

F

L'étymologie des mots commençant par f est obscure par le fait que lat. f admet des origines multiples, à savoir, pour n'envisager que des exemples sûrs :

- bh : ferō.
- dh : v. fecundus.
- g<sup>wh</sup>h : v. formus.
- ghw : v. ferus.
- dhv : v. forēs.
- s dans sr : frigus.
- m- par dissimilation : v. formica, et peut-être dans \*mr- : v. fremō (et cf. hibernus); \*ml- : v. flaccus.
- gh- devant u : v. fundō.

Un phonème d'une langue inconnue dans des mots d'emprunt : v. ficus.

En revanche, f ne représente φ dans aucun emprunt ancien au grec; fūr ne peut sortir du gr. φώρ que par un intermédiaire, peut-être étrusque; mais v. persōna.

Dans ces conditions, les rapprochements ne peuvent passer pour établis que là où les éléments communs autres que l'initiale sont nets. L'initiale n'enseigne presque rien.

**faba**, -ae (doublet dialectal falisque haba) f. : fève. Ancien, usuel. Panroman; M. L. 3117. Emprunté par le gr. : φαβα, et l'irl. seib; passé en basque baba et en berbère bau.

Dérivés : **fabātus** (-a puls, F. 344, 10; **Fabātus** sert aussi de cognōmen); **fabārius** (**fabāriae Kalendae**, cf. Macr., Sat. 1, 2); **fabālia** et **fabālia**, -ium n. pl. : tiges de fèves; **fabāceus** (-cius), M. L. 3118, et **fabācia** f. : purée de fèves (cf. **facācia** « fouace »); **fabāginus** (Caton), cf. **oleāginus**; **fabātārium** n. (tardif) : pot à fèves. Peut-être faut-il y rattacher le gentilice **Fabius** (Plin. 18, 10) et **Fabūcius**, -būcius, -bidius. Dérivés en -ulus : **fabulus**, -i « fève » et « peau de la fève »; **fabūlis** = **fabālis**, M. L. 3126; **fabulōnia**, -ae = δοσάμοχος. Cf. aussi **fabiolum** = κερατίνα, Diosc. 4, 65 W; **fabiola** (bas latin); \***exfabicāre** « écosser, vaner », M. L. 3006; v. aussi B. W. sous **flageolet**. La fève semble avoir joué un grand rôle dans l'alimentation des Romains, comme on le voit par les **fabāriae Kalendae**, calendes de juin, ainsi nommées parce qu'on y offrait aux dieux les premières fèves, et par le rôle de la fève dans les proverbes comme dans les rites et les superstitions populaires.

Cf. v. pruss. **babo** (fém.) et sl. **bobŭ** (s. **bob**, \***boba**; r. **bob**, **bōba**; etc.) masc.; même sens; on est tenté de poser un original \***bhabo**- féminin, terme de la langue populaire à vocalisme a et b intérieur (on ne peut admettre bh intérieur : le traitement de **barba** y contredit). Le rapport avec v. isl. **baun**, v. h. a. **bōna**, etc., qui désigne la même plante, n'est pas clair; le b intérieur, peu courant en indo-européen, ne se retrouve pas dans ce mot germanique. Mot de la langue de civilisation du

nord-ouest de l'Europe, comme **sz-** « semer » (v. serō).

**faber**, -brī m. (gén. pl. **fabrum**) : 1° ouvrier qui travaille les corps durs (métaux, pierre, bois, ivoire, etc.) façonnier. Le sens est généralement précisé par une épithète : **f. aerārius**, **ferrārius**, **ignārius**, etc., ou simplement par le contexte : Plt., Cap. 1027, **eamus intrā arcussatur faber, ut istas compedis tibi adimam**. Dérivé rare. Pour les Latins, en effet, l'adjectif dérive de **faciō**, cf. Don., Eu. 427, **facetus est qui facit uerbis quod uult**; et la figura étymologica de Plt., As. 350, **extemplo facio me facium et magnificum uirum**; St. 656, **fecisti facietias**, et Ep. 412, **facete fecit**. Mais la dérivation **facētus** de **faciō** est sans exemple, et la glose : **faces dicebant antiqui ut fides**, P. F. 77, 19, semble une création de grammairien pour expliquer **facētus**. Le cas de **parēs** en face de **pariō** et de **sententiā** en face de **sentīō**, qu'a invoqué Müller Jzn, Museum, 1933, col. 288, est autre. **Facētus** rappelle le type **acētus**, **uegētus** (de **acēō**, **uegēō**), etc. Sur l'explication par un dérivé de **faz**, v. ce mot. Ancien, usuel; non roman. Pas d'étymologie.

Dérivés : **fabrica** f. (ancien adjectif substantivé Pline, 16, 225, emploie encore **fabricae artis**, cf. Di. 33, 7, 19) : 1° métier, travail d'une matière (abstrait et concret), objet fabriqué; 2° atelier, particulièrement « forge », bâtiment; dénominatif **fabriciō** « fabricer, d'après **operor**? »; **perfabriciō** : travailler, forger (sens propre et figuré), et ses dérivés, **fabriciōtor**, etc., M. L. 3122; **fabrilis** : « d'ouvrier » et « forge », -is **fūmus**, M. L. 3123; **fabricius**, -cēniū (tardifs); **fabriō**, -is (Ven. Fort.). Cf. encore les composés **fabrefaciō**, **fabrifaciō** (Tert.) et les noms propres **Fabricius**, -ciānus, **Fabrateria**, **Faberius**, -iānus.

A moins qu'on n'explique arm. **darbin** « forgeron » par un ancien \***dhabr**, ce qui est possible, lat. **faber** a pas de correspondant exact avec son sens (le pal. **faber** est emprunté au latin). On a aussi rapproché le groupe de got. **ga-daban** « πρέπιν », v. isl. **dafna** « renforcer », lit. **dabā** « nature, caractère », pol. **doba** « moment favorable », v. sl. **po-dobiti** « adapter, rendre com- venable », v. sl. **dobri** « αγαθός, καλός » et **dobiti** « ἀπο- τος, δόκιμος », etc. — Le p germanique, ancien b, de v. a. **taphar** « brave » ne concorde pas avec le b de **daban**. — En somme, étymologie trouble. Du reste, les mots relatifs à la métallurgie ne sont pas clairs pour la plupart et l'extension en est médiocre. V. **ferrum**.

**faber**, -brī m. : dorée (poisson). Cf. Colum. 8, 16, **faber qui et in nostro Gadium municipio generosissimum piscibus adnumeratur, eumque prisca consuetudine zaeum (= ζαῖον) appellamus**; et Plin. 9, 68. Même mot que **faber**; la dorée s'appelle aussi « le forgeron », probablement par suite de l'aspect enfumé que ce poisson présente par places.

**fabeus**, **faeba** : v. **faucus**, sous **faueō**.

**fābula**, **fābella** : v. **for**, **fārī**.

**facillō** (**facillō**), -ās, -āre : crier (de la grive). Suét.

Anth. Forme peu sûre (cf. **cac(a)illō**?). On dit aussi **tru- cillō**, **occillō**.

**facellātiō**, -ōnis f. : dessèchement des plantes. Lati- nisation déformée de σφακελισμός (Ital.).

**facessō** : v. **faciō**.

**facētus**, -a, -um : 1° élégant, bien fait, etc. Cf. Quint. 6, 3, 20, **facetum... non tantum circa ridicula opinor con- siderare; neque enim diceret Horatius facetum carminis genus** (S. 1, 10, 44) **natura concessum esse Vergilio. De- coris hanc magis et excoltae cuiusdam elegantiae appella- tionem puto**; 2° spirituel, plaisant, cf. **facētē** surtout fré- quent dans **facētē dictum**.

**Facētus** se dit des personnes comme des choses et des objets concrets comme des opérations de l'esprit : cf., par exemple, Plt., Mi. 147, **facetis fabricis et doctis dolis**; Mo. 43, **facetis... uicitibus** (toutefois, cet emploi est le plus souvent un ouvrier en bois (charpentier, menuisier) ou en fer (forgeron). C'est avec ce sens de « forge- ron » et de « forge » que **faber** et **fabrica** ont survécu dans la plupart des langues romanes. M. L. 3120-3121. Il y a aussi un emploi adjectif bien moins fréquent : **faber**, -bra, -brum : travaillé; puis **fabrē** « de main d'ouvrier » (et **affabrē**, puis **affaber** (Gloss.), **infabrē**). L'emploi adjectif n'est pas attesté avant Ovide, mais **fabrē** est dans Plaute.

Dérivés et composés : **facētia** (usité surtout au pl. **facētia**; cf. Thes. VI 40, 33 sqq.; un exemple dès Plt., St. 729) : élégance(s); trait(s) d'esprit; **facētiō**, -ās et **facētiōr** (rars et tardifs, Sid., Ven. Fort.); **infaci- cētus**, presque uniquement employé dans la litote **haud (nō) infacētus** « non sans esprit »; **perfacētus**.

**faciēs** : v. le suivant.

**faciō**, -is, **fēci**, **factum**, **facere** : verbe italique; osq. **fakiiad**, ombr. **fakia**, volsque **facia** « faciat », osq. **fefacut**, ombr. **fakust** « fēcerit », prénestin **shefhaked** « fē- dit ». Le prénestin et l'osque ont un parfait à redouble- ment, en face de la forme à alternance du latin **fēci** (cf. gr. ἔθηκε), qui, sous la forme **feced**, figure déjà sur le vase de Duenos; l'ombr. **facust** a sans doute perdu un redoublement. Impératif présent **fac**, de \***faci**, comme **dic**, de \***dice** (à côté de **face**, **Catulle**, etc.); anciennes formes en -s, **facō**, **facim** (dont une forme de passif **faci- tur**, ap. T.-L. 22, 10, 6). Les temps de l'inflectum du pas- sif sont empruntés à un verbe actif d'aspect duratif signifiant proprement « devenir » : **fiō**, **fieri** (archaïque **fiere** (?), **fieri**), **fiēbam**, **fiam** (pas de participe présent), qu'on retrouve dans osque **fiiet** « fiunt » et dont quelques formes sont conservées en roumain et dans certains dia- lectes italiens, M. L. 3288. La signification passive don- née à ce verbe a amené la création de quelques formes passives, comme **fieri** (d'emploi normal) et **fitur**, **fiēban- tur** (rars et archaïques, cf. Thes. VI 84, 80 sqq.; un exemple de **fitum est** est resté dans Liv. Andr., Od. 30). Du reste, l'analogie a amené la création de quelques formes passives du type **faciatur** (Titinius, Com. 97), cf. Thes. VI 83, 1 sqq.; et les composés de **faciō** ont à l'époque classique leur passif en -**facior** : **adfacior**, **confi-**

**facior**, tandis que l'époque archaïque connaît encore des formes en -**fiō** : **confi**, **desfi** (repris par Vg. et sur lequel Plt. a fait **superfi**, **interferi**, formes qui sont demeurées dans les composés du type **calesfiō**. Composés en -**faciō** : **ad-**, **con-****faciō**, etc.

Le verbe appartient à une racine qui signifiait « met- tre, placer, poser » (πθένα), ou, dans l'emploi absolu, « se mettre, se placer ». Le sens ancien est « poser, pla- cer »; le passage au sens de « faire » a dû se faire par des emplois techniques : cf. en gr. ἐν δ'ἔθειλα νεόν, Il. 18, 541 : là-dessus (sur le bouclier d'Achille) il posa (c'est-à- dire « il représenta, il exécuta ») un champ nouvellement défriché; δόρπου... σίον... ἐμῆλε θησόμενα, Od. 20, 394 : le repas qu'il devait placer (c'est-à-dire « dresser » et « préparer »); **sacrum facere** (v. **sacerdās**) « placer (sur l'autel) un sacrifice », d'où « faire un sacrifice »; v. Ben- veniste, Word, 10 (1954), p. 252. Le sens de « poser, placer » apparaît encore nettement en latin dans le simple et surtout dans ses composés et dérivés. Dans le simple, dans des expressions comme **facere magni**, **nihilū** « poser comme étant de grande, de nulle valeur » (cf. μουσικῆς τίθης τοῦς λόγους, Plat., Resp. 376 e, et πολλοῦ ποιείσθαι); **facere nōmen dicitū** (comme **indere nōmen dicitū**, ἐνομα θεῖναι τι, Od. 19, 403); **f. mo- dum irac**; **dicendū finem f.**; **f. multam**; **f. aliquem regem** « poser quelqu'un comme roi » (cf. θεῖναι τινα ἀρχιμητῆν, Il. 1, 290); **fac, quaeuo**, **qui ego sum, esse te** « se pose que c'est toi qui es moi », Cic., Fam. 7, 23, 1 (cf. θά- μιν δὴ τὰς πόλεις ἐν τῷ τότε χρόνῳ διαφθείρεσθαι, Plat., Leg. 677 c). Dans l'emploi absolu, **facere cum aliquō**, **aduersus aliquem** « se mettre avec, contre quelqu'un » (d'où **faciō**, proprement « position », e. g. Plt., Trin. 452, **cum uostra nostra non est aequa facio**, sens constant dans Plaute, cf. plus bas); ce sens a été important dans le vocabulaire politique, cf. **deficere**. Le sens de « [se] placer » peut seul expliquer l'emploi pronominal ou ab- solu de **se facere**, ou **facere** (ce dernier, dans ce sens, attesté seulement à l'époque impériale; mais c'est une survivance d'un usage ancien) au sens de « se mettre en marche, se déplacer »; cf. le sens absolu du désidé- ratif **facessō** « s'en aller » (à côté du sens transitif de « accomplir »). Dans les composés, le sens de « [se] pla- cer » apparaît net dans **praefficiō** « mettre en avant », **prō-faciō** « avancer » (et **prō-fic-iscor** « se mettre en route »), **deficiō** « quitter (son poste), faire défaut », **officiō**, etc. Cf. aussi **faciēs**, **superficiēs**. Toutefois, c'est le sens de « faire » qui est vivant, et c'est sur celui-là que se développent les emplois nouveaux du verbe; aussi la langue a-t-elle recouru à un autre verbe, **pōnō** (composé de \***po-sinō**), pour exprimer l'idée de « poser, placer ». **Faciō** dans le sens de « faire » peut s'employer absolument ou avec un complément. Absolument, il a entre autres le sens de « être efficace » (et aussi « conve- nir à », cf. Thes. VI 122, 42 sqq.), e. g. **chamaeleon facit ad difficultatem urinae**, Plin. 22, 46 (cf. gr. ποιῶ); **bene, bellē facere** « faire bien, aller bien ». Un autre sens, an- cien, est le sens religieux de « faire un sacrifice », e. g. **facere uitulā**, Vg., B. 3, 77, et au passif **cum pro populo fieret**, Cic., Att. 1, 13, 3. L'ombrien emploie le même verbe, avec l'accusatif, cf. T. E. I a 3 tre bu f et u « tris bouēs faciō » (= **sacrificiō**), d'où l'adjectif **facetele**, T. E. II b 9. Cf. l'emploi de πέζω et de skr. **kāromi** et le composé **sacrafex** (**sacerdās**). Le sacrifice est « l'acte »

par excellence. Sur le sens de « faire » se greffent de nombreux sens voisins : « causer, exciter », *facere metum, moram*; « exercer », *argentāriam facere*; « travailler », cf. *aurifex, arti-, carni-fex, drātiō facta* (cf. gr. ὀνόματα πεποιημένα). Du sens de « travailler » on passe au sens de « faire artificiellement », cf. *facticius*. C'est du sens de « travailler » que dérivent des expressions comme *facere barbam, capillōs, unguēs* « faire la barbe, les cheveux, les ongles »; cf. *f. aquam = aquāri*, Thes. VI 89, 36 sqq.

*Faciō* peut avoir pour complément une proposition infinitive : Varr., R. R. 3, 5, 3, *desiderium marcescere facit uolucres* (cf. *ἀδύων με τήνδ' ἔθηκε τήν νόσον*, Eur., Her. 990). Ainsi s'expliquent *call(e)faciō, arēfaciō*, etc., dont les éléments sont encore quelquefois séparés : *faciūt arē*, Lucr. 6, 962; cf. Cat., Agr. 47, 157, *ferue bene faciō*; Varr., R. R. 2, 9, *consue quoque faciunt*; 3, 4, *excarde me fecerunt cupiditate*, et dans lesquels *arē-, feruē-*, etc., doivent représenter d'anciens infinitifs en *-ē*, qui peuvent être abrégés par l'effet de la loi des mots iambiques.

En raison du sens vague de la racine, *faciō*, comme notre verbe « faire », comme le gr. ποιεῖν, δρᾶν, peut servir d'équivalent à un verbe de sens plus précis, précédemment exprimé ou non : Hor., S. 1, 1, 64, *ne facias quod Vmmidius quidam* « ne va pas faire comme un certain Vmmidius » (proprement « ne te place pas dans la situation... »). Il peut s'employer en litote, comme substitut pudique de certaines expressions qu'on évite : ainsi *facere = coïre*, Pétr. 87, 9, *quare non facimus?*, ou encore *facere = caçdre*; cf. le fr. « faire ». Un sens plus vague encore apparaît à l'époque impériale dans des emplois impersonnels tels que St Aug., Serm. 25, 3, 3, *numquam fecit tale frigus, numquam fecit tales aestus*, et dans celui que nous révèle la glose *uesperescit : sero facit*, GGL V 335, 25 (à côté de *sero fit*, ibid. 253, 15), qui ont passé en français : « il n'a jamais fait un tel froid »; « il fait sec »; « il se fait tard ».

*Facere* est représenté avec le sens de « faire » dans toutes les langues romanes, M. L. 3128; cf. aussi *facienda*, \**facenda*, 3129.

Fréquentatifs de *faciō* : \*-*factō*, -*ās*? : non attesté, sauf dans les composés (*af-fectō, cal(e)-, frigē-, ol(e)-factō*), en dehors d'un exemple unique dans un texte du v<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. Cf. Explan. in Donat. Gramm., IV 548, 21, *inueniuntur quae de absolutis in frequentatiua non transeunt, ut a faciō*. *Neque enim a factō dīci potest, nisi composito uerbo, ut est a calefactō*. Le fréquentatif de *faciō* est : *factiō*, -*ās*; cf. Gell. 9, 6, 3, *faciō, factus [facit] factiō*, et Thes. VI 139, 5 sqq. *Factiō* est attesté depuis Plaute, et il est demeuré classique. Et seul *factiō* a des dérivés attestés : *factiātor*, -*tātō*, -*tāmentum*.

*facessō*, -*is*, -*iūt*, -*itum* : désidératif de *faciō*, dont il a le sens transitif et le sens absolu : 1<sup>o</sup> chercher à faire (*negōtium facessere*, Cic., Verr. II 4, 142); s'empresser d'exécuter, Vg., Ae. 4, 295, *imperio laeti parent ac iussa facessunt* (imité d'Ennius, A. 597); ou « faire venir, attirer », cf. Cic., Diu. in Caec. 45, *ne innocenti periculum facessieris* (-*seris* var.); 2<sup>o</sup> se mettre en route, s'en aller; e. g. Pacuuius, Trag. 326, *facessite omnes hinc*; Tac., A. 16, 34. Rare, bien qu'attesté depuis Ennius et Plaute jusqu'à Venant. Fort. et Ennodius. Pas de dérivés.

Nom racine et adjectifs : -*fex*, -*ficus* m. : nom racine

attesté seulement (cf. -*dex*, -*spez*) comme second terme dans les composés désignant des noms d'agent : *auru-, carni-, opi-, ponti-fex*, etc., auxquels peuvent correspondre des noms neutres en -*ficium* : *aedificium* (sans \**aedifex*), *artificium*. La forme *offex* : qui *offici* (Gloss.) semble refaite sur *officiū*, tiré lui-même de *officiō*.

-*ficus*, second terme de composé; il a un comparatif en -*ficientior*, un superlatif en -*ficientissimus* (cf. *uolūta-ficiō, amplificiō, sacrificiō, gratificiō*, etc. Ce type de composés en -*ficiō*, -*ās* a eu un grand développement, notamment dans la langue des chrétiens, qui ont multiplié ces formes lourdes et qu'ils jugeaient expressives. Il français les a conservées dans le type *amplifier*, etc.

\*-*ficāz*, -*ācis* : *efficiāz*, comme *peruicāz* (sans \**uicāz*). Cf. P. S. Baecklund, Die lat. Bildungen auf *-ficus*, Uppsala, 1914.

*factus*, -*a*, -*um*, souvent substantivé au n. *factum*, pl. *facta* : fait, acte; *dicta et facta, benefacta, bonum factum*, etc.; de là l'adverbe *profectō* « assurément ». Conservé en britt. *faeth* « cultivé ». L'adjectif *factus* « fait » a un contraire *infectus* « non fait », dont le neutre *infectum* s'emploie dans la langue grammaticale (Varron) pour désigner les temps du présent (qui marque l'action non achevée) par opposition aux temps du parfait, *perfectum*. *Infectus* est ancien et classique; mais, sauf quelques survivances dans la langue du droit (par exemple, *infecti damni* comme *indicta causa*), il ne semble pas avoir survécu dans la langue impériale, qui voit se développer *imperfectus*. L'homonymie avec *infectus*, de *inficiō*, avait des inconvénients.

De *factus* dérive *facticius* (cf. *emptus, empticius*, etc., « qui non sponte fit », artificiel (s'oppose à *nātūsus, sponte nascēns*), cultivé, travaillé; par suite « créé de toutes pièces, inventé », ... *genus... facticiorum deorum*, Aug., loc. hept. 2, 138. S'emploie en grammairaire pour traduire le gr. πεποιημένος, M. L. 3132; B. W. *fēiuche, facilis* (ancien neutre *facul*, comme *simul, procul*, l'él final tombant après l ou r, cf. *animal, calcar*) : adjectif en -*ilis* comme *ag-, doc-, hab-ilis*, etc., qui a le sens passif et le sens actif : 1<sup>o</sup> faisable, d'où « qui se laisse faire, facile à faire »; 2<sup>o</sup> qui laisse faire, indulgent, e. g. Tér., Hau. 217, *facili me utetur patre*. De là le double sens de *faciliūs*. De *facilis* le substantif dérivé a deux formes, une phonétique, *faculās* (cf. *simulās*), et une analogique, *faciliūs*, que la langue a différenciées dans l'usage; cf. P. F. 77, 6, *facul antiqui dicebant, et faculler pro facile; unde faculatas et difficuller uidentur dicta. Sed postea faciliās merum facta est, faculatas rerum. Faculās* « faculté, possibilité » peut s'employer au pluriel avec le sens concret de « ressources, facultés », comme le diminutif *faculātūla* (-*ātūcula*). De *facilis* : *difficilis* (difficile dans Varr.) et *difficillās* (pour la valeur privative du préfixe, cf. *dif-fidens, dissimilis*); *perfacilis*.

Il n'y a pas d'adjectif \**facibilis*, correspondant à l'ombrien *facefele*.

*faciēs*, -*ei* f. : façon, forme, aspect, Varr., L. L. 6, 78, *proprio nomine dicitur facere a facie, qui rei quam facit*

*imponit faciēm. Vt fctor cum dicit a fingo » figuram indantem... sicut cum dicit a facio » faciēm imponit, et le changeant d'Aulu-Gelle 13, 30, non hactenus esse faciēm quae uolgo dicitur. Le mot est employé dans ce sens jusqu'à l'époque impériale, où, par une restriction comparable à celle de *figūra*, il se spécialise dans le sens de « façade », e. g. CIL XIII 8170, *praetorium ad nouam faciēm est restitutum*, et de « figure, face ». De là, dans la langue des traducteurs de la Bible, in *faciē*, in *faciēm* = être représenté, et de nombreuses locutions analogues avec *προσώπου*, *ad, ante, contrā*, du reste dérivées du grec (*ad faciēm* = πρός πρόσωπον).*

*Faciēs* est à *faciō* comme *speciēs* à *speciō*, etc. Un doublet \**facia* est attesté par les langues romanes, M. L. 3130; cf. *glaciēs* et *glacia*. La glose *facēs* est sans réalité; v. *factus*.

Dérivés et composés : *super-faciēs* (-*ficiūm*, Lex Agr.) : surface (proprement « fait d'être placé au-dessus »); aspect extérieur; *superficiārius* (Sén.), -*ciālis* (Tert.).

*faciāle* n. (substantivé d'un adj. *faciālis*) : mouchoir, προσώπιον (tardif). Cf. *faciētergium* n. : essuie-face. Mot de l'Église; très tardif, comme *manu-tergium*.

Cf. aussi, sans doute, *bifax, difax* « δὶπρόσωμος » (Gl.).

*facinus*, -*oris* n. : acte (bon ou mauvais), action, cf. Serv., Ae. 1, 51, *bonum facinus et malum facinus dici-mus...* Dans la langue familière, « chose », comme *negōtium : mirum facinus* (Plt.), *Figura etymologica* dans Plt. 9Au. 587, *hoc est serui facinus frugi, facere quod ego persequor*. A l'époque classique, se prend souvent en mauvaise part; cf. Cic., Verr. 2, 5, 66, qui emploie en gradation *facinus, scelus, parricidium*; d'où *facinorōsus = scelerōsus*. Cf. Reichenbecher, *De uocum scelus facinus usu*, Iena, 1913. Même suffixe que dans *fē-nus* (v. ce mot).

La formation, étant tirée de l'élément radical complexe *fac-* de *faciō*, ne peut passer pour indo-européenne; mais elle est parallèle à celle de av. *varšna-* « acte », en face de *varšyati* « il agit », et sans doute à celle de skr. *ahāh*, av. *aēnō* « acte violent ».

*faciō* : reflète les deux sens de *facere* « faire » et « placer » : 1<sup>o</sup> manière de faire, façon (rare; deux exemples dans Plt., Ba. 843 et Ru. 1371, *quae haec factio est?*; les autres exemples sont très tardifs), usité comme terme de droit, *testamentū faciō*. Conservé dans le sens de « façon » par les langues romanes, M. L. 3133; 2<sup>o</sup> « position », e. g. Plt., Ci. 493, *neque nos factioe tanta quanta tu sumus* « groupe [de gens appartenant au même métier ou au même parti], parti, faction, cabale ». Cf. P. F. 76, 23, *factio et factiosus initio honesta uocabula erant; unde adhuc factiones histronum et quadrigariorum...* *Modo autem nomine factionis seditio et arma uocantur.* - *Factiō* désigne spécialement le parti des nobles (par opposition à *partēs*), e. g. Sall., Iu. 41, 6, *nobilitas magis factioe pollebat*; aussi est-il souvent joint à *opēs*, comme *factiosus ad diues*, et désigne « le beau parti, le haut rang » (également dans le sens de « parti matrimonial », comme dans fr. « c'est un beau parti »; cf. Plt., Au. 167, 226-227). Du sens de « cabale » est parti le sens de « machination, tromperie, fourberie » que *factiō* a pris dans la langue impériale; cf. Thes. VI 134, 66. Diminutif : *factiuncula* (Tert.).

En dehors de *faciō*, les substantifs dérivés de *faciō*, abstraits ou concrets, ne sont attestés que rarement et dans des sens techniques :

*factor* : au jeu de balle, le *factor* s'oppose au *dator* (Plt., Cu. 297); dans la fabrication de l'huile, Ca. on appelle *factōrēs* « qui oleum fecerint », Agr. 145, ; cf. 67, 1, *factoribus det in factus olei sectarios* (de là *factōrium* n. « endroit où l'on fait l'huile », « pressoir ? huile », sens conservé dans l'ital. *fattoio* et dans certains dialectes romans, cf. M. L. 3134; cf. le sens spécial de *on-ficiō, confector*). Ce n'est que dans la langue de l'Église qu'on trouve *factor* employé pour traduire *ποι-της*; et c'est là un calque du grec, comme *factūra* de *ποίησις*.

*factus*, -*ūs* m. : mesure d'hui'e faite; Pline 15, 22 : *premi plus uacum centenos modios non probant. Factus uocatur... Factus tres gemino foro a quaternis hominibus nocte et die premi iust m est; factura, -ae f. : un seu exemple dans Pline, 34, 145, *aliubi u na bonitatem praestat [ferro]... aliubi factura*. Le mot est bien représenté dans les langues romanes; M. L. 3136. On emploie surtout le n. substantivé *factum*, -i et *facia, -ōrum*, que les langues romanes ont toutes gardé. L. L. 3135.*

Verbes composés : *ad-faciō* (*aff-*) : mettre dans une certaine disposition (physique ou morale), affecter, toucher. Se dit d'abord indifféremment en bien ou en mal; P. F. 2, 21, *adfecta femina uel in bonam partem dicitur, uelut honorata, uel in malam, quasi ad extremum periculum adducta*, puis plus spécialement en mal, cf. Non. 519, 32, *offici mēlis tantum consuetudo praesumpsit, cum sit posium et bonis. M. Tullius De Officiis lib. I (149) : « sicuti aliquo honore aut imperio affectos obseruare et colere debemus ». — Varro Eumenidibus (121) : coronam ex auro et gemmis fulgentem gerit, | luce locum afficiens. — De là *adfectus*, -*a*, -*um* = *aeger, languidus*, etc., M. L. 255; *affectus*, -*ūs* m., d'où irl. *affacht*, gall. *affygio, affeuh*; *affectiō* f., qui ne semblent pas différer de sens à l'origine et servent à traduire le gr. ὑδθεας. Cicéron préfère *affectiō* à *affectus*, qu'il n'emploie qu'une fois, et le définit, de Inu. I 25, 36, *affectio est animi aut corporis ex tempore aliqua de causa commutatio* (commo-datō A). Puis peu à peu les deux mots se spéciaisent : *affectus* tend à prendre le sens de πάθος et *affectiō* celui de στροφή. V. Blaise, *Dielt.*, s. u. M. L. 254.*

*affectō*, -*ās* : sens premier « se mettre à », *affectāre uiam, iter*; par suite « entreprendre, essayer d'obtenir, rechercher »; et dans ce sens il sert à traduire le gr. ζησών dans la langue de la rhétorique, « affecter »; e. g. Quint. 3, 11, 21, *affectata subtilitas*. M. L. 253, \**affactāre*; 253 a, *affectāre*; B. W. sous *affēriere*.

*conficiō* (avec préfixe marquant l'aspect déterminé) : achever, cf. Don. An. 167, *confectum negotium dicitur uel confecta res quae ad plenum periciuntur*. Ancien, usuel, classique. Du sens général sont dérivés des sens spéciaux, notamment dans les langus techniques : achever (c'est-à-dire « achever la destruction de », cf. *confector ferarum*, Suét., Aug. 43, et *confectorārius, confectōrius* « qui porccs conficit et condit », *confectorium, χοροσφαγειόν* (Gloss.), d'où \**exconficere*, M. L. 2984; cf. en gr. ἐκπαρτών et διεργάζομαι, ἐξεργάζομαι « consumer, détruire, dissoudre, digérer » ou « confire », qui est demeuré dans les langues romanes. M. L. 2133 apparaît déjà dans *pernas...* et *lardum conficimus*, Pallad. 13, 6; cf. aussi Thes. IV 199, 3 sqq. En espagnol, le verbe

issu de \**confectiāre* (M. L. 2130, cf. *confectiāre*, Not. Tir. 22, 56) a le sens de « préparer un champ à recevoir la semence », que *conficere* a déjà dans Varr., R. R. 1, 18, 6 : *singula iugera quaternis operis uno operario ad conficiendum satis esse*, etc.

Dérivés : *confectiō* (classique ; britt. *cyffaiñh*), -*tor*, -*tūra* (époque impériale), -*tus* (tardif).

*dēficiō* : transitif et absolu : « abandonner » (transitif) et « manquer, faire défection » ; Prisc. GLK II 399, 7, *deficio quando pro relinquo accipitur, habet passivum, quando vero pro defetiscor, neutrum est* ; et Paul, Dig. 4, 5, 5, 1, -*ere autem dicuntur qui ab his quorum sub imperio sunt desistunt et in hostium numerum se conferunt*. L'emploi transitif de *dēficiō* explique *dēfio* ou *dēficior* et le double sens de *dēfectus* « manquant de » et « qui manque, qui fait défaut ». Le substantif *dēfectus*, -*ūs* m. « abandon de position, défection, manque », dans la langue de la grammaire, traduit à la fois ἐλλειψίς et ἔλλειψις. Nombreux dérivés, tardifs et savants. Britt. *diffygio*, *difffeiñh*.

*efficiō* (ecf- ; passif *ecferi*, Plt., Pe. 761 ; futur *ecfexis*, Poe. 428) : achever de faire, faire entièrement. Souvent employé dans le sens de *facere* pour insister sur l'idée d'achèvement, e. g. Plt., Tri. 669, *is (= amor) mores hominum moros et morosos ecficiū (= ἀποτελεῖ)* ; cf. *efficere ut* (ἐκπράττειν ὡς). Employé dans des sens techniques : produire (en parlant du sol), rapporter (en parlant d'argent) et absolument « faire un bénéfice » ; se monter à, totaliser (en parlant d'une somme) ; établir (définitivement), prouver, conclure, démontrer (en parlant d'un raisonnement, d'une proposition) ; d'où *efficitur ut* « on en conclut que ; il en résulte que ». La langue philosophique emploie aussi *efficiens [causa]*, par opposition à *rēs effecta*, e. g. Cic., Top. 14, d'où *efficienter, efficientia* (peut-être créé par Cicéron). Autres dérivés : *effectus*, -*ūs* (classique, usuel ; irl. *eifeachd*, britt. *effaiñh*), *effectiō* (terme philosophique), -*tor*, -*trix* (tous trois de Cicéron), *effectivus, effectivus* (tardifs) ; *efficax, -ācis, -citer* ; *efficacia* ; *efficacitās*, tous rares et de la langue écrite.

*inficiō* : dont le sens premier a dû être « mettre dans » et qui, spécialisé dans la langue des teinturiers, a pris le sens restreint de « tremper, mettre dans un bain, dans une teinture » et, par suite, « teindre, imprégner, colorer » ; cf. P. F. 99, 27, *infectores qui alienum colorem in lanam coiciunt. Offectores qui proprio colori novum officiant* ; par suite « corrompre, infecter ».

*infui* : v. ce mot.

*interficiō* : priver de ; cf. Plt., Tru. 518, *salus qui me interfecisti paene uita et lumine* ; d'où *interficere* (scil. uita) « priver (de la vie), tuer, mettre à mort » (v. *inter* et cf. *interēō, interimō*, et aussi *interdiciō*, pour la valeur de *inter*). Terme de la langue écrite ; la langue parlée dit *occidere* : on a *occisus sum, occidis me* dans la langue des comiques, non *interfectus sum*. Sans doute d'abord employé par litote, *occidere* étant trop brutal. *Interficiō* a pour passif *interēō* (*interferi*), toutefois, dans Plt., Tri. 532), comme *perdō, perēō*. Il n'y a pas de verbe *interdō* avec le sens de « détruire » ; inversement, *perficiō* n'a pas le sens de « perdre », parce que *perdere* existe avec ce sens.

Dérivés : *interfectiō, -tor* (classiques, mais rares), -*trix, -tōrius, -tūus, -tibilis*.

*officiō* : 1° mettre ou se mettre devant, faire obstacle souvent joint à *obstāre* ; 2° teindre ; d'où *offector, officitūra*.

*perficiō* : achever, parfaire, accomplir (= ἀποτελεῖω) ; d'où des sens techniques : parfaire (une somme), se procurer ; achever la préparation de ; perfectionner. Ancien, usuel, classique. De là *perfectus*, M. L. 6408, britt. *perffaiñh* ; et *imperfectus* ; *perfectiō* (classique, mais rare), -*tor, -trix* ; *perfectus*, rare) ; *perfectissimūus, -ūs* (Cod. Theod.).

*praeficiō* : mettre à la tête de ; de là *praeficus, -a, -um, praefica, -ae f.* : pleureuse qui dirigeait les lamentations funébres, cf. Claud. ap. Varr., L. L. 7, 70, *quae praeficeretur (l. praeficeret) ancillis quemadmodum lamentarentur, praefica est dicta* ; P. F. 250, 5 ; Gell. 18, 7, 3, et les références de Goetz-Schoell ad loc. Varr. ; *praeficiō*, *praefectūra*, etc., qui ont eu une grande fortune dans la langue du droit public.

*prōficiō* : faire des progrès, avancer ; et « faire faire des progrès, être utile à » (transitif et absolu) ; *prōficius, -ūs*, M. L. 6769 et 6770 ;

*prōfiscior, -eris, profectus sum, proficisci* : se mettre en route, partir ; isolé, de toute manière, par la forme *prōfiscior* préverbe et par la formation du présent ; *profectiō* « départ », *profectum, -i* « voyage » (Itala), *profectus* (Gloss.), *profectoria* « repas de départ » ; *profectus* (Ulp., Dig.) : qui provient du père ou du grand-père ; *reficiō* : remettre en place, restaurer (au moral) ; *reficere animōs* s'oppose à *animō dēficere*.

*sufficiō* : transitif et absolu « mettre au-dessous ou en la place de, suppléer », et « fournir ». Synonyme de *suppediō*, ὑπέχω, et de *substituō*. Absolu, « placer dessous », c'est-à-dire « être capable de supporter », d'où « suffire à ».

On voit que les composés ressemblent le double sens de *faciō* « (se) placer » et « faire ». A ce dernier se rattachent les composés d'aspect déterminé *con-, ef-, per-ficiō*, et les autres s'expliquent mieux en partant du sens de « placer ».

*officium* : v. ce mot.

La racine \**dhē-* n'a fourni des formes de présent (terminé) telles que *condō, credō*, etc., que dans les peuples occidentaux de l'indo-européen, v. sous *dō*. Pour obtenir un présent d'aspect « indéterminé », on a recouru à divers procédés. Le type à redoublement de *dhē-* (skr. *dādhāmi*, n'est pas conservé en latin. L'arménien s'est servi du suffixe \**ne/o-*, d'où *dnem* « je pose ». Pour avoir un présent indéterminé, le latin a recouru à la forme élargie par le suffixe \**yo-/i-* d'un élargissement en *-k-* qui donnait en latin le perfectum. De même que *fēci* est comparable à gr. *ἔθηκα* (1<sup>re</sup> personne du pluriel ἔθεμεν), comme *ieci* à gr. *ἔηκα*, il a été fait un présent *faciō*, qui est italique commun ; cf. *iaciō* en face de *ieci* et le phrygien *ad-daxer* « afficit » offre le même élargissement et le même vocalisme radical, i.-e. \**e*. L'élargissement en \**-k-* qui figure ici rappelle le type arm. *be* « j'entends » en face de *luay* « j'ai entendu » et gr. *ἔβηκα* en face de *ἔβησα*.

La forme *fēc-* n'a rien donné en latin que le perfectum. Et encore a-t-on prén. *fēfhakēd* « fécit », cf. osq. *fēfhakēd*, « fécit », etc., qui exclut l'explication de *fifikius* par \**dhe-dēk-* (Lejeune, Mēl. Sommer, p. 150). V. *fingō*. Le radical *fac-* du présent, qui s'est fixé très ancien-

ment, a donné en latin des formations nombreuses et variées. En ombrien, *fēc-* a fait une plus grande fortune : l'impréatif est *feitu, fetu, fetu* (l'osque a *factud*, qui répond à lat. *faciō*), et le participe en *-io-* *fetu, -ta* « factum, -ta ».

Sur un rapport possible avec *fēstus, fēriae* et *fās, v. sous fēriae*. V. aussi *fētiālis*, et aussi *sacerdōs, credō, dō*, sous *fēriae*. V. sous ce mot.

Sur *quant à fīō*, ce présent appartient à une autre racine, celle de *fui*, à en juger par l'ombrien, qui a *fui* « fiat », *celle de fūi*, à en juger par le présent en *-iyō, -iyō-* de *fūiest* « fiet ». On aurait ici un présent en *-iyō, -iyō-* de la racine de *fui* ; cf. v. irl. *biu* « je suis » et parfois « je deviens », v. angl. *beo* « je suis », *bis* « tu es » ; pour l'absence de *-u-*, v. sous *fui*. Toutefois, la phonétique permettrait d'envisager un rapprochement avec la forme passive de skr. *dhyāte* « il est posé » ; et, si l'on n'avait pas les formes ombriennes, cette hypothèse serait séduisante ; on ne peut l'écartier absolument.

*foecundus* : v. *for*.

*faecinia (-en-), ultis* : sorte de vigne (Plin., Col.). Rappelle les noms propres étrusques *Faecenius, Fecinius*, quoique Columelle, 3, 2, 14, le dérive de *faex*.

*faenum, faenus* : v. *fēnum, -nus*.

*faex, -eis* (et *fax*, notamment dans les manuscrits de Columelle ; cf. Thes. VI 169, 26 sqq. ; le pluriel *faecēs* se lit depuis Horace et est bien attesté, malgré *Caper*, GLK VII 109, 14 ; *fecia*, Orib.) f. : 1° lie du vin (= τρῶξ), de l'huile ; par suite, dépôt, résidu, tartre ; 2° au figuré : lie, rebut. Ancien, usuel. M. L. 3140.

Dérivés et composés : *faecor* m. : 1° odeur du marc (Gl.) ; *faecula f.* : raminé ; *uua pinguis decocta usque ad crassitudinem mellis et refrigerata, utilis stomacho... aliter : genus uuae decoctae aut graece siser, genus herbae, quae ad orexin datur*, Schol. Hor., S. 2, 8, 9 ; 2° tartre ; *faecūus, faecārius* « de marc » ; *faecuos* (M. L. 3139, \**faecosa*) ; *faecūcus* ; *faeculentus*, d'où *faeculentia, -ae* ; *dēfaecō, -ās* (*dēfēcō*, Plt., Mo. 158 ; mais il peut s'agir d'une confusion de e notant ae et de i) : clarifier, enlever la lie ; surtout employé au participe *dēfaecātus*, sur lequel le verbe a sans doute été refait ; *infaecō, -ās* (Tert.).

Le rapprochement avec *floccēs* (M. Niedermann, IF 26, 49) n'est pas à retenir. Sans doute emprunt à une langue méditerranéenne, comme beaucoup de mots relatifs à la vigne et au vin. Cf. *fracēs* et *faecinia*.

*fāgus, -i f.* (et *fāgus, -ūs f.* ; *fāgus, -i m.*) : hêtre. Ancien, usuel. M. L. 3145 ; v. fr. *fou, faou* et *fouet* ; remplacé par *hêtre*, d'origine germanique. Irl. *fagh*, britt. *jav, bret. faouet* (de \**fāgētum*).

Dérivés : *fāgum* n. : faine (Pline) ; pour le genre, cf. *pirum* : *pirus* ; *fāgus*, M. L. 3142 (it. *faggio*) ; *fāginus* = φάγινος d'où *fāgina* (scil. glāns) f. « faine » (sur *fāginā*, v. M. L. 3143 et Thes. VI 172, 65) ; *fāginus*. *Fāgital* n. : sanctuaire de Jupiter situé sur le mont Esquilin : *sacellum Iouis in quo fuit fagus arbor quae Iouis sacra habebatur*, P. F. 77, 13, neutre d'un adjectif *fāgūālis* (f. *lūcus*) ; cf. *bidental* dérivé de \**fāgūus* qui atteste l'ancienneté du doublet *fāgus, -ūs* ; pour la forme, cf. *quercus*, qui a sans doute servi de modèle. Les langues romanes attestent aussi \**fāgālia*, M. L. 3140 a ; \**fāgānellus* : linotte, chardon-

ret, M. L. 3141. \**Fāgina*, dans les langues romanes (sauf roumain), a donné le nom de la « fouine », cf. M. L. 3144, B. W. s. u. ; \**fāgustellum*, M. L. 3146.

Cet ancien nom d'arbre indo-européen repose sur un thème en *-ō* féminin qui subsiste dans dor. φάγός, ion. att. φάγός (fém.), « sorte de chêne », avec changement de sens, parce que le hêtre n'existe pas en Grèce, et qui se retrouve en germanique, avec passage au type en *-ā*, à cause du genre féminin, dans v. isl. *bök*, v. h. a. *buohha*, etc., les thèmes en *-ō* féminins n'étant pas maintenus en germanique ; v. Meillet, MSL 13, 211.

Le nom ancien s'est conservé, bien que le hêtre prospère en Italie seulement en montagne, à une assez grande altitude, l'arbre étant plutôt nordique. Le caractère religieux de l'arbre a pu aider à la conservation. Car ce n'est pas un accident que le mot subsiste aussi en Grèce, où l'arbre n'existe pas, et où φάγός a dû être appliqué à un autre arbre, ainsi E 693 :

... ὄπ' αἰγρόχοιο Διὸς περιχαλλέτ φηγῶ.

*Fāgus* et φάγός sont unis par l'idée commune d'arbre à fruits comestibles (faine et gland).

*fala, -ae f.* : tour de bois, machine de siège ; cf. P. F. 78, 3, *falee dictae a falado quod apud Etruscos significat caelum*. Mot rare et archaïque. S'y rattachent :

*falārica f.* : *genus teli missile quo utuntur ex falis i. e. ex locis extractis dimicantes*, P. F. 78, 20 ; *falēre n.* : sorte de socle ou de perchoir pour oiseaux (Varr., R. R. 3, 5, 14 et 16). Cf. aussi : *Faleri(i) : oppidum a fale dictum*, P. F. 81, 3 ; *faliscus*, d'où *faliscae, -ārum* : mangeoires, râteliers (Caton).

Mot étrusque, comme le dit Festus (v. Bottigliani, St. Etr. 3, p. 330).

*faleō, -ōnis m.* : faucon. V. *falx*. Peut-être calque sémantique de *capsus* ? Cf. le double sens de gr. ἀφῆ « faucille » et « faucon ».

*falernus, -a, -um* : de Falerne (en Campanie). Épithète appliquée surtout au vin originaire de cette région, -*um uinum*, puis simplement *Falernum* ; devenue à basse époque synonyme de *uinum*, sans spécification.

*falliscum, -i (fall-)* n. : v. *forco*. Sorte de couteau, sans doute ainsi nommé du pays où il était fabriqué ?

*fallō, -is, fellēllī, falsum, fallere* : seul verbe à perfectum à redoublement en *f* (cf., cependant, *faciō*) ; du reste, *fellēllī* est refait sur le présent : si la forme était ancienne, on attendrait \**fellēllī* (de \**fellēllī*), comme *pepuli* de *pellō*. Formes accessoires attestées en bas latin :

*fallō, -ās* (dénommatif de *falla, -ae?*), cf. Non. 109, 16 : *fallam pro fallaciam. Nouius Decuma* (12) : *is me non uocabit : ob eam rem hanc feci fallam* ; et CGL V 641, 35 ; *fallātor* m. (gl.) ; *falleō, -ēs* et *falliō, -is*, d'où \**fallia*, M. L. 3168 ; fr. *fallir, faille*, v. B. W. s. u., et en britt. : corn. *fall, fyllet* ; un participe *fellitius* dans Pét. 61 (et sans doute \**fallitius*, sur lequel a été bâti \**falliita*, cf. fr. *faute*, etc., M. L. 3169) : 1° tromper ; 2° échapper à (= gr. λαθάνω), souvent impersonnel : *non mē falli*, suivi ou non d'une proposition complétive. De ce sens dérive l'emploi pronominal ou médio-passif : *mē fallō, nisi fallor, haud falsa sum* (Plt., Tér.). *Fallō* peut être accompagné d'un complément de personne : *fallere aliquem*, ou de chose : *fallere spem*, ancien accu-

satif « de l'objet interne »; cf. Plt., Am. 933, id ego si fallo. Les deux sens de « tromper » et de « échapper à » remontent probablement à un sens unique de « ca her, être caché » (fjellili, latuū, Gloss.), sens, du reste, attesté à l'époque impériale, cf. Ov., F. 3, 22, sua diuina furta fjellili ope; Hor., Ep. 1, 16, 54, sit spes fallendi (= latendi) miscibus sacra profanis; ibid. 1, 17, 10, qui natus moriensque fjellili (= εἰσαθε), Vg., Ac. 12, 634: nequiquam fallis dea « en vain te caches-tu comme déesse » (hellénisme). Ancien, usuel. Panroman (sauf roumain). M. L. 3167.

Formes nominales: falsus: 1° faux, trompeur; 2° qui se trompe. M. L. 3171; irl. fallsa, britt. ffals; germanique: m. h. a. valsch. Substantif n. falsum: le faux, opposé à uerum, et dont dérivent falsarius; falsiūs, mot de la langue de l'Église créé d'après ueritas; falsimōniū: (Plt., d'après testimoniū); falsō, -ās (bas latin), M. L. 3170, avec les dérivés ordinaires. Falsus sert, en outre, de premier terme à des adjectifs composés: falsidicus, -ficus, -loquus (= ψευδολόγος), etc.; fallāx (gén. pl. fallācum, Catul. 30, 4): trompeur. De là: fallācia f.: usité surtout au pl. fallāciāe; fallāciōsus (Gell., Apul.); fallāciūs (cf. mendāciās, Tert.); fallācioloquēla; fallācioloquētia (= ψευδολογία), dans Accius, cité par Cic., in. 4, 68.

Composé: refellō: repousser le mensonge, réfuter. Cf. arguō et rearguō. — \*Falsicō est supposé par v. h. a. falscōn « fälschen ».

On voit par falsus que fallō doit reposer sur \*faldō (toutefois, on peut songer aussi à \*falnō). Le rapport qu'on croit apercevoir au premier abord avec v. h. a. fallan « tomber » et par suite avec lit pūlu « je tombe », arm. p' lanin « je m'écroule », et sans doute gr. φάλλω « je fais tomber », se heurte d'abord à la différence de sens et au fait que c'est un p latin qui, dans spūma et pūmez, répond à un ph sanskrit. Mais on n'ose rien affirmer, parce que les sourdes aspirées alternent souvent avec des sourdes simples; le rapprochement indiqué est trop séduisant pour qu'on n'essaie pas de s'y tenir. — La diphthongue en a a aussi un caractère « populaire ». Le f initial de fallō peut avoir plusieurs origines, et les rapprochements avec gr. φηλόσ, φηλόσ « trompeur », ou avec got. dwals « μωρός », ou avec skr. hōdrate « il va de travers », v. sl. zūlū « méchant », sont vagues. En somme, étymologie embarrassante.

faloppa?: quisquillas paleas minutissimas uel surculi minuti quas faloppas uocant (Gloss.). Mot sans doute non latin. M. L. 3173; B. W. friper et envelopper.

\*faluus: adjectif d'origine germanique, attesté seulement dans les gloses, CGL IV 245, 23, qui a supplanté iuluus dans les langues romanes; v. M. L. 3174 et B. W. sous fauue.

falk, -eis f.: « faux » et « serpe ». Souvent précisé par une épithète: f. mūrālis, f. nāuālis, etc. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3175. Celtique: bret. falc'h « faux ».

Dérivés: falcula (facula, \*flacla), M. L. 3159, et falculula, M. L. 3156: faucille, et « ongle, griffe »; falcio, -ās (tardif) « faucher », fréquentatif de \*falcō, -ās, attesté dans les langues romanes, M. L. 3153, B. W. faucher, cf. \*defalcō, M. L. 2516; falcō, -ōnis m.: -nes dicuntur quorum digiti pollices in pedibus intro sunt curuati, a

similitudine falcis, P. F. 78, 17, peut-être à rapprocher de falcō, -ōnis « faucon », que les gloses expliquent par quod incuruis digitis sit, cf. Isid., Or. 12, 7, 57, CGL IV 341, 3; Serv., Ae. 10, 145; toutefois, le nom du faucon, falcō, n'apparaît que tardivement (Ital. Polém. Silu.) et il est possible que le rapprochement, avec falcō soit une étymologie populaire; mais le mot ne semble pas provenir du germanique; ce sont les mots germaniques qui proviennent du latin. M. L. 3158, B. W. s. u., et v. h. a. falcho « Falke », et britt. falchum; falcārius, -i: porteur de faux ou « fabricant de faux » et, dans les langues romanes, \*falcārium, M. L. 3154; falcātus: en forme de faux, armé de faux, falcāstrum: a similitudine falcis dictum. Est autem ferramentum curuum cum manubrio longo ad densitatem ueprum succidendam. Hi et runcones dicti, Isid., Or. 20, 14, 5; M. L. 3155. Nom propre: Falcidius.

Composés poétiques: falcifer (d'après δρεπανηφόρος) falciger, falcitenēs.

M. Niedermann, Essais d'étym. et de crit. verb. lat., p. 17 sqq., a supposé que falz proviendrait d'une ancienne langue italique, peut-être le ligure, et, rapprochant le sicilien ζάγζλη δρεπανον de \*dhalit > ital. \*falcula, il en a déduit que falz aurait été dérivé secondairement de ce \*falcula italique interprété comme un diminutif. Mais falz fait partie d'une série de noms d'origine obscure tels que arx, calz, merz, et semble bien n'être pas un dérivé: en tout cas, mot d'aspect non indo-européen, ce qui n'étonne pas pour un nom d'origine ital. Cf., d'autre part, le groupe de mots français: daille, daille, etc., de daculum, -a, CGL I 84, 91 (ligure?). M. L. 2458.

fāma, -ae f.: a fando dicta, sicut apud Graecos φήμη ἀπό τῆς φάσεως, P. F. 76, 26, étymologie sans doute empruntée à Varr., L. L. 6, 65, hinc [sc. a uerbo] fama et famos; « ce qu'on dit de quelqu'un, renommée, réputation bonne ou mauvaise »; au pluriel (rare, Plt., Sall.), « bruits qui courent », cf. glōriae; cf. ut fama est « comme le bruit court ». Diminutif: fāmella (Festus) comme fābella. Fāma, dont le sens était d'abord indifférent, a tendu à prendre une valeur laudative, comme existimātiō; ainsi s'explique le double sens de fāmōsus « qui fait parler de lui », d'abord employé avec la valeur de « qui a mauvaise renommée » et « infamant », et qui, à l'époque impériale, prend le sens laudatif de « célèbre, fameux », cf. Tac., H. 5, 2, sed quoniam famosae urbis (= Jérusalem) supremum diem tradituri sumus (cf. Thes. s. u. passim), peut-être par opposition avec celui de infāmis, -e « perdu de réputation »; infāmia f. « infamie »; infāmō, -ās, cf. εἰδοεός, ἀδοελα; de defāmāsus, diffāmō, M. L. 2634; \*diffāmia. De infāmāsus a été tiré à basse époque fāmātus, à côté de infāmis, de infāmō, ont été bâtis defāmis (Apul.), defāmō (Gell.).

Composés: fāmiger, d'où fāmigerō, -ās; fāmigerator (cf. rāmiger, etc.), -itiō, -gerābilis, -gerulus, tous rares et artificiels. Ancien, usuel. Mais, en dehors du roumain, où fāma est peut-être représenté, M. L. 3176, n'a pas passé dans les langues romanes. Le brittonique a gall. faw, dans les langues romanes. Le brittonique a gall. faw, dans les langues romanes. Le brittonique a gall. faw, dans les langues romanes.

Le grec a dor. φάμα, ion.-att. φήμη « réputation, bruit public » et « avertissement divin » (cf. fātum); φήμη « entretien, renommée ». Les formes osques faama « nomina citat » (?), fama.t.ed « fieri iussit » (?) sont

incertaines; cf. Vetter, Hdb., p. 55. La racine étant \*bhā- (v. for), il ne peut y avoir de vocalisme à timbre o.

fāmen: -is f. (et famēs, -ei, -i. La déclinaison famēs, gén.: fami, paraît la plus ancienne, cf. Thes. VI 228, 61 sqq.; l'ablatif famē est confirmé par la métrique. L'App. Probi blâme un nominatif famis): faim (propre et figuré). Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3178.

Dérivé: famēlicus: qui a faim, famēlique (archaïque et postclassique). Formation qui semble sans autre exemple; dérivé d'un type tel que \*famēli-, cf. fidēlis et crudēlis; et le type aquāticus dérivé de aquātus, etc. M. L. 3177; famēlicō: ēsurio (Gl.).

Il n'y a pas de verbe dérivé « avoir faim », comme il y a un verbe « avoir soif », sitiō. Les Latins disent en ce cas ēsurio « avoir envie de manger » (v. edō) et, à basse époque, famem habeo (Gl. Reich. 2645). Certaines formes romanes remontent aussi à un élargissement de famēs, \*famīne, et à un adjectif \*famulentus, M. L. 3181.

Les noms de la « faim » et de la « soif » diffèrent d'une langue indo-européenne à l'autre. Les noms de la forme de famēs, famis sont, ainsi que l'indique la flexion parallèle de plēbēs (à côté de plēbs), d'anciens noms radicaux. Le radical fam- n'a aucun correspondant hors du latin. Le rapport souvent supposé avec faim est invraisemblable.

famez, -icis (famiz) c.: tumeur, abcès. Mot de la langue vétérinaire (Colum.) conservé dans les dialectes italiens et en logodorien, M. L. 3179. Autre sens dans les gloses: famez: spado, contusis culionibus (cf. cōleus)? En dérivent famiōlis (Pelag., Chir.) et sans doute famiōsus: -am terram palustrem uocabant, P. F. 77, 10. Pour le suffixe, v. Ernout, Philologica I, p. 144 sqq.

famfaluca, -ae f.: bulle d'air, pustule; puis bagatelles. Mot attesté dans les gloses du VIII<sup>e</sup> siècle. Déformation de l'accusatif du gr. πομφόλυξ, que Plinie transcrit par pompholyx, H. N. 34, 128. Cf. M. L. 6643; it. fanfaluca, v. fr. fanfelue, fr. fanfreluche (v. B. W. s. u.).

famulus, -i m.: serviteur, domestique; famula, -ae f.: servante (semble un substitut récent de ancilla). L'adjectif famulus, -a, -um paraît avoir été formé secondairement sur le nom; l'emploi en est assez rare (un exemple de Pomponius à l'époque républicaine; les exemples de l'époque impériale sont poétiques). Il faut arriver à la langue de l'Église pour trouver plus fréquemment l'adjectif famulus: il y sert à rendre δοῦλος. Cf. serua, créé sur seruus.

Dérivé: familia f. Cf., pour la phonétique, Sicilia/Sicilia.

Famulus, familia sont des mots italiens et, en latin, peut-être des emprunts à l'osque: famuli origo ab Oescis dependet, apud quos seruus famel nominabatur, unde et familia uocata, P. F. 77, 11. Le témoignage de Festus est confirmé par les inscriptions, osq. famel, pél. famel = famulus; osq. famelo = familia; omb. fame-fias = familiae. Les grammairiens différencient seruus de famulus, e. g. Isid., Diff. 1, 525, serui sunt in bello capti... famuli autem ex propriis familiis orti. Mais la distinction ne répond pas aux faits; Andromaque, captive de guerre, se désigne par famula dans Vg., Ae. 3,

329, me famulam famuloque Heleno transmisit habendam. Famulus; qui semble contenir un suffixe de nom d'agent (cf. baiulus, gerulus), a désigné peut-être un esclave chargé d'une fonction spéciale, valet, etc., mais ce sens est impossible à préciser par les témoignages qui nous restent, tandis que seruus désigne la condition juridique de l'esclave.

Familia (ancien génitif, peut-être dialectal, familiās dans pater, māter, filius familiās) a dû désigner l'ensemble des esclaves et des serviteurs vivant sous un même toit, par opposition à la gens; cf. les expressions conservées dans des langues techniques familia gladiatoria, familia monetālis, etc.; puis la maison tout entière, maître, d'une part, et femme, enfants et serviteurs vivant sous sa domination; cf. Pit., Au. 2, ego sum Lar familiaris ex hac familia... Après la mort de pater familiās, le mot familia désigne le groupe de ceux qui étaient autrefois sous sa puissance et qui en sont sortis par son décès (agnati, agnatiō). L'expression familia pecuniaria désigne la fortune du maître, res familiaris, patrimonium; familia englobe les res mancipi, l'ensemble des choses indispensables à la famille, la terre, les animaux de labour, les esclaves, e. g. Caton, Agr. 138, asinis feriae nullas in familia sunt. Par extension de sens, familia est arrivé à désigner les agnati et les cognati et à devenir le synonyme de gens, tout au moins dans la langue courante, mais non dans la langue du droit. Sur ces diverses acceptions, v. Köhm, Altlatein. Forschungen, 1 sqq.

Dérivés: familiāris « ex eadem familiā », fréquent dans l'expression res familiaris; puis par extension « familial »; subst. familiāris m.: ami, familier, intime, et familiāritās, familiāritas, familiaricus; familiārēscō, -is (Sid.); familiola (tardif); familiōsus (id.).

De famulus sont formés: famularis; famulitās (archaïque, rare); famulor, -aris (famulō, tardif) avec ses dérivés, famulātus, -ūs m. (Cic.) et famulitium, créé d'après seruitium et non attesté avant Apulée, mais peut-être ancien; cf. P. F. 77, 9, famuletium (sic) dicebatur quod nunc seruitium; confamulus, -lor (cf. conseruus).

Mots anciens, usuels. — Les représentants de familia dans les langues romanes sont assez nombreux, en partie de formation savante; il est à noter que l'ital. famiglia désigne le serviteur et, plus spécialement, dans certains dialectes, le valet de ferme. M. L. 3180.

Mots uniquement attestés dans les dialectes italiens et sans étymologie, quoique la dérivation par un suffixe -elo- soit de type indo-européen. L'hypothèse d'un emprunt à l'étrusque (cf. seruus) est sans appui, comme l'explication par un ancien mot indigène.

\*fancua (-gua): mot de sens obscur qu'on trouve dans deux tabellae deuotionis, l'une osco-latine, CIL I<sup>2</sup> 1614, l'autre purement osque; cf., en dernier lieu, Vetter, Hdb., nos 3 et 7, qui le traduit par « lingua » (?), et Vendryes, R. Ph., 1946, p. 93. En tout cas, mot non latin.

fānum, -i n.: semble signifier tout d'abord simplement « lieu consacré »; cf. T. L. 10, 37, 15, Fabius scribit in... ea pugna Iouis Statoris aedem uotam, ... sed fanum tantum, i. e. locus templo effatus, [sacratu] fuerat. L'explication de Tite-Live montre que fānum était, pour

le sentiment latin et par étymologie populaire, rattaché à *fāri*; cf. Varr., L. L. 6, 54, *hinc* [sc. *a fando*] *fana nominata, quod pontifices in sacramento faciunt sunt finem, et* Thes. VI 271, 59 sqq. Dans l'usage courant, le mot désigne un « temple » et s'est confondu avec *templum*, *dēlūbrum*, *aedēs*; ainsi on lit dans la *Lex uiciana Furfensis*, CIL I<sup>2</sup> 2, 756, *sei quei ad hoc templum rem deiuinam fecerūt... pelleis coria fanai sunt*. Cf. le nom de lieu *Fānum Fortūnae* et *Fānestris* (d'après *campestris*?). Chez les écrivains chrétiens, *fānum* (probablement é cause de *fānō*) est opposé à *templum*, *ecclesia*; cf. Hier., ad Iou. 1, 10, *non templa dei uiuentis, sed fana et idola mortuorum*. Ancien, usuel. Non roman.

Dérivés et composés : *fānāticus* : 1° qui appartient au temple, -a *pecūnia*; 2° serviteur du temple (spécialement de Bellone, la Grande Mère, Cybèle, Isis, Sérapis). Par là le mot a pris une valeur péjorative et, chez les auteurs chrétiens, le sens de « païen »; des glossaires le rapprochent de *lymphāticus* et Mécène en a tiré un verbe *fānor*, -aris « se démenner comme un possédé », cf. Sén., Ep. 114, 5.

\**fānō*, -ās : dénomiatif de *fānum* sans doute extrait par Varron, L. L. 6, 54, du composé *profānō* dans la distinction qu'il établit entre *profānus* et *profānātus* : *profanum quod est ante fanum coniunctum fano... profanatum quod sacrificio quodam fanatur, i. e. ut lege fanai sit*, cf. les références de Goetz-Schoell, ad loc.; *profānāre*, lui, est attesté à date archaïque et diffèrent de *profānāre* issu de *profānus* : cf. Caton, Agr. 50, *ubi daps profanata comestaque erit*; 132, *Ioui caste profanato*; Fest. 270, 5, *Hercules cum ad aram, quae hodieque maxima appellatur, decimam bouum... profanasset...*

*fanister* (Not. Tir.) : de *fānum*, d'après *magister*? *fanīster* : « profane », par opposition à *sacer*; cf. P. F. 257, 3, *profanum quod non est sacrum*. *Plautus* (Tr. inc. 38) : *sacrum an profanum habebas parui penditur*; et 298, 35. Par suite, « impie » et « non initié, ignorant ». Substantif : *profānūās* (Tert.). Dénomiatif qui ne semble pas attesté avant l'époque impériale : *profānō*, -ās « profaner » avec ses dérivés. V. H. Wagenvoort, *Mnemos.*, 1949, 319-332.]

*confānēsūs*, -ium : qui ont le même temple (Inscr.). Un diminutif dialectal de *fānum* est attesté par la glose de P. F. 91, 29, *hanula : parua delubra, quasi fanula*. V. *feriāe*, pour les formes osco-ombriennes, et *fās*.

**far**, **farris** n. (pluriel rare) : *frumenti certa species sicut adorem*, Serv., Ae. 5, 745; lépeautre, sorte de blé, dont les anciens distinguaient plusieurs variétés, cf. Colum. 2, 6, 3; Varr., R. R. 1, 9, 4, etc.; et aussi « farine », comme son dérivé *farina*. Joue un grand rôle dans le culte, aussi y joint-on souvent l'adjectif *pius* : *far pium... quo peragi mos fuit sacrificiorum munia*, Arn. 7, 26; cf. Cat., Agr. 83; Vg., Ae. 5, 745, etc. Ancien, usuel. M. L. 3186.

Dérivés : *farreus* : de blé, de farine; *farreum* (sc. *libum*) : gâteau de farine usité dans les sacrifices; *farreātus*, *farreātio*, usité surtout dans les composés *confarreātio* et *diffarreātio* (sur l'origine de ce dernier, v. Stolz-Leumann, *Lat. Gr.*<sup>5</sup>, p. 194, qui compare les oppositions *contrahere* / *distrāhere*, etc.); cf. Gaïus, Inst. 1, 112, *farreo in manum conueniunt uoces per quoddam genus sacrificii quod Ioui Farreo fit; in quo farreus panis adhibetur, unde etiam confarreatio dici-*

*tur*; Serv., G. 1, 31, *farre* [nuptiae fiebant] cum pontificem maximum et Dialem flaminem per fruges molam salsam coniungebantur, unde confarreatio appellabatur; et P. F. 65, 17, *diffarreatio genus erat sacrificii quo inter uirum et mulierem fiebat dissolutio dicta diffarreatio quia fiebat farreo libo adhibito*. C. W. Westrup, *Recherches sur les formes antiques du mariage dans l'ancien droit romain*, Copenhague, 1946.

Autres dérivés plus rares : *farrārius* (-eārius), *farrētus* (rare), d'où peut-être *farrētālia* (Gloss.), *farrētārius* (Apic.); *farrāceus* (-cius); *farricus* (Apic.), *farrāgō*, -inis f. (cf. *similāgō*) : *appellatur id quod est pluribus satis pabuli causa datur iumentis*, P. F. 81, 12; Varron, R. R. 31, 5, en donne deux étymologies, *aut quod ferro caesa ferrago dicta, aut quod primum in farra qua segete fieri coepit*. L'étymologie populaire qu'il donne en premier lieu, favorisée par la dissimilation, a influé sur la prononciation du mot, et c'est à *ferrāgō* que remontent les formes romanes, ital. *ferrana*, esp. *herren*, etc., M. L. 3204 (mais l'italien a aussi *farragine* « méteil »). Sur le type en -āgō, etc., v. Ernout, *Philologica* I, p. 165 sqq.

*farina* (avec simplification phonétique de -rr-) f. : farine. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3197. Nombreux adjectifs dérivés : *farināceus*; *farinārius*; -m *cribrum*, Caton, cf. M. L. 3198; *farinārius*, -ī (= *molinus*, *mola*, *Lex Salica*); *farinātus*; *farinōsus*; *farinulentus* (cf. *faculentus*); \**farineus*, M. L. 3198 a. Diminutif rare et tardif : *farinula*.

*farēdō*, -inis f. : sorte d'ulcère ou de dartre, sans doute d'aspect farineux (cf. *furfurēs*). Même formation que *albēdō*.

Le mot se retrouve dans osq. et fal. *far*, omb. *far* (même sens), et lat. *farrea* a son pendant exact dans omb. *fasiu*, *farsio*. On n'en a de correspondants qu'en germanique dans v. isl. *barr* « céréales », v. angl. *bere* « orge », got. *barizeins* « κριθνος » et en slave dans v. sl. *brašino* « τροφή », russe *bórošno* « farine de seigle ». Comme *faba*, c'est un mot particulier au groupe de civilisation du Nord-Ouest.

\**fara*(*bu*)*ris* : mot dont l'accusatif se trouve dans une inscription des environs de Trèves, CIL XIII 4131, et qui désigne un édifice non précisé. V. Thes. s. u.

**farciō**, -is, -sī, -tūm (-sum, -cītum) : le participe *fartus* est le plus ancien; *farsus* apparaît à partir de Pétrone; *farcitus* est de basse époque, -*ire* : terme d'élevage et de cuisine : 1° engraisser (des animaux vivants); 2° farcir et, de là « garnir, emplir, fourrer, bourrer »; Ancien; technique ou familier. M. L. 3192; 3206, *fartus*; 3205, *farsus*.

Dérivés et composés : *farcimen* n. : 1° hachis, farce; 2° par image, tumeur, farcin. M. L. 3194; B. W. s. u.; *farciminosus*; -*minālis*.

Dérivés en *fart-* (*fars-*) : \**fars*, forme rare attestée à l'acc. *fartem*, *fartim*, abl. *farte* (Plt., Fest.), refaite peut-être sur *fartim* adv. (Lucil., Apul.) d'après *partim/pars*; *fartus*, -ūs m.; *fartor* (*farsor*) : cf. P. F. 78, 27, *fartores nomenclatores qui clam uelut infircirent nomina saluatorum in aurem candidati*; *fartūra* (*farsūra*) et \**farsūrāceus*, M. L. 3204; *fartilis* (*farsilis*); *fartātus*; *fartiliā*; *farticulum*; *fartūs*.

*confarciō*, -is : composé d'aspect déterminé, très rare

**farrens** : v. *far*.

aux formes personnelles; ne se rencontre guère que dans l'adjectif *confertus* « bourré [de] », usité surtout dans la langue militaire, au sens de « serré, épais »; *effarciō*; *infarciō*, *infarciō* : bourrer, fourrer dans, M. L. 4395; *infarcius* (Orib.); *refarciō*, surtout usité dans l'adjectif *refertus* : bourrer, remplir, M. L. 7152; *suffertus* (rare) et populaire; Lucil., Suét.); *bourré*.

*farcinō*, -ās et *suffarciō*; doublets vulgaires de *farcinō*, *suffarciō*, sans doute d'après le type *sarcina*, *sartus*, avec influence secondaire de *sagināre*. *Farcina*, qu'on lit dans un scoliaste de Térence (Eugr. in Andr. 769), semble une création de grammairien.

Le rapprochement avec *frequens*, qu'on fait souvent, ne rend pas compte du vocalisme. — Le rapprochement avec gr. φράσσα « je serre l'un contre l'autre, je bouche » va bien pour le sens, mais se heurte au principe suivant lequel une racine commençant par une sonore aspirée ne se termine pas par une sourde. Le grec a φράσσῃμι (φάρφρῃμι), φράσσειν, dont le γ en face de x laisse supposer un ancien présent athématique. Le vocalisme lat. -ar- est « populaire ». Si l'on admet que lat. *f* peut représenter un ancien \**ph* (v. *fallō*), le rapprochement avec φράσσα serait possible; le \**ph* étant aussi « populaire ».

1° **farfara**, -ae f. (Gl.) : sabot ou queue de cheval (plante); 2° **farfarum** (*farferum*, qu'il faut sans doute lire dans P. F. 78, 25, au lieu de *farfenum*); *farfaria*, Diosc.; *farfugium*, Plin., -ī n. : tussilage. Attesté depuis Plt., Poe. 478. Mot populaire, de forme instable et de sens variable, du reste non romain, comme l'indique le maintien de *f* intérieur, sans doute prélatine. L'origine étrusque n'est pas démontrable (Bertoldi, *Mél. van Ginneken*, p. 161; *Quest. di metodo*, p. 271). Cf. le nom d'un affluent du Tibre, *Farfarus* (tiré de \**Farfar*), latinisé en *Fabaris*, cf. Ov., *Met.* 14, 330, et Vg., *Ac.* 7, 715; v. Ernout, *Philologica* II, p. 209 sqq. Conservé sous des formes altérées dans les parlers de l'Émilie et de la Toscane. M. L. 3195.

**fariō** : sans doute graphie fautive de *sariō*, dans *Ausone*, *Mos.* 130; cf. *Niedermann*, *Mus. Helv.* 2, 2 (1945), p. 128.

**farior** : forme corrompue qu'on lit dans une citation de la Loi des XII Tables (8, 22) faite par Aulu-Gelle, 15, 13, 11, qui se s'erit testarier libripensue fuerit, ni testimonium fariatur, improbus intestabilisque esto. Schoell a conjecturé *faiatur* en rapprochant *infitiari*. *Mieux* vaudrait lire *fateatur*. Il est évident, en effet, que *farior* ne pourrait être qu'un dénomiatif de \**fārius* non attesté en dehors des grammairiens, qui semblent l'avoir extrait de *nefārius*, et qu'on attendrait un subjonctif *farietur* et non l'indicatif *fariatur*.

**fārius**, -a, -um : adjectif reformé sur *bifariam* et qui a servi à former toute une série d'adjectifs ou d'adverbes multiplicatifs : *bi-*, *tri-*, *quadri-*, *multi-fārius*, etc., et *fāriam*. Le mot latin *bifariam* rappelle le type skr. *di-dhā* « double ». Diffèrent de *fārius* : adjectif forgé par les grammairiens pour expliquer *nefārius*, qu'ils rapprochaient de *fāri*.

**farnus**, -ī f. : frêne (Vitr.). Sans doute parent de *lacinus* (cf. Olck, P.W. VI 621).

Dérivé : *farneus*, conservé sous la forme féminine dans certains dialectes italiens, M. L. 3200.

**fās** n. : indéclinable. Les anciens rapprochent *fās* et *fāstus* du verbe *fāri* « parler ». Virgile donne pour génitif à *fās* le géronif *fandī*, Ae. 1, 543, *deos memores fandi atque nefandi* (que Servius glose par *iusti atque iniusti*); cf. aussi Ae. 2, 779, *nec te... portare Creusam fas... aut [Iuppiter]... sinit*, où le Servius auctus note : *fas pro fato*. Le rapport établi par les Latins entre *fās* et *fāri*, *fātum* apparaît dans des emplois comme Vg., Ae. 1, 205, *tendimus in Latium sedes ubi fata quietas ostendunt* : *illic fas regna resurgere Troiae*; cf. aussi plus bas, s. u. *fastus*, Varr., L. L. 6, 29. — *Fās* est un mot du type *iūs*, *mōs* et s'emploie comme ceux-ci dans des locutions impersonnelles : *fās* est comme *mōs*, *iūs* est. On a une phrase de type nominal dans *ne fās*, dont les deux éléments se sont soudés pour aboutir à *nefās*, comme dans *neccisus*, *neccesse*; de là des emplois comme *per fās* et *nefās* (T.-L. 6, 14, 10, etc.); cf. Thes. 6, 295, 44 sqq.). La forme *infās* : ἀθέμυρον *pro nefas*, qu'on trouve dans les Gloses, n'est pas attestée dans les textes et n'a pu être construite qu'au moment où *fās* était considéré non plus comme un substantif, mais comme un adjectif indéclinable, et sur le type *infandus*, à côté de *nefandus*.

Le sens de *fās* est « permission ou ordre des dieux », « droit divin », par opposition à *iūs* « droit humain », auquel il est souvent joint dans la formule *ius fasque est*; cf. Serv., G. 1, 269, *fas et iura sinunt* : *i. e. diuina humanae iura permittunt : nam ad religionem fas, ad homines iura pertinent*. Personnifié et divinisé, cf. T.-L. 1, 32, 6. Ancien, usuel, classique.

De *fās* dérive *fāstus*, comme *iustus* de *iūs*; de *nefās*, *nefastus*, et aussi *nefārius* (depuis Cicéron) comme *iniūrius* de *iūs*, sans doute sous l'influence de *fāri*; *fāstus* : autorisé par la loi divine ou par le droit religieux, *nefastus* « non autorisé ». L'épithète s'applique surtout aux jours : *dies fasti per quos praetoribus omnia uerba sine piaculo licet fari... dies nefasti, per quos dies ne fas fari praetorem : do, dico, addico*, Varr., L. L. 6, 29, 30. De là vient que *fāsti* (sc. *dies*) a servi à désigner les calendriers où ces distinctions sont faites : *fastorum libri appellantur in quibus totius anni fit descriptio*, P. F. 78, 4. — Rapproché de *festus*, cf. P. F. 78, 5, *fasti enim dies festi sunt*, et Cic., *Verr.* 2, 4, 151; P. F. 257, 13, *profesti dies : procul a religione numinis diuini*. Tous ces mots ont disparu du vocabulaire en même temps que les croyances et les usages qu'ils représentaient.

*Fās* est ordinairement rattaché, avec les Latins eux-mêmes, à *fāri*; ce serait un mot racine. Mais, à part *fātum*, le groupe de *fāri*, *fāma*, *fābula* n'a pas de valeur nettement religieuse en latin, ni même dans la plupart des autres langues; et, là où il a une valeur religieuse, ce n'est pas celle de *fās*. Dès lors, on est tenté de se demander si *fās* ne présenterait pas l'allongement normal des monosyllabes (cf. *dās* en face de *dātis*) et si l'on ne pourrait pas rapprocher *seriāe*, *fānum* (v. ces mots); *fās* reposerait sur un ancien \**dhas*. Le sens de *fās* rappelle, en effet, celui de gr. θεμας : gr. θεμας ἐστὶ répond à lat. *fās* est pour le sens. Hypothèse non démontrable, qui supposerait que l'a de *nefārius* est secondaire. Sur le groupe, v. *faciō*. Cf. J. Paoli, *Les définitions varroniennes des jours fastes et nefastes*, *Rev. hist. de droit fr. et étr.*, 1952, p. 293-327.

fascia : v. fascis.

fascinus, -ī m. (*fascinum* n.) : 1° maléfice, sort que l'on jette à quelqu'un ; cf. Gell. 16, 12, 4, *Clavus Verus fascinum appellat quasi bascanum* (= gr. βάσκανον). Dérivés : *fasciō*, -ās ; *fascinātiō*, -tor, -tōrius, Vg., B. 3, 103, *nescio quis teneros oculos mihi fascinat agnos* ; *fascinābulum* (bas latin) ; 2° amulette en forme de phallus que l'on portait pour écarter le mauvais œil (*fascinum depellere, submouēre*), cf. Porph., Hor. Epod. 8, 18, *fascinum pro uirili parte posuit quoniam praefascinandis rebus haec membri deformitas apponi solet* (sur le fait lui-même, cf. Varr., L. L. 7, 97) ; et par suite « phallus », cf. Aug., Ciu. 6, 9, p. 265 ; Arn., Nat. 4, 7, [Tutuni] *immanibus pudendis horrentique fascino... inequitare matronas*. M. L. 3211 ; B. W. *fasciner*.

Composés tardifs : *effasciō*, -ās (Plin., Gell.) ; *praefasciō* (Porph., Not. Tir.).

*praefascinī* (-nē) : en éloignant le mauvais œil ou le mauvais sort ; d'où « pour bien dire, sauf respect, sans offenser personne ». M. Niedermann signale, Phrynichos, p. 159, éd. Rutherford : βασικάνιον λέγουσιν οὐ ἀρχαῖοι, οὐ προβακάνιον.

*Fascinus* ressemble trop au gr. βάσκανος « qui ensorcelle » pour qu'on ne leur suppose pas une origine commune : la correspondance anormale β = f peut s'expliquer par une origine thraco-illyrienne. βάσκανος est sans doute un dérivé du verbe βάσκειν. λέγειν, κακολογεῖν Hes., correspondant à l'att. φάσκειν ; *fascinus* désignerait à l'origine « un charme » ; cf. Catul. 7, 12, *mala fascinare lingua*, et Virg., B. 7, 28. Par là s'établirait un rapport lointain avec le groupe de *for*.

On a rapproché aussi *fascinus* de *fascis*, *fascia* ; ce serait une opération magique par laquelle on ligoterait la victime. Il est possible, en tout cas, que *fascinus* ait subi l'influence de *fascis*. V. Walde-Hofmann, *Lat. etym. Wört.* s. u., et H. Frisk, *Griech. etym. Wört.*, sous βάσκανος.†

fascis, -is m. : paquet lié par une corde, et le plus souvent « fagot, botte », mais aussi « faix, fardeau », Vg., B. 9, 65, *ego hoc te fasce* (sc. *haedorum*) *leuabo*, où Servius note *fasces aut onus*. Au pluriel, *fascēs*, -ium « faisceaux » composés de baguettes de bouleau ou d'orme liés par une courroie et quelquefois munis, au centre, d'une hache, que les licteurs portaient devant les hauts magistrats de Rome comme symbole de leur pouvoir de frapper et de mettre à mort. Aussi *fascēs* s'emploie-t-il souvent pour désigner le pouvoir consulaire, et même le pouvoir tout court : *fascēs rapere, praeferre, submittere* ; *f. laureati, uersi, fracti*. Ancien, usuel. M. L. 3214 ; B. W. *faiz*. Irl. *faisg*, britt. *fasg*, *fasgl*, *fascenn*.

Dérivés : *fasciculus* m. : 1° faisceau, botte, gerbe ; et « poignée » (c. *manipulus*) ; 2° rouleau de livres ou de lettres ; *fascicularia*, -ōrum (Vég.) ; *fascina* (Caton) f. : fagot, fascine, M. L. 3210 ; *fascālis*, -e, sc. *lictor* (bas latin et *quinque*, -sez-) ; *fasciātum* (Quint.) ; *fasciger* (Paul. Nol.).

A *fascis* se rattache : *fascia* (fā-?, cf. Thes.), -ae f. : bande, bandelette (d'étoffe) qui servait à de nombreux usages, à emmailloter l'enfant, à tenir la poitrine, à serrer la jambe, etc. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3208. Passé en got. *fāskja*, v. h. a. *fāsci*.

Dérivés : *fasciō*, -ās : bander, M. L. 3209 ; *fasciola*

l., -lum n. (Chir.) : bandelette, cf. M. L. 3212, 3213 ; *fasciolō*, -ās (tardif).

Cf. iirl. base « collier » ? (v. H. Pedersen, *V. Gr. d. Kelt. Spr.*, I, p. 77 ; mais le rapprochement avec des mots grecs est bien incertain).

faseolus : v. *phaselus*.

fastidium : v. *fastus* 2.

I. *fastigō*, -ās, -āui, -ātum, -āre : incliner, effiler, contourner en pente ou en pointe. Sans doute reconstruit postérieurement sur *fastigātus* « qui se termine en pointe », Pline 18, 172, *quarto generi [uomerum] cuspidi auctior in mucronem fastigata*, ou « qui va en pente » (en considérant le sommet où les deux côtés de l'angle viennent se rencontrer), cf. Cés., B. G. 2, 8, 3, *collis in fronte leniter fastigatus* ; 4, 17, 4, *prone ac fastigata* ; C. 2, 10, 5, *fastigata atque ordinatim structo tecto* ; T. 1, 44, 9, 6, *fastigatam, sicut tecta aedificiorum sunt, testudinem faciebant [militēs]*. Le sens apparaît dans la définition d'Hygin, Mun. castr. 49, *fossae species est fastigata uel Punicia. Fastigata dicitur, quae a summa latitudine lateribus deuexis in angustiam ad solum coniuncta peruenit*.

En s'appliquant aux plantes, *fastigāri* « devenir pointu, s'effiler » est devenu synonyme de « croître en hauteur, pousser, grandir » : Plin. 18, 52, *frumenta uero tempore fastigantur in stipulam*. De là, à basse époque, l'emploi de *fastigātus* pour *sublimis*, de *fastigāre* pour *in altum ducere*.

II. *fastigium* n. : pente, inclinaison, cf. Cés., B. G. 2, 73, 5, *scrobes trium in altitudinem pedum fodiebantur paulatim angustiore ad infimum fastigio* ; en architecture « toit » en pente et formant pointe au sommet, par opposition aux toits plats ; cf., entre autres, Cic., ad Quinct. fr. 3, 1, 14 ; haut d'un fronton, formé des deux côtés convergents du toit, par suite fronton tout entier, l'élément d'un édifice, *aedificii summum*, P. F. 78, 8, puis « cime » (d'un arbre), « sommet » d'une montagne (= *caelum*) et même, à l'époque impériale, « niveau supérieur », sans que l'idée de pente soit encore sensible, e. g. Curt. 4, 19, *inmaque a fundo maris in altitudinem medicam oper creuerat, nondum tamen aquae fastigium aequabat*. S'emploie également au sens moral : faite des grands points culminant ; de là « point principal » : *sed summa sequar fastigia rerum*, Vg., Ae. 1, 342. En grammaire « accent » (= *caelum*).

Dérivé : *fastigiō*, -ās, qui tend à se substituer à *fastigāre* ; cf. Thes. VI 324, 60 sqq. — M. L. 3217 a ; le *faste* provient du germ. *first*, v. B. W. s. u.

Semble apparenté à *fastus* ; pour la formation, cf. *castus*, *castigō* ; et *uestigō*, *uestigium* ; *fastigō*.

On rapproche souvent skr. *bhr̥stīh* « pointe », iirl. *bor* « pointe, partie supérieure d'un objet » et *borr* « fier » v. isl. *broddr*, v. h. a. *borst* « pointe ». Le tout peu net. Le vocalisme a du latin à l'air « populaire ».

1. *fāstus* : v. *fās*.

2. *fastus*, -ūs m. : air orgueilleux ; orgueil, faste, dain ; cf. Vg., Ae. 3, 326, *stirpis Achilleae fastūs iuuenemque superbum*. Terme surtout poétique et de langue écrite, qui s'emploie au singulier comme au pluriel (cf. Thes. VI 329, 16 sqq.) ; n'apparaît en pro-

qu'à partir de Sénèque, en poésie à partir de Catulle. — Sens premier « hauteur », cf. *fastigium*, comme *superbia* ?

Dérivés : *fast(u)ōsus* : qui fait le dégoûté, orgueilleux (époque impériale) ; *fastidium* n. : dégoût, dédain, mépris ; cf. Cic., Off. 1, 190, *in rebus prosperis... superbiām... fastidium arrogantiamque fugiamus*. Ancien et usité dans toute la latinité. Semble une contamination de *fastus* (avec lequel il se confond souvent, cf. Vg., B. 2, 15, *superba pati fastidia*, et Tib. 1, 8, 69 et 75) et de *taedium*, qui est de sens voisin, cf. Festus, 496, 6, *taedium antiqui interdum pro fastidio, interdum quod omnibus taedio esset, ponere soliti sunt*. Ce *taedulus* a disparu au profit de *fastidiōsus* « dégoûté, dédaigneux » et « qui provoque le dégoût ». Dénominafif : *fastidiō*, -is : faire le dédaigneux ou le dégoûté, repousser avec dédain ; ancien, usuel et classique ; et à basse époque *fastidiō*, -ās (cf. *taediāre*), cf. Thes. VI 308, 65 sqq. ; demeuré sous cette forme dans les langues romanes, ainsi que *fastidium*, *fastidiōsus* (par exemple, esp. *hastiar*, -tio, -tioso) ; cf. M. L. 3215-3217 et B. W. sous *fācher*. Autres dérivés, très rares : *fastidilis*, -dibilis. Aucun rapprochement net.

*fatēor*, -ēris, *fassum sum*, *fatēri* : 1° avouer, généralement dans un sens péjoratif « reconnaître sa faute, son erreur, etc. », Plt., Au. 738, *fatēor peccauisse* ; 2° proclamer. Cf. osq. *fatium* « faire ». Dérivé avec raison de *fari* par les anciens ; cf. Varr., L. L. 6, 55, *ab eodem uerbo fari...* *fassi ac confessi, quia fati id quod ab [h]is quaesitum. Fatēri* est un verbe d'état normalement dérivé d'un nom d'agent \**fat-* à voyelle brève, cf. gr. φάτος et φάρις « parole, discours » ; l'emploi du médio-passif — du reste concordant avec celui de *fātur* — s'explique par le sens du même verbe, le sujet parlant étant particulièrement intéressé à l'avoué qu'il fait. L'importance des formes à préverbes donne lieu de croire que l'original de *con-fiteor*, *pro-fiteor* a précédé *fatēor* ; car le nom d'agent *fat-* n'est normal qu'en second terme de composé. On remarque, à ce point de vue, l'existence de *in-fitiāe*, dérivé de \**in-fat-*. L'adjectif en -*to*, *fassus* (ou plutôt *con-fessus*, *pro-fessus*), n'appartient pas originairement au verbe *fatēor* ; c'est un dérivé de *fat-*, issu de \**fat-tos*, comme *uisus* de \**weid-tos* > \**weid-to-s* > \**uisissos* > *uis(s)us*, obtenu indépendamment et rattaché ensuite à *fatēor* (cf. *doccō* et *doctus*). Pas de substantif dérivé ; le simple *fassiō* est attesté une fois dans les gloses ; seuls existent les composés *fassiō* et *pro-fessiō*, ce qui est conforme à l'usage ancien : *uentiō* est une rareté, tandis que *conuentiō*, *inuentiō* sont courants. On a un composé archaïque avec préfixe négatif dans *infitiāe*, -ārum, usité seulement dans l'expression *infitiās ire* « nier » et d'où provient le denominafif *infitiāri*. *Fassus* lui-même est rare ; on trouve à la place *confessus*, où le préverbe marque le caractère acquis de l'avoué ; cf. Cic., Caec. 9, *ita libenter confiteor, ut non solum fateri, sed etiam profiteri uideatur*. La langue de l'Église a aussi choisi *confiteor* dans le sens de « avouer, reconnaître, confesser ses fautes ou sa foi » pour traduire le gr. ὁμολογῶ, ἐξομολογῶ, συνομολογῶ (cf. H. Riefelder, dans *Die Sprache* I 1949) ; les exemples de *fatēor* sont très rares, cf. Thes. VI 338, 70 sqq., en face de *confiteor*, IV 227, 35 sqq. ; 228, 15 sqq. ; 236, 26 sqq., etc. *Confessus* se rencontre avec

le sens passif « avoué, reconnu » dès la loi des XII Tables ; sur les autres formes de passif de *confiteor*, v. Thes. IV 226, 37 sqq.

*confessiō* « aveu » apparaît à partir de Cicéron ; le mot a eu une grande fortune dans la langue de l'Église, où il traduit ἐξομολόγησις, ainsi que *confessor*, dont le sens profane est à peine attesté (deux exemples tardifs, cf. Thes. IV 192, 43 sqq.). Par contre, *confessorius* appartient à la langue du droit (Ulpien : *confessoria actiō*). De là : iirl. *cubidil*, *coibse*, *confessor* ; britt. *cyffes*.

*profiteor*, -fessus sum : avouer hautement ou publiquement, proclamer, promettre ; *sē profiteri* « se proposer, s'offrir ; déclarer, faire une déclaration [de candidature, de fortune, etc.] » ; *professae [fēminae]* « prostituées professionnelles qui ont donné leur nom sur les registres de l'édile », Ov., F. 4, 866. D'après *profiteri sē medicum*, *grammaticum* (Cic., Tusc. 2, 4, 12), on a dit *profiteri medicinam*, *grammaticam* : professer, enseigner la médecine, la grammaire ; et même absolument *profiteri* « enseigner » (e. g. Plin., Ep. 2, 18, 3), d'où, à l'époque impériale, *professor*, *professorius*, *professōnarius* (Inscr.), *professius* (Serv.). *Professiō* a des sens correspondants aux sens de *profiteor* : déclaration, promesse, profession. Le britt. *proffes* est un mot savant.

Autre composé : *diffiteor* : désavouer, nier. Assez rare, mais classique (Plancus ap. Cic., Fam. 10, 8, 4 ; Ov., Am. 3, 14, 28), fait sur *confiteor* d'après le modèle *confido* / *diffido*.

De *infitor* : *infitiālis* (*quaestiō*), terme de rhétorique ; *infitiātiō*, -tor, -trix.

On trouve aussi un exemple de très basse époque de *dēfiteor* (hybride de *diffiteor* et de *dēnegō*) et l'abrégé de Festus a un infinitif *infiteri* : *non fateri*, 100, 5, dont le participe se retrouve dans la glose : *infientes* : ἀπονομῆνοι. Sans exemple dans les textes ; sans doute formé secondairement sur \**infitus*, *infitiāe*.

*fatica*, -ae (ua-) f. : autre nom de l'herba sōlāta, sōlānum « morelle » (Ps.-Ap. 75, l. 17 n.). V. André, *Lex.*, s. u.

*fatigō*, -ās, -āui, -ātum, -āre : sens premier « faire crever » ; s'est sans doute employé en parlant des animaux, particulièrement des chevaux, cf. Vg., Ae. 1, 316, *uel qualis equos Threissa fatigat | Harpalycē* ; Curt. 4, 15, 31, [Alexander] *plures equos fatigauerat [equitando]*. Par affaiblissements successifs : « harasser », « accabler », « fatiguer » ; et même, à l'époque impériale, « importuner, vexer, railler », d'où, dans Sidoine, *fatigātōrius* employé pour *faciōsus*. Cf. le fr. « crever, se crever, être crevé ». Dans le sens de « fatiguer », les auteurs emploient indistinctement *fatigō* et *dēfatigō* (*dēfatigō*), tous deux déjà dans Plaute. Le mot, par son sens, se prête volontiers à recevoir un préverbe indiquant que le procès arrive à son terme ; cf. *dēpereō* à côté de *pereō*. Il est à noter que *fatigātō* n'est attesté qu'à partir de Tite-Live ; *dēfatigātō*, par contre, est dans Cicéron et César. Mais le terme le plus ancien et le plus fréquent est *lassitūdō*. Par contre, si *fessus* est de bonne prose, *lassus* ne l'est pas. De *fatigō* a été tiré un nom postverbal \**fatiga* attesté par les langues romanes, cf. M. L. 3220. Dans Tertullien, *fatigābilis* ; dans Pline et Sénèque, *infatigābilis*, *indēfatigābilis*, *indēfatigātus*, formes emphatiques à côté de *indēfessus*. Dérivé sans doute de *fatis* ; cf. *castus*, *castigō*, etc. M. L. 3220 a.†

\*fatis, -is : usité seulement dans l'expression *ad fatim*, dont les deux éléments se sont soudés pour former l'adverbe *affatim*, d'où on a même extrait à basse époque un simple *fatim* « abondamment » (cf. *examussim*). Le sens premier est « fente, crevasse »; *ad fatim* veut dire « jusqu'à crever, jusqu'à éclater », et c'est d'abord joint aux verbes signifiant manger, boire, cf. Plt., Poe. 534, *edas de alieno quantum uelis usque ad fatim*; ibid. 867, Men. 91, puis, par affaiblissement, « à satiété, tout son saoul ». Est resté familier; Cicéron ne l'emploie que dans les lettres, par exemple pour surenchérir sur *satis*, Att. 16, 15. Rare.

Dérivé : *fatiscor*, -eris (époque républicaine), *fatiscō* (époque impériale), pas de parfait, adj. *fessus* : se lézarder, se fendre; cf. Lucr. 5, 308, *delubra deum simulacra fessa fatisci*, Vg., Ae. 1, 123, [naues] accipiunt inmicum imbrem rimisque fatiscunt. Par suite « tomber en ruines » et « s'épuiser », puis « se lasser, se fatiguer », et ce dès les plus anciens textes, ainsi Pacuvius, Trag. 154, *numquam fatiscar facere quod quibo boni*.

La forme *fessus*, tirée de *dēfessus*, comme *gressus* de *ingressus*, a été généralisée au lieu de \**fassus*, sans doute pour éviter l'homonymie de *fassus*, adjectif de *fateor*; le sens propre « lézardé, fendu » apparaît dans l'exemple de Lucrece cité plus haut, *dēfatiscor*, -eris, *dēfatiscō* (langue de l'Église) : forme « déterminée » indiquant le procès arrivé à son terme (cf. *fatigō* et *dēfatigō*), usitée surtout au participe *dēfessus*. De *dēfessus* est attesté à partir de Virgile le composé *indēfessus*, traduction du gr. ἀδάκτος; \**infessus* n'existe pas, et ceci contribue à indiquer le caractère secondaire de *fessus*, décelé par la voyelle e. L'importance de la forme « déterminée » *dēfessus* ressort de la généralisation de *fessus*. Les formes *dēfatiscentia*, *dēfessio* sont tardives. A *fessus* ne correspond aucun substantif : cf. *fatigō*. — *Fessus* a été supplanté par *lassus* dans les langues romanes.

Sur ce groupe, v. W. H. Kirk, A. J. of Philol., I (1932), p. 364, et B. Axelson, *Unpoet. Wörter*, p. 29.

**fātum**, -ī n. : destin; correspond pour le sens au gr. εἰραμένη (-μένη) ; souvent personnifié et déifié *Fātum* ou *Fāta*, -ōrum; de là, dans la langue populaire, le masculin *fātus* (cf. *caelus* et *caelum*), Pétr. 42, 71, 77, et féminin *fāta*, qui a survécu dans les langues romanes, M. L. 3219, B. W. sous *fēe*, sur un domaine beaucoup plus étendu que *fātum*, M. L. 3222, concurrencé par *sors*, et en celtique, dans brit. *favd*. Ancien, usuel.

Le destin en tant qu'inévitable et imposé aux hommes comporte souvent une nuance péjorative et *fātum* a pris les sens de « destinée malheureuse, malheur » et « terme fixé par le destin, mort » (et, par extension, en poésie, « ombre, cadavre »). Ce double sens se retrouve dans l'adjectif *fātalis* : fatal, et par là « meurtrier »; *f. diēs* « jour de la mort »; cf. aussi fr. *feu*, B. W. s. u., de \**fātūs*? Dérivé tardif et rare : *fātālītās* (cf. *necessitās*). Cf. aussi *Fātuculus* Serv., Ae. 7, 47; et *fātuculus* « devin », attesté par l'Italien, M. L. 3224.

Composés : *fātī-canus* (-cinus) (Ov.), -dicus, -fer, -lepus, -loquus, -loquium, de couleur poétique; *bonifātus* et *Bonifaciū* (avec influence de *faciō*?), *Malifātus* (bas latin).

*Fātum* est, comme l'a vu Varron, L. L. 6, 52, du

groupe de *for*; *fātum* est à *for* ce que *tectum* est à *tegō*, ab hoc [sc. *fori*] tempora quod tum pueris constituunt Parcae fando, dictum fatum et res fatales. Cf. Enn., A. 19, et Vg., Ae. 1, 261 cité s. u. *for*; Manu Leumann, IF 45, 105 sqq.

I. **Fatuu**, **Fatua** : nom d'anciennes divinités italiennes identiques à *Faunus*, *Fauna* (cf. Varr., L. L. 6, 52 et 55, et les références de Goetz-Schoell, ad loc.), dont dérive, selon Justin, 43, 1, 8, le verbe *fatueri*, -āris « être inspiré »; *Fatua*... *Fauno usor*... *quae uelut per furorem futura praemonebat. Vnde qui adhuc inspirari solent fatuari dicuntur*. — Se retrouve en osq. *Fatuweis*, gén. sg. « *Fatui* », cf. Vetter, *Hdb.*, n° 165. La quantité de l'a de *Fatuu* est incertaine; c'est arbitrairement que les dictionnaires le donnent comme long, d'après *fātus*,

II. **fātūus**, -a, -um : 1° sot, imbecile, insensé, fou; traduit μωρός, joint à *stolidus*, *stultus*, *insipiēns*, etc.; fat (cf. Pétr., Sat. 46, 2); 2° fade, insipide (= *insulsus*), cf. Mart. 13, 13. — Le sens le plus ancien est le sens moral (Plt., Tér., etc.); le sens de « sans goût » appliqué aux choses n'apparaît pas avant l'époque impériale; v. Thes. s. u.

Dérivés : *fatuidās* « sottise » (classique, mais rare); *fatuor*, -āris « faire le fou », Sén., Apocol. 7; *infatūō*, -ās « rendre sot, infatuer » (classique); *infatūātiō* (St Jér.); *fatuidō*, -ās (Arn.); *faiuōsus* (Ital.). Du nom propre *Fatunius* dérive sans doute le nom de la « pivoine » *fatuina* (*rosa*, Ps.-Ap. 64).

Les formes romanes (fr. *fade*, *fat*) supposent un type \**fatuidus* (d'après *sapidus*), v. M. L. 3223 et B. W. sous *fade*.

Étymologie inconnue. On ne peut décider si *Fatuu* et *Fatua* sont le même mot que l'adjectif *fatuus*; mais il est possible que le nom de ces vieilles divinités italiennes, de caractère prophétique, ait servi par dérision à désigner des personnages qui déraisonnent; cf. le sens péjoratif de *hariolator*. Le rattachement à *fātor*, fréquentatif de *for*, cf. P. F. 78, 22, *fatantur* : *multa fantur*, n'est sans doute qu'une étymologie populaire.

**fauēō**, -ēs, **fāuī** (de \**fau-ut*), **fautum**, **fauēre** (noter un impératif *foue* qu'on lit sur la base d'une belette-amulette d'or du temps de la seconde guerre punique; *foue* L. *Corneliai* L. f., et sur lequel on s'est appuyé pour fonder l'hypothèse d'une flexion *fouēō/fauēre* avec une alternance de vocalisme fondée sur la différence d'accent, comme dans \**couēō*, *cauēre*; mais, outre que cette alternance n'est établie par rien de sûr, le sens et la construction différencient *fauēō* et *fouēō*; le premier signifie « favoriser » et est suivi du datif : *f. Romānis, laudī alicius*; le second seulement « chauffer, réchauffer » et se construit avec l'accusatif : le *foue* de l'inscription citée plus haut peut être une simple méprise du graveur et l'on ne saurait faire état de la glose de P. F. 77, 15, *Foui, qui nunc Fauī appellantur*, pour justifier un passage de *fou-* à *fau-* : être bien disposé, être favorable. S'emploie absolument, cf. Ov., Epist. 3, 88, *Marte fauente*, ou avec un complément au datif. *Fauēō* a d'abord appartenu à la langue religieuse; il désigne souvent la bienveillance des dieux; un emploi rituel subsiste encore dans l'expression *fauēre linguis* (*ōra uerbis, uōcibus*), réduite quelquefois à *fauēre* à l'époque

impériale, où, du reste, elle n'est plus qu'un archaïsme; Serv. auct., Ae. 5, 71, *praeco magistratu sacrificante dicebat : fauete linguis, fauete uocibus*, h. e. *bona omina habete aut tacete*, et Sén., Dial. 7, 26, 7, *hoc uerbum non, ut plerique existimant, a fauore trahitur, sed imperat silentium, ut rite peragi possit sacrum nulla uoce mala obstreptente*. Le vieux mot *fauentia* a la même valeur, cf. P. F. 78, 14, *fauentia bonam ominationem significat. Nam praecores clamantes populum sacrificiis fauere iubebant. Fauere enim est bona fari* (étymologie tirée du rapprochement avec le gr. εὐφημία), *at ueteres poetae pro silere usi sunt fauere*. Un texte d'Accius montre bien la valeur religieuse de *fauēō*, *faustus*, Trag. 511, *ciues om(n)ibus faustis augustum adhibeant | fauentiam, ore obscaena dicta segregeant, où le poète a multiplié à dessein les termes techniques : ōmen, faustus, augustus, fauentia, obscaenus. Fauēō* est un de ces nombreux termes passés de la langue religieuse dans la langue laïque. Il a pu se dépouiller à ce point de son sens primitif qu'Ennius l'emploie comme synonyme de *uelle*, A. 419 : *matronae moeros complent spectare fauentes (= gaudentes, puis uolentes)*, et Vg., G. 1, 18, *adsis, o Tegae, fauens*, où l'on pourrait avoir *uolēns* (synonyme de *libēns*) et où le Servius auctus note « *fauere... ueteres etiam uelle dixerunt* ». Ancien, usuel. *Fautum* a sans doute survécu en espagnol et en portugais; cf. M. L. 3224.

*faustus* (par l'intermédiaire d'un substantif neutre \**fauis*, thème en -os/-es- non attesté, mais qui doublait *fauor*, comme *decus* double *decor*, et dont *faustus* dérive, comme *onus*us de *onus*, *iustus* de *iūs*, etc.) : « qui grandit heureusement » (d'où les noms propres *Faustus*, -a, -ulus, etc.) ou « qui fait grandir heureusement » : Non. 426, 15, *faustum quasi a fauendo dictum ac per hoc prosperum ac propitium, précédant felix « lécond » dans la formule quod bonum faustum felix fortunatumque sit*, cf. Cic., Diu. 1, 45, 102; Tér., Andr. 956, o *faustum et felicem diem*; cf. les formules *geni publici faustae Felicitatis*, CIL I<sup>a</sup>, p. 214; Val. Max. 1, 8, 8, *diuus Iulius, fausta proles eius [urbis]*. De *faustus* sont dérivés : *faustulus* : P. F. 83, 3, *faustulum porcellum, feturam pecorum*; *Faustitās* : nom de déesse adjointe à Cérès : *nutri rura Ceres almaque Faustitas*, Hor., Od. 4, 5, 18; *infaustus*, M. L. 4394.

*fauor* : faveur; et, sens concret, « marque de faveur, applaudissement » etc., cf. *clāmor*. Non attesté avant Cicéron, qui l'introduit avec des réserves, Sest. 115 : *qui rumore et, ut ipsi loquuntur, fauore populi tenetur et ducitur*, et Epist. frg. 8, 8 : *eum amorem et eum, ut hoc uerbo utar, fauorem in concilium aduocabo. Fauor* est formé sur *fauēō*, comme *amor* sur *amō*; a dû remplacer un ancien neutre \**fauos*; cf. plus haut, *faustus*.

Dérivé : *fauōrābilis*, attesté à partir de Velleius Paterculus; *infauōrābilis* (Dig.) Irl. *fabhar*.

*fautor* (*fautior* dans Plaute, Am. Prolog. 67, 78, 79, et dans Lucil. 902; fém. *fautrix* à partir de Térence) : qui favorise, protecteur. Suivi du génitif ou du datif.

Cf. aussi les formes peu ou mal attestées *fauēa* (*fabea*), -ae, *fauēus*, -i (Gloss.) : esclave favorite ou favori, peut-être dans Plt., Mi. 797; *fauisor*, -ōris, synonyme tardif de *fautor*; attesté à partir d'Aulu-Gelle et peut-être création artificielle d'écrivains archaïsants; d'où *fauisō* (Gloss.).

Le rapprochement de v. sl. *gōviti* « religiōsē uerēri »

avec *fauēre* est plausible au point de vue phonétique comme au point de vue sémantique. Mais l'ambiguïté de *g* (*g* ou *gh*) en slave et de *f* en latin rend la concordance d'autant moins probante que lat. *a* devant *u* et *sl. o* sont aussi ambigus et que lat. *u* intervocalique admet plusieurs origines. Arm. *g* de *gōvēm* « je loue » est issu de \**gh* ou de \**w*; le rapprochement avec les mots latin et slave est aussi plausible. — Rien de sûr.

**fauilla** -ae (avec *i longa*, CIL V 3143; les langues romanes dans lesquelles le mot est représenté attestent aussi *failla*, blâmé par l'App. Probi, GLK IV 198, 8, \**falliua*, M. L. 3226; c'est à \**falliua* et \**faloisca* que remontent les formes germaniques : v. h. a. *fal(a)wisca*) f. : cendre, braise, suie : -a est *deserta igni scintilla*, Serv., Ae. 3, 573 (cf. Ae. 6, 227), en particulier « cendres volantes », cf. Pelagon. 110, *cinerem leuem, i. e. fauillam quam appellant*. Terme moins général que *cinis*, comme le montre l'emploi qu'en fait Suét., Tib. 74, *cinis et fauilla et carbonibus*; mais, dans l'usage courant, ne diffère guère de *cinis*; on trouve même parfois les deux mots dans un emploi exactement opposé à celui qu'on attendrait, cf. Plin. 19, 19, *regum inde funebres tunicae corporis fauillam ab reliquo separant cinere*. Ancien, mais d'emploi plus restreint que *cinis*. N'est représenté que dans les dialectes italiens et ibériques.

Dérivés (tardifs) : *fauillāceus*, *fauillāticius*, *fauillāscō*.

Forme à vocalisme réduit qu'on tire de \**fouilla* > *failla* (cf. *caueō*, *fauēō*), mais l'a peut s'expliquer autrement. V. *foueō*. Cf. *scintilla*.

**fauis(s)ae**, -ārum f. pl. : vieux terme du vocabulaire religieux : -ae locum sine appellabant, in quo erat aqua inclusa circa templum. Sicut autem qui putant fauissae esse in Capitolio cellis cisternisque similes, ubi nebris erant solita quae in templo uetustate erant facta inutilia, P. F. 78, 10, dont la définition provient de Varron, cf. Gell. 2, 10, 3. Mot sans doute étranger; étrusque? Même finale que dans *caris(s)ae*, *mantissa*. Pas d'exemple dans les textes. Cf. *foueā*?

**Faunus**, -ī m. (usité aussi au pluriel *Fauni* (poétique), sans doute d'après gr. Πᾶνες, Ἐκρυπτοί?) : ancienne divinité italique, de caractère agreste et silvestre, qui a pour sœur et femme *Fauna* ou *Fatua*. La forme *Fones*, di *siluestres* (Gloss.) est corrompue. On rapproche généralement omb. *fons* « fauēns », nom. pl. *foner*, et on l'explique par a *fauēndis frugibus*; mais ce n'est là, sans doute, qu'une étymologie populaire, sans rapport avec le caractère primitif du dieu. Comme sa fête se célèbre aux *Lupercalia* et que son culte se confond partiellement avec celui de *Lupercus*, on a songé à le rapprocher de gr. θάυρον θηρον Hes., et à y voir un ancien « dieu-loup »; on l'a comparé aussi au *Daunos* apulien (issu de \**dhaunos*?). En tout cas, traité comme une divinité indigène, fils de Picus, petit-fils de Saturne et père de Latinus (v. Ov., F. 3, 294 sqq.). — Le rapprochement de m. ir. *buan* « bon, favorable » est à rejeter.

**Fauōnius**, -ī m. : le *Faunius*, vent tiède d'ouest qui souffle au printemps, souvent qualifié de *tepīdus*, ce qui l'a fait rattacher par les Latins à *fouēō*; cf. Plin., H. N. 16, 93; Isid., Or. 13, 11, 8. Mais c'est aussi le vent fécondant, sens dans lequel Virgile l'assimile au Zéphyre qui féconde les cauales (cf. Vg., Ae. 3, 120; Sén., N. Q. 5,

16, 4), et d'après Plin. l. 1., les *rustici* l'appellent *calitio* (de *catulio*) parce qu'il est : *genitalis spiritus mundi a fouendo dictus... gestiente natura semina accipere eaque animam inferente omnibus satis*. — Le passage de *o* protonique \**fouónius* à *faúónius* n'est pas sûr (cf. *faueō* et *faulla*) et la dérivation fait difficulté (le cas de *Alcædónius*, *Aquilónius* est tout autre). L'explication par *faueō* n'est pas moins hasardeuse. — Le mot est représenté dans les dialectes italiens et en espagnol, M. L. 3227, et passé en germanique : v. h. a. *fōnno*, -*na* « Föhn ».

**faustus** : v. *faueō*.

**fausus**, -*i* m. : rayon de miel. *Fausus* est employé verbialement comme symbole de la croissance heureuse ; cf. Pétr. 43, *itaque creuit, quicquid creuit, tamquam fausus* ; 76, *quicquid tangebam crescebat tamquam fausus*, cf. aussi id., ibid. 35, 5 et 39, 15, sans doute par un rapprochement dû à l'étymologie populaire avec *faueō*. Le rayon de miel figure dans les sacrifices offerts à Cérès (Vg., G. 1, 344) et à la Terre (Plin. 25, 107). Ancien, usuel. V. M. L. 3228 et 3227 a, \**faouūs* (roumain, italien, espagnol, portugais ; non français).

Sans étymologie.

**faux**, -*ois* f. ; **faucēs**, -*ium* : 1<sup>o</sup> gorge, en tant qu'entrée du tube digestif et de la trachée artère ; gosier et aussi la gorge en tant que partie extérieure du cou ; 2<sup>o</sup> gorge (dans une montagne, cf. Serv., Ae. 11, 516, -*es dicuntur itinera inter duos montes locata augusta et peruia, dicta a faucium similitudine*) ; entrée étroite d'une ruche, d'une caverne, d'un vase (cf. *labra*), goulot, goulet. Ancien, usuel. M. L. 3225. Le pluriel est seul usité à bonne époque, cf. Varr., L. L. 10, 78, *quædam non [consuetudo patietur] ut si dicas pro fauces, faux*. Le génitif pluriel est toujours *faucium*, mais il n'est pas attesté avant Cic., Tus. I 37 ; l'accusatif est *faucēs*, non *faucis*. Le singulier ne se rencontre qu'à l'époque impériale en poésie (Hor., Ov., etc.) et à basse époque en prose. Les formes romanes remontent à *focem*, *focēs* ; du reste, la graphie *focēs* est assez fréquente pour qu'on en soit venu à différencier par le sens les deux formes ; cf. Isid., Diff. 2, 60, *fauces sunt angustæ fistulae, quasi focēs, per quas uocalis spiritus... exiliens sonum emittit*.

Autres formes avec *ō* : *fōcālē* n. « fouldar de cou », neutre d'un adjectif \**fōcālis*, conservé en logoudorien avec le sens de « mal de gorge », angine, M. L. 3397 ; *fōcāneus* « qui croît entre deux rejets » (comme dans une gorge) ; *fōcānum* « faucēs » (Marcell.) ; *offōcō* (Sén., Flor.) ; *suffōcō* : suffoquer, étouffer, M. L. 8431, et *præfōcō* : obstruer, étrangler (époque impériale) et leurs dérivés. Toutefois, *offācāre* : *aquam in fauces obsorbendam dare*, P. F. 211, 10, semble bien prouver l'ancienneté de la diphthongue ; cf. *causa/accūsō* (il est vrai que les formes romanes remontent à *offācāre*, \**offācāre*, M. L. 6046).

Cf. aussi la glose *fa(u)cillāre* : *σπαργαλλᾶσαι*.

Aucun rapprochement sûr.

**fax**, **facis** f. (abl. *face*, Cic., Verr. 5, 75 ; le gén. pl. *facium* n'est enseigné que par un grammairien récent, frg. Bob. GLK V 562, 26 ; acc. pl. *facēs*) : torche, flambeau. Sens propre et figuré. Ancien, usuel. Diminutif : *facula* (d'où *faculārius*, Gl.), cf. M. L. 3137 (germanique : v. h. a. *facchala* « Fackel », etc. ; britt. *faḡl*) et 3127, \**facilla* ; 3131, \**facile*.

Il n'y a rien à tirer de la glose de P. F., 77, 19, citée s. u. *facētus*, dont le *facēs* est sans doute imaginaire. Les Latins ne connaissent d'autre nominaf qui *fac* (Enn., Sc. 33 ; Varr., Men. 486, etc.) ; l'ablatif est *fact* (Vg., Ae. 3, 719). Dès lors, l'explication de *facētus* comme étant un dérivé d'un thème en -*ē*, \**facēs* (H. Pedersen, La 5<sup>e</sup> décl. lat., p. 60) ne tient pas.

Le rapprochement de lit. *žakē* « lumière » et de gr. *δυσφάσσειν* *δυσφάσειν* est en l'air. Mot technique, d'origine inconnue.

**feber**, -*brī*? Ne figure que dans Varr., L. L. 5, 79 : *fiber ab extrema ora fluminis dextra et sinistra maxime quod solet uideri* (cf. *fiber* « castor »), et *antiqui februm dicebant extremum, a quo in sagis fimbriæ et in icore extremum fibra, fiber dictus*. Peut-être créé par Varron pour expliquer *fiber* et *fibra*? V. Pisani, *Homm. Niedermann*, p. 270.

**febris**, -*is* f. (acc. en -*im*, abl. en -*i* ; un doublet dialectal *hebris* est attesté par Servius, Ae. 7, 695) : fièvre (= *πυρετός*) ; aussi les anciens le dérivent-ils à *feruere*, Varr., Men. 33). Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3230, *febris*. Passé en germanique : v. h. a. *febar* « Fieber » ; et en irl. *febra*, *fabhras*.

Dérivés et composés : *febricula* : *πυρετιον* ; *febriculōsus* : qui a ou qui donne la fièvre (*ī* dans Catulle 6, 4) ; *febriculentus* (Marcellus) ; *febrīō*, -*is* (à partir de Colum.) : avoir la fièvre ; d'où *febrilis* (Cael. Aurel.) ; *febrēsco*, -*is* (Solin.) : être pris de fièvre, M. L. 3229 ; *febrīciō*, -*ās* (depuis Celse et Colum. ; *ī* dans Mart. 9, 98, 20) : synonyme de *febrīō*, que Thurneysen suppose tiré d'un adjectif \**febricius*, formé comme *sollitus*. Mais *febrīciō* peut être tiré directement de *febris* d'après *fēlix* : *fēliciō* ; cf. le suivant : *febricōsus* (Vég.) ; *febrīfuga* f. : nom de la petite centaurée (Vég., Marc.). *Febricius*, *febricō* sont mal attestés ; cf. Thes. s. u.

Il n'y a pas de nom indo-européen de la « fièvre ». Comme le lituanien a *drugys* « fièvre » en face du verbe slave signifiant « trembler », ainsi slovène *drḡati*, on peut supposer que *febris* appartient à la racine signifiant « trembler », qui figure notamment dans gr. *τρεφάριον* « tremble ». La forme originelle serait de type à redoublement : \**dhe-dhri*. V. *querquerus*. Étymologie peu sûre, mais les autres sont plus incertaines encore, notamment le rattachement à *foueō* par une forme \**dhegh<sup>h</sup>-ri-s*, imaginaire.

**februus**, -*a*, -*um* : qui purifie, purificateur. Ancien adjectif de la langue religieuse, d'origine sabine d'après Varr., L. L. 6, 13. Personnifié, *Februus* devient le nom d'un dieu infernal d'après Servius, G. 1, 43 : *duo menses a Iano et Februo nominati sunt. Februus autem est Iūis pater cui eo mense sacrificabatur*, cf. Macr., Sat. 1, 13, 3, *lustrari... eo mense ciuitatem necesse erat, quod statui [Numa] ut iusta diis Manibus soluereutur*. — *Februa* (*Februālis*, *Febrūlis*, *Febrūata*) est une épithète de Junon, peut-être femme de *Februus* et divinité infernale. — Le neutre *februum* se dit avec le sens de « *purgamentum* » de toute offrande purificatoire, et en particulier du sel chaud ; cf. Censor. 22, 13, 14, *Lupercalibus salem calidum ferunt, quod februum appellant* ; mais cf. aussi Ov., F. 2, 19 ; 4, 726 ; Serv. auct., Ae. 8, 343.

Dérivés : *februō*, -*ās* ; *februāmentum* (Censor.) ; *februārius* [mēnsis] « mois des purifications », dernier mois de l'ancienne année romaine ; cf. Varr., L. L. 6, 34, ... *februarius a die februatō, quod tum februatōr populus, i. e. lupercis nudis lustratur antiquum oppidum Palatinum gregibus humanis cinctum* ; et P. F. 75, 23, *februarius mensis dictus quod tum, i. e. extremo mense anni, populus februatoret, i. e. lustraretur ac purgaretur, uel a Iunone februatō quam alii Februa-lem, Romani Februlinam uocant, quod ipsi eo mense sacra febant, eiusque feriae erant Lupercalia, quo die mulieres februantur a lupercis amiculo Iunonis, i. e. pelle caprina ; quam ob causam is quoque dies Februatus appellabatur. Quaecumque denique purgamenti causa in quibusque sacrificiis adhibentur, februa appellantur. Id uero quod purgatur, dicitur februatōrum*. Il semble, d'ailleurs, que plusieurs cérémonies d'origines différentes se soient confondues : une cérémonie de *lustratio* ; des sacrifices expiatoires aux dieux infernaux ; un rite de fécondation (les Lupercalia).

On trouve dans Lydus, de Mens. 4, 25, un témoignage relatif à un mot \**feber* (= *πένθος*) qui serait à l'origine de *februus* : *Λαβών από του πένθους λέγει κληθῆναι de februus : Λαβών από του πένθους λέγει κληθῆναι τον φεβρουάριον. Φεβερ γάρ παρά Ρωμαίους τὸ πένθος προσγορεῖται*. Peut-être y a-t-il ici une allusion à une étymologie qui rapprochait *februus* de *febris*, ou simplement un mot forgé par un grammairien pour expliquer *februum*.

Le nom du mois *febr(u)ārius* est demeuré dans les langues romanes, M. L. 3231 ; et en irl. *febrai*, britt. *chuefror*.

Sans étymologie indo-européenne : le rapprochement de skr. *gandharva*, gr. *Γένταυρος*, proposé par Dumézil, est à écarter. Sans doute mot indigène (sabin?), comme beaucoup de termes religieux ; cf. *cupencus*, *camēna*, *Fērōnia*, *Mārs*, etc.

**fēcundus**, -*a*, -*um* : fécond. Se dit de la terre, des semences, des femelles, etc. Ancien, usuel. M. L. 3232.

Dérivés : *fēcunditās* (classique) ; *fēcundō*, -*dātor* (tardif). Composés : *infēcundus*, *infēcunditās* ; *per-*, *prae-fēcundus*, tous deux de l'époque impériale.

Ancien participe, cf. *fācundus/for* ; *frā-*, *iū-*, *rubi-*, *uerēcundus* ; soit six adjectifs de cette sorte ; v. Stolz-Leuman, *Lat. Gramm.*, p. 227 ; les expliquer par l'imitation de *secundus* est chimérique ; d'ordinaire, pour obtenir des adjectifs en -*undus* de thèmes terminés par voyelle, on recourt à -*bundus* (v. ibid., p. 226 sqq.). M. Benveniste, BSL 34, p. 186, et *Origines*, p. 141, a expliqué les formations en -*cundus* par un participe de la racine \**kū-* « se gonfler ». Cf. *fēmīna*, *fē-ius* (adjectif et substantif), *fē-num*, *fē-līx*, *fēlō*, etc., et, d'autre part, *filius*.

Une racine \**dhe-* « téter, sucer, traire » est représentée d'un bout à l'autre de l'indo-européen : irl. *denim* « je tette » ; v. h. a. *iāan* « sucer » ; hom. *θησθα* « sucer, traire » (et *θησθαι*) et *πιθήνη* « nourrice » ; *γαλαθηνός* « qui tette le lait » ; véd. *dhdāue* « pour téter » ; skr. *dhātri* « nourrice » ; sans doute arm. *diem* « je tette » ; *fēmīna* est le reste d'un participe présent moyen d'un présent radical \**dhe-* et signifie littéralement « qui allaite » (pour la forme, cf. *alumnus*). Un suffixe commençant par -*l-* est fréquent : lat. *fēlō*, *fēlīx* ; omb. *feliuf*, *filiū* « lactan-

tēs » ; gr. *θηγή* « tétin, mamelle », *θηλος* « nourricier, femelle » ; lit. *pirn-dēlė* « primiparė » ; lett. *dėju*, *dēt* « sucer » ; lit. *dėlė* « sangsue » ; alb. *del'e* « mouton » ; skr. *dhārūh* « suçant ». V. aussi *fēmūn* et *fēmūs*.

Cette racine \**dhe-* « téter » se distingue de la racine \**dhe-* « poser » en ce qu'elle est accompagnée de formes à -*i-* : skr. *dhāyati* « il tette » et *āhenā*, *dhenūh* « vache » ; v. sl. *dojō*, *dojiti* « téter, traire » ; got. *daddjan* et v. suéd. *daeggia* « allaiter » ; arm. *dayl* « premier lait ». A ce groupe se rattache lat. *filius* ; cf., pour le sens, lette *dēls* « fils ». Le slave *děty* « enfant » et *děva* « jeune fille » ont un *ē* ambiguo (de *ē* ou de \**ai*). Les formes à *i* bref de v. h. a. *tīla* « sein de femme » et d'irl. *del* « tétin » ne sont pas claires.

**fel**, **fellis** n. : bile, fiel et « vésicule biliaire » ; *fel appellatum quod sit folliculus gestans umorem qui uocatur bilis*, Isid., Or. 11, 1, 128. Désigne par image, comme le gr. *χόλος*, la colère, l'envie, en raison de son amertume ; Vg., Ae. 8, 219-220, *hic uero Alcidae furis exarserat atro | felle dolor*. Ancien. Panroman. M. L. 3234 ; B. W. *fel*. V. *bilis*.

Dérivés et composés : *felleus* : de fiel ; *fellitus* : rempli de fiel (d'après *mellitus*) ; *fellineus* : couleur de fiel (d'après *sanguineus*) ; *fellōsus* et *fellinōsus* (cf. *sanguinōsus*) ; *fellidūsus* = *χολογαγός* ; *felliflūsus*, tous termes de la langue médicale. Juxtaposé : *fel terrae* : centaurée (ainsi nommée à cause de son amertume). M. L. 3237 a.

*Fel* forme un couple avec *mel*, auquel il est souvent opposé ; cf. Plt., Cas. 223, *fel quod amarumst, id mel faciet* ; Ci. 69, *Amor et melle et felle est fecundissimus*, et Thes. VI 424, 19 ; les deux flexions ont dû réagir l'une sur l'autre.

Rappelle le groupe de mots indiquant une couleur jaune qui est aussi représenté en latin par *flōrus* et *flāuus* (v. ces mots). On a de même en slave un ancien *žlūtū* « jaune » (s. *žūt*, r. *žolt*) à côté de s. *žūt* (gén. *žūcti*), r. *žolt* « fiel ». Sl. *žlūt* est à rapprocher de lit. *gēltas* « jaune ». A en juger par le latin, ces mots auraient un *g<sup>wh</sup>*-initial. — Il y a un autre groupe, représenté en latin par (*h*)*olus* et par une forme qui semble dialectale *helius* (v. ces mots) qui commencent par *g<sup>h</sup>* : v. sl. *zelenū* « vert », v. sl. *zlūct* « fiel ». C'est à celui-ci qu'appartiennent gr. *χόλος*, *χολή* « bile, fiel », av. *zāras-ča* « et le fiel » et sans doute v. h. a. *galla* « bile, fiel ». Il faut se demander si le groupement du nom du « fiel » soit avec le groupe de v. sl. *zlūtū* « jaune », soit avec celui de lat. *helius*, (*h*)*olus*, v. sl. *zelenū* « vert », ne serait pas secondaire ; le type de gr. *χόλος*, v. sl. *zlūct* paraît ancien ; ce serait *f* de *fel* qui résulterait d'un changement de groupe du mot (étymologie populaire ou mot d'origine dialectale). Le -*ll-* de lat. *fel*, *fellis* admet plusieurs explications, peut-être issu de -*ln-* comme germ. *galla* de \**gal-lōn*, 1.-e. \**ghol-n-*, ou simplement gémination « populaire » expressive (pour la forme, cf. *mel*).

**fēlēs**, -*is* (*fēlis* ; *faelēs*, *faelis*) f. : nom générique de petits carnassiers, entre autres « chat, chatte (sauvage) ». Glosé *αἰλουρος* et aussi v. angl. *merth* = *mustēla*. Joint à *mēlēs* « blaieaur, martre » par Varron, à *mustēla* « belette, fouine » et à *uiuerra* « furet » par Columelle.

Dérivés : *fēlineus* et *fēlinus*. Cf. M. L. 3235.

Aucun rapprochement clair; la ressemblance avec *mēlēs*, également isolé, suggère l'idée d'un emprunt à une langue inconnue (alpine?).

**feliō, -is, -ire** : se dit du cri de la panthère : *pardorum est felire*, Suét., frg. p. 247. Quantité de l'e incertaine. De *fēlēs*?

**fēllx, -icis** : qui produit des fruits, fécond (= *ferāx*), fertile : *felices arbores Cato dixit, quae fructum ferunt, infelices quae non ferunt*, P. F. 81, 26; sens encore conservé à l'époque impériale dans la langue populaire, cf. Plin. 24, 68, *ulagus infelicem arborem eam appellat quoniam nihil ferat, nec seratur umquam*; quelquefois aussi « fécondant » (f. *Vertumnus*). Double en ce sens *fēcundus*; aussi *fēlix* s'est-il spécialisé au sens de « favorisé des dieux, heureux » (dans ce sens employé par la poésie impériale pour rendre μακάριοι « les bienheureux »), et aussi « favorable, propice » : Vg., Ae. 1, 330, *sis felix nostrumque leues quaecumque laborem*, O. Servius note : *propitia. Felix enim dicitur et qui habet felicitatem et qui facit esse felicem*; cf. aussi f. *hostia*, G. 1, 365, et *Felicio*, Pétr., Sat. 60, 8. Ancien, usuel. Toutefois, l'adjectif n'est représenté qu'en roumain, où il y a aussi un dérivé d'un verbe \**felicicāre* non attesté, M. L. 3234 b et 3236. Cf. aussi *Feliciānus*, M. L. 3234 a.

Dérivés et composés : *fēlicitās* : fécondité, fertilité; et surtout « bonheur »; au pluriel avec le sens concret « bonheurs »; *fēlicitūs*? (un seul exemple très tardif); *fēliciosus* (Greg. Tur.)?; *infēlix*, usuel et classique; *infēlicitās*; *infēlicōs, -ās*, archaïque, usité seulement dans la formule *di infelicit*.

On dérive *fēlix* d'un substantif \**fēlā* « mamelle », qu'on rapproche de *fēlō* et de gr. *θήλα*. En principe, *-ic-*, élargissement de *-i-*, est en latin un suffixe féminin. Le sens original aurait donc été « qui donne du lait »; mais il n'y en a aucune trace dans les emplois attestés de *fēlix* en latin.

V. *fēcundus*.

**fēllō (fēllō), -ās, -āul, -ātum, -āre** (les inscriptions, presque toutes vulgaires, ont plutôt la graphie *fēllō, fēllātor*; les manuscrits ont plutôt la graphie avec gémination expressive de la liquide *fēllō*, qui semble confirmer la forme du dialecte abruzzes *fēllatē*, M. L. 3237) : têter; de là, sensu obsceno, « sucer » (*pēnem lambere*), *fēll(ā)tor, fēll(ā)trix*. Attesté depuis Plt., Ps. 422 : *iam ille felas filius*.

Dérivés, très tardifs et rares : *fēllitō, -ās*; *fēllēbris (-libris)* « qui tette »; *fēllātus, -ūs* « tétée ».

V. *fēcundus*.

**fēmina, -ae f.** : femelle, femme, par opposition au mâle. Ancien participe en *-meno-*, substantivé, mais dont l'emploi comme adjectif est bien attesté. Plt., Mi. 489, *non... me marem... sed feminam esse*; T.-L. 31, 12, 9, *incertus infans... masculus an femina esset*. Peut se joindre à un substantif masculin ou féminin désignant un animal, dont il précise le sexe : *agnus femina* (Loi de Numa), *agnus mās idemque femina*, T.-L. 28, 11, 3; *femina bōs, musca femina*, Plt., Tru. 284, etc., par opposition au type *equus mās*. Aussi tend-on à différencier *fēmina* de *mulier* : Isid., Diff. I 588, *femina... naturale nomen est, generale mulier*; Tert., Or. 22, *Euam nondum uirum expertam deus mulierem ac feminam cognominatū, feminam qua sexus generaliter, mulierem*

*qua gradus specialiter*. Souvent joint à *uzor, coniux, maritōna*; e. g. Cic., Verr. 4, 97, *eius uzor, femina prima*. De là est arrivé à s'employer au sens de « femme », compagne du « mari » : Ov., M. 8, 704, *senex (Philemon) et femina coniuge digna*, par un développement de sens qu'on retrouve dans *homō. V. mulier*.

*Fēmina* peut s'employer aussi du genre des substantifs, comme *fēmininus*; cf. Varr., L. 5, 61, *mas ignis quod ibi semen; aqua femina quod fetus ab eius umore*. A aussi, comme dans le fr. *māle, femelle*, diverses acceptions techniques, e. g. Vitr. 6, 8, 11, *cardinibus ex tornis masculo et femina inter se coartatis*; se dit des plantes des pierres précieuses, etc. A subsisté dans la plupart des langues romanes, M. L. 3239, B. W. s. u., et en celte : irl., gall. *femen* (savant). De \**femella* (scil. *carnabis*) provient le germ. *Fimmelhanf* (b. all. *fimel*).

Dérivés : *fēmineus*, substitut surtout poétique de *fēmininus* impossible dans l'hexamètre; *fēmininus* (formé comme *masculinus*, auquel il s'oppose) : *fēminin*, M. L. 3239 a. En grammaire *fēmininum* (*genus*) traduit τὸ θηλυκόν, comme *masculinum* τὸ ἀρσενικόν; *fēminātus* (rare); *fēmella* (très rare; trois exemples, dont un de Catulle, mais conservé en français et en provençal, M. L. 3238) : 1° petite femme, 2° gond femelle; *fēmināl, -is n.* = *cunnius* (Apulée, cf. *animal [anima]*); formation peut-être favorisée par le rapprochement de *femur, feminis*; *fēmināle n.* nom d'une plante, molène, bouillon blanc (Diosc. 4, 3), v. André, *Lex.*, s. u. Composé : *effēminō, -ās*. V. *fēcundus*.

**femur, -inis (-oris) n.** : cuisse; évoque souvent l'idée de « parties sexuelles », comme *inguina*, d'où le sens de *fēminālia* « quibus pudenda teguntur ». La flexion ancienne est *femur, -inis*, qui a dominé jusqu'à l'époque de Suétone (*feminis* étant appuyé sur *inguen, -inis*), où le génitif *femoris* prend le dessus. Le nominatif *femen* semble avoir été imaginé par les grammairiens (Roman. ap. Charis., GLK I 131, 2; Serv.; Ae. 10, 344, 788) d'après *feminis*. En bas latin apparaît *femus* d'après *tempus, pectus*. Étymologie populaire dans Isid., Or. 11, 1, 106, *femora dicta quod ab ea parte a femina sexus uiris discrepet* (cf. *fēmināl*). Ancien, usuel. Non roman; v. coxa. Ernout, *Aspects*, p. 139 sqq.

Dérivés et composés : *fēminālis*, usité surtout au pl. n. *fēminālia* : *περισσελῆ*, caleçons, braies; et *femoralia* (depuis l'Italie); *interfeminium* (Apul.) : *pudendum muliebre*.

Le nom est d'un type indo-européen archaïque. Mais en dehors du groupe de gr. *ἰσχίον* et de skr. *sākhī, sakhtrāh*, peu clair lui-même, la « cuisse » ou l'« articulation de la cuisse » n'ont pas de nom indo-européen connu. Il n'y a aucun moyen de rapprocher v. sl. *bedro* « cuisse », qui lui-même est isolé. Les noms des parties du corps ont souvent un caractère « populaire » et des formes aberrantes, bien qu'anciennes : cf. crūs.

**fēndicāe, -ārūm n. pl. f.** : sorte de tripes (= *hīrae, hīllae*). Ne se trouve que dans Arnob., Nat. 7, 24.

**-fēndō, -is, -dī, -fēnsium, -fēndere** (simple non usité; cf. Prisc., GLK II 435, 4, *nunc in usu simplex non est, quomodo nec « fendo » nec « spicio »... ex quibus composita sunt multa ut offendo, defendo*). Les gloses ont

une forme *fensu* : *iratus*, qui sans doute est tirée artificiellement de *infensu* : le sens devrait être « frapper, heurter », comme le montrent les composés :

**defēndō, -is, -dī, -sum, -ere** : repousser, écarter (l'en-nemi, etc.), cf. Enn., Sc. 6, *serua ciuis, defende hostis, cum potes defendere; defendere uim ab aliquo*, puis, par « enallage », *defendere aliquem ut, defendere prāta ā peore*, d'où le sens de « défendre, protéger »; *indēfēnsus*. Dans la langue de la Bible, sert à traduire ἐξδικεῖν « venger, punir ». Dérivés : *dēfēnsor, dēfēnsiō* et *dēfēnsō, -ās* (et *fēnsō, Diosc.*), *dēfēnsiō, -ās*, etc. Cf. M. L. 2517, *dēfēndere*; 2518, *dēfēnsium*. Britt. *difēn*.

**infēnsus** : acharné contre, hostile (à). Ancien (Plt.), usuel, souvent confondu avec *infestus*. Dérivé : *infēnsō, -ās* : s'acharner contre, ravager (Tac.).

**offēndō, -is** : heurter, choquer, blesser (sens physique et moral); *offēndiculum* (Varr.), *offēnsium, offēnsa, offēnsiō*, etc., et *offēnsō, -ās* : « heurter », et ses dérivés.

Le présent *-fēndō*, sur lequel est bâti tout le groupe des formes latines, est le substitut d'un ancien présent radical athématique, comme v. sl. *idō* « je vais » en face de lat. *ū, gr. εἶσι*; pour le suffixe, cf. *cūdō, tendō, pellō, infēnsus* : acharné contre, hostile (à). Ancien (Plt.), usuel, souvent confondu avec *infestus*. Dérivé : *infēnsō, -ās* : s'acharner contre, ravager (Tac.).

**offēndō, -is** : heurter, choquer, blesser (sens physique et moral); *offēndiculum* (Varr.), *offēnsium, offēnsa, offēnsiō*, etc., et *offēnsō, -ās* : « heurter », et ses dérivés.

Le présent *-fēndō*, sur lequel est bâti tout le groupe des formes latines, est le substitut d'un ancien présent radical athématique, comme v. sl. *idō* « je vais » en face de lat. *ū, gr. εἶσι*; pour le suffixe, cf. *cūdō, tendō, pellō, infēnsus* : acharné contre, hostile (à). Ancien (Plt.), usuel, souvent confondu avec *infestus*. Dérivé : *infēnsō, -ās* : s'acharner contre, ravager (Tac.).

Le présent *-fēndō*, sur lequel est bâti tout le groupe des formes latines, est le substitut d'un ancien présent radical athématique, comme v. sl. *idō* « je vais » en face de lat. *ū, gr. εἶσι*; pour le suffixe, cf. *cūdō, tendō, pellō, infēnsus* : acharné contre, hostile (à). Ancien (Plt.), usuel, souvent confondu avec *infestus*. Dérivé : *infēnsō, -ās* : s'acharner contre, ravager (Tac.).

Le présent *-fēndō*, sur lequel est bâti tout le groupe des formes latines, est le substitut d'un ancien présent radical athématique, comme v. sl. *idō* « je vais » en face de lat. *ū, gr. εἶσι*; pour le suffixe, cf. *cūdō, tendō, pellō, infēnsus* : acharné contre, hostile (à). Ancien (Plt.), usuel, souvent confondu avec *infestus*. Dérivé : *infēnsō, -ās* : s'acharner contre, ravager (Tac.).

Le présent *-fēndō*, sur lequel est bâti tout le groupe des formes latines, est le substitut d'un ancien présent radical athématique, comme v. sl. *idō* « je vais » en face de lat. *ū, gr. εἶσι*; pour le suffixe, cf. *cūdō, tendō, pellō, infēnsus* : acharné contre, hostile (à). Ancien (Plt.), usuel, souvent confondu avec *infestus*. Dérivé : *infēnsō, -ās* : s'acharner contre, ravager (Tac.).

**fenestra, -ae f.** : = *θύρα*, trou pratiqué dans une paroi, meurtrière, trou percé dans le lobe de l'oreille; et par extension « fenêtre », comprenant le trou (*lūmen*) et la croisée. Ancien, usuel. M. L. 3242, *fēnēstra*. V. h. a. *fenester*; irl. *feinester*; britt. *fenester*.

Dérivés : *fēnestrātus* : muni de fenêtres, d'où a été tiré un verbe *fēnestrō*; *Fenestella*, nom propre (cf. *Dolabella*), nom d'une porte de Rome et d'un historien; *fēnestrula* (Apul.); *fēnestellula* (Greg. Tur.).

Origine inconnue. On pense à un suffixe d'instrument; mais \**-trā* est à peine représenté en latin (cf. *aplustra* gréco-étrusque). L'étymologie ancienne « ἀπό τοῦ φάβου », Non. 36, 11, n'est qu'un jeu de mots. Il y a eu aussi une forme *festra, ostium minusculum in sacario*, Macr. 3, 12, 8; P. F. 80, 27, dont *fenestra* est peut-être une déformation due à un rapprochement avec *fabo*. Une origine étrusque n'est pas impossible : ce sont les Étrusques qui semblent avoir organisé la vie urbaine en Italie; mais aucun fait linguistique précis ne l'indique (les noms propres étr. *Fnes-ci*, lat. étr. *Fenestius* sont peu probants); v. G. Alessio, *Aevum*, 1941, 545 sqq., qui suppose un original étr. \**fenestra* (?).

**fēnum, -i n.** (*faenum*; *faeniscei* dans la Sententia Minuciorum, CIL I<sup>a</sup> 584; Varron, L. L. 7, 96, signale déjà l'hésitation entre les deux formes : *in pluribus uerbis A ante E alii ponunt, alii non... sic faenisicia ac fenisicia*). Les formes romanes remontent à *fēnum*; *faenum* semble une forme refaite par « hyperurbanisme ». Un masculin *fēnus* apparaît à basse époque. Pluriel rare, mais non sans exemple [Ov., Apul., Vulg.]: foin. Ancien, usuel.

Dérivés : *fēnārius*; *fēneus*; *fēnile* (*fēnilia*); *faenōsus*; *fēnuc(u)lum* « fenouil » (*fēni-*, passé en irl. *fenel* et en germanique : v. h. a. *fēnihal* « Fenchel »), dérivé : *f(a)eniculinus* (Plin. med. 2, 20). Composés anciens et techniques : *fēnisex* (*-seca, -sector*), *fēniscium*; juxtaposé : *fēnum graecum* « fenugrec ».

Comme la plupart des termes rustiques, le groupe de *fēnum* est abondamment représenté dans les langues romanes : cf. M. L. 3247, *fēnum* (panroman et celtique); britt. *ffwyn, foen*; 3246, *fēnuculum*; 3245, *fēnisicia*; 3244, *fēnūle*; 3243, \**fēnia*; 3241, \**fēnāre*; 3241 a, *fēnārius, -ria*.

*Fēnum* se rattache peut-être, comme *fētus, fēcundus*, etc., à *fē-* (cf. *plēnus, dōnum*) et signifierait proprement le « produit [du pré] ». Bréal rapproche la restriction de sens qui s'est produite dans *frumentum* « fruit, jouissance », puis « blé, froment »; cf. de même le fr. *regain*. *Fēnum, frumentum* seraient des preuves de l'ancienne importance de l'agriculture dans la vie sociale des Romains. Le rapport entre *fēnum* et *fēnus* « produit de l'argent, intérêt » a été senti par les Romains; cf. P. F. 76, 9; 83, 8, etc.; la langue a utilisé dans des sens différents les deux formations. Le sens est éloigné de celui de la racine indo-européenne \**dhē-* « têter ». Mais on voit par *fēcundus, fēlix* que le sens de certains mots du groupe s'est élargi en latin.

**fēnus (fae-), -oris** (et \**fēneris* attesté par les dérivés *fēnerō* et *fēnebris*) n. : intérêt de l'argent prêté, prêt à intérêt; différent en cela de *mūtūm* « prêt à charge de réciprocité », cf. Plt., As. 248, *si (uiginiū minas) mutuas non potero, certumst, sumam fenore*; s'oppose à *sors* « le capital », cf. Plt., Most. 561, *mihī neque fenus neque sortem argenti danunt*. Sur l'étymologie, cf. Varr., De Serm. Lat. III ap. Gell. 16, 12, 7, *fenus... a fetu et quasi a fetura quadam pecuniae parientis aique incrementis*. *Idcirco et M. Catonem et ceteros aetatis eius fenatorem sine A littera pronuntiasse tradidit [Varrus] sicuti fetus ipse et fecunditas appellata*. Même enseignement dans Festus, P. F. 76, 9, qui rapproche le gr. *τόκος*; cf. *pecū, pecūnia*. Ancien, usuel. Les inscriptions et les manuscrits hésitent entre *fēnus* et *faenus*.

Dérivés : *fēnerō* (*fēneror*), *-ās*, avec tout son groupe *fēnerātōr, etc.*; *fēnebris* : relatif à l'intérêt (cf., pour la forme, *fūnebris*); *fēnusculum* (Plt.).

Le mot *fēnus* se comporte pour la forme vis-à-vis de *fēnum* comme le thème en *-es* de skr. *rēknaḥ* « chose qu'on possède » vis-à-vis du thème en *-no-*, v. h. a. *lēhan* « prêt », etc. Le groupe suffixal *-n-es-* sert à former des substantifs relatifs à la propriété, au prêt, etc. Cf. lat. *mānus, pignus*; gr. *δάνος, ἀφενος, κτήνεια*; skr. *āpnāḥ* « possession » (v. lat. *ops*), *drāpnāḥ* (= av. *draonō*) « bien », etc.

-fer : second élément de composé ; cf. *ferus*.

**fērālis, -e** : concernant les morts ou les enfers. Terme religieux. *Fērāles diēs* : jours du mois de février où se célèbrent les *Fērālia, diis manibus sacra festa, a ferendis epulis uel a feriendis pecudibus appellata*, P. F. 75, 20 (étymologie populaire). Dérivés tardifs : *fērālīter* ; *fērālītās*. Le rapprochement avec *ferō* est enseigné depuis Varron et même amène Ovide à scander une fois *Fērālia*, F. 2, 569 : *hanc, quia iusta ferunt, dixere Ferialia lucem*. Cf. peut-être *feriae, festus*. On a rapproché aussi lit. *dvāsē* « esprit », m. h. a. *getwās* « fantôme » ?

**ferāx** : v. *ferō*.

**fer(e)tum** : v. *fertum*.

**ferculum** (et *fericulum, fericulus* dans Pétr.) : cf. P. F. 293, 11 : *praefericulum, uas aeneum sine ansa patens summum, uelut peluis, quo ad sacrificia utebantur*, -I n. : proprement ce qui sert à porter, d'où : 1° « plat », Schol. Hor., Sat. 2, 6, 104, *-a sunt... et uasa quae plena pulmentariorum ponuntur in canistris, et a contenu du plat, mets* ; 2° brancard, civière servant à porter toute espèce d'objet dans les cérémonies, les images des dieux, etc. Mot technique. *Ferculum* est analogue pour la forme à gr. *φέρτρον*, hom. *φέρτρον* « brancard » (avec un dérivé *φάρτρᾱ* « carquois ») et skr. *bharitram* « bras (ce avec quoi l'on porte) », et représente *\*bher-ilo-m, \*bhers-ilo-m*. Du reste, *φέρτρον* a été emprunté par les Latins, qui l'utilisent dans le sens de *capulus* ; cf. Varr., L. L. 5, 166, *lectus mortui quod fertur, dicebant feretrum nostri, Graeci φέρτρον* ; cf. M. L. 3249.

V. *ferō*.

**ferō** (l'è est attesté par Servius, Ae. 3, 135, et par la métrique ; *ferē* est dû à l'abrègement iambique, cf. Thes. VI 492, 1 sqq.), **fermō** (sans doute forme de superlatif pour *\*ferimē*) adv. : 1° environ, à peu près, presque. Souvent employé dans ce sens avec une négation : *nōn ferē, nēmō, nīl ferē*, etc. ; 2° « le plus souvent ». Pour l'identité de sens de *ferē* et de *fermē*, cf. Varr., L. L. 7, 92, *ferme dicitur quod nunc fere*. — *Fermē* est un archaïsme beaucoup plus rare que *ferē*, employé par certains auteurs archaïques ou soucieux de la forme rare (Tac., Gell., qui emploie *ferme modum* au lieu du banal *propemodum*, cf. Thes. VI 522, 2 ; 524, 49) ou provincialisants (T.-L.) ; il est évité par les poètes. *Ferē* est ancien, classique, usuel (Cicéron a 302 exemples de *ferē* contre onze de *fermē*, dont trois sont poétiques, sept dans les traités philosophiques, un dans les traités de rhétorique ; pas un seul dans les discours ; v. les statistiques du Thes. VI 492, 13 sqq.), et B. Axelson, *Unpoetische Wörter*, p. 136 sqq. Non roman.

Faute de pouvoir suivre le développement de sens, achevé dès les plus anciens textes, on ne saurait rien dire de l'étymologie. Le rapprochement avec *firmus, frētus* n'est pas impossible, mais il est indémontrable. Ce qui suggère ce rapprochement, c'est all. *fast* « presque » à côté de *fest* « solide ».

**ferentārius, -i m.** (surtout au pl. *ferentārīi*) : « auxiliaire » et « troupes auxiliaires », Varr., L. L. 7, 57, *a ferendo... aut quod ii equites dicti, qui ea modo habebant arma quae ferrentur, ut iaculum...*, cf. Vég., Mil. 3, 14 ; définition différente dans Caton, cité par Festus 506,

25, *Cato eos ferentarios dixit, qui tela ac potiones militibus proeliantibus ministrabant* ; cf. encore P. F. 75, 14, *auxiliares in bello a ferendo auxilio dicti, uel quia fundis et lepidibus pugnabant, quae tela feruntur, non tenentur appellati*, définition empruntée à Varron, cf. Non. 520, 10 ; 554, 24.

Les Latins le dérivent de *ferēns* à l'aide du suffixe *-ārius*, qui peut s'ajouter à des participes : *praesentārius, sedentārius, manifestārius*. Le suffixe *-ārius* est fréquent dans la langue militaire ; cf. *primārius, rōrārius, ueterārius* (à côté de *primānus, ueterānus*), *ballistā-, sagittārius*. L'hypothèse qui dérive *ferentārius* d'un participe aoriste *\*ferēns, de ferio* (comme *parēns*), se heurte au fait que *ferio* est défectif et n'a que des formes de présent ; ensuite on voit mal pourquoi ces soldats seraient seuls appelés « ceux qui frappent ». Mot rare et de caractère technique, qui a pu être déformé par l'étymologie populaire.

**ferreola** (*uūis*) : sorte de vigne inconnue (Colum.). Peut-être faut-il lire *ferreola, de ferrum* ?

**Feretrius** : épithète de Jupiter à qui l'on offrait les dépouilles opimes ; de là les étymologies proposées par les Latins : *ab hoste ou a foedere feriendo ou ob exuuiis ferendis* ; cf. Prop. IV 10, 45 sqq. ; Festus 204, 13, et P. F. 81, 16. Sans doute étymologies populaires. Mais le sens précis de l'épithète nous échappe.

**feretrum** : v. *ferculum*.

**feriae, -ārum f. pl.** (ancienne forme *fēsiae* attestée par Festus 76, 17 et 323, 6 ; cf. *festus*) : fête(s). Singulier très rare et tardif ; les textes classiques ne connaissent que le pluriel ; un exemple de *feria* dans P. F. 75, 22, *feria a feriendis uictimis uocata* ; cf. aussi GLK suppl. 241, 15, *pluraliter dicuntur feriae, licet abusive dicatur prima feria, secunda feria*. Le singulier est surtout fréquent dans la langue de l'Église, cf. Thes. VI 505, 20 sqq. ; il s'applique aux différents jours de la semaine : *prima, secunda, tertia feria*, pour éliminer les anciens noms païens. Les formes romanes remontent au singulier : it. *fera*, fr. *foire*, port. *feira*. M. L. 3250. Les anciens distinguent *feriae* « repos, chômage en l'honneur des dieux » de *diēs festus* « jour de fête », cf. P. F. 76, 17, ... *aliae [sc. feriae] erant sine diē festo, ut nundinae, aliae cum festo, ut Saturnalia, quibus adiungebantur epulationes ex prouentu fetus pecorum frugumque*. Les *feriae* étaient fixes (*statiuae*) ou mobiles (*conceptiuae*) ; cf. Thes. VI 503, 34 sqq.

Dérivés : *feriālis* (rare et tardif), iri. *féiril* ; *feriātus*, M. L. 3251, sur lequel on a refait à basse époque un verbe *feriā(r)* ; *feriāticius* (rare et tardif).

*festus* : 1° de fête ; ordinairement joint à *diēs* : *d. festus* (cf. *fastus*, s. u. *fās*) ; 2° qui célèbre la fête, oisif, joyeux. Le neutre a été substantivé : *festum* = ἡ εὐφροί, d'où le pl.  *festa* (avec *ē*, difficile à expliquer en face de *feriae, fānum*) auquel remontent les formes romanes : it. *fiesta*, fr. *fête*, esp. *fiesta*, M. L. 3267 ; iri. *fes, festa*. Dénominaif : *festō* (Gloss.). — *festiuus* (archaïque et postclassique, Plt., Apul., langue de l'Église ; Cicéron ne l'emploie guère que dans des passages familiers, cf. Laurand, *Étude sur le style des discours de Cicéron*, 2<sup>e</sup> éd., p. 339) : de fête, d'où « joyeux, charmant » ; *festiuūis* (ancien et classique) ; *festiuiter* ; *festiuō* (tardif). — *pro-*

*festus* : -m diem dicebant qui festus non erat, P. F. 209, 10 ; cf. F. 298, 30, *profestum facere est tamquam profanum facere*.

Le mot *fānum* peut reposer sur *\*fāsnom* ; le vocalisme *fās-* de la racine *\*fēs-* est attendu dans un dérivé. Ce qui montre que cette étymologie est correcte, c'est que le correspondant de *fānum* a en osco-ombrien la forme *fēs* de la racine : pél. *fesn.*, osq. *fīsnú* (acc. *fīsnam*), omb. *fesnaf-e* « in fānum », ce vocalisme s'expliquant par le fait qu'il s'agit d'un dérivé en *-ā-* (cf. le type lit. *dēdā* « jour », *zēmā* « hiver »).

La racine *\*fēs-, \*fas-* n'a pas de correspondant hors de l'italique. Comme *\*dhē-, \*dhō-* « poser » a toujours eu une valeur religieuse (cf. skr. *dhāma* « institution », gr. *θεῖμος* et le sens de lat. *faciō, sacer-dās, crēdō*, etc.) ; v. aussi l'article *fētialis*), on est tenté de poser un ancien élargissement *\*dhēs-* qui serait représenté par italique *\*fēs-*. Cf. peut-être aussi lat. *fās, fānum*.

**feriō, -is, -ire** (verbe défectif ; une 3<sup>e</sup> personne de pluriel avec élargissement en *n*, *feriunt*, est attestée par Festus 160, 3 ; 362, 5. Au témoignage des grammairiens, *feriō* emprunte son parfait à *percutiō, iō* : *percuissī, iō* (*feriō* est rare et tardif ; huit exemples dans le Thes.), et son participe à *iō* : *ictus*, cf. Phocas, GLK V 438, 13 ; toutefois, *ferūturus* apparaît à la fin de l'Empire) : « frapper », dans tous les sens du mot : frapper l'ennemi, un mur, la monnaie, une victime, à la porte ; frapper un traité, à cause de la victime qu'on frappait pour la circonstance, cf. Varr., R. R. 2, 4, 9, *iniūis pacis, foedus cum feritur, porcus occiditur*. Enfin, *feriō* appartient à la série des mots imagés qui expriment dans la langue familière l'idée de « dépeupler, voler », comme le fr. « taper, estamer, rouler » ; Tér., Ph. 46/7 (dans la bouche d'un esclave), *porro autem Gata | ferietur alio munere, ubi era pepererit* ; Prop. 3, 3, 49-50 ; 4, 5, 44 ; cf. l'édition du Pseudolus de Lorenz, p. 49 et n. à 455, et l'emploi de *uerberāre, dēuerberāre, percutere, uorsāre, tangere*. Ancien, usuel. M. L. 3253 et 3252 : *\*ferināre*, et B. W. *ferir* (vieilli). Pas de dérivés. Composé : *referiō* (Plt.).

Présent dérivé, substitué à un ancien présent athématique de la forme *\*bher-, \*bhor-* ; tandis que le latin a généralisé le vocalisme *e*, on a le vocalisme *o* dans la forme passée au type thématique *barū* « j'insulte » en lituanien et dans les présents cités *barjō* « je combats » en vieux slave, et, en germanique, v. h. a. *berjan*, v. isl. *beria* « frapper ». On comprend ainsi comment le présent lat. *feriō*, tiré d'une racine qui ne fournissait ni aoriste ni parfait, n'est accompagné d'aucun perfectum. En conséquence, il n'y a pas de noms verbaux, ces noms étant liés en latin au groupe du perfectum ; cf. le cas de *ferō, lātus*. Cf. *forō, ferula* ?

**fermō** : v. *ferē*.

**fermentum, -i n.** : ferment, levain = ζύμη. Ancien, classique. M. L. 3254. De là : *fermentō, -ās* et ses dérivés ; *fermentēsco, -is* (Plin.) ; *fermentācius* (comme *foctācius*) ; *fermentōsus* (tardif).

Les correspondants les plus proches sont v. angl. *beorma* « levain » et gaul. *Bormo*, qui désigne une source bouillonnante. *Fermentum* doit s'analyser *\*bher-mentom*, le thème étant fourni par une forme non élargie de la racine de *feruō* (v. ce mot). L'usage du levain et

des boissons fermentées semble remonter à la période indo-européenne commune ; cf. *dēfrutum* et *brisa*.

**ferō, fers, tetuli** puis **tuli, lātum, ferre** : la conjugaison de *ferō* est supplétive. *Ferō* a fourni les formes du présent ou sont conservés des restes de la conjugaison athématique : ind. prés. *fers, fert, fertis* ; impér. *fer, fertō, ferte* ; inf. *ferre*. La racine de *ferō* étant essentiellement durative n'a pu fournir de parfait. Le parfait (*te*)*tuli*, le supin et le participe *lātum, lātus* (de *\*lātum, -tus*, cf. gr. *λητός*) sont empruntés à une autre racine, celle de *tollo*. La complexité de cette conjugaison a eu pour résultat la disparition du verbe dans la langue populaire, où il a été remplacé par un verbe de sens plus concret et de flexion plus régulière, *portāre*, qui a seul survécu dans les langues romanes ; cf. M. L. 3258, qui signale seulement *ferit* en vieux campidanien et *feri* en vieux portugais. Verbe italique commun : cf. omb. *fertu* « fertō », *ferest* « feret », volsques *ferom* « ferre », marrucin *ferenter* « feruntur », etc.

Le sens est « porter » (réfléchi) « se porter » ; l'emploi absolu est mal attesté et à date tardive (Celse ? cf. Thes. s. u. 561, 53 ; l'emploi de *ferēns* au sens de « se portant », e. g. Corn. Nep., Dat. 4, 5, n'est pas probant) ; le sens de « se porter » (avec idée adjointe de mouvement) se rend surtout par le pronominal *sē ferre* ou le médio-passif *ferri* ; mais le composé *differre*, comme le gr. *διαφέρω*, s'emploie absolument avec le sens de : « se porter de divers côtés ; différer ». Cf. aussi *fors*.

Un ancien sens de *ferō* est « porter dans son ventre, être fécondée » (d'où *forda* [semelle] pleine en), emploi où il a été concurrencé par *gestāre*. En parlant des plantes, *ferō* a signifié « produire », d'où *ferāx, fertilis*.

Du sens de « porter », avec aspect « indéterminé », on passe naturellement au sens de « supporter » : *ferre iniūriās, aerumnās*, etc. D'autre part, à *ferō* s'adjoint souvent une idée accessoire de mouvement : *ferre lēgem* « apporter (proposer) une loi devant le Sénat » ; « rapporter (un bruit, une nouvelle) » : *fāma fert, ferunt, ut ferunt* ; et au passif *ferri* « être rapporté » : *per ora ferri*, e. g. Acc., Trag. 669, *quorum genitor fertur esse ops genitibus*, transformation de l'ancienne tournure impersonnelle du type *fertur...* *Aurelianus dixisse*, conservée, par exemple, dans Vopisc., Aur. 24, 3. Enfin, de l'expression *agere ferreque* « pousser devant soi (le bétail razzé) et porter [sur son dos] (les objets pillés) » est issu le sens de « emporter » (= *auferre, tollere* ; Plt., As. 487, *numquam hinc feres argentī nummum*) « ravir » (Vg., B. 5, 34, *postquam te fata tulerunt*) ; d'où « voler » ; cf. peut-être *fūr, furtum*.

A la racine de *ferō* se rattachent de nombreuses formations nominales où le latin a généralisé le vocalisme *e* et qui expriment l'idée de porter, d'apporter, ou l'idée de fertilité.

1° D'abord un adjectif *-fer, -fera, -ferum* (où l'e doit être analogue de *ferō, ferre* ; cf. toutefois les noms de fleuves ligures *Porcobera, Gandobera*, si ces mots signifient bien « qui porte des saumons », « qui porte des cailloux ») qui fournit des composés correspondant au type grec en *-φόρος* et au type arménien en *-wor* (de *\*bhorā-*) : *bi-fer* (= *δίφορος*), *frūgi-fer, igni-fer, signi-fer, lēti-fer*, etc. Le latin a *lūci-fer* là où le grec a *λευκοφόρος* et l'arménien une forme ancienne *lusawor* « lumineux » à côté de la forme nouvelle *lusa-ber* « qui apporte

la lumière » (cette dernière constituée de manière pareille à lat. *lucifer*). Le sens de *-fer*, dans la plupart de ces composés, est « produisant » (cf. *ferāx, fertilis et jorda*) : *frāgifer, ignifer*, etc.; le sens de « portant » étant exprimé par les composés en *-ger* : *armiger, lāniger*, etc. Étant donnée cette répartition, on attendrait \**signifer*. Comme l'a suggéré Niedermann, la langue a peut-être évité, par euphonie, d'employer *-ger* lorsque le premier terme du composé renfermait un *g*. Ce type s'est étendu à l'infini dans la langue poétique et dans les langues techniques. Toutefois, on ne compte guère qu'un dénominateur : *uōcifero(r)*, d'un \**uōcifer* du reste non attesté.

2° Puis des adjectifs tirés du présent *ferō* avec suffixes :

*ferāx* (cf. *bibāx, emāx, dicāx*, etc.) : fertile, d'où *ferāciās* (Col.).

*fertilis* (formation sans doute analogique d'après le type *frīgō/fctilis, dūcō/ductilis*, dont on a extrait un suffixe *-tilis*; la forme normale serait \**ferilis*, comme *facilis*) : fertile, d'où *fertilis*. Pélignien *fertid* « fertill » (?) peut-être emprunté au latin. Sur *fertilis* a été bâti *fertus* (Avien), d'après *textus/textilis*.

*fertum*? : v. ce mot et *flōrifertum*.

*-ferus* conservé dans des adjectifs employés par la langue religieuse : *arferia aqua, quae inferis libabatur, dicta a ferendo*; *sive uini quod sacris adhibebatur*, P. F. 10, 23. Adjectif sans doute d'origine dialectale; cf. l'ombrien *aferter*, et Ernout, *Élém. dial.* s. u.; *inferius* : *inferium uinum*, Caton, Agr. 132, 2; 134, 3, d'où *inferiae* : *sacrificia quae Dis Manibus inferabant*, P. F. 99, 26, qui, rapproché de *inferi*, a pris le sens de « sacrifices en l'honneur des morts » (*χοῦα ἀπὸ τῶν νεκρῶν σπονδαί, sacrificia inferorum* disent les gloses), comme l'adjectif dérivé *inferidlis* (Apul.).

3° Un substantif *fericulum*, q. u.

Un adjectif de sens technique, appartenant à la langue rustique et sans doute non romain, présente le vocalisme *o*, c'est :

\**fordus*, usité seulement au féminin, *forda bos* « quae fert in uentre », dont il existe un doublet dialectal *horda*; de là le dérivé dialectal *hordicālia, -ium* cité par Varr., R. R. 2, 5, 6, et le composé *fordicidia* (dial. *hordicidia*) *-ōrum* n. pl. désignant les fêtes en l'honneur de Tellūs, données le 15 avril, où l'on sacrifiait des femelles pleines; cf. Varr., L. L. 6, 15; Ov., F. 4, 630 sqq. On ne peut déterminer ici si le *o* de *forda* repose sur i.-e. *or* ou sur r. Même suffixe que dans *gravidus, crudus*.

Pour *fors, fortūna*, v. ces mots.

Le participe en *-tus* étant *lātus*, les substantifs verbaux en *-tor, -tio* et en *-tus*, qui se lient normalement au participe en *-tus*, ne se forment pas de la racine de *ferō*. Il n'y a pas de substantif *fertor*, cf. Varr., L. L. 3, 57 : *non fit ut messor, fertor*; bien qu'on lise dans les gloses *inferior* : *παρὰβέρης*, qui rappelle ombrien *aferter*, *arsfertur* « *aferter* » et que la langue de l'Église ait créé *offerter*, *-ōrium*. Toutefois, en bas latin apparaît un dérivé *ferōrius* (*-a sella*) dans Caelius Aurelianus; *ferōria* est dans Orientius. D'autre part, *lātor, lātio* n'existent que dans l'expression technique *lēgis, lēgum lātor, lātio*. Mais les formes composées sont assez nombreuses : *ab-lātio, con-lātio*, etc. Elles appartiennent, du reste, surtout à la langue écrite et sont en partie des

calques du grec. *Lātura* « portage » (d'après *uectūra*) n'apparaît qu'à partir de Sénèque, *lātūrarius* « porteur » qu'à partir de saint Augustin.

Composés de *ferō* :

*afferō* (*ad-*), *attuli, allātum* (*ad-*) : apporter = ἐπιφέρω; cf. got. *abairan*, phryg. ἀβέρεν; *auferō, abstuli, ablātum* : emporter = ἀφαιρέω, ἀποφέρω. De là *ablātio, -ōnis* : enlèvement, qui, dans la langue de la grammaire et dans la langue de l'Église, traduit ἀφαιρέσις, ἀφαίρεμα; *ablātius* = ἀφαιρετικός, M. L. 9642.

*anteferō* : 1° porter devant; 2° préférer.

*circumferō* : porter autour, répandre, etc. = περιφέρω, avec le postclassique *circumferentia* = περιφέρεια. S'emploie aussi dans la langue religieuse pour désigner une procession de caractère lustral; cf. omb. *aferet*, *aferum, anferener* « circum-ferunt, -ferre, -ferendi ».

*conferō* = συμφέρω : porter ensemble ou au même endroit; avec de nombreux sens dérivés; « contribuer à; comparer; mettre aux prises; réunir, conférer »; « transporter » (sens physique et moral : c. *culpan in aliquem*); et *sē conferre* « se transporter » dans lequel le préfixe donne au verbe l'aspect « déterminé ». De là : *collātio, -tor, -tius, -ticius, collātus, -ūs* (rare). De *collāta* provient le britt. *collot*.

*dēferō, -tuli* (*detulerit*, Lex Repet.) = καταφέρω : emporter ou apporter (souvent avec idée accessoire de haut en bas); remettre entre les mains de : *dēferre negotium, bellum ad aliquem* ou *alicui*; en particulier, dans la langue du droit, *dēferre nōmen ad iudicēs*, d'où *dēferre reum*, dénoncer; *dēlātor* (mot de l'époque impériale, lorsque la *dēlātio* fut devenue une profession); *dēlātio* (Cic.) ; *dēlātōrius, dēlātūra* (tardiifs).

*differō, distuli, dilātum* = διαφέρω : 1° porter de côté et d'autre, disperser; répandre un bruit, un nom, d'où « diffamer »; 2° remettre à plus tard, différer; d'où *dilātio* « remise, délai », et en droit *dilātōrius*; 3° [se] porter de côté et d'autre, être différent; d'où *differētia* créé par Cicéron sur le modèle de *διαφορά* (irl. *difir*), *differētia* dans Lucrèce (*differētia* était banni de l'hexamètre) et *indifferētia* également créé par Cicéron pour traduire ἀδιάφορος; cf. Fin. 3, 16, 53, *quod enim illi adūctopon dicunt, id mihi ita occurrit ut « indifferens » dicerem*.

*ec-ferō* (*fferō*), *-fers, extuli, ēlātum, ec-ferre* = ἐκφέρω : porter dehors, emporter (sens physique et moral). De là différents sens : 1° porter en terre; 2° produire, faire sortir de terre; par suite « exprimer » (e. *uerba, sententiam*) et « élever, exalter » (cf. *extollō*), d'où *sē efferre* « s'enorgueillir »; *ēlātus; ēlātio*.

*inferō* = ἐπιφέρω et ἐπιφέρω : porter dans ou contre (souvent avec idée d'hostilité, *signa, arma inferre in*); emporter dans la tombe, enterrer : *illātio mortui*; introduire; apporter : i. *tribūtum* (époque impériale). M. L. 4398. Dérivés techniques : *illātio* « inférence, conclusion » = ἐπιφορά; *illātius*.

*offerō, obtuli, oblātum* : porter devant, présenter; spécialement « offrir »; et dans la langue religieuse : offrir à Dieu, consacrer, sacrifier (v. *oblāta*), M. L. 6043, et germanique : v. sax. *offrōn*, etc.; celtique : irl. *oifrider* « offertur », *offraidi, oifrenā, britt. offeren* « offerendum ».

Dérivés tardiifs : *oblātio, -tor, -tius, -ticius*.

Dérivés en *-fer-* : dans la langue de l'Église, *offerō-*

*rium*, cf. Isid., Or. 6, 19; *offerter*, *-ōris* (Commod., Instr. 30). Le *ofermentum dicebant quae offerēbant*, P. F. 207, 6, provient sans doute d'un contresens de Festus; v. *ofermentum*.

*perferō* : porter à travers ou jusqu'au bout; par suite : endurer (souvent joint à *patior, perpetior*), et : accomplir, exécuter. Dérivés tardiifs : *perlātor, -trix, -tio*.

*praeferō* : porter devant, présenter; mettre avant, préférer. Dérivés tardiifs : *praelātor, -tio*. Du latin ecclésiastique *praelātus* dérive irl. *prelaid*.

*proferō* = προφέρω : produire au dehors, avancer, étendre, publier, etc. Dérivés : *prōlātio* (classique, Cic.) : prolongation, remise, extension; production, prononciation. Il semble que certaines acceptions de *prōlātio* doivent s'expliquer par une influence de *lātus* et de *dilātio*; de même qu'il s'est créé un verbe *dilātō*, rattaché à *differre, dilātum*, cf. Thes. s. u.

*referō, -fers, rettuli, relātum* : rapporter, rendre (*pār pari referre, grātiam referre*); reproduire, représenter, répéter, répondre; terme de droit *referre ad senātum*; mettre en délibération devant le Sénat, en référer à; *in tabulās publicās referre*. De là : *relātio*, terme de droit « motion, proposition »; et « rapport, récit », etc.; *relātus, -ūs* m. (Tac., Sén.); *relātor* « rapporteur »; *relātius* (tardiif).

*sufferō* (*sub-*), *sustuli, sublātum* = ὑποφέρω : supporter, souffrir. Ancien, usuel. Panroman (type fr. *souffrir*). M. L. 8428; B. W. s. u. Il est à noter que *sublātio* se rapporte à *tollō* et signifie « élévation, exaltation », etc. C'est en partie un calque du gr. ἔρσις.

*superferō* (époque impériale) : placer par-dessus; élever; *superlātio* (terme de rhétorique, cf. ὑπερβολή); *superlātius* (terme de rhétorique et de grammaire) : ὑπερβολικός, -θητικός.

*transferō, transtuli, trānlātum* (*trālātum*) = μεταφέρω : porter au delà, transporter; d'où « transplanter, transcrire, traduire »; en particulier, dans la langue de la rhétorique, trad. *μεταφέρω* « employer métaphoriquement ». Dérivés : *trā(ns)lātio* : transfert, traduction, métaphore = ἀλληγορία, μετάληψις, μεταφορά, μετά- ou παράφρασις (irl. *translait*); *trā(ns)lāticius*, terme de droit : 1° transmis par tradition, coutumier, héréditaire : *-m edictum*; de là, à l'époque impériale, « consacré, usuel, commun »; 2° métaphorique; *trā(ns)lātius*, terme de rhétorique : *-a cōstitūtio*; *trā(ns)lātius, -ae* = μετάληψις; *trānlātor*; *trānlātus, -ūs*. M. L. 8855 c.

*refer* : v. ce mot.

La racine i.-e. \**bher-* « porter » fournissait, par exception, à la fois un présent thématique, largement attesté : skr. *bhārāmi*, v. sl. *berō*, got. *baira*, v. irl. *berim* (*-biur*), gr. *φέρω*, arm. *berem* et aussi un présent athématique attesté par véd. *bhārti* « il porte », hom. *φέρε* et par le latin *fers, fert*, etc. (omb. *fertu* « fertō » est ambigu). Les formes personnelles à timbre *-o-* de la désinence sont du type thématique : *ferō, ferunt*, etc., comme dans tous les présents athématiques maintenus en latin. On notera qu'il n'y a pas ici d'ancien optatif comparable à *sim, edim*, mais seulement *feram, ferās*. — Cette racine ne fournissait ni aoriste ni parfait, de sorte que le grec a recouru à *ἔφερον, ἐνήνεμα*, l'irlandais à *rouic* (3<sup>e</sup> personne du singulier), le latin au groupe de *teluli, lātus*, qui sert en même temps en face de *tollō*; pas plus que le latin, le grec n'avait d'adjectif en *-to-* de la racine *bher-*

(il recourt en partie à *ολοτός*). Le slave a une forme secondaire : *bīranū, bīrazū; bīrati*. En arménien, c'est l'ancien imparfait *eber* « il a porté » = skr. *abharat*, gr. *ἔφερε*, qui sert d'aoriste en face du présent *berē* « il porte ». — Une autre singularité consiste dans la coexistence d'un type monosyllabique, celui de *fert*, etc., et d'un type dissyllabique. Sous *ferculum*, on a vu *fericulum* et ses correspondants sanskrits et grecs; cf. véd. *bhāri-man-* « action de porter » et serbe *brēme*, russe populaire *beremja* « fardeau » en face de véd. *bhārman-*, gr. *φέρμα*. Pleure le sens de *forda*, cf. serbe *brēda*, russe *berēzaja* « plaine » (et la traduction lituanienne qui a été substituée : lit. *neščia* « enceinte »); ceci suppose un nom radical \**bher-t*, \**bher-d* et \**bherst-*, \**bhers-d*. Le germanique a got. *gabaurþs* « naissance », etc. L'irlandais a *brath* et *briuh* « grossesse » (fait de porter), *briuh* « féconde » (d'où « truite »), *combrūt* « enceinte ».

Un emploi religieux apparaît dans omb. *aferter*, *arsfertur*, qui désigne un prêtre, et répond à skr. *prabhartar*, av. *fra-beratar*, et y a ici un curieux archaïsme. Le latin lui-même a *arferia* (dialectal), *inferiae* (formé comme *exsequiae*) et peut-être *fertum* (v. ce mot).

*Fērōnia*, -ae f. : nom d'une vieille divinité italique, sabine d'après Varr., L. L. 5, 74, en rapport avec *Tellūs* et qui plus tard fut identifiée à Junon. Origine incertaine, étrusque d'après W. Schulze, *Latine. Eigen.*, p. 165 (comme *Populōnia, Mellōnia*?). — L'e est toujours scandé long; la forme avec *ē* des transcriptions grecques provient d'un faux rapprochement avec *ferō* comme pour *ferālia*. — V. Deecke, *Die Falisker*, § 36, et R. Bloch-G. Foti, *Rev. Phil.*, 1953, p. 65 sqq.

*ferōx* : v. *ferus*.

*ferrum*, -i n. (sans pluriel) : fer; objet de fer, fer de hache, de lance, d'épée, etc. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3262.

Dérivés : *ferreus* : de fer (sens physique et moral : *ferus et ferreus*, cf. gr. *σιδήρεος*); *ferrea* f. : sorte de rateau, cf. *ferrea*, M. L. 3259; *ferreola* (*uītis*), v. *fercola*; \**ferriolium*, M. L. 3260; *ferrātus* : muni d'un fer, d'où \**ferrāre*, M. L. 3256; cf. aussi 256, \**afferrāre*; 4399, \**inferriāre*; *praeferrātus*; *ferrāmentum* : instrument de fer, outil (cf. fr. dialectal *fer(re)ment* « hache à couper le bois »), M. L. 3255; *ferrāmentārius*; *ferrātilis* (Plt.); *ferrārius* : qui concerne le fer; *ferrārius* m. : forgeron, M. L. 3257; *ferrāria* f. : 1° forge; 2° mine de fer; *ferrūgō* : rouille, M. L. 3261; *ferrūgineus* (cf. *aerūgō, rōbīgō*, etc.); *ferrūgināns* (Tert.). Composés plautiniens (sans doute sur le modèle des composés grecs en *σιδήρο-*) : *ferrī-terus, -terium, -tribāx* (hybride, cf. *tribōs*), la finale rappelle celle de *audāx*, *-crepinus*; *ferrifodina* (Varr.).

L'origine de *ferrum* est obscure; on sait que le « fer » n'était pas connu dans le monde indo-européen et, par suite, les noms de ce métal diffèrent d'une langue à l'autre. L'usage du « fer », qui est si important chez les Celtes, avec un nom tout autre, a dû se développer après la séparation des Celtes et des Italiotes. On rapproche v. angl. *bras, broes* « bronze » et l'on suppose un emprunt pour le mot latin (peut-être par un intermédiaire étrusque) et le mot germanique (cf. accadien *parzillu* « fer »), phén. *barzel*, ce qui ne fournit rien de net.

**fer(r)ūmen, -inis n.** : soudure (Plin.). Dénominateur : *fer(r)ūminō, -ās, con-fer(r)ūminō* (Plin.) « souder », d'où *fer(r)ūminātiō*. La graphie *ferūmen* est rare et ne se rencontre que dans les manuscrits de Plin., où, du reste, se trouve aussi *ferūmen*. Cette dernière graphie est de beaucoup la plus fréquente ; elle est sans doute due à un rapprochement que les sujets parlants auraient fait avec *ferum*, si *ferūmen* est apparenté, comme on l'a supposé, avec skr. *dhruvāh* « firmus », *dhārīnāh* « sustinēns » et avec les composés *conferuere*, employé par Celse au sens de *coalescere*, en parlant des os qui se ressoudent, et *conferua* « confere » (\**conferua*, M. L. 2131), plante aquatique, qui passait pour avoir la propriété de recoller les plaies, ainsi nommée à *conferuminando*, dit Plin. 27, 69 ; cf. *consolida* « consoude ».

V. aussi *offerūmenta*.

La racine serait celle de skr. *dhārayati*, av. *dārayeiti* « il tient », skr. *dhartā* « celui qui tient », etc., de arm. *dadarem* « je cesse » et de v. sl. *sū-dravō* « fort, bien portant », qui semble se retrouver dans lat. *frētus, firmus* (et *ferē?*). Chacun des représentants latins supposés de la racine fait quelque difficulté soit par la forme soit pour le sens. Le rapprochement de *ferueō* n'est pas plus satisfaisant. Mot technique.

**fertilis** : v. *ferō*.

**fertum** (*ferctum, frctum*), -i n. : sorte de gâteau de sacrifice, qu'on offrait joint à *struēs* (v. ce mot) ; *ferctum* (*frctum* codd.) *genus libi dictum quod crebrius ad sacra ferabatur, nec sine strue, altero genere libi, quae qui adferant struferarii appellabantur*, P. F. 75, 17 ; et *struferarii dicebant qui quaedam sacrificia ad arbores fulguritas faciebant, a ferio scilicet quodam sacrificii genere, id. 377, 2*.

Mot du vieux rituel agraire (Caton, Frères Arvales) que les Latins rattachaient à *ferō* (Festus, CGL V 628, 62 ; Isid., Or. 6, 19, 24). Cf. omb. *a fertur* « adfertor » (v. plus haut, p. 229) et peut-être *flōri-ferctum* (v. *flōs*) ; osq. *fertalis*, nominatif pluriel d'un adjectif que Buck traduit par : (*ceremonies*) *celebrated with sacrificial cakes*, v. Vetter, *Hdb.*, p. 75. Mais cette étymologie ne rend pas compte de la graphie *ferctum*, qui est aussi fréquente que *fertum* (v. Thes. s. u.) : faut-il admettre que le c de *ferctum* est artificiel, comme dans *arctus* ; mais d'où proviendrait-il (de *ferculum*) ? L'explication par *ferō* n'est peut-être qu'une étymologie populaire ; la racine \**bher-* ne fournissant pas d'adjectif en -*to*.

**ferueō, -ēs, feruī** (*feruī*), -ēre et **feruō, -is, feruī**, **feruere** (archaïque ; cf. Quint. 1, 6, 7) : bouillir, être bouillant ou bouillonnant. De là « être brûlant, brûler » (sens physique et moral), « écumer, fermenter » ; « s'agiter fiévreusement ». Mais *feruēs* ne s'emploie guère qu'au sens de « bouillant, brûlant ». La forme *feruō* semble la plus ancienne ; cf. *fulgō* et *fulgeō*, etc. Ancien, usuel. M. L. 3265 (*feruere*).

Dérivés et composés : *feruor, -ōris* m. : bouillonnement, chaleur, ardeur (sens physique et moral) ; *feruidus*, M. L. 3265 a, et *praeferuidus* (archaïque et postclassique) ; *conferueō* (Celse), *dē* (Vitr.), *ef-* (Lucr.), *in-* (Caton), *per-* (Mela), *re-* (Cic.), *sub-* (Ps.-Ap.) ; *feruēscō, -is* et *con-, dē-, ef-, in-, re-feruēscō* ; *feruēfaciō, con-, dē-, ex-, in-, per-, sub-feruēfaciō* ; *feruūra* =

φλεγμονή ; *effersūra* « inflammation » (Orib.). V. de *frutum* et *fermentum, fretum*.

Le celtique a le même élément radical, au même sens dans irl. *berbaim* « je bous », gall. *berwi* « bouillir » ; le gaulois a *Borvo* à côté de *Bormo* pour désigner une source bouillonnante. La racine se trouve hors de l'Italie celtique, avec et sans élargissement -*u-* et avec des sens plus ou moins proches de celui de « bouillonner ». Dans l'Avesta récent, *ava-barante* se dit des eaux qui dévalent *uz-barante* des eaux qui jaillissent en bouillonnant ; véd. *bhurodnih* « agité » se dit notamment de l'eau. Le thrace a βρωτός ὁ κρηθικός οἶνος (v. *dēfrutum*) ; cf. alb. *brum* « levain » (cf. all. *Brot*, de \**brauþa* « pain au levain ») ; lit. *brūdujūs* signifie « je me pousse avec violence » ; germanique : v. h. a. *briuan* « brauen ». Cf. aussi att. φέρω, φέρωτος (de \**φρηφα*) et arm. *abewar* « source » ; *բոբոթ* « je me soule en bouillonnant », en face du présent intensif véd. *jarbhuriti*, qui indique un mouvement rapide (v. Streitberg-Festgabe, p. 258 sqq.) ; et irl. *brenn* « jaillir », avec le causatif *bruinnim* « je fais jaillir », v. irl. *topur* « source », irl. *tipra* (même sens). Le groupe germanique de got. *brinnan* « brûler » est plus loin pour le sens.

**ferula, -ae f.** : férule, plante à longue tige qui servait à donner des verges légères, d'où le sens de « fouet » ; cf. le gr. *νάρθηξ*. Depuis Varron. M. L. 3263. V. h. a. *fērla*.

Dérivés : *feruleus, -āceus, -āris* (bas latin) ; *ferulāgō* = *θαψλα*.

Cf. *feriō?* Isid., Or. 17, 9, 95, -*a uocata a medulla*. Nam *illam Varrō tradit esse ferulae medullam, quam ἀσπιδέλιον Graeci uocant. Nonnulli a feriendo ferulam dicunt*. Peut-être étymologie populaire. Cf. *festuca?*

**ferus, -a, -um** : sauvage (par opposition à *mānsuetus*), farouche ; *fera f.* (scil. *bestia*) : bête sauvage. *Ferus* emprunte son comparatif et son superlatif au composé *ferōx*. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3264 ; B. W. *fer*.

Dérivés et composés : *ferinus* : de bête sauvage (-*a carō*) ; *feriūs* ; *effero, -ās*, sur lequel a été refait *efferus*, d'où *efferiūs* ; *perferus* (Varr.) ; \**ferāmen*, M. L. 3248 a. *ferōx* : est à *ferus* comme *atpōx* à *āter* (v. ce mot) ; *f. est saeuus et indomabilis, translatum a feritate*, Non. 304, 36. S'emploie aussi au sens de « intraitable, orgueilleux » et « orgueilleux de, fier de » (avec ablatif).

Dérivés : *ferōcia, -ciās, -ciēs* ; *ferōciō, -is* (archaïque et postclassique, cf. ἀργαλιώ) ; *ferōculus* (familier) ; *praeferōx* (latin impérial). Une forme réduite *semiter* est dans Vg., Ae. 8, 267 ; cf. *caprijer, equifer, ouifer*, calques du gr. *αἰγ-, ιππαγωγος* ; v. Sommer, Rh. M. 56, 636 sqq. ; sur *feriferus* « furēns », v. N. Niedermann, Glotta 1, 265.

Il y a des correspondants, mais seulement avec la forme longue, provenant sans doute du nominatif de la forme athématique attestée par gr. *θηρ* (éol. *θηρ*), lit. *žeris* « bête sauvage » (fait sur acc. sg. *žerj* = *θηρα* ; on a v. lit. *žerpi* [gén. plur.] ; v. pruss. *swirins* (acc. plur.) « bêtes sauvages » ; v. sl. *zvěř*. Ici lat. *f.* repose sur *gh* suivi de *u*. La forme latine est dérivée, sans correspondant exact, mais dont le caractère secondaire semble indiqué par l'absence de comparatif et de superlatif propre ; v. Pisani, Stud. ital. di filol. class., 1935, 306.

\**tescemnoe* : *uocabantur qui depellere fascinum credebantur*, P. F. 76, 16. Glose obscure à corriger en *tescemnoe* (nominatif pluriel archaïque en -*oe* issu de -*oi*) et à rapprocher sans doute de celle-ci : *Fescennini uersus, qui canebantur in nuptiis, ex urbe Fescennina dicuntur allati, siue ideo dicti, quia fascinum putabantur arcere*, P. F. 76, 6. Cf. étr. *Fescenna* et le nom de la ville falisque *Fescennina*.

*fessus* : v. *fatis*.

**festinō, -ās, -āui, -ātum, -āre** : « se hâter » et « hâter » (absolu et transitif) avec une idée de précipitation, d'après Caton, Or. fr. 11, 4 ap. Fest. 268, 2, *aliud est properare, aliud festinare : qui unum quicquid mature transigit, is properat ; qui multa incipit neque perficit, is festinat*. Mais la distinction est loin d'être toujours observée. Ancien, usuel de tout temps. Non roman.

*festinus* : hâtit. Premier exemple dans Salluste ; appartient surtout à l'époque impériale.

*festinus, -e?* : un exemple de Titinius, Com. 103, cité par Non. 482, 31, *haec res me facit festinem*. La forme pourrait être, toutefois, le subjonctif de *festinō*, cf. Thes. s. u.

*confestim* adv. : en hâte (d'où le grammairien Virgile a tiré un simple *festim*). Ancien, usuel. M. L. 2132 a? — *Confestim* semble supposer un substantif \**festis* « hâte », cf. *raptim*, d'où pourrait provenir *festinus*, comme *caninus, marinus* dérivent de *canis, mare*, et *festinō*. Toutefois, étant donné l'antériorité de *festinō* sur *festinus*, il est possible, comme l'enseigne le Servius auctus, Ae. 9, 486, que *festinus* soit un postverbal de *festinō* (comme *anhelus* de *anhēlo*, etc.), et le verbe pourrait provenir d'un substantif dérivé \**festiō*, \**festimēs* (avec alternance -*io(n)/-in* dans la flexion, comme en celtique et en osco-ombrien, cf. Buck, *Osc. Umbr. Gr.*, § 181). — De *festinō* : *festinābundus, -biliter* ; *festinātiō* (classique) ; *festinānter* (id.) ; *festinātium* (archaïque) ; *festinātor* (tar-dif) ; *festināntia* (id.) ; *festinātus, -ūs* (id.) ; *festinātūs* (Gloss.) et *af-, prae, refestināre* (rares, archaïques ou tardifs).

On n'a pas d'autre rapprochement que celui qu'a proposé Osthoff, IF 5, 291 sqq., avec irl. *brass* « rapide, vil » et gall. *brys* « hâte ».

**festō?** : verbe employé dans une formule augurale citée par Varr., L. L. 7, 8, *templum tescumque festo in sinistrum... templum tescumque festo dextrum*. Texte très incertain ; cf. Gætz-Schoell et Kent, ad l., Fay. Am. Journ. Phil. 35, 253.

**festuca, -ae f.** (*festūcum* n., Itala ; cf. fr. *fétu* en face d'it. *festuca*) : 1° brin de paille, fétu ; folle avoine ou coquille ; 2° baguette (dite aussi *uindicta*) dont le licteur touchait la tête de l'esclave affranchi ; 3° mouton, masse pour enfoncer les pieux, hie pour aplanir le sol (cf. fr. « demoiselle »), ainsi nommée par antiphrase. A ce sens se rattache *festūcō, -ās* (*sōlum, terram*, etc.). Ancien, usuel. M. L. 3268.

Dérivés : *festūcarius, festūcula*.

Sans étymologie. Cf. *ferula?*

**festus** : v. *feria*.

**fētō** (*fae-*) : v. *foetō*.

**fētialis, -is m.** : fétial, prêtre d'un collège de vingt

membres fondé par Tullus, suivant un rite emprunté aux Éques, d'après T.-L. 1, 32, 5. Le chef du collège s'appelait *pater patrātus*. Les prêtres étaient vêtus de blanc et couronnés de verveine et chargés des rites qui précédaient la déclaration de guerre ou la conclusion des traités de paix, etc. ; cf. Varr., L. L. 5, 86, *fetiales, quod fidei publicae inter populos praerant ; nam per hos fiebat ut iustum conciperetur bellum et inde desitum (?) ut foedere fides pacis constitueretur ; ex his mittebantur antequam conciperetur, qui res repeterent, et per hos etiam nunc fit foedus*. Ancien terme du rituel, bien qu'attesté seulement depuis Cicéron et Varron.

La racine \**dhe-* (étudiée sous *faciō*) indique en indo-iranien une règle, une loi ; av. *dātəm* « loi religieuse, loi », skr. *dhāma* « loi, institution », et le grec a *θέμις* « statut, institution, loi », avec le pluriel *θέμιστες*. Il est donc possible qu'il y ait eu en italique un mot \**fētidi-* dont *fētialis* serait le dérivé (cf. aussi *festus, feriae?*).

\***fō-, fētus, -a, -um** : fécondé ; d'où au féminin *fa-* [femelle] pleine, grosse, de ; et par extension, comme *effētus*, « qui a mis bas » et « qui a cessé d'enfanter ». Columelle, 7, 3, 26, oppose *agiles* et *jetae* à *tardiores* et *grauidae*. Puis « fertile ». Synonyme poétique de *plēnus*. — Le féminin *feta* de la langue rustique désigne spécialement la « brebis » (cf. Vg., B. 1, 49), comme irl. *birū* désigne la « truie » (v. sous *ferō*) ; de là *fētinus* = *ouillus* en bas latin.

**fētus, -ūs m.** : grossesse, portée, action de mettre bas ; et par métonymie « petit (d'un animal) », par opposition à *partus*, cf. Paul., Sent. 2, 17, 7, *ex die emptiois et fetus pecorum et ancillarum partus ad emptorem pertinent* ; puis « fruits, productions de la terre » ; *fētūra* : temps de la gestation (*nunc appello feturam a conceptu ad partum*, Varr., R. R. 2, 1, 18), reproduction, etc. De là *fētūrō, -ās, -ātus* (tardif).

**fētō, -ās** (latin impérial) : transitif et absolu : 1° faire des petits, pondre ; 2° féconder. *Fētō* est le dénominateur de *fētus* ou l'intensif d'un verbe \**feō* non attesté, qui a dû disparaître par suite de la concurrence que lui faisait *ferō*, et aussi de son caractère monosyllabique. Composé : *superfētō*, trad. ἐπιουέω (Plin.).

Autres dérivés et composés : *fētifer, -ficus, -ficō* ; *fētōsus* et *fētōsus* ; *effētus* ; d'où *effētō, -ās* (bas latin) ; *confētā sūs* : *dicebatur quae cum omni fetu adhibebatur ad sacrificium*, P. F. 50, 19. — Les langues romanes ont conservé *feta*, M. L. 3269 ; *fētāe*, 3270 ; \**fētō*, 3272 (fr. *faon*, v. B. W. s. u.) ; *fētus*, 3273.

V. *fecundus*.

**fiber** (*feber* ; cf. Varr., L. L. 5, 79, s. u. *feber*, et Schol. Verg. Bern. G. 1, 59, *castor... Latini febras dicunt* ; une autre forme, sans doute celtique, *beber* (*biber*), est dans Prisc., GLK II 150, 13 ; dans Phèdre, App. I 28, 1 (133 Havel) Cod. Vaticanus ; Schol. Iuv. 12, 34 et les gloses, cf. fr. *bièvre*, ital. *bevero*, M. L. 1012 et B. W. sous *castor*), -*brī* m. : castor.

Dérivé : *fibrinus* (*bebrinus*) ; cf. *Fibrēnus*, nom d'une rivière du Latium qui passe près d'Arpinum.

Mot à redoublement, signifiant littéralement « brun » (cf. lit. *bēras* « brun » et v. h. a. *bero* « ours »), qui a servi en indo-européen à désigner le « castor ». Le sens de « brun » est conservé dans skr. *babhrūh*, dont on s'est servi pour désigner l'« ichneumon » (la mangouste). Le

redoublement est de la forme \*bhe- dans v. pruss. *be-brus*, lit. *bēbrās* et *bēbrus*, gaul. *berbrinus*, *Bebronna*, corn. *befer*; de la forme \*bho- dans russe, tchèque, polonais *bobr*; de la forme \*bhe- ou \*bho- dans av. *bawra-* (cf. skr. *babhrūh*); de la forme \*bhi- dans gaul. *Bibrax* (cf., toutefois, Vendryes, MSL 13, 395), sl. *bibrŭ* (d'où serbe *dābar*). L'e/i de v. angl. *beofor*, v. h. a. *bibar*, v. isl. *biorr* est ambigu. Les deux formes lat. *fiber* et *feber* peuvent donc être anciennes l'une et l'autre; mais les formes en i et en o du slave peuvent être récentes, et le polonais *Bierbza*, nom de rivière, atteste un ancien \**bebrŭ-* en slave. L'u du type skr. *babhrūh* est ancien, car on a des dérivés d'un élargissement -u-, v. h. a. *brūn* « brun », gr. *φῆνος*, *φῆνυ* « crapaud ». Mais, le plus souvent, le mot désignant le « castor » est un dérivé en -o-; tel est le cas en latin.

**fibra**, -ae f. : filament des racines, fibre, veine; dans la langue augurale : « division du foie, lobe », puis le « foie » lui-même et, par extension, « entrailles ». Ancien, usuel. M. L. 3277.

Étymologies diverses et douteuses chez les anciens; Festus rapproche *fibra* de *fimbria*, P. F. 80, 4 : et *fibras iocinerum* et *fimbrias vestimentorum dicimus*; Varron, de *fiber*, *feber* (v. ce mot), et Servius après lui explique *fibra* par *extrēmūs*, G. 1, 120. Le sens premier a pu être « fente », cf. *fibras radicum*, Cic., Tusc. 3, 13, qui doit désigner l'endroit où la racine se divise pour donner naissance à d'autres racines; ce sens de « fente » est encore dans Plin. 30, 33 praef. 1, *persequimur omnes eius [sc. telluris] fibras*. Ce sens suggérerait une parenté avec *findō*, cf. Cic., Diu. 1, 16, *quid fessum in exis, quid fibra ualeat*; mais on ne voit pas le moyen de joindre les deux mots phonétiquement.

Sans étymologie claire. Cf. peut-être *filum*?

**fibula**, -ae f. : agrafe, broche; boucle, fermoir. Se dit proprement de toute pointe qu'on enfonce (cf. *figere*) dans un objet pour le maintenir. Ancien (Cat.), usuel. M. L. 3278 et 3276, *fibella*. Germanique : v. angl. *fibulae*, *fiſele*?; celtique : irl. *sibul*.

Dérivés et composés : *fibulō*, -ās : agrafes; *fibulātio* : cheville, crampon; *fibulātōrius*, gr. *φ(ε)δ(ου) λατόρι(ο)ν* « partie du vêtement attachée sur l'épaule avec une agrafe »; *affibulō*, M. L. 257; *dif-*, M. L. 2668 (\**dis-*), *ex-*, *refibulō*; et surtout *infibulō*, -ās : attacher avec une agrafe, infibuler; *suffibulum* : *uestimentum album, praetextum, quadrangulum, quod in capite Vestales sacrificantes habebant, idque fibula comprehendebatur*, P. F. 475, 4. Cf. Rich. s. u. V. *figō*.

**ficōdula** : v. *ficus*.

**ficus**, -i et **ficus**, -ūs f. (la déclinaison *ficus*, -i semble la plus ancienne; *fica*, Orib.) : 1° « figuier » et « figue » (il n'y a pas de neutre pour désigner le fruit, alors que le grec a *συκία* *συκῆ* et *συκόν*); 2° fic (sorte d'ulcère, généralement à l'anus, ou *in locis uerecundioribus*, Marc., Med. 7, 82), cf. gr. *σῦκος* « sexe de la femme », et le sens obscène de l'ital. *fica*. Ancien (cf. le *Ficus Rāminālis* et Plin. 15, 77), usuel. Panroman. M. L. 3281, et germanique : v. angl. *fic*, v. h. a. *fich*, etc.; celtique : irl. *fic*, *ficuldāe*, etc. V. aussi *carica* et *cottāna*.

Dérivés : *ficula* f. (Plt., S.i. 690); *ficārius* « vendeur

de figues »; *ficāria* : plant de figuiers, cf. M. L. 3278 a *ficulnus*, -neus (formé sur *ficus* d'après *populus/populnus*, etc.); et même, sans doute d'après *colurnus*, issu lui-même de *corulnus*, *ficurneus*, dans la Mulo-med. Chiron. et chez Pelagonius; v. Glotta 11, 54); *ficōtum* n. (sc. *iecur*) : d'abord terme de cuisine « foie garni de figues », cf. Hor., S. 2, 8, 88, *ficis pastum iecur anseris albae*, calque du gr. *συκάρων* de même sens, puis, dans la langue populaire, simplement « foie » (cf. la substitution de *cerebellum*, autre terme de cuisine, à *cerebrum*), e. g. Cael. Aur., Sign. Diaet. Pass. 93, *ex iecore, h. e. ficato, sanguis prociur*, et passé avec ce sens dans les langues romanes, où *ficōtum* a remplacé *iecur*, M. L. 3494, *sykoton, fectatum, ficatum, ficatum* (v. Ernout, *Aspects*, p. 128, et B. W. s. u. *foie, figer*); *ficōtum* n. : lieu planté de figuiers; *ficōtor*, *ficōtiās*, mots de Novius, cités par Nonius 109, 21 (cf. *olus/oliur, oliuuiās*, etc.); *ficōtiō* (cf. *oliuuiō, agricolatiō*, etc.); *ficōsus* : couvert de fics (Mart., Priap.); *ficōdula* f. « bec-figue », gr. *συκα(λ)ῆ*, M. L. 3279, formé comme *acr-*, *mon-*, *nŭ-*, *querqu-ēdula*. Les anciens l'expliquaient comme formé de *fic* + *ēdulus*, adjectif de la racine de *edō* « manger », mais le degré long de la racine est sans autre exemple dans les adjectifs seconds termes de composés, et il n'y a là sans doute qu'une étymologie populaire; mais la formation est inexpliquée. Cf. aussi P. F. 82, 26, *Ficoclea* : *palus ficulneus*, sans doute nom propre; cf. *Ficulea*, nom d'une ville de Sabine sur la uia Nomentana près de Fidènes, d'où *Ficulēnsis* (*Ficolēnsis*), *Ficuleātes*; *Ficeliāe*, -ārum, nom d'une place sur le Quirinal; *Ficāna*, petite ville du Latium sur la route d'Ostie, cf. Fest. 298, 8, et *Mārs Ficānus*; *ficium mālum*, M. L. 3279 a.

Le mot ne peut être emprunté au grec : la forme grecque *σῦκος* (et béot. *ῥῦκος*) n'expliquerait ni f, ni i. Mais la parenté manifeste avec le mot grec oblige à supposer un emprunt de l'une et l'autre langue à un groupe de langues parlées dans le bassin méditerranéen (cf. *cupressus, rosa, uinum*). L'arm. *f'us* « figue » doit être emprunté à un mot de même famille. Il s'agit du nom d'un fruit obtenu par culture dans la région méditerranéenne dès avant l'extension du grec et des langues « italiqes ».

**fidēlia**, -ae f. : *samium uas ad usum plurimos*, Non. 543, 25; pot (en terre ou en verre), jarre, etc. Attesté depuis Plaute.

Le mot est donné pour étranger, on le voit. L'élément radical rappelle celui de gr. *πίθος* « jarre », ion. *πίθων* (lac. *πίθων*, chez Héychius), sorte de réceptacle pour le vin, et de v. isl. *biða* « pot à lait ». Le forme att. *φῆδων* dont le rapport avec ion. *πίθων* ne s'explique pas en grec, pose un problème. D'une langue à l'autre, les formes ne concordent pas; sans doute emprunt à une langue non indo-européenne. — Le sens de lat. *ficus* est tout autre.

**fidēs**, -ium f. pl. : ancien pluriel de même origine que gr. *πίδες* *χορδαί μαγευκαί* (Hes.) et *σπῆδ* d'où on a tiré, à l'époque classique, un singulier *fidēs*, *fidis* : cordes de la lyre; puis « lyre, cithare » (au lieu des termes propres *lyra, chelys, cithara*). De là : *fidicula* (*fidiculae*); *fidicen*, -cina, -cinius (f. *lūdus*); *fidicinō*, -cinus, -cinarius.

Sans doute emprunt à une langue non indo-européenne.

**fidēs**, -is f. (et -ei, -ē; datif toujours dissyllabique à l'époque classique ou archaïque; le premier exemple de la scansion *fidēi* est dans Manilius); forme à degré zéro de la racine \**bheidh-/bhidh-*, cf. *fidō* et gr. *πίθω*, *πίθος*. Ce nom en -ē- est surprenant : on attendrait *fidēs*, *fidis*, comme *sedēs*, *sedīs* (cf., toutefois, *jamēs*). Étant *fidis*, comme *sedēs*, sert de substantif à *crēdō*, le nom est donné que *fidēs* sert de substantif à *crēdō*, le nom est peut-être une contamination de \**bhidh-* nom racine et de \**krēd-dhē* (v. *crēdō*), cf. Meillet, MSL 22, 215 sqq.) de \**foi*, croyance », au sens religieux; cf. *prō diuom fidem*, sens qui n'est conservé que dans quelques locutions toutes faites et qui reparait seulement à l'époque du christianisme, où la langue de l'Église se sert de *fidēs* pour traduire *πίστις* comme de *crēdō* pour traduire *πιστεῖν*, cf. Isid., Diff. 1, 486, *fidēs* *st credulitas qua deum confitemur*; id., Or. 8, 2, 4, *fidēs* *est qua ueraciter credimus id quod nequaquam uidere ualemus*; 2° dans la langue du droit, où le mot a pris toute son extension, « engagement solennel, garantie donnée, serment »; d'où « bonne foi, loyauté, fidélité à la parole donnée », etc. : cf. *bonā fidē* « sous bonne garantie »; *fidem dare*, *accipere*; Enn., A. 32, *accipe daque fidem foedusque feri bene firmum*; *fidē(i) crēdere*, *committēre*, *iubēre* (d'où sont sortis les composés tardifs *fidēicommittō*, *commissum*, *commisārius*, *fidē(i)promittō*, *promissor*, *fidēiubeō* et *fidēiusor*, M. L. 3282 a; cf. encore *fidēdictor*), *in fidē esse*, *in fidem dicitur se trādere*, *in fidem suam tutelamque recipere*, etc. La notion a été divinisée, d'où *Fidēs* « la Bonne Foi » (traduisant le gr. *Θεμία*), cf. Enn., Sc. V<sup>8</sup> 403, *o Fides alma apta pinis -t iusiurandum Iouis*; et le commentaire de Cic., Off. 3, 29, 104. Dans la langue de la rhétorique a servi à traduire *πίστωνος*. Le rapport entre *fidēs* et *foedus* était senti par les anciens, comme on le voit par le vers d'Ennius cité plus haut et par la glose de Festus, P. F. 74, 3, *foedus appellatum ab eo... quia in foedere interponatur fides*.

Dérivés : *fidēlis* = *πίστος*, équivalent de *fidus*, cf. Serv., Ae. 1, 113, *fidum, fidelem. Virumque nomen idem significat*, quoique le Servius auctus ajoute : *quamuis quidam uelint fidum amicum, fidelem seruum dici*. N'a de sens religieux que dans la langue de l'Église, e. g. Lact., Inst. 4, 13, 26, *qui credunt in eum [sc. deum] ac uocantur fideles*. De *fidēlis* dérivent *fidēliūs* et *fidēlior*; et les contraires *infidēlis* (ancien, classique), *-iūs*, *-ior*. *Fidēs* et ses dérivés sont bien conservés dans les langues romanes, *fidēs* sans doute à l'Église; cf. M. L. 3285, *fides*; 3283, *fidēlis*; 3284, *fidēliūs*; et en celtique : britt. *fydd*, irl. *fedil*.

Composés : *perfidus* (cf. *perīūrus*) « perfide », que l'on explique par qui *per fidem decipit* (Plt., Mo. 500, *per fidem deceptus sum*), mais où *per-* peut marquer la déviation (v. *per*). Ancien, usuel et classique. De là *perfidia* f. (pluriel concret dans Plt.), avec son dérivé *perfidiosus* (déjà dans Plt.), dont la création a été favorisée par l'existence de *malitiosus, insidiosus*. M. L. 6409.

V. *fidō* et *crēdō*. Cf. Fraenkel, Rh. Mus. 71, 1916, 187-199; R. Heinze, Hermes 64, 140-166.

**Fidius** : v. *Dius* et *fidēs*.

**fidō** (les graphies avec *ei*, *feido*, *difeidens* qu'on lit sur les inscriptions datent d'une époque où *ei* et *i*

étaient confondus), -is, *fidus sum* (? Priscien, GLK II 420, 11 enseigne qu'il y a un parfait en -si, \**fidisi*, sans exemple; dans la langue de l'Église, on trouve souvent *fidēo*, *fidēre*, verbe d'état reconstruit sur *fidus*, et les langues romanes attestent, en outre, \**fidāre* « confier », cf. M. L. 3282, B. W. sous *fer* (et *confidāre*, M. L. 2134), dénominateur-transitif, bâti également sur *fidus* et qui devait être usité dès l'époque chrétienne, comme le montre le dérivé *fidāmen* qu'on lit dans le Carm. ad Sen. 83 attribué parfois à Tertullien, *fidēre* : avoir confiance à ou en (complément au datif ou à l'ablatif, surtout au datif de la personne : *fidēre sibi*, comme *πιστεῖν τινί*; dans la langue de l'Église, *fidere in* comme *crēdere in*). Ancien, usuel. Non roman.

Dérivés : *fidus* : digne de foi, fidèle, M. L. 3287 (avec son contraire *infidus*); à basse époque, synonyme de *fidēs*, cf. Thes. VI 706, 21; \**fidāre*, *fidēre*, *fidāmen*, v. plus haut; *fidūcia* f. : confiance; dérivé d'un adjectif formé comme *cadūcus*? *Fidūcia* est voisin de *audācia* par le sens, cf. Cic., Inu. 2, 163 et 165; et Non. 310, 19, *fiducia est audācia*; Serv. auct., Ae. 2, 61. De là *fidūciō*, -ās et *in-*, *of-fidūciāre* (bas latin); *fidūciārius*, *fidūciāliter*, termes de la langue du droit. *Fidūcia* est conservé en espagnol et portugais, cf. M. L. 3286; *fidēntia* f. : mot de la langue philosophique de Cic., Inu. 2, 163, *fidēntia est per quam magnis et honestis in rebus multum ipse animus in se fidūciae certa cum spe collocauit*; 165, *fidēntiae contrarium est diffidēntia... audācia non contrarium, sed appositum est ac propinquum*.

*fidustus* : v. *foedus*.

Les gloses ont aussi *fidunculus* : *πίστος*. L'i bref de *fidius* dans *Dius fidius*, nom du dieu de la Bonne foi, rappelle la forme de *fidēs*, *fidēlis* (v. ces mots).

Composés de *fidō* : *confidō*, -*fidus sum* : avoir confiance. Souvent avec une nuance péjorative (cf. *audāx*) sensible surtout dans *confidēs*, *confidenter*, *confidentia*. *Confidēs* « qui a trop grande confiance en soi » a pris le sens de « audacieux, insolent, impudent », *θαρσαλέος*, cf. Cic., Tu. 3, 14, *qui fortis est, idem est fidēs, quoniam confidēs... in uitio ponitur*.

*diffidō* : manquer de confiance en, *ἀπιστώ*. *Diffidentia* = *ἀπιστία*; attesté à partir de Cic., Inu. 2, 165, cf. plus haut, s. u. *fidēntia*.

*praefidēs*, -ter (rare, mais dans Cicéron).

*foedus*, -eris : v. ce mot.

La racine est la même que celle de gr. *πίθωμαι* « j'ai confiance, je me fie » (avec le factitif actif *πίθω* « je persuade »), aor. *πίθων* (chez Homère), parf. *πίπισθα*. L'emploi de *fidus sum* pour le perfectum concorde avec la flexion moyenne de *πίθωμαι*. A part la concordance de *πίθωμαι* et de *fidō*, les thèmes appartenant aux deux racines ne concordent pas en grec et en latin. En italique même, il n'y a pas de concordance sûre : ombr. *combifiatu* « nuntiātō, mandātō » est loin pour le sens et pour la forme (ce serait une forme à redoublement, du type de hom. *πιστεῖν* « persuader »). La racine a reçu en latin et en grec un large développement, alors qu'elle s'éliminait ailleurs. On rapproche le groupe de alb. *bē* « serment ». Pour expliquer le b- initial de got. *bidjan* « prier », en face de la racine i.-e. *gʷhēdh-* « prier » de gr. *θεσσαροβα*, *πίθος*, etc., on est tenté d'admettre l'influence d'un représentant germanique non attesté

de la racine \*bheidh- « se fier, persuader » ; mais c'est une pure hypothèse.

**filētārēs** : mot qui se trouve seulement dans la *lex uiciana Furfensis*, CIL IX 3513, où il semble désigner des magistrats municipaux. Mot dialectal, non latin, d'origine et de sens obscurs, et dont la forme même est suspecte.

**figō** (et un ancien *fiuō*, P. F. 81, 23, *offiuebant* « claudéban sēris », Gloss. Latin III, p. 153), -is, **fixi**, **fixtum** (Varr., R. 3, 7, 4 ; Lucr. 3, 4), puis **fixum**, -ere : ficher, enfoncer ; d'où « fixer » et « transpercer » (sens physique et moral). Ancien, technique, usuel. M. L. 3289. Sur l'inscription relative aux Bacchantales se trouve l'infinitif *figier*, remarquable pour l'orthographe — *i* indiquant un ancien *i*, et non la diphthongue *ei* — et pour le sens : les consuls ordonnent, en parlant de la *tabula* contenant le texte, *utei eam figier* (être fixée avec des pointes ; il s'agit d'une table de bronze) *ioubeatis ubei faculmed gnoscier potisii*. L'adjectif *fixus* s'est spécialisé dans le sens de « fixé, qui tient bien », cf. M. L. 3337, et a fourni le dénominateur \**fixāre*, M. L. 3335 (cf. *adfixō*, -ās, CGL III 400, 6), d'où sans doute \**fixicāre* à côté de \**figicāre*, v. B. W. sous *ficher*, M. L. 3336 et 3290. *Fixiō*, *fixor*, *fixorius* sont rares et tardifs ; de même *fixus*, -ūs ; *fixūra* (Tert., Vulg.) : atteinte, blessure ; marque de clous ; *fixula*? V. aussi *fibula* (de \**fiuubula*?).

Composés : *affigō* : enfoncer dans ; et « accrocher à, attacher à », M. L. 259 (*adfixō*, v. plus haut) ; *configō* : attacher au moyen de clous, transpercer, M. L. 2134 a, 9651 ; *confixiō*, -ōnis (bas latin) ; *confixilis* ; *dēfigō* : enfoncer, fixer de haut en bas, fixer ; dans la langue religieuse « déclarer d'une manière inébranlable » : *quae augur uitiosa, dira defixerit, irrita sunt*, Cic., Leg. 2, 8 ; dans la langue de la magie *dēfigere nōmen*, cf. Ov., Am. 3, 27, 9, *defixit nomina cera* « fixer un nom sur la cire ou sur une tablette de plomb pour l'envoûter, l'immobiliser [et l'empêcher de nuire] », d'où *dēfixiō*, souvent synonyme de *dēuōtiō* ; *infigō* : fixer, ficher dans, M. L. 4402 ; et 4401, \**infixāre* ; *offigō*, peut-être *offimentum* ; *praefigō* : fixer en avant (classique) ; *refigō* : déclouer, desceller, d'où : abolir, abroger (des lois) ; *suffigō* : fixer en dessous ou par derrière ; *suffictus*, M. L. 3429.

L'i de ombre. *fiktu* « *figitō* », *afiktu* « *affigitō* » s'accorde avec la forme de l'inscription des Bacchantales pour indiquer un ancien *i*, qui se retrouve dans lit. *djigstu*, *djigti* « pointer », *djygi* « pointu », en face de lit. *dēgiu*, *dēgti* « ficher, planter ». On n'a aucun autre rapprochement qui semble sûr. Le u de l'ancienne forme *fiuō* indiquerait une labiovélaire ; *figō* serait une forme récente refaite sur *fixi*. — Sur lat. *finis*, v. ce mot.

**figulus, figura** : v. *figō*.

**filius, -i m.** (voc. *filii*) : fils ; **filia**, -ae f. (dat. abl. pl. *filiaibus* pour éviter l'ambiguïté, cf. Charisius, GLK 1 129, 13, *filiaibus in testamentis ob discrimen sexus aut Plinius dici consuesse* ; 54, 10, *libertabus filiaibusque, quod iurisperiti instituerunt, ambiguitatis scerennade gratia*) : fille. Attestés à toutes les époques. Ont pris dans la langue de l'Église, et comme *frāter*, *soror*, un sens affectif ; *filii*, à basse époque, dans la langue du droit et dans la langue commune, désigne, d'une manière géné-

rale, « les descendants », cf. Thes. VI 757, 62 sqq. ; 754, 75 ; Blaise, *Dict. s. u. Panromans*. M. L. 3295, 3303. *Filius, filia* sont apparentés à *felare* ; cf. Plt., Ps. 442 s. u. *felā* ; sur l'alternance, v. Meillet, *Introd.*<sup>8</sup>, p. 169. Toutefois, le nom est indépendant du verbe et rien n'y rappelle plus dans l'usage le sens de « nourrisson qui tette ». C'est le nom du père, et non celui de la mère, au génitif, qui accompagne le patronymique pour le préciser. Le nom de la mère n'est ajouté que dans les tituli étrusques, e. g. CIL I<sup>2</sup> 2023, C. Proen(i)us *Titia nat(us)*, dans les désignations d'esclaves qui n'ont pas de père légal, et dans les tituli gaulois. La descendance par la mère n'existe pas légalement ; l'indication des deux parents dans les noms propres est également fort rare, et *filius*, quel qu'en soit le sens premier, est en rapport avec *pater* beaucoup plus qu'avec *māter*. La société romaine est fondée sur le régime indo-européen du patriarcat, non du matriarcat. V. Funck, ALLG VII 73 sqq.

Dérivés : *filiolus*, -la, diminutifs tendres et familiers, M. L. 3302 ; v. h. a. *fillōl* ; *filiaster*, -tri, synonyme de *priuignus* « beau-fils », M. L. 3297 ; *filiastria* ; et, dans la langue des Pères de l'Église, *filiālis*, *filiāliās*, *filiātiō* ; *filiētās* = *ὄλιότης* ; *filificium* = *τεκνοποδία* (Cael. Aur.) ; cf. aussi M. L. 3296, \**filiānus*.

L'italo-celtique a perdu les noms indo-européens du « fils » (got. *sunus*, etc.) et de la « fille » (got. *dauhtar*, etc.). Ces noms ont été remplacés par des noms nouveaux, familiers, ou fabriqués. C'est ainsi que le nom celtique de la « fille » est \**enigenā* « née dans [la famille] », irl. *ingen*, et le nom irlandais du « fils » est de la forme familière \**māggos* (irl. *mac*, gén. *maqi* dans les inscriptions ogamiques) ; l'osco-ombrien a *puklo* « fils », v. *puer*. Le lat. *filius* est de la famille de *fēcundus*, etc. (v. ce mot) ; il a passé du sens de « enfant qu'on élève » au sens de « fils » parce que le vieux nom avait disparu par suite de quelque interdiction et qu'il fallait le remplacer (cf. le groupe slave de *děva* « jeune fille », *děti* « enfant »). Le nom ne comporte pas de dérivés anciens. La formation féminine de *filia* est toute secondaire. Sur l'emploi de (g)*nātus*, (g)*nāta* comme substituts de *filius*, *filia*, v. *nāscor*.

**filix, -icis f.** (forme ancienne ; le doublet *felix* est sans doute dû à une dissimilation des deux *i*, favorisée par l'étymologie populaire, qui rapprochait *filix* de *felix*, *infelix*, cf. Caper, GLK VII 106, 2 ; on lit aussi dans les manuscrits *filix*, cf. *carex* ; et à basse époque apparaît une forme *filica* (refaite sur *filicula*?), cf. Thes. VI 759, 35 sqq.) : fougère. Attesté depuis Virgile. Cf. M. L. 3294, *filix* ; 3298, \**filicāria* ; B. W. s. u.

Dérivés : *filicula* (*filicicula*), cf. Plin. 26, 58, *poly-podi, quam nostri filiculam uocant* ; Marcell., Med. 25, 37, *herbae pteridis, i. e. filiculae, quae ratis gallicae dicitur, etc.* ; *filicium* (*fel-* ; *flectum*), M. L. 3300 ; *felicitur*, etc. ; *felicitum* (*fel-* ; *flectum*), M. L. 3300 ; *felicitata patera dicta, quod ad felices herbae speciem sui caelata*, P. F. 76, 14 ; *felicones mali et nullius usus, a felice dicti*, id. 76, 21 ; *filicina = radiolus (-um)* ; *filicieron* (*fel-*), Diosc., déformation de *θηλυπερις* d'après *filix, felix*.

On n'a proposé de rapprochement qu'avec gaul. *βελ-voivta*, v. h. a. *bilisa*, russe *belend*, dont le sens « just-quiame » est tout autre.

**filtrum, -i n.** : « lana coactilis » (Gl.), *filtra, centones* ; *fil(i)strus* : *fibria*. Latinisation tardive d'un mot germanique, M. L. 3305 ; B. W. sous *feutre*.

**filum, -i n.** : fil. De là : fil de l'épée (Ennius), fil du discours ; ligne, trait et particulièrement « trait du visage », *oris lineamentum* dit Non. 313, 16. De ce sens s'agit « forme », qui a dû s'employer d'abord dérive celui de « forme », qui a dû s'employer d'abord dans la langue des artistes : *satis scitum filum mulieris* dans la langue des femmes », Plt., Mer. 755 ; *filum non* « un beau brin de femme », Plt., Mer. 755 ; *filum non malum*, Lucil. 816 ; cf. le sens de « ligne » en français. Toutefois, il est possible que *filum*, au sens de « forme », appartienne comme *figūra* à la racine de *figō* et qu'il ait eu à l'origine deux mots différents. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3306.

Dérivés : *filō*, -ās, substitut populaire et tardif de *nēre*, cf. *neuerant* : *filauerunt* (Gloss.), qu'il a remplacé dans les langues romanes, M. L. 3293, d'où \**filandāria*, M. L. 3292 a ; *filamentum* ; *filātūra*, M. L. 3293 a ; *filātim* ; cf. aussi \**filacia*, M. L. 3292, et *afilō*, M. L. 260 ; *exfilō* (rare).

Le rapprochement avec lit. *gįsyla* (zémaite *gįnsla*, v. pruss. *gįslo*, v. sl. *žila* « veine, tendon » et avec arm. *jl* « tendon » est séduisant ; le *j* arménien suppose une aspirée initiale \**gʷh-* comme lat. *f*. — Peut-être lat. *fūnis* a-t-il le même élément radical ; v. ce mot. Cf. aussi *fibra*.

**fibriae, -arum f. pl.** (le singulier n'apparaît qu'à très basse époque) : franges d'un vêtement. Désigne aussi les tresses d'une chevelure, les radicales du poireau. Attesté depuis Varron, Cicéron, usuel. M. L. 3308 ; B. W. sous *frange*.

Dérivé *fibriarius*.

Il a été proposé des hypothèses diverses ; aucune ne s'impose. Un mot de ce genre a chance d'être emprunté. Cf. *fibra*.

**finus, -i m. et fimum, -i n.** (les grammairiens le donnent comme masculin et sans pluriel, cf. v. fr. *fiens* ; mais le neutre est aussi employé, sans doute sous l'influence de *stercus* ; dans bien des cas, le genre ne peut être discerné) : fumier (*stercus quod a uentre purgatur* ; *stercus animalium* ; etc.). Ancien, usuel. Souvent joint à *stercus*, dont il est synonyme et qui a influé sur le genre et sur la flexion ; cf. M. L. 3311, *finus* et *femus*, -oris, d'où M. L. 3310, \**finorāre* (à côté de \**fināre*, M. L. 3307) ; M. L. 3310 a, \**finorārium*.

Dérivé : *finētum*, -i, et \**finita*, \**femita*, M. L. 3309. Le fr. *fumier* suppose aussi \**finārium*, M. L. 3307 a. [Influencé, comme fr. *fumer* (une terre), par *fūmus*, en raison de la fumée qui s'échappe du fumier en fermentation. V. B. W. sous *fumer*, *fumier* et *fiense*.

Aucun rapprochement sûr. Cf. peut-être *suffiō* et *foetō*, *faetō* (avec alternance *ae/i* comme dans *aemulus*, *imitor*?).

**findō, -is, fidi, fissum, findere** (parfait très rare : trois exemples, en dehors des grammairiens, Cels. 8, 4, 6 ; Amm. 18, 8, 12 ; Not. Tir. 74, 85 ; la forme est, du reste, anormale ; car un perfectum radical est en principe caractérisé soit par une alternance vocale, soit par le redoublement ; peut-être ancienne forme à redoublement, \**ffidi*, remplacée par une forme simple tirée des composés) : fendre. Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 3312.

-*fidus*, -a, -um : second terme de composé, dans *bidfidus* = *δρυχιδής*, *tri-fidus*, etc. Le neutre de *fissus*, *fissum* est substantivé dès Plaute avec le sens de « fente » ; Cicéron dit *fissum icoris*, N. D. 3, 14, et Celse *ani fissa* « fissures à l'anus », 5, 20, 5 ; *fissa* est à l'origine de fr. *fesse*, cf. M. L. 3329 ; B. W. *fesse* et *fesser*.

Dérivés en *fiss-* : *fissio* f. (rare) ; *fissilis*, M. L. 3327 ; *fissūra*, M. L. 3330 ; *fissorius*, -a, M. L. 3328 ; *fissiculō*, -ās, terme de la langue augurale « découper les entrailles » (cf. *fissum icoris*, plus haut) ; *fissipes* (Auson.) traduisant *σχίζοπους*.

Le fr. *fente* suppose un participie \**finditus*.

Composés : *confindō* (un exemple dans Paneg. Mess. 173) ; *diffindō* « faire éclater en fendant » ; spécialement, dans la langue religieuse ou juridique, *diffindere diem* (*dē omine*) « séparer en deux », d'où « faire remettre » une affaire (*differre*), cf. fr. *disjoindre* ; *effindō* (ec.), très rare, un exemple de Manilius, et \**exfindicāre*, M. L. 3007 ; *infindō* : fendre en enfonçant (Vg., Val. Flacc., Dig.) ; *perfindō* (Prisc.) ; \**refindicula*, M. L. 7154.

Racine bien attestée en sanskrit et en germanique. En sanskrit comme en latin, le présent est à nasale infixée : *bhindāmi* « je fends » ; le passage à la forme thématique s'explique bien en partant du pluriel *findunt*, cf. skr. *bhindānti* « ils fendent », du participie présent, etc. La forme en -*to*, *fissus*, est du même type que skr. *bhinndh* (et *bhitum* « morceau »). En germanique, la formation du présent thématique got. *beita* est normale ; le verbe y a un sens limité : « je mords », all. *beissen*. Gr. *φύρω* « souche, pièce de bois » peut reposer sur \**bhid-iro*, comme l'a vu F. de Saussure ; d'autre part, le sens de gr. *φείδομαι* « j'épargne » peut s'expliquer par l'idée de « se séparer » ; mais ce sont de simples possibilités.

**figō, -is, finxi, fictum** (*finctus* à basse époque, cf. Thes. VI 770, 47 sqq., et fr. *feint*, etc.), -gere : proprement « modeler dans l'argile », cf. *figulus* « potier », *fictilis* « modelé dans l'argile », -*ia uasa*, etc., et substantivé *ficilia* n. pl. « vaisselle d'argile » ; puis « façonner dans toute matière plastique, façonner la pâte », cf. *factor* « pâtissier » et « sculpteur » ; *factores dicti a fingendis libis*, Varr., L. 7, 44, cf. Enn., A. 121 ; et *factores dicuntur qui imagines uel signa ex aere uel cera faciunt*, Serv., Ae. 8, 634 ; *figūra* f. : Varr., L. 6, 78, *factor cum dicit figo, figuram imponit* ; Isid., Diff. 1, 528, *figura est cum impressione formae alicuius imago exprimitur, ueluti si in cera ex anulo effigiem sumat, aut si figulus in argillam manum uoluntque aliquid exprimat, et fingendo figuram faciat*. Puis par extension : « façonner » (d'une manière générale, sens physique et moral), d'où « presser, toucher », Ov., F. 5, 409, *saepe manus aegras manibus fingeat amicis*, et Her. 20, 137 ; « reproduire les traits de, représenter » ; et « imaginer, feindre, inventer » ; sens particulièrement fréquent dans l'adjectif *ficulus*, et qui s'est maintenu dans les langues romanes, cf. fr. *feindre*, M. L. 3313 ; B. W. s. u. Usité de tout temps.

Nombreux dérivés en *fig-* et en *fact-* : *figulus* m. (et tardifs *figlus* ; *figel*, dialectal comme *famel* = *famulus*, « potier ») ; *fig(u)linus* (*fig(u)linus*) adj., d'où *fig(u)lina* (*ars*) f. ; *fig(u)linum* (*opus*) n. ; *figularis* (archaïque) ; *figulo*, -ās (tardif) et ses dérivés, M. L. 3290 a. *Figulus* est un cognomen fréquent dans les gentes *Marcia* et *Nigidia*.

*figmen* (rare et tardif), *figmentum* (tardif, appartient surtout à la langue de l'Église, où il traduit *πλάσμα, στήλη, ποίημα, τὸ γλυπτὸν, ποίσις*, etc.) : représentation figurée, statue, etc. ; imagination (sens concret), fable, invention.

*figūra* (formé avec le suffixe *-ūra* directement sur la racine, et non dérivé du supin comme les autres noms du même type) : proprement « plastique » ; d'où figure donnée à une chose, configuration, figure ; souvent joint à *speciēs*, à *forma*, *habitus*, etc. Lucrèce et Cicéron emploient *fōrmæ (-māi) figūra* « la configuration du moule » ; au sens concret *figūra* traduit le gr. *σχῆμα* en mathématique ou en rhétorique ; sert à rendre aussi *εἰδωλον*. Emprunt savant : irl. *figor*. Dénominaif : *figūrō*, *-ās* « façonner, donner figure » qui traduit *σχηματίζω*, cf. Quint. 9, 1, 13, *oratio σχηματισμένη ἰ. e. figurata* par opposition à *ἀσχηματιστος figuris carens*, et qui a donné de nombreux dérivés : *figūrātiō*, *figūrātiuus*, etc., tous de l'époque impériale, et des composés : *affigūrō* ; *cōnfigūrō* ; *cōnfigūrātiō* ; *dēfigūrō*, rare et tardif, M. L. 2518 a ; *exfigūrō* ; *praefigūrō*, *-rātiō* ; *refigūrō* ; *trānsfigūrō* (= μεταπλάσσω, μεταμορφώω), *trānsfigūrātiō*, également tardifs.

Autres dérivés : *figūrālis*, *-liūs*, *-liūter* (tardifs).

*-figiēs* : conservé dans *effigiēs*, v. plus bas.

*filum* : forme (?) . V. ce mot.

*ficiliūs* ; *factor* : v. plus haut (*finctor*, CGL III 201, 11) ; *factrix* (Cic.) ; *factiō* : formation, création ; *factiō nōminis* = *ὀνομασμοτά* ; *f. persōnārūm* = *προσωποποιή* ; en particulier dans la langue de la rhétorique « supposition, fiction » ; *ā factiōne* = *καθ' ὑπόθεσιν* ; terme de droit *factiō legis*. Le nom n'apparaît pas avant l'époque impériale ; surtout fréquent chez Quintilien, qui l'a peut-être inventé, cf. Inst. Or. 6, 3, 61 ; *facticiūs* : inventé, feint (cf. *facticiūs*). Inrelaté : *oleum, utrum facticiūm* (époque impériale) ; *f(ī)cticiōsus* ; *factiōria* (ars) (tardif).

Composés : *affingō* : imaginer en outre, ajouter en inventant, attribuer (faussetment) ; sur lequel Aulu-Gelle a fait *affigūrō* ; *confinō* : imaginer ensemble, ou concerter ; inventer de toutes pièces ; *dēfingō* : façonner (rare), M. L. 2519 ; *diffingō* : transformer, refaire ; *effingō* : 1° faire disparaître, d'où « essuyer » ; Cat., Agr. 67, 2, *fuscinae spongia effingant* ; Cic., Sest. 35, *e foro spongiis effingi sanguinem* ; 2° *finō* *exprimere*, *ἐκμάσσειν*, reproduire, représenter en relief, ; d'où *effigiēs* (-gia, archaïque) : portrait, image (généralement en relief), effigie, et *effigiēs*, *-ās* (depuis Apul.) ; in- (M. L. 4402 a), *per-re-*, *trānsfinō*, rares et tardifs (en partie d'après le gr. ἐκ-, μεταπλάσσω), qui sont doublés par les composés de *figūrō*.

La racine i.-e. \**dheig'h-* fournissait un présent radical athématique dont le véd. *dēhmi* « je lute, je fixe par du mortier » conserve la forme ancienne, et dont got. *di-gands* « *πλάσας* » est une trace. La racine avait deux aspirées, comme on le voit, outre la forme germanique, par osq. f. *eihüss* « *μῦθος* » et par la comparaison de gr. *τεῖχος*, *τοιχος* « mur, rempart, paroi ». Le g latin s'explique dans *finō* par l'n qui précède, dans *figūra* par l'u qui suit (cf. *liguriō*) ; osq. f. *eihüss* résulte de la contamination de \**dheig'hes-* et de \**dhoig'ho-* (cf. les formes grecques *τεῖχος*, *-ου* et *τοιχος*, *-ου*). Le présent *finō* est du type à nasale infixée, comme *pingō*, *findō* ; le

latin n'ayant hérité d'aucun perfectum, il a été fait une forme *fināi* toute nouvelle ; l'osque a une forme à redoublement *fiifikus* « *finxerit* », le falisque a *fiifked* « *finxit* », cf. *fecidit* en face de *fecit*, v. Vetter, *Hdb.*, p. 43 ; Lejeune, *Fest. Sommer*, p. 145 sqq. La gutturale finale était une prépalatale : l'Avesta a *-daēsayeyiti* « il entasse », *pairi-daēsa* « enclos » (mot que les Grecs ont hellénisé en *παράδεισος*), et le vieux perse *dīdā* « mur encinte ». Le thème latin de type \**dhinghe/o-* semble se retrouver dans une partie au moins des formes de l'irlandais : *com-od-ding* « bâtir » (*cunntigim* « je bâtis »), v. Pedersen, *Vergl. Gr. d. kelt. Spr.* II, p. 505 sqq. Le sens propre de la racine est « façonner (de la terre) ». Ce travail de la terre aboutit à faire un tas, un mur de terre : arm. *dizanim* « *ἐπαβολίζομαι* » (verbe radical sûrement indigène, et non emprunté à l'iranien), *dē* « tas », ou de la poterie, ainsi got. *daigs* signifie « argile ». Le latin a développé surtout ce second sens, et l'osque offre le premier.

**finis**, *-is* (abl. *finī*, Lucr. 2, 978 ; Plt., Men. 859 ; Caton, Agr. 28, 2, 113, 2, mais Varron enseigne *fine*, Roman. ap. Charis., GLK I 122, 28 ; acc. pl. en *-eis*, CIL I<sup>2</sup> 584, 3, 28, etc.) m. et f. ; le masculin est sans doute plus ancien ; le féminin est dû à l'analogie des autres thèmes en *-i-* où les féminins dominent, cf. *fūnis* : 1° borne (= *ὄρος*), limite d'un champ, d'un territoire, cf. *finiōr* « arpenteur », *finitiūm* (*-timus*) « limitrophe » ; *confinia*, *-iōrum* n. pl. « confins » ; Plt., Poe. 49, *regiones, limites, confinia determinata* : *ei rei ego finitor factus sum*. Il est difficile de dire ce que *finis* désignait primitivement (cf. Bücheler, R. M. 60, 219), mais le caractère matériel de *finis* n'est pas douteux ; c'est souvent un arbre qui sert de *finis*, ainsi Varr., L. L. 7, 9, *in hoc templo faciundo arbores constitui fines* ; Agenn., Grom. p. 31, 24 Th., *[arbores] finium causa agricolae relinquunt* ; CIL III, p. 944, *domus partem dimidiā... cum suis saepibus, saepimentis, finibus, adiutibus... h(abere) lic(e)at* ; cf. aussi *facere finem* « mettre un terme » ; proprement « placer une borne », cf. gr. *τέλος δ'ἔθηκε Ζεὺς καλῶς*, Soph. Trach. 26 ; 2° au pl. *finēs*, *-ium* « frontières d'un pays » et le pays limité par elles, cf. Cés., B. G. 1, 10, 5, *in fines Vocontiorum... peruenit*. Par extension « fin » (*τελευτή*) et « but » (*τέλος*). C'est dans ce sens que l'emploi la langue philosophique pour traduire les termes grecs correspondants : *de finibus bonorum et malorum*. Par contre, dans la langue de la grammaire et de la rhétorique, *finitiūm* traduit *ὄριστικός*, *infinitiūm*, *ὄριστος* et *ἀπαράμειπτος*. *Finis* à l'ablatif s'emploie avec la valeur de *tenuis* « jusqu'à », et comme *tenuis* peut être accompagné de l'ablatif (archaïque ; cf. Plt., Men. 859, *senem osse fini dedolabo... uiscera* ; Caton, Agr. 28, 2, *[arbores] operito terra radicibus fini*), ou, plus fréquemment, du génitif : *fine inguūm ingrediuntur mare*, Sall., Hist. frg. 3, 38. La construction avec l'ablatif est évidemment la plus ancienne, qu'on y voie un ablatif véritable comme celui que suit *tenuis* et gr. *μέχρι* ou un instrumental : *osse fini* « avec l'os pour limite ». Cf. it. *fino* a.

Ancien, usuel ; bien représenté dans les langues romanes, ainsi que *finiō*, M. L. 3314, 3315 ; et en celtique : irl. *finid*, britt. *fin*.

Dérivés : *finalis* (tardif ; surtout terme de gram-

maire traduisant *τέλειος*, et de philosophie traduisant *τελειός*, que Cicéron transcrit en grec sans oser le traduire, Fin. 3, 55, *[bona] ad illud ultimum pertinentia* ; *sic enim appello quae τελειός dicuntur* ; *nam hoc ipsum instituiamus, ut placuit, pluribus uerbis dicere, quod uno non poterimus, ut res intellegatur* ; *finaliūs*. *finitiūm*, *-timus* (cf. *maritimus*) : limitrophe, voisin ; *finiūm*, *-ōrum* : les voisins ; *finitima*, *-ōrum* n. pl. : les pays limitrophes.

*finiō*, *-is* : limiter, délimiter (= *ὀρίζω*, cf. Cic., Diu. 2, 92), borner (sens physique et moral) ; par suite « finir » (absolu et transitif) et « déterminer, définir ». — De là : *finitor*, *finitiō*, *finitiūm*, *infinitus* et *infinitiō* (Cic., Fin. 7, 21 = *ἀπειρος*), *infinitiūm* (sc. *modus*), *infinitas*, *infinitibilis*, tous termes savants (irl. *infidit*). Composés : *circumfiniō* : limiter tout autour ; *confiniō* (un exemple d'Irénée glosé *ὄρισμός*) : *dēfiniō* = *ὀρίζω* « délimiter, définir, déterminer » (sens physique et moral) ; *dēfinitiō* : *διορισμός*, *-itiūm* = *διοριστικός* ; *praeфинiō* : délimiter par avance, fixer, régler.

Composés de *finis* : *adfinis* (*af-*, ar- d'après Prisc., GLK II 35, 4) : 1° *-es in agris uicini, siue consanguinitate coniuncti*, P. F. 10, 15 ; cf. Modestini, Dig. 38, 10, 4, 3, *adfines sunt uiri et uxoris cognati, dicti ab eo quod duae cognationes, quae diuersae inter se sunt, per nuptias copulantur et alteri ad alterius cognationis finem accedunt...* ; 2° qui participe à, complice (généralement péjoratif a. *culpae, uitii*) ; *adfiniūs* ; *confinis* (cf. *conterminus*) ; qui possède les mêmes frontières, limitrophe, *συν-*, *δμ-* *ορος* ; *confine* n., sur le pluriel duquel ont été formés *confinius*, *-a*, *-um*, et *confinium* n., passé en gallois *cyffin* ; *confiniālis*, *-e*.

Aucun rapprochement sûr. Le rapprochement avec *figō* est possible si l'on admet que *finis* aurait indiqué une marque, sur un arbre par exemple, v. Tesnière, BSL 30, p. 176 sqq., sur les dénominations slaves ; on partait de \**fig-sn-is*. Simple hypothèse. M. V. Bertoldi, Mus. Helv. 1948, p. 69 sqq., rapproche *finis* et *fūnis* et y voit deux aspects d'un mot « méditerranéen » ; la limite d'un terrain ayant d'abord été marquée par une corde. Ce rapprochement, déjà indiqué par Isid., Or. 15, 14, 1, et repris par Bréal, MSL 15, 137, et Niedermann, Gl. 19, 7, ne va pas non plus sans difficultés.

**fiō** : v. *faciō*.

**firmus**, *-a*, *-um* (*firmis*, Ital., d'après *fortis* ou d'après *infirmus*?) : ferme (sens physique et moral comme *βεβαιός*), d'où « solide, fort (souvent opposé à *imbēcillus*), durable ». Ancien, usuel. M. L. 3320. L'i *longa* qu'on trouve dans les inscriptions, CIL IV 175 ; VI 1248 et 5230, est contredit par les langues romanes, qui attestent *firmus* (it. *fermo*, fr. *ferme* ; cf. toutefois esp. *firme*). Le sens de « fermé » qui s'est développé dans le v. fr. *ferm* et surtout dans *fermer* rappelle des emplois comme Ov., Rem. 623, *uoluis in antiquum reddit male firma cicatrix* ; Tib. 1, 2, 6, *firma ianua* (cf. Thes. VI 815, 21 sqq.) ; Ov., Pont. 1, 2, 24, *firma sera*. V. J. Fahrrenschon, *Firmus. Gesch. d. Bedeutungen dieses Wortes*, Munich, 1938 ; B. W. sous *fermer*.

Dérivés : *firmiter* ; *firmiūs* f. : fermeté, solidité, autorité (trad. *ἀσφάλεια*), M. L. 3319, v. fr. *fertē* ; *firmiūdō* f. (même sens que *firmiūs*, mais plus rare, tombe en désuétude après Tacite) ; *firmō*, *-ās* : affermir, for-

tifier ; affirmer, confirmer, M. L. 3318 (a suppléé en français le verbe *clore*) a fourni le v. angl. *feormian* ; *firmātor*, *-itiō* (rares et tous deux d'époque impériale) ; *firmāmen* (très rare et poétique, Ov., Sén. trag.) et *firmamentum* : appui, renfort ; terme de rhétorique « démonstration, argumentation » (cf. *confirmātiō*) ; dans la l. de l'Église traduit *στερέωμα* « firmament » (d'où irl. *firmamint*, britt. *ffurfafen*). Cf. peut-être aussi les noms propres *Fermus* et *Hirmio* (falisque) ; *affirmō*, *-ās* = *διαβεβαίω*, affirmer. Seul le sens abstrait est attesté ; le Thesaurus n'a que deux exemples de *affirmāre* au sens concret « affermir », et tous deux d'Apulée ; M. L. 260 a. De là, dans la langue de la rhétorique, *affirmātiō* (= *διαβεβαίωσις*) ; *affirmātiuus* (contraires de *negātiō*, *negātiuus*), et, dans la langue du droit, *affirmātor* ; *circumfirmō* (Col., c. *uitem*) ; *confirmō* : consolider, fortifier, affermir (sens abstrait et concret) ; confirmer (uni à *comprobō*) et « affirmer » ; *confirmātiō*, attesté à partir de la Rhétor. à Hérénus, terme surtout de grammaire et de rhétorique (= *ἐπιβεβαίωσις*, *ἐπικύρωσις*), *-tor*, *-itiuus* ; *infirmō* : fixer dans (Gael. Aur.) ; *offirmō*, transitif et absolu : persister, durer (Plt., Tér.) ; endurcir, affermir ; *offirmātus* : résoudre, obstiné ; *refirmātus* (tardif) : rétabli ; *infirmus* : faible (sens physique et moral) et, tardif, *infirmis*, cf. *imbēcillus*, *-lis*, etc. ; *infirmiūs*, M. L. 4403, 4404 ; *infirmō*, *-ās* : affaiblir ; terme technique « infirmer, annuler » (*i. lēgem, fidem testis*, etc. = *ἀκυρος*, *ἀκυρώω*) ; *infirmātiō* (terme de Cicéron).

Le rapprochement de *firmus* avec le groupe de skr. *dhārayati* « il tient » (v. sous *fer(r)ūmen* et *frētus*) est d'autant plus séduisant que le sanskrit a des mots importants à suffixe en *-m-* : *dhārma* et *dhārmanā* « chose posée, loi ». On peut aussi penser au groupe de lit. *diržti* « se durcir ». Dans les deux hypothèses, l'i n'est pas expliqué ; s'il n'est pas dialectal (cf. *stircus* à Lucécie, en face de *stercus*, et, à Préneste, *Mirgurius*), il s'agit d'un vocalisme « populaire ».

**fiscus**, *-i* m. : panier ou corbeille d'osier, employé surtout dans le passage du raisin ou des olives (cf. *fiscina*, *fiscella* « moule à fromage blanc », *fiscellus*, P. F. 80, 2, *fiscellus casei mollis appetitor*, *ut catillones catillorum ligurritores*) ; puis « corbeille à serrer l'argent » ; de là, sous l'Empire, « partie du revenu de l'État destinée à l'entretien du prince », par opposition à sa fortune personnelle (*rēs priuata principis, ratiō Caesaris*) et au trésor de l'État (*aerarium*). Cf. Pseud. Ascon., Verr. 212, 9 Stangl, *fisci, fiscinae, fiscellae sparteae sunt utensilia ad maioris summae pecunias capiendas. Vnde, quia maior summa est pecunie publicae quam priuatae, ut pro censu priuato, « aerarium » dicitur pro loculis et arca thesauri, pro sacello « fiscus ». Inde « fiscus » pecunia publica, et « confiscare » dici solet. Ancien : Plt. (*fiscina*) et Caton (*fiscella*), Lucil. (*fiscus*). Le sens de « corbeille » (à olives, à fromages) s'est conservé dans les langues romanes, surtout dans les dialectes italiens ; cf. M. L. 3326, *fiscus* ; 3324, *fiscina* ; 3323, *fiscella* ; 3325, \**fiscula* (cf. *fisc(u)lum* dans Isid., Or. 20, 14, 13). Sur une confusion entre *fiscina* et *piscina*, v. Keller, *Lat. Volksetym.*, 44. Composé : *suffiscus* ; — *folliculus testium arietinorum, quo utebantur pro marsuppio, a fisci similitudine dictus*, P. F. 403, 11.*

Au sens de *fiscus* « trésor impérial » se rattachent *fiscālis* (-lia n. pl. « tribūta »), *fiscārius* et *cōnfiscō*, -ās, dont a été tiré *fiscō* (Lex Sal.).

On a rapproché *fidēlia*, qui se laisse expliquer par \**fidēs*-l-; on poserait \**fid-s-co*-. Mais les sens divergent trop. Terme technique, sans doute emprunté.

**fissa** : v. *findō*.

**fistula**, -ae f. : conduit, tuyau, canal; puis « chalumeau, flûte » (= σφύριξ); dans la langue médicale, « fistule », peut-être à l'imitation du grec; cf. Cass., Fel. 20, *fistulas Graeci syringas appellat et sunt ulcera pendiginosa et inrinsecus callosa neque in cicatricem uenientia*. Ancien, technique. M. L. 3332. Diminutif : *fistella* (Pélagon.), M. L. 3331.

Dérivés : *fistulātus*, M. L. 3334; *fistulāris*; *fistulōsus*; *fistulō*, -ās (*fistulor*) = σφύριζω, ital. *fischiare*, M. L. 3333; *fistulātor*; *fistulēscō* (Fulg.).

Cf. peut-être les noms propres osques : *Fistelū* « *Fistelia* », *Fistilus* « *Fisteli* ».

Aucun rapprochement net. Terme technique.

**fitilla**, -ae f. : sorte de gâteau usité dans les sacrifices. Sans doute terme rituel d'origine dialectale, pour \**fitilla*; cf. Ernout, *Élém. Dial.* s. u. L'ombrien a *fikla* « *fitillam* ».

**fituō** : v. *figō*.

**flaecus**, -a, -um : pendant, mou, flasque. Surnom fréquent; par exemple du poète Horace; osq. *Flakis*. Se dit, entre autres, des oreilles, cf. *auriflaecus*, CGL III 330, 46. Attesté depuis Varron. Rare, populaire; M. L. 3343, it. *fiacco*. V. B. W sous *flaque*, *flasque*.

Dérivés : *flaccō*, -ēs; *flaccōscō*, -is; *con-flaccōscō*; *flaccidus*, M. L. 3342 (v. fr. *flaistre*, d'où *fétrir*); *flaccor* m. (tardif); peut-être *flacculum* (-lus?), mot de sens obscur, cf. Thes. s. u.; *Flaccilla* (Martial, etc.).

*Flaccus* a la gémée caractéristique des adjectifs marquant une difformité physique : cf. *broccus*, *lippus*, etc., et le vocalisme populaire *a*. Si *ml-* peut aboutir à lat. *fl-*, on rapprocherait gr. dor. *βλάξ* (βλαξός) « mou, paresseux, sot » et le groupe de irl. *mláith* (d'où *blaith*) « tendre, mou », skr. *mlātāh*, av. *mrātō* « amolli par le tannage » et, de plus, gr. βληρός « faible », plus loin, gr. μαλακός, etc. Étymologie séduisante, mais douteuse.

**fladō**, -ōnis m. : flan, sorte de gâteau. Mot germanique qu'on lit dans Venantius Fortunatus, *Vita Radeg.* 15, 35. M. L. 3444.

**flāgitō**, -ās, -āui, -ātum, -āre : acriter interpellare, Isid., Diff. 1, 230; *cum clamore et pertinacia petere*, Difer. ed. Beck 58, 25.

Dérivés et composés : *flāgitātor*, cf. Plt., Mo. 768, *sol... quasi flagitator astat usque ad ostium*; *flāgitātio*; *dif-*, *ef-*, *reflāgitō* (Catal. d'après adest).

*flāgitium*, -i n. : charivari fait à la porte de quelqu'un pour protester contre sa conduite, réclamation bruyante et scandaleuse, scandale; cf. Plt., Mer. 417, *neque... quicquam eueniet nostris foribus flāgitū*; Ps. 556, *si non dabis, clamore magno et multo flāgitabere* (cf. *conuiciūm*); et, par extension, l'action elle-même qui provoque le scandale, « chose scandaleuse, honte » (sens concret; cf. *flāgitātus*, qui se dit des *pathici*; v. Thes. VI 841, 49;

343, 67), « faute » (sens fréquent dans la langue militaire v. Donat ad Ter. Eu. 382). Cf. Usener, Rh. Mus. 56 (1901) 5 sqq.; M. Reichenbecher, *De uocum quae sunt « scellus flāgitium, facinus » apud priscos scriptores usu*, Léna, 1913. — Ancien, usuel; *flāgitiosus* : scandaleux, honteux, dés-honorant et « déshonoré » (non attesté avant Cicéron). *Flāgitium* semble formé comme *seruūtium* (à moins qu'il ne soit dérivé directement de *flāgitō* comme *gaudium* de *gaudeō*, *iurgium* de *iurgō*); *flāgitō* est un fréquentatif intensif; tous deux ramènent à une forme \**flāg-* « faire du bruit » de \**bhlāg-*, qui est peut-être en alternance avec \**bhlāg-* dans *flāgum*, *flāgellum*.

Comme gr. φλοισβός « bruit sourd », appartient à un groupe mal déterminable de mots expressifs (cf. *flō* et plus loin, *plangō*).

**flagrō**, -ās, -āui (*flagrātus sum*, cf. CGL II 72, 29), -ātum, -āre : flamber, être en flammes (*flagrāt ignis*); être enflammé (sens propre et figuré) : *flagrāt oculi*; *flagrāre irā*); brûler (de ou pour). On trouve dans le cod. Justinien 1, 2, 53 (54), 1 et 9, 13, 1, 1 (an 533) l'expression *flagrante crimine*. Ancien, usuel, classique. Conservé partiellement en roman, cf. M. L. 3348 et 3348 a. \**flagror*. Souvent confondu avec *fragrāre* dans les manuscrits ou dissimilé en *fraglāre*, cf. Thes. VI 846, l. 30 sqq.

Dérivés et composés : *flagrānter*, *flagrāntia* f.; *con-flagrō* : être embrasé; s'enflammer, brûler, se consumer (*incendō conflagrāre*); *conflagrātus* « consumé », d'où on a tiré à basse époque *conflagrāre* transitif; *conflagrātio*; *dēflagrō* : 1° être détruit par l'incendie; 2° s'éteindre (= *dēferuēscō*), cesser de brûler (T. L., Tac.); *dēflagrātio*. Tardifs : *circum-*, *in-flagrō*.

V. sous *fulgō*. Le sens de *flāgius* épithète de Jupiter dans osq. I uvei *Flāgiū* est contesté; v. Vetter, *Hdb.* p. 85.

**flāgrum**, -i n. : sorte de fouet, ou plutôt de martinet, composé de plusieurs lanières garnies de boutons de métal ou d'os et qui donnait des coups pesants plutôt qu'il ne cinglait; de là *pinsetur flagro*, Plt., Mer. 416. *Flāgrum* a tendu à être remplacé de bonne heure par son diminutif *flāgellum* (*fragellum* dans l'Appendix Probi, cf. W. A. Baehrens, p. 68), qui désigne un fouet plus léger, cinglant et coupant : *sectus flagellis*, dit Hor., Epod. 4, 11. *Flagellum* désigne toute espèce d'objet semblable au fouet; le sens de « fléau » est attesté par St Jérôme, Is. 28, 33, p. 385, *giuh et cyminum uirga excutiuntur et baculo quae uulgo flāgella dicuntur*. Ancien, usuel. M. L. 3346-3347. V. h. a. *flegil*, etc., « *Flegel* »; celtique : irl. *srogell*, britt. *flangell*, *frewwil*, gr. mod. φραγγέλιον.

Dérivés : *flāgrō*, -ōnis (l. *flāgrō*?), nom donné aux esclaves; formation de type populaire comme *uerberō*; *flāgrātor* : *es dicebantur genus hominum, quod mercede flāgris caedebantur*, P. F. 79, 9. Composés : *flāgrifer* (Auson.); *flāgrītriba*, hybride formé par Plt., Ps. 137, de *flāgrum* et τριβω; cf. *ulmi-triba*, *ferrītribā*. Il n'y a pas de verbe *flāgrō* « donner du fouet » (malgré *flāgrātor*), sans doute à cause de l'homonymie de *flāgrō* « flamber », à laquelle semble penser Plt., Am. 1030, *quem... faciam feruentem* (synonyme de *flāgrantem flāgris*; *flāgellō*, -ās (depuis Ov.); *flāgellō-ōnis* (Gloss.); *flāgellātio* (tardif), etc. V. B. W. sous *fēler*.

On ne rapproche que v. isl. *blaka* et *blakra* « frapper de côté et d'autre ». Terme technique, de formation expressive, comme *flāgitō*, *plangō*, etc. Sans rapport avec *flāgrō*; l'homonymie est secondaire.

**flāmen**, -inis m. : flamme, titre donné au prêtre attaché au culte d'une divinité particulière, f. *Diālis*, *Fūriū*, *nālis*, *Martiālis*, *Volcānālis*, etc., cf. Varr., L. L. 5, 84; *nālis*, *Flāmen* est distinct du *pontifex* et de l'*antistes*. Il est caractérisé par l'apex de laine qui surmonte son bonnet; aussi les Latins, faute de mieux, dérivèrent-ils *flāmen*; aussi les Latins, faute de mieux, dérivèrent-ils son nom de *flāmen*, cf. Varr., L. L. 5, 84, et Thes. VI 849, 24 sqq. Usité de tout temps. La forme du mot con-traste avec le genre, comme dans *augur*; cf., toutefois, certains ont supposé l'existence de \**flāmō*, qu'ils tirent de *flāmōnium*, -i « dignité de flamme », cf. *stāmen* et στήμων, mais *flāmōnium* peut être issu par haplogogie de \**flāmīnōnium* (cf. pour le suffixe *caerimōnia*, -nium); du reste, les dérivés de *flāmen* sont en *flāmin-* : *flāminica* : femme du flāmen *Diālis* et prêtresse de Junon; *flāminius* « du flāmine », *flāminālis*, *flāminātus*, *flāminicus*, etc. Cf. les noms propres *Flāminius*, *Flāmininus*.

On ne peut donner une étymologie sûre. On rapproche souvent le v. isl. *blōta* « sacrifier », *blót* « sacrifice », got. *blotan* « honorer ». D'autre part, on ne saurait tenir pour exclu le rapprochement souvent fait avec le terme religieux skr. *brāhma* indiquant la « prière », *brahmā* « prêtre », quoique l'*ā* latin fasse quelque difficulté et que l'*r* de *brāhman* puisse être ancien; mais le rapprochement de ces mots sanskrits avec v. isl. *bragr* « poésie » qu'a proposé Osthoff est loin de s'imposer. Ce qui engage à ne pas abandonner le rapprochement séduisant de *flāmen* avec skr. *brāhman-* m., *brāhman-* n., c'est la concordance fréquente des termes religieux entre l'italo-celtique et l'indo-iranien. V. Dumézil, *Flāmen-brāhman*, 1935.

**flāmma**, -ae f. : flamme (sens propre et figuré). Usité de tout temps. Panroman. M. L. 3350. V. b. all. *Flamma*, britt. *flamm*.

Dérivés : *flāmmula* : 1° petite flamme; 2° flamme, bannière, ainsi nommée de sa couleur jaune (lyd. mag. 1, 8) ou de sa forme, M. L. 3353; *flāmmus* : de flamme, enflammé; couleur de flamme (épithète de diverses fleurs, *phlox*, pensée, cf. φλόγιος); *flāmmeum* n. : voile jaune de flamme que portaient l'*uzor flāminis Diālis* et toute mariée le jour de ses noces : *flāmmee amicitur nu'ens ominis boni causa, quod ne assidue utebatur flāminica, i. e. flāminis uxor, qui non licebat facere diuortium*, P. F. 79, 23; de là *flāmmēolus*, *flāmmēolum*; *flāmmēarius*, -i : *i infectores flāmmie coloris*, P. F. 79, 19; *flāmmō*, -ās : transitif et absolu, sens propre et figuré, « enflammer » et « flamber », M. L. 3352; *flāmmātus* sans doute antérieur à *flāmmō*; *flāmmābundus*, M. L. 3351; *flāmmēscō*, -is : s'enflammer; *flāmmidus* (Apul., d'après *fulgidus*); *flāmmigō*, -ās (Gell.), formé comme *fūmigō*; *flāmmōsus* (rare et tardif).

Composés : *inflāmmō*, ancien, usuel et classique, M. L. 4405, d'où *inflāmmātio*; *con-*, *dē-*, *suf-flāmmō*, tous trois tardifs.

Composés en *flāmmi-*, tous poétiques et pour la plupart récents, sauf *flāmmifer*, et sans doute faits sur le

type grec φλογειδής : *flāmmi-comāns*, -*cremus*, -*fer* (= πυρφόρος), -*flūus*, -*gena*, -*ger* (d'où *flāmmigerō*, -ās), -*pes*, -*potēns*, -*uomus*.

V. sous *fulgō*. Le -*mm-* indique une formation « populaire » expressive.

**flāscā**, -ae f. et **flāscō**, -ōnis m. : flacon. Mot de très basse latinité, emprunté sans doute au germanique (la glose d'Hésychius, φ(λ)άσκων « εἶδος ποτηρίου, n'indique rien sur l'origine); sur *flasca*, v. Isid. 20, 6, 2, et Sofer, p. 132; cf. M. L. 3355, *flaska*, -*kun*.

**flāuus**, -a, -um : color uidetur e uiridi et rufo et albo concretus, Gell. 2, 26, 12; traduit gr. ξανθός « jaune (doré), blond ». Épithète des cheveux; de là le gentilice *Flāuius*, osq. *Flauiovis* « *Flāuiū* ». Attesté depuis Ennius. Surtout poétique. Fr. *flou*, v. B. W. s. u. Pour le suffixe, cf. *furuus*, *fuluus*, *giluus*, *heluus*. Sur un croisement avec *blāuus*, v. Sofer, p. 108.

Dérivés : *flāuēō*, -ēs; *flāuidus*, M. L. 3361 (conservé dans un dialecte italien du territoire des Hirpini); *flāuēscō*, -is. Composés tardifs : *flāuicomāns*, -*comus*, poétiques (= ξανθοκώμης).

Adjectif sûrement ancien, mais aucun rapprochement net : l'adjectif poétique *flōrus* ne se laisse rapprocher que si l'on admet le passage de \**-ōros* à *-āuus*, comme dans *octāuus* — si l'*ā* de *octāuus* ne provient pas d'une dissimilation. Le rapprochement de *fel* « fiel » et de lit.

*gelias* « jaune », etc., se heurte au fait que la racine, ici monosyllabique, ne rend pas compte du vocalisme de *flāuus*. La racine de lit. *želti* « verdier » et de gr. χλωρός (v. *holus*) semble dissyllabique, ce qui irait avec *flāuus* (de \**bhl-wo-*), mais ne concorde pas avec le *f* initial. On pourrait rapprocher aussi v. isl. *blār* « bleu sombre », v. h. a. *blāo*, qui ont aussi le suffixe *-wo-* usual pour les adjectifs désignant les couleurs : la racine occidentale serait \**bhlō-*, \**bhlō-* (dans lat. *flōrus*; *flāuus* est ambigu). Enfin, M. Niedermann, I. F. 15, 121, a mentionné lit. *dūlsoas* « grisâtre », qui expliquerait *f*, mais va médiocrement pour le sens (v. *fuluus*). On ne peut rien décider, quoique la parenté de ces mots soit vraisemblable.

**flāzzus** (**flāzius**) : épithète de Jupiter, CIL X 1, 1571 (inscription de Pouzoles), sans doute identique à *flāgius*, avec palatalisation. V. *flāgrō*, in fine.

**flectōmō** : v. *phle-*.

**flectō**, -is, **flexi**, **flexum**, **flectere** : courber, fléchir, infléchir (sens propre et figuré comme le gr. κάμπτω). Par extension « faire tourner, diriger la marche de, diriger »; et aussi « détourner, changer »; cf. Enn., A. 203, *quo uobis mentes, rectae quae stare solebant | antehac dementes sese flexere uia*(?) Dans la langue de la grammaire : « fléchir » (κάμπτω) et « dériver »; *flexus* a le sens de περισπόμενος. Ancien, usuel; mais peu représenté en roman. M. L. 3365, B. W. sous *flancher* et M. L. 3369 a *flexus*. Irl. *sleachtam*.

Dérivés : *flexus*, -ūs m. : inflexion, détour, etc., d'où *flexuōsus*; *flexuōsūs*; *flexiō*; *flexūra* : courbure; *flexō*, -ās (Caton), M. L. 3368; *flexilis*, *flexibilis* et *inflexibilis* = ἐκαμπτός Composés poétiques en *flex(i)-* : *flexanimus*, *flexiloquus*, *flexipedes* (*hederae*), cf. καμψίπους, dont le sens est d'ailleurs différent. Certaines formes romanes supposent aussi \**flecti-*

cāre (?), cf. M. L. 3366; mais \**conflezire*, ibid. 2136, est des plus douteux.

Composés : *adfectō* (rare), M. L. 262; *circumflectō*; *dēflectō* : détourner et « se détourner »; *dēflexus*, -ūs m.; *inflexō* : infléchir; *inflexiō*; *reflectō* : courber, détourner en arrière, retourner; *reflexiō*; *reflexus*, -ūs m. (Maçr., Apul.), calques du grec.

La formation est la même que celle de *plectō*, *nectō*; la racine ne se retrouve pas ailleurs. Si *f* peut représenter *ph*, comme on l'a supposé sous *fallō*, on pourrait envisager que la forme *flec-* supposerait une forme populaire à côté de *plectō*; un \**phlek-* aurait existé à côté de \**plek-*. Mais il n'y a aucun témoignage à ce sujet.

1° **flēmīna**, -um n. pl. (le singulier est mal attesté) : -a *dīcuntur cum ex labore uiae sanguis defluit circa talos*, P. F. 79, 14; 2° **fleumon** : — *est feruor stomachi*, Isid. 4, 7, 7. Déformations du gr. φλεγμονή sous l'influence du type en -men, -minis (cf. *tormina*, *uermina*) (devenu *flegmōn*, -ōnem dans Végèce); avec -γυ- > -um-, cf. *fleuma* = φλέγμα (Cael. Aur.); *pegma non peuma*, App. Pr. 85; *sauma* < *sagma*. — *Flēmīna* est attesté depuis Plaute et usuel dans la langue médicale au sens de « inflammation des jambes »; le *fleumon* d'Isidore est un autre emploi du grec.

Dérivé : *flēmīnōsus* (Chir.).

**flēō**, **flēs**, **flēui**, **flētum**, **flēre** : -re est cum uoce lacrimare, Serv., Ae. 11, 59; = ὀδύρομαι « pleurer, verser des larmes; pleurer sur » (transitif et absolu; sens propre et figuré). Ancien et usuel, comme *flētus* « fait de pleurer »; mais appartient surtout à la langue écrite (dans la Vulgate, κλάω est le plus souvent traduit par *plōrō*; cf. W. Bæhrrens, *Skizze d. lat. Volksspr.*, p. 52). Les grammairiens le différencient de *lacrimāre*, *plōrāre*, cf. Differ. ed. Beck, p. 66 : *lacrimare leuis strictura cordis est, flere grauioris affectus est, plorare uiolentioris*; mais la différence n'est pas observée pratiquement, cf. Serv., Ae. 6, 427, *sane ploratus tantum lacrimarum est, plancus, tantum uocum, flētus ad utrumque pertinet, quae plerumque confundunt poetae*. Il est joint à *lacrimāre* par Ennius, A. 103, sans que le sens diffère beaucoup : *maerentes, flentes, lacrimantes*; cf. Ov., M. 7, 683, *flentibus haec lacrimans heros memorabat*, à côté de 14, 305, *flentem flentes amplectimur*. On comprend que le verbe n'ait pas survécu dans les langues romanes, où il faisait double emploi avec *lacrimāre*, qui avait l'avantage d'être plus plein, plus régulier et d'être associé à un nom, *lacrima*; et avec *plangere*, *plōrāre*, de sens plus expressif; v. Löfstedt, *Philol. Comment. z. Peregri.*, p. 320 sqq.

Dérivés et composés : *flētus*, -ūs m.; *flēbilis*, qui, appliqué à une voix plaintive, douloureuse, brisée par les larmes, a pris le sens dérivé de « faible » qu'il a conservé dans les langues romanes, cf. M. L. 3362, B. W. s. u. : *exclusus flebile cantat amans*, Ov., Rem. An. 36; *dæmones flebilis uiulant*, Paul. Nol., Carm. 20, 57. Dans certains parlers de France, un *affligé* est un infirme; *flētifer* (Aus.); *af-fleō* (Plt., d'après *arrideō*); *dēfleō* et, tardifs et rares, *circum-*, *con-*, *ef-fleō*.

Appartient à un groupe de mots expressifs dont les formes varient d'une langue à l'autre; cf., en latin même, *flāgiū*, *fligō*, et, en dehors, v. isl. *beliu* « mugir »

et *bylīa* « résonner fortement », v. h. a. *bellan* « aboyer », lit. *bilōti* « parler » et lette *biluot* « pleurer », lit. *balsan* « voix », skr. *bhaṣati* « il aboie » et *bhāṣate* « il parle », gr. φλῆναφος « bavardage ». Le sens original du verbe s'étant affaibli, *flere* a perdu sa raison d'être et n'a été maintenu que par la tradition littéraire.

**fleumon** : v. *flēmīna*.

**flexuntēs** (*flexuntiae*, Varr. ap. Serv., Ae. 9, 603) *equitum nomen saepe uariatum est... Celeres sub Romano regibusque appellati sunt, deinde flexuntiae, postea troasuli*, Plin. 32, 35. Sur les diverses formes du mot dans les manuscrits, v. Thes. s. u; dans Hesychius 248, 599, on lit φλεξεντις.

M. Vendryes, Rev. Celt., 40 (1923), p. 430, en fait le participe d'un verbe \**flexō* de \**dhlegh-s-e/o-*, désidératif de la racine occidentale \**dhlegh-* qui marque l'obligation. Le mot aurait désigné ceux qui « étaient obligés à un service par le fait qu'un cheval leur était donné par l'État (equitēs equō publicō), soit ceux qui, après la reconnaissance *equitum*, étaient reconnus comme ayant droit à un cheval. Mais le mot peut être étrusque, comme *trossuli*, et la formation est en faveur de cette dernière hypothèse (cf. *Accheruns*, *Arruns*, etc.).

**fligō**, -is, -xī, -ctum, -ere : battre. Très rare et archaïque (Liv. Andr., Acc.); *flictus*, -ūs m. « choc, coup », également rare, a été repris aux archaïques par Virgile, Silius, Ausone; cf. Serv., Ae. 9, 664. Par contre, les composés à préverbe sont usuels :

*af-fligō* : abatte (sens physique et moral), M. L. 263; *afflictus*, -ūs, *afflictio* (tous deux rares et tardifs); *afflictor*; *afflictō*, -ās intensif de *affligō*; *confligō* (transitif et absolu) « heurter » et « se heurter » fréquent dans la langue militaire : « se rencontrer avec »; d'où *conflictus*, -ūs (irl. *conblich*), -tiō, rares tous deux; *confligium* (tardif); *conflictō*, -ās et *conflictor*, -āris (transitif et absolu); *conflictatio*; *effligō* : abatte; *efflictum* adv. archaïque, toujours avec *amāre*, *dēperire*, etc.; *efflictō*, -ti (Plt.); *infligō* : synonyme fort de *iniciō* : heurter contre, lancer contre, infliger à; *inflictus*, -ūs, -tiō, tous deux rares et tardifs; *prōfligō* (*prōflictus* dans Anlu-Gelle 15, 5, 2).

Un intensif-duratif en -ā est attesté par le composé *prōfligō*, -ās : abatte, achever, ruiner (ancien, classique), d'où *prōfligātor*, -tiō. Cf. aussi *confligatiō*.

N'est pas représenté dans les langues romanes.

Appartient à un groupe de mots expressifs qui divergent entre eux; cf. lette *blīenā* « battre » (et *blatū*) v. sl. *bliznā* « cicatrice », gr. βλίβω et φλίβω « je serre, j'écrase ». Le germanique a, avec -u-, got. *bliggwan*, v. h. a. *bliuwan* « frapper » et le grec a une autre forme dans *φλάω* « je meurtris, je broie » et *φλαδεν* « déchirer avec bruit ». Cf. les autres mots expressifs à *fl-* initial : *flō*, *flēō*, *fluō*, *flāgitium*, *flāgrum*.

**flō**, -ās, -āui, -ātum, -āre : souffler (transitif et absolu); technique « fondre » (le métal pour la monnaie); *aes flātum*, etc.). Ancien, usuel.

Dérivés : \**flō*, -ōnis dans *ciniflō*; *flātor*, -ōris m. « souffleur, fondeur » et « joueur de flûte »; *flātilis*, *flātus*, -ūs m. : souffle, vent; *flātūra* (tardif, ainsi que ses dérivés *flātūrālis*, *flātūrārius*) ; *flāmen*, -inis m. équivalent poétique de πνεύμα, usité surtout au plu-

riel; *inflāmen* (Fulg.); *flābrum* (surtout au pluriel); *flābra* (poétique) « souffles du vent », M. L. 3340 a; *flābilis* « de souffle, d'air » = πνευματώδης, πνευματικός et *inflābilis* (rare et tardif); *flābellum* « éventail, soufflet », M. L. 3338 et \**flābiolum*, 3339, B. W. sous *flageolet*; *flābulāre*, M. L. 3341; *flābellifera* (Plt.); *flābellō*, -ās; *inflābellātus* (Tert.).

*A flō*, à l'époque impériale, tend à se substituer une forme plus pleine *flāto* (cf. *nāto* et *nō*), -ās attestée depuis Arnobe (avec un composé *reflāto* dans Oribase), qui seule a passé en roman : it. *fiatare*, prov. *flazar*, M. L. 3357. Le roman a conservé aussi *flātus* et \**flātor* (absolument, contamination de *flātus* et de *foetor*); cf. M. L. 3358 et 3359; B. W. sous *fleurer*.

Composés : *af-flō* : souffler vers ou contre, insuffler, inspirer (= ἐπιπνέω, καταπνέω); *afflātus*, -ūs m., M. L. 261, et \**inafflō*, 4334; *circumflō*; *conflo* : réunir ou former en soufflant, fondre (une statue, etc.), d'où, sens figuré, « former, forger, réunir », etc., employé souvent par image sans que le sens étymologique apparaisse. Apparaît à basse époque comme synonyme de *inflāre* « gonfler », sens technique, peut-être ancien dans les langues romanes : ital. *gonfiare*, etc., cf. M. L. 2135; *dēflō* (rare) : souffler sur et « faire fi de »; *difflo* : souffler en tous sens; *efflō* : exhaler; *inflō* : souffler dans ou sur, enfler, gonfler (sens physique et moral, cf. *tumēō*), enfler le ton; M. L. 4406, *inflātus*, -ūs m.; *inflātiō* « enflure, gonflement; flatulence » et « inflammation »; M. L. 4407, *perflō* : souffler à travers; *perflātus*, -ūs; *perflābilis* : perméable à l'air, et aussi « capable de vibrer aux souffles »; *prōflō*; *reflō* : souffler en arrière, M. L. 7155; *sufflō* : souffler, gonfler, M. L. 8430. A remplacé *flō* dans tout le domaine roman; *sufflātiō*; *exsufflō* et ses dérivés, qui dans la langue de l'Église ont pris le sens de « exorciser, exorciseur », d'après gr. ἐκπνέω (britt. *cissufflat* « détracteur »?).

Il n'y a aucun correspondant exact. Mais il y a des mots expressifs présentant la même initiale : v. h. a. *blāen*, v. angl. *blāwan* « souffler », et aussi v. h. a. *blāsan* (même sens), avec -ē- en face de la forme latine en -ā-. Les autres mots à *fl-* initial sont aussi à rapprocher; v. *flēō*, *fluō*, et surtout le groupe de *foliis*.

**floccēs** (*flōcēs*) : — ... *prisca uoce significare uini faecem e uinaceis expressam, sicut fraces oleis*, Gell. 11, 7, 6. Attesté depuis Caecilius; rare, technique. *Flōcēs* semble confirmé par le lucquois *flogia*, M. L. 3376. Comme *frāces* et *faecēs*, mot technique de la viticulture, non indo-européen.

**floccus**, -ī m. : flocon de laine; duvet. Le génitif s'emploie dans la langue familière avec les verbes d'estime : *floci faciō*, *pendō* dans le sens de « faire peu de cas de », comme note « pas un fêtu ». Cf. *naucus*. Ancien, usuel. Panroman, M. L. 3375; B. W. *fluche* et *flocan*, et passé en germanique; v. h. a. *floccho*.

Dérivés : *flocculus*, M. L. 3374; *floccosus*, M. L. 3373; peut-être *flocō*, -ās, cf. Thes. s. u.; *flocim* : *fortuitu, i. e. subitaneo casu* (Gloss., où il y a peut-être confusion de deux gloses).

Composé : *dēflocō*, -ās « dégarnir de sa laine » (mot de Plt., Cas. 967); *dēflocātus* : dégarni de sa laine, c'est-à-dire de ses cheveux, Plt., Ep. 616.

Mot expressif qui n'a pas de correspondant exact.

**flōrus**, -a, -um : blond (se dit des cheveux; de là son emploi comme cognomen). Adjectif de la poésie archaïque, synonyme de *flāuus* d'après Servius, Ae. 12, 605; qui l'attribue au *sermo Ennianus*. Rare, souvent confondu avec *flōreus*, dont il n'est pas parent, au moins immédiatement.

V. *flāuus*. Même suffixe que dans *χλωρός*, ερυθρός.

**flōs**, -ōris m. (trace isolée de neutre dans Tér., Eu. 319, où A<sup>1</sup> a *flōs ipsūm*?) Le témoignage est plus que suspect; sur d'autres traces de neutre à basse époque, v. Thes. VI 927, 61 sqq.; sur des traces de féminin, ibid. 70) : fleur; puis, par image, 1° la fleur apparaissant comme la partie la plus belle de la plante, dont elle se détache par sa place comme par son aspect : *flōs salis* (= ἄλς ἔθος), *f. niuri*, *aeris*, *aerāminis*, *plumbi*; *f. farinae*; puis *f. poetārum*, *f. iuuentūtis* (= ἡδὺς ἔθος) *f. Italiae*, etc.; 2° la floraison étant considérée comme la plus belle époque de la plante, *f. aetātis* « la fleur de l'âge »; 3° en considérant l'odeur, *f. uini* « le bouquet du vin ». La première barbe étant comme la fleur des joues, Virgile dira, Ae. 8, 160, *prima genas uestibat flore iuuentas* en songeant sans doute au gr. ἀνώθεω (v. l. 320). Usité de tout temps. Panroman. M. L. 3382.

Dérivés et composés : *flōreus*; *Flōra* « Flore »; *flōrālis*, cf. vest. *mense Flusare* « mense Flōrālī », et rom. *florar* « avril », M. L. 3378; *flōrēō*, -ēs (\**flōrire* dans les langues romanes, cf. M. L. 3380) : celtique : britt. *flur*, *Fflur*; *dēflōrēō* (Col.); *praeflōrēō* (Plin.); *flōridus*, M. L. 3379; *flōrētum* (Gloss. d'après *diamētum*, etc.); *flōriarium* (cf. *uiridiarium*; tardif et rare); *flōrēscō*, -is; *dē-*, *ef-*, *in-flōrēscō*, M. L. 4408; *re-flōrēscō*; *flōrulentus* (tardif, d'après *rōrulentus*); *flōrōsus* (Ven. Fort.); *flōsculus*; *flōscellus* (Apul.); *flōscellārius* et \**flōriscellus*, M. L. 3384; *dēflōrō*, -ās; *dēflōrātiō*, -tor (tardif, langue ecclésiastique, cf. gr. ἀπανθίω); *praeflōrō*; *praeflōrātus* (époque impériale = προανθέω); *flōrifertum* : *dictum quod eo die spicula feruntur ad sacrum*, P. F. 81, 5 = ἀνοφορία sans doute forme récente bâtie sur *flōrifēr*; *flōri-color*, -comus; *flōrifēr* (= ἀνοφορός), -ger, -genus, -legus (= ἀνοθλόγος), -parus, tous poétiques.

Le mot est italice commun; on le voit par les dérivés osq. *flousoi* « Flōrō », *Fluusa* « Flōrae », *Fiuusasiāis* « Flōrālībus », sabin *Flusare* « Flōrālī ». Élargissement par -s- (suffixe nominal -es- ou suffixe de désidératif ?), qui a un pendant en germanique : m. néerl. *blōsen* « fleurir », v. angl. *blōstma* « fleur ». L'élément radical n'est connu que sous la forme \**blhō-*, dont le celtique et le germanique ont des dérivés divers : irl. *bláth*, gall. *blawd* « floraison » et got. *blōma* (masculin) « fleur », v. isl. *blóm* « fleur » (neutre); v. h. a. *bluot* et v. angl. *blāed* « floraison »; v. sax. *blōian* « fleurir ». V. *folium* et peut-être *flāuus*.

**fluō** (graphie *flou* dans *conflouant*, Sent. Minuc., 117 av. J.-C.; sur la valeur de cette graphie, v. Niedermann, *Mélanges F. de Saussure*, p. 58 sqq., et L. Havet, *Man. de crit. verb.*, § 914), -is, -xī, -ctum, -is, -ere : couler (= *flēo*); par extension « s'écouler, couler uniformément, tomber mollement; se laisser aller sans retenue »; cf. *fluēns*, *fluxus*. Ancien, usuel. Non roman (v. *colāre*).

Dérivés et composés : *fluor*, -ōris m. : écoulement,

flux, diarrhée (cf. βεῦμα, βεῦσις); en particulier au pluriel « flux menstruel », sens conservé en roman, cf. fr. *flux*, M. L. 3390; B. W. sous *fleur*; *Fluōnia*, surnom de Junon : -m *Iunonem mulieres colebant quod eam sanguinis fluorem in conceptu retinere putabant*, P. F. 82, 4; *fluidus* (*fluūdus*, Lucr. 2, 464, 466, d'après *uīdus*) : fluide, mou; *fluīdō*, -ās (Cael. Aurel.); *fluentum* (neutre d'un adjectif *fluentus*, cf. *crucor-cruentus*); ou plutôt tiré d'un ancien nominatif pluriel de *fluens*, *fluenta*? Cf. Leumann, dans Stolz-Schmalz, *Lat. Gramm.*, 5<sup>e</sup> éd., p. 196 a, α), attesté surtout au pluriel *fluenta*, -ōrum « flot, courant »; *fluentisonus* (Catulle; cf. *clāri*-, *raucisonus*, trad. de πολυφλοισθος sans doute d'après Ennius); *fluentō*, -ās (Ven. Fort.); *fluentia*, -ae (Amm. Marc.); *fluibundus* (Mart. Cap.); *fluēsō*, -is : devenir liquide ou fluide (Aug.); *fluīō* (*fluūd*, Lucr.), -ās : flotter; -*fluus* « qui coule ». Serit de second terme à de nombreux adjectifs composés, comme gr. -ροος; d'abord aux adjectifs correspondant aux composés de *fluō* : *prōfluus*, *perfluus*, *superfluus*, *confluus*, etc. (auxquels correspondent souvent des noms en -*fluuium*, *prōfluuium*, *confluuium*, etc.), ensuite à des composés artificiels et poétiques : *tābifluus*, *dulcifluus*, *blandifluus*, *splendifluus*, etc.; cf. le type grec καλλίροος.

*flūmen*, -inis n. (cf. βεῦμα) : courant; eau qui coule (sens conservé en poésie, *fluuius* désignant plutôt le fleuve); cf. Varr., L. L. 5, 27, *fluuius, quod fluit, item flumen : a quo lege praediorum urbanorum scribitur : « stillicidia fluminaque ut ita cadant fluantque »*; puis « fleuve, rivière » (sens propre et figuré), M. L. 3388. Dérivés : *flūmineus* (poétique); *flūminālis* (bas latin) et *trānsflūminālēs* (Gloss.) : *Flumentana porta Romae appellata quod Tiberis partem ea fluxisse adfirmat*, P. F. 79, 21. *Flumentāna* est sans doute fait d'après *Nomentāna porta* « la porte de Nomentum »; cf. Keller, *Lat. Volksetym.* 23.

*fluuius*, -i (*fluuius*, Sent. Minuc.) m. (*fluuius* f. dans Accius et dans Sisenna d'après Non. 207, 6) : fleuve. Ancien adjectif; cf. *fluō/fluuius*; classique, mais moins fréquent que *flūmen* et évité par César. M. L. 3391 (formes savantes). Noter le genre animé en face de *flūmen*. *Fluuius* a désigné d'abord le fleuve, personnifié et divinisé; cf. gr. Ἰοταμός « le dieu Fleuve ».

Dérivés : *fluuiālis* (et *trānsfluuiālis*, langue de l'Église, hébraïsme); *trānsfluuiō*, -ās; *fluuiāticus*; *fluuiātīlis*; *fluuiātus* « trempé dans l'eau courante » (Plin.); *fluuiolus*.

Composés : *diffluuio*, -ās : diviser en deux courants; terme technique, cf. Colum., *d. uitem*; *quadrifluuium* : qui coule (ou se sépare) en quatre directions (terme technique, Vitr.), cf. *quadrifluus* (Prud.).

Dérivés en *fluct*-, *fluz*- : *fluctio* : mot de Pline et de Caélius Aurelianus traduisant βεῦσις et βευματιμός et synonyme de *fluxus*, -xio, *prōfluuium*.

*fluctus*, -ūs (et aussi *flucti*, *fluctuis*, cf. Thes. VI 945, 15 sqq.) m. : courant, flot; spécialement « flot de la mer » (surtout au pluriel dans ce sens); et par suite « agitation, tempête ». Cf. gr. κύμα. M. L. 3385.

Dérivés : *fluctuō*, -ās et *fluctuor* (T.-L., Sén., Plin.) : être agité par les flots, s'enfler, se soulever (= κυμαίνω), flotter; \**fluctulāre*, M. L. 3384); *fluctuātio* (langue impériale, rare); *fluctuātum* (archaïque), *fluctuosus* = κυ-

ματίας, κυματικός. Nombreux composés poétiques *flucti-cola*, -color, -fragus (= κυματοσκή, κυματοπέλαγος, -gena, -ger, -sonus, -uagus, etc.

*fluxus*, -a, -um : qui coule, d'où « flottant, fluide », lèche, mou » (sens physique et moral), d'où *fluxus*, -us (inscription chrétienne); *fluxus*, -ūs m. : écoulement (flux. Non attesté avant Plin. M. L. 3394; *fluxio* f. (bas latin); *fluxura* (Colum.) : liquor musti, jus de raisin moult; *fluxilis*, -ibilis (bas latin); *fluxuātio* (Ital.); *fluxuōsus* (Gloss.); \**fluxina*; \**fluxināre*, M. L. 3393. Pour la formation, cf. le type, sans doute ancien nement désidératif, de *luxus*, *noxa*, etc.

Composé de *fluō* : *affluō* : couler vers, affluer (sens propre et figuré, cf. Cic., *Diu.* 1, 61, *sive deest natura quippiam, sive abundat affluit*), d'où « être abondamment pourvu de », *affluentia*.

*āfluō*? : verbe qui semble avoir été inventé pour traduire le gr. ἀπορρέω, sur le modèle de *abundō*. Le plus souvent confondu avec *affluō*; cf. Thes. s. u.; *Havel. Man. de crit. verb.*, §§ 155 et 938.

*confluō* : se réunir en coulant, confluer (sens propre et figuré), dont le participe *Confluentēs* et son dérivé *Confluentia* ont joué un grand rôle dans la toponymie; cf. P. W., IV 871 sqq., et fr. *Conflens*, *Conflans*, *Confolens*, *Conffoulens*, all. *Coblentz*, M. L. 2136 a; *confluus*; *confluuium* (Varr.), cf. *compluuium*; *confluuius* (bas latin); *confluges*, -um (scil. *aguae*), archaïque, confluent de plusieurs cours d'eau; *dēfluō* : couler de haut en bas; dériver de (sens propre et figuré) et aussi « se perdre en coulant, s'écouler entièrement, s'évanouir ». Tardifs : *dēfluus*, *dēfluuium* (Plin.); *dēfluus*, -xio; *diffluō* : s'écouler de toutes parts (sens propre et figuré); *effluō*; *influō* : couler dans ou sur se glisser, s'insinuer dans; *influus*, -xus, -xio, tardifs; *interfluō*; *praefluō* (époque impériale) = πορρέω; *praeterfluō* (Caton); *prōfluō* : couler en avant, prendre sa source dans; *prōfluuium*, etc.; *refluō*; *subter*-, *superfluō*; *trānsfluō*.

Ce groupe de mots remplace le groupe indo-européen de skr. *śrāvati* « il coule », gr. βέω, etc., qui n'est pas représenté en latin, alors que le celtique en a plusieurs formes nominales; ainsi irl. *srúaim* « cours d'eau » en face de lat. *flūmen*. L'élimination de \**sreu-* a pu être favorisée en latin par l'homonymie qui se serait produite avec le groupe de *fluor*. — Avec *fluor*, le groupe de *fluō* a en commun d'avoir des formes avec et sans gutturale : *fluō*, *fluuius*, -*fluus* et *fluixi*, *confluges*, *fluuius*. Le cas est d'autant plus embarrassant que, après u, le *g*<sup>u</sup> semble s'être réduit à *g* dès l'indo-européen. — Peut-être y a-t-il eu contamination du groupe indo-européen de \**sreu-* « couler », qui aboutissait en latin à \**frou-*, et d'un groupe \**bhlew-* qui indique l'émission d'un liquide (influence de *pluō*?). Le groupe slave de T. sl. *bljujǫ* « je crache » (serb. *bljujǫm* « je vomis ») semble indiquer un ancien \**bhlew-*. Le grec α φλώ « je sours » je coule en abondance », ἀποφλόισθα « ἀπερρέω », Hés., à qui se rattachent des noms d'êtres divins indiquant ce qui sort en abondance : Φλοῖος, Φλοῖα, surnom de Dionysos et de Koré, en tant que dieux de la végétation, et Φλώσις (éphés. Φλωσις), autre épithète de Dionysos. Ce serait le substantif actif *fluuius/fluuius* qui aurait entraîné le groupe. — A côté de φλώ, le grec α φλώσσω. Ancien, usuel. M. L. 3401, *fodere* (et *fodire*, cf. fr. *fouir*).

ἀνόφλωξ (-φλωγος) « ivre de vin » qui rappellent lat. *flug-*. Originairement, ce groupe diffère essentiellement de celui de \**sreu-*. Le groupe de \**sreu-* se rattache à une racine simple signifiant « aller, glisser ». Le groupe de \**bhlew-* se rattache à une racine simple signifiant « se gonfler ». Le présent φλώ signifie « je déborde », φλώσσω « ampoule », πομφόλωξ « bulle d'eau » et φλώω « je suis gonflé, je suis en fleur ». Ce serait de la notion de se gonfler, sortir en coulant » que serait venu le sens « se gonfler, se gonfler » que remplacerait le sens de *fluō*, sous l'influence de \**sreu-* que remplaçait ce groupe en latin. On ne peut qu'entrevoir ici une histoire compliquée.

*flustra*, -ōrum n. pl. (singulier mal attesté) : — *dicutur cum in mari fluctus non mouentur, quam Graeci μαλακίαν uocant*, P. F. 79, 11; Suét. ap. Isid., *Nat.* 44, *flustrum* (*flustra* sunt Gloss.) *motus maris sine tempestate fluctuantis, unde Naueius Bello Punico* (frg. 51) *sic ait : onerariae onustae stabant in flustris, ut si diceret, in salo*. Mot sans doute archaïque (repris par Tert., pall. 2) de sens mal fixé. Apparenté à *fluō*?

*flūta*, -ae f. : sorte de murène, originaire de Sicile; cf. Varr., R. R. 2, 6, 2; Macr., *Sat.* 3, 15, 7. Peut-être emprunt au gr. πλωτή (cf. *plotta*), par un intermédiaire osque, d'où l'ũ rendant un õ, et influencé par un faux rapprochement avec *fluō*.

*fōcāle* : v. *fauz*.

*fōcīlō* : v. *foueō*.

*focus*, -i m. : foyer (domestique, demeure des dieux Lares, Pénates), par opposition à *ara*; de là *pro aris et focis*. Ancien, usuel. Sens propre et figuré. Signifie aussi « feu, habitation ». Le sens de « foyer » est voisin de celui de « feu » et, dans la langue populaire, *focus* s'est substitué à *ignis*, cf. *focus facere*. Dans la langue des traducteurs de la Bible et dans celle des médecins, *focus* traduit déjà le gr. πῦρ. Aussi est-ce *focus* et non *ignis* qui est représenté dans les langues romanes. Panroman. M. L. 3400; et celtique : britt. *foc*.

Dérivés : *foculus*, -i m. : petit foyer (de l'autel) (cf. *foculum*, sous *foueō*); *foculāre* n.; *focārius*, -a : esclave, garçon ou fille de cuisine; *focāria* « concubine », *Cod. Just.* 5, 16, 2; *focācius*, depuis l'Itala (*f. panis, focācia* « fouace », M. L. 3396; et germanique : v. h. a. *fohanza*); *focāris* (*petra*) « pierre à feu », *Isid.* 16, 4, 5; cf. M. L. 3398 et 3399, \**focilis*. Pour \**affocō*, v. B. W. sous *affouage*.

Une racine de forme \**bhok-* n'est pas normale en indo-européen. Il n'y a donc pas lieu de rapprocher le mot arménien, également isolé, *boç* « flamme », dont la forme ne répond du reste pas exactement à celle de *focus*. Mais les Latins ont rapproché *focus* de *foueō*, comme il est naturel.

*fōdiō*, -is, *fōdi*, *fossus*, -ere (un doublet *fodire* est attesté également dans Caton, Plaute (*ecfodiri*, *Mi.* 315, 374) et, dans la latinité impériale, chez Columelle, Ulpien, Ammien, Gromatici, Dioscoride; Ennius emploie d'après *fodere* un participe *fodentēs*, A. 504; l'abrégé de Festus, 74, 13, signale un infinitif d'un intensif-duratif en -ā, *fodāre*) : fouir, fouiller, creuser, percer; = σκάπτω, φρόσσω. Ancien, usuel. M. L. 3401, *fodere* (et *fodire*, cf. fr. *fouir*).

Dérivés en *fod-* et en *foss-* : *fodicō*, -ās, formation populaire; cf. *fricō*, *uellicō* (à côté de *friō*, *uellō*) : fouir, percer, M. L. 3403; \**fodiculō*, -ās, M. L. 3404; fr. *fouger* et *fouiller*.

*fōdina* f. : mine, M. L. 3404 a (*argenti*-, *auri-fōdina*); *fossa* f. : fosse, M. L. 3460, britt. *fos*; *fossō*, -ās (et *confossō*); *fossātum* n. (langue des arpenteurs et des militaires comme *uallātum*) : fossé, M. L. 3461; *fossula*, M. L. 3462 a; *fossio* (terme technique de la langue rurale); *fossor* (item); *fossilis* « qui effodit potest »; *fossorius*; *fossōrium* n. « bêche », M. L. 3462; *fossūra* (Vitr., Colum.); *fossicius* (Varr., Vitr.); *fossārius* m. (bas latin) : fossoyeur; *fossibilis* (Arn.).

Composés de *fōdiō* : *confodiō* : creuser, et spécialement « percer d'un trait, transpercer » (aspect déterminé; sens physique et moral); *circum-* (v. B. W. *serfouir*); *dē-*, *ef-* (ec-) et *peref-*, *in-*, M. L. 4409; *inter-*, M. L. 4489 a; *per-*, *prae-*, *re-*, *suf-*, *trāns-fōdiō*; *reffossus*, M. L. 7157.

Le présent *fōdiō* suppose un présent radical athématique à vocalisme *e/o* qui, comme la plupart des formes de ce type, a disparu presque partout, mais dont le balte et le slave ont aussi des restes importants sous des formes diverses : v. sl. *bodo* « je pique » (aor. *basū*), lit. *bedū* « je pique, je creuse » et *badūti*, *badyti* « piquer, heurter », lette *bedu* et *bezu* « je creuse », v. pruss. *embaddusisi* « plongés » (au figuré, dans le malheur). Pour le sens, cf. lette *bedre* « fosse », v. pruss. *boadis* traduisant all. *stich*, et, en celtique, gall. *bedd* « tombeau »; got. *badi* n., all. *Beit*.

*foedus*, -eris n. (ancien \**bhoid-o/e-s*; cf. *foideratei*, SCB; *foidere*, abl. *Lex Iul. mun.*; v. Thes. s. u. 1001, 81 sqq.) : traité (public ou privé). Usité de tout temps. Non roman.

Dérivé : *foederātus*, qui a sans doute remplacé un ancien *foedustus* (cf. *onustus* et *onerātus*, *scelestus* et *scelerātus*) ou plutôt \**foeidustus* dérivé de \**foeidos*, forme de neutre ancienne à diphthongue -ei-; cf. Varr., L. L. 5, 36; *foedus quod fidus Ennius scribit dictum*; et *fidustus* dans P. F. 79, 26 : *fidusta a fide denominata quae maxime fidei erant*. — De *foedustus* les gloses ont conservé le composé *confoedustus* (à côté de *confoeditus*), non attesté dans les textes. — De *foederātus* a été tiré à basse époque le verbe *foederō*, -ās (depuis Min. Fel.), sur lequel a été créé *confoederō*, *confoederātio*.

Dans le composé archaïque et poétique *foedi-fragus*, le thème \**bhoido-* survit peut-être; mais, en composition, le latin a souvent des formes de ce genre en face du thème en -es- : ainsi *uulni-ficus* en face de *uulnus*; cf. *homicida* de \**homō(n)*.

*Foedus* résulte de la contamination d'un thème en -o-masculin \**bhoido-* et d'un thème neutre \**bheido-/es* (cf. *pondus* et *modus*). Même racine \**bheidh-* que dans *fidō*. Le genre neutre s'explique parce que *foedus* a dû désigner à l'origine un acte engageant la foi (cf. *ferire foedus*) : cf. le sacrifice d'un porc par les fétiaux lors de la conclusion du traité; v. les citations de Festus, sous *Feretrius*, et de Varron, sous *fēuialis*. La conservation de la diphthongue *oe* fait difficulté : maintien d'une graphie archaïsante dans un mot de la langue juridique (cf. *poena, moenia*?). Mais ceci ne vaut pas pour l'adjectif

*foedus*. Essai d'explication dans Lejeune, RÊL XXIX, 1951, 97 sqq.

**foedus, -a, -um** : 1° affreux, repoussant ; 2° qui enlaidit, outrageant. Souvent joint à *taeter*. Se dit de la forme, *foeda speciei*, de la saveur, *foedus sapor*, de l'odeur, *herba odoris foedi*. Assez fréquent dans ce sens : *cimices foedissimum animal*, Plin. 24, 17 ; *multae bestiae insectantes odoris intolerabili foeditate depellunt*, Cic. N. D. 2, 127. Conservé en corse, en logoudorien et dans les langues hispaniques ; cf. M. L. 3406.

Dérivés : *foedō, -ās* (poétique) ; *foeditās*.

Aucun rapprochement net comme pour *taeter, turpis*, etc., le sens précis étant indéterminable. Pour la diphthongue, cf. le suivant.

**foeteō, -ēs** (*foeteō, feteō*) : puer. Attesté seulement au présent. Usité de tout temps. Conservé en espagnol et en portugais, comme *foeter*, *\*foetibundus*, et dans quelques dialectes italiens, M. L. 3407-3410 (avec *ē* ouvert?).

Dérivés : *foeter, -ōris* m. : planteur ; *foetōrosus* (tardif) ; *foetidus* ; *foetidō, -ās* (tardif) ; *foetescō, -is* ; et à basse époque *foetāus, foetulentus* ; peut-être aussi *foetūtinae* « rés foedae » (rare, depuis Apul.), que M. Leumann dérive toutefois de *fētus*.

Le groupement qui a été proposé de *foeteō* avec *simus* et avec *foedus* est incertain, la forme du mot n'étant elle-même pas sûre (v. Thes. VI 1008, 9 sqq. ; le palimpseste de Plaute a *foetet*, Cas. 727 ; la leçon *foetet*, Ps. 422, est une restitution conjecturale ; les manuscrits palatins ont généralement *fetei* ou *fetet*). Et l'on n'a aucun autre rapprochement précis. Le sens du mot inclinait à le ranger parmi les mots à diphthongue *ae*, indiquant une infirmité, *aeger, caecus, taeter, paedor*, etc., donc à préférer la graphie *foeteō* ; cf. toutefois *foedus*.

**folium, -īn** (*folia* f. en bas latin, Oribase, Diosc., cf. Thes. VI 1011, 48 sqq.) : feuille ; puis, comme la Sibylle inscrivait ses prédictions sur des feuilles de palmier : feuille d'écriture, feuille de papier (« charta »). Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3415 ; B. W. s. u.

Dérivés : *foliolium* (époque impériale, cf. M. L. 3413, *\*foliola*) ; *foliāsus*, M. L. 3414 ; *foliāceus* « en forme de feuille » ; *foliātus*, M. L. 3413 a ; *exfoliō, -ās* (Apic.), M. L. 3007 a ; *foliātūra* (Vitr.) ; *foliātilis* (Ven. Fort.), M. L. 3412.

Composés : *aquifolium* ; *quinquefolius* (= πεντάφυλλος) ; n. *quinquefolium* ; *centifolia* (*rosa*) ; cf. *trifolium* (et *\*trifolium* d'après τριφυλλον) : trèfle, M. L. 8899 ; *caerifolium*, 1469.

Il y a deux rapprochements possibles, mais qui s'excluent. On peut rapprocher gr. φύλλον « feuille » de *\*bh<sup>h</sup>lyo-* et gaél. *bile* « petite feuille, fleur », gaul. *Ble-vounrīs* (nom de plante chez Dioscoride), et, de plus loin, v. isl. *blað*, v. h. a. *blat*, etc. « feuille » ; on poserait un thème *\*bhel-*, qui serait représenté par des dérivés divers ; lat. *folium* reposerait sur une forme *\*bhol-*. Mais, d'autre part, le celtique a un mot *\*dal-*, *\*dul-* (avec *d*-ambigu : ancien *d* ou *dh* ? et des vocalismes *-al-*, *-ul-* reposant sur *-ol-*, *-ul-*) dans gaul. *πεμπέδουλα* « quinquefolium », irl. *duille, duillen* « feuille », gall. *dail* « feuilles » ; cette seconde possibilité ôte le droit d'affirmer le rapprochement d'abord séduisant avec gr. φύλλον, etc. (le

fait que φύλλον a été rendu par *folium* dans *caerifolium* n'enseigne rien). V. *flos*.

**foliis, -is** m. : sac ou ballon de cuir gonflé d'air ; ballon à jouer ; soufflet de forge (φύσα) ; bourse de cuir. Ancien, usuel. Panroman, dans des sens divers, M. L. 3422 ; en celtique : britt. *ffall* « gros, corpulent » ?

Dérivés : *folleō, -ēs* (St Jérôme) ; *follescō, -is* (Gloss., bas latin) ; *folliculus* m. : petit sac ; balle ; gousse, cosse ; coque, cocon ; poche, vessie, vésicule, scrotum, M. L. 3419 et 3418 ; *\*follicellus* ; *follicularis, -iōsus, -lātus* (Gloss.) ; *follicō, -ās* : respirer comme un soufflet, M. L. 3417 (cf. *fodicō*, etc.) ; *folliaris* adj. (bas latin) : Marcell., Chron. II, p. 95, 498, 3, *nummis quos Romani Terentianos uocant, Graeci follares...* ; *follius*, Prisc., cf. M. L. 3420 ; *follius*, Plt., Epid. 351. Cf. aussi M. L. 3421, *\*folliolus* ; 4408 a, *infolliare* ; 8432, *\*suffollicare*.

*foliis* : fou (cf. CGL V 568, 58 ; 621, 24) est sans doute le même mot que *foliis* « soufflet ». Ce sens a pu se développer dans des emplois comme Ag., Serm. 127, 1, *adhuc tumes, foliis inflatus* ? et *uacuis foliis* (Gloss.). Toutefois, il semble y avoir eu une forme *folius* ; cf. Vita Caes. Arel. 2, 42, *folle homo, quid mentiris* ? V. B. W. sous *foi*.

Avec d'autres formations, le germanique a des mots voisins pour le sens et pour la forme ; aussi avec *-il-* expressif, notamment v. isl. *boltr* et v. h. a. *ballo* « balle », *bolla* « bulle d'eau ». Ces mots font partie d'un groupe étendu dont le sens est « se gonfler, être gonflé par le souffle », etc., et auquel appartiennent *flāre*, d'une part, peut-être *fluō*, de l'autre. Avec un élargissement *-gh-*, on a got. *balgs* « soufflet » et gaul. *bulga* « sac de cuir » emprunté par le latin, irl. *bolg* « sac, ventre », avec un verbe v. isl. *belgja* « gonfler », un participe v. isl. *bolgenn* « gonflé ». Il y a des formes multiples et quasi saisissables de ce groupe de mots. On notera, entre autres, gr. *καπλάζω* « je bouillonne, je suis en ébullition ».

**fōmentum** : v. *foueō*.

**fōmes, -itis** m. : — *sunt assulae ex arboribus, dum caeduntur, excussae... Fomites alii uocari putant scintillas, quae ex ferro candenti malleis excutuntur; dictae autem ita, quia igni sunt confotae. Pari modo assulae, quae sunt securibus excussae*, P. F. 75, 1 ; « bois sec, copeaux pour allumer ou pour nourrir le feu » ; au sens moral : ce qui exflamme ou excite, foyer, etc. N'est guère employé dans ce sens que par les auteurs chrétiens.

De ce sens de « matière, aliment » s'est développé le sens de *materiēs, surculus, truncus*, dans lequel le mot est employé à basse époque. Attesté depuis Salluste ; non roman. Rattaché par les anciens à *foueō*, sans doute avec raison. Pour la forme, cf. *tarmes, caespes, limes, stipēs*, tous mots du vocabulaire rustique. Les glosses ont aussi : *fōmeō* : *πελεκῶ, dolō* ; *fōmiō, -ās* (Carm. Priap.) ; *fōmitū* : *fōmitibus exussulat* ; *defōmitium* : *a fōmitibus succisum, quibus confoueri erat solitum*, P. F. 66, 9.

**Fōnēs** : v. *Faunus*.

**fōns, fontis** m. (féminin en bas latin, cf. Thes. VI 1022, 38 sqq., fr. *la font* ; thème en *-i-* : le génitif pluriel est *fontium* ; ablatif singulier en *-i-* ou en *-e* (*fontei* et *fonte* dans la Snt. Minuciorum), accusatif pluriel en *-is*

ou en *-ēs*, cf. Varr., L. L. 8, 66 ; 9, 112 : source, fontaine ; = gr. *πηγή, κρήνη*. Sens propre et figuré ; dans la langue de l'Église s'emploie pour désigner l'eau du baptême : *fōns baptisimī, baptisimatis*, et l'endroit où l'on baptise, cf. fr. *font*. Panroman, sauf roumain. Usité de tout temps. M. L. 3425.

Dérivés : *fontānus*, d'où *fontāna* f. (sc. *aqua*), v. B. W. *fontaine* ; M. L. 3426 ; et en celtique : gall. *fynnon*, etc. ; *fontānus* ; *Fontānālia, -ium* ; *fontālis* ; *fonticulus* m. ; *fontinālis* ; *Fontinālia* (cf. *Quirinālis, -lia*) ; *Fontēius* ; *fontius* (Gramm.) ; *fontius* (Orib.), d'après *nātiūsus* ?

Composés savants : *fonti-cola, -gena*.

Rattaché par les anciens à *fundō*, cf. P. F. 74, 28, sans doute à cause de la prononciation avec *o* fermé, notée *fontes*, signalée par Prisc., GLK II 27, 1, *uetustissimi... proferentes « fontes » pro « fontes »... quae tamen iunioribus repudiata sunt quasi rustico more dicta*, et qu'on retrouve sur un cachet d'oculiste, cf. Thes. VI 1028, 31. Sur cette prononciation, v. Baehrens, *Sprach. Komm.* z. *App. Probi*, p. 54, et cf. *fōns, fruns*.

*Omb. Funtlere, Fondlire* (en *Fontulis* ?) est un nom propre sur lequel on ne peut rien appuyer. On rapproche skr. *dhanvati, dhanvati* « il court, il coule ». Le vocalisme *-o-* indique un ancien nom-racine ; la forme en *-i-* ne peut être que secondaire ; cf. *mōns*. Sans doute vieux mot religieux (cf. les noms de vieilles divinités *fōns, Fontus*), qui ne se retrouve nulle part ailleurs.

**for, fāris, fātus sum, fārī** (*for* n'est pas employé, cf. Macr., exc. gramm. V 654, 25, *nec dor nec for admittit auctoritas* ; *fāris, fāmur, fāminī* n'existent que chez les grammairiens ; ne sont employés que *fātur, fātur*, l'imperatif *fāre* [un exemple de *fāminō* dans P. F. 77, 20], l'infinitif *fārī, fārīer* [Vg., Ae. 11, 242], le participe *fāns*, le gérondif et le participe en *-ndus*, le supin *fātū*, le futur *fābitur, fābitur*, *fābitur* et les temps composés du passé) : parler. *Fatur is qui primum homo significabilem ore mitit uocem. Ab eo ante quam ita faciant, pueri dicuntur infantes; quom id faciunt « iam fari »*, Varr., L. L. 6, 52. En dehors de ce sens, le mot a une couleur poétique et archaïque ; cf. Enn., A. 19, *quem Venus... fata docet fari* (v. *fari donauit, diuinum pectus habere* ; Vg., Ae. 1, 261, *fabor... et fatorum arcana mouebo*. Il apparaît déjà sécurisé à Cic., de Or. 3, 153 ; à partir du 1<sup>er</sup> siècle après J.-C., il ne se trouve plus que dans la langue littéraire et dans certaines formules.

Ses participes s'emploient avec le sens passif : *fātus*, d'où *fātum, -ī* (v. ce mot), *fātārī* attesté par Prisc. III, 486, 12 et P. F. 78, 22, *fātantur, multa fātur* ; *fāndus* avec ses contraires *infāndus* (= *ἐλεγκτος, ἀρηγος*, puis *ἀθέμτος*) et *nefāndus* (peut-être plus récent que *infāndus* et influencé par *nefās*), cf. Catulle 64, 406, *omnia fānda, nefānda malo permixta furore* ; d'où *nefāndarius* (Not. Tir.). Cf. aussi *nefās*, employé au pluriel neutre *nefāntia* avec le sens de *nefānda* par Lucilius et Varron ap. Non. 489, 14 ; de même *infāns facinus* dans Accius.

Dérivés et composés : *fācundus* (v. pour la formation *fācundus*) : disert ; Varr., L. L. 6, 32, *qui facile fātur fācundī dicti* ; d'où *fācundia* f. : facilité de parole, puis « éloquence ». Mots anciens, évités par la prose classique (ne se trouvent ni dans Cicéron, ni dans César, ni dans la Rhétorique à Hérénnius, etc. ;

cf. Thes. s. u.) et même par la poésie soignée. Repris à l'époque impériale par affectation d'archaïsme. Il en est de même pour les composés *infācundus, perfācundus*.

*fāmen, -inis* n. : parole. Tardif, sans doute d'après *φήμα, ῥήμα* ; *afāmen* est déjà dans Apul., Met. 11, 7.

*fābula* : conversation, d'où « sujet (ou objet) de conversation, récit » ; en particulier : 1° récit dialogué et mis sur la scène, f. *scenica*, f. *ad actum scaenarum composita*, pièce de théâtre ou fable ; 2° *fābula* comme *uerbum* s'opposant à *rēs, facta* désigne un récit mensonger ou fictif, cf. *a fabulis ad facta uenire*, Cic., Rep. 2, 3 fin ; Plt., Cap. Ipro. 52, *haec res agatur nobis, uobis fabula* ; d'où *fābulae* ! « Chansons ! » ou « Histoires ! » ; *fābulōsus, fābulosē, fābulōsitas* (Plin.) = *μυθοποιῶν* ; *fābulāris* (f. *historiā*), synonyme récent de *fābulōsus*. M. L. 3124 ; irl. *faball* et *babllōir* ? Dénomina-tif : *fābulor, -āris* (avec un doublet *fābulō*) : converser, causer avec ; et simplement « parler », sens déjà attesté dans Plt., Tri. 480 : *rem fabulare* (à côté de *rem hercle loquere*, Ep. 285) ; « raconter, inventer », cf. l'emploi de gr. *μῦθος, μῦθεσμαι*, A supplanté *loqui* dans certaines langues romanes, notamment dans les langues hispaniques. M. L. 3125. Composé : *confābulor* (= *colloquor*, familier), *confābulatiō* (Ital.). Dérivé : *fābella* : fable, petite pièce. D'où *fābellāre* (-rī), attesté dans les Glosses et confirmé par les langues romanes, M. L. 3119 ; *fābellatiō, -tor* = *μυθολόγος* (Ital.). *Fābulinus, -ī* m. : Varron ap. Non. 532, 20, ... *cum primo fari incipiebant, sacrificabant diuo Fabulino*.

*adfor, af-* : rare, archaïque et poétique ; usité à l'indicatif présent (mais non à la 1<sup>re</sup> personne du singulier), au participe passé, à l'imperatif singulier, à l'infinitif : parler à = *adloqui*. Sur l'emploi dans la langue augurale, v. *ecfor*.

*confor* : synonyme tardif et artificiel de *conloquor* (Cassiod.).

*ecfor* (*ef-*) : synonyme de *eloquor*, qui appartient au vocabulaire religieux ; cf. dans la langue augurale (avec sens passif) : *effārī templa dicuntur* : *ab auguribus effantur qui in his fines sunt*, Varr., L. L. 6, 53, et les références de Goetz-Schoell, ad loc. En dehors de cet emploi, le verbe a un caractère solennel et appartient surtout à la langue poétique. Dans la langue de la dialectique, *effārī* signifie « établir une proposition, un axiome » ; d'où *effātum* (et aussi *prōfātum*) dans le sens de *ἀξιόμα*.

*praefor* : appeler ou invoquer d'abord. Terme religieux, synonyme de *praeire* ; cf. Caton, Agr. 141, 2, *Ianum Iouemque uino praeaminano* ; T.-L. 22, 1, 16, *cetera, cum decemuri libros [scil. Sibyllinos] insperissent, ut ita fierent quemadmodum cordi esse diuis (<e>carminibus praeferentur* ; *praeandans* « qu'on doit nommer en s'excusant, déshonnéte ». Dans la langue commune a le sens de « dire tout d'abord ; commencer par dire » ; *praeatiō* ; *praeatiuncula* ; *praeatūs, -ūs, -men* (tardifs).

*prōfor* : synonyme archaïque et poétique de *prōloqui* ; a aussi le sens de *praedicere*. A l'époque impériale apparaît *prōfātus, -ūs* « parole, prononciation ».

Le grec a un présent correspondant à *fātur*, à savoir dor. *φᾶμι*, ion.-att. *φημι*. Le prétérit hom. *φᾶτο* a des désinences moyennes comme lat. *fātur*. La racine se retrouve, en outre, dans v. angl. *ḡōian* « se vanter », v.

*o. baju* « je raconte », *basni* « récit », arm. *bay* « dit-il », *o. an* « discours » et *bay* « parole » (cf. gr. φάσις, φάσις). Une valeur religieuse apparaît notamment dans v. sl. *baliji* « sorcier » (d'où « médecin »). Le sens de « raconter » et « énoncer, déclarer » domine dans la racine.

Le lat. *fātum* appartient à ce groupe; le *fātum* serait une « énonciation » divine. Quant à *fās*, qui est plus éloigné, v. ce mot.

V. aussi *fāma* et *fateor*.

**forągō** : v. *forō*.

**forās** : v. *forēs*.

**forbea**, -ae f. : -m *antiqui omne genus cibi appellabant quam Graeci φορβήν uocant*, P. F. 74, 7; cf. CGL V 457, 44, *fordea* (sic codd.) : *omnis herba*. Sans autre exemple. Peut-être création de grammairien pour rapprocher *herba de φορβή*.

**forceps**, -ipis m. (f. dans Ov., M. 12, 277) : pince, tenailles de forgeron; pince de dentiste. Dans la langue militaire : troupe disposée en forme de tenaille ou de V pour recevoir l'ennemi qui avance en forme de coin (*cu-neus*); se confond dans ce sens avec *forfex*, q. u. Ancien, usuel. Une forme étymologique *formucapēs* est dans l'abrégié de Festus, 81, 10, *formucapēs forcipes dictae quod forma capiunt i. e. feruentia*; v. Thes. VI 1049, 79 sqq., qui est peut-être une reconstruction faite d'après le grec πυράγα. On trouve aussi *forpez* (sans doute d'après *irpez*); par contre, *forfex* semble être un autre mot, malgré Charisius.

V. *formus* et *forfex*.

**forco** : *quam nunc falliscum appellamus, nunc culter, alias securis qua pontifices in sacris utuntur*, CGL V 22, 2; cf. 501, 35 : *forco* : *falliscum uel cultrum uel securem*. Sans autre exemple, et sans explication.

**fortētis** (-tus) : v. *fortis*.

**forda** : v. *ferō*.

**forem** : v. *sum* et *fui*.

**forēs**, -ium et **foris**, -is f. : porte (de maison, particulièrement celle qui s'ouvrait au dehors, Serv., Ae. 1, 449). Un nominatif singulier *forēs* est attesté par Donat, Ad. 264; les manuscrits de Plaute ont parfois la leçon *fores*, cf. Thes. IV 1057, 70; mais *foris* est la graphie courante et correcte; l'ablatif est toujours *fore*, non *fori*, mais il est attesté dans des groupes métriques tels que *in fore*, là où *in fori* serait amétrique et à une époque où l'ablatif en -i tendait à disparaître (Hor., Ov.). Il est donc impossible d'en rien conclure en faveur de l'existence en latin d'un thème consonantique semblable à celui qu'atteste le pluriel skr. *dvārah*. Le génitif pluriel est à peine attesté; on lit une fois dans Pht., Cu. 158 (troch. sept.), *placide egredere et sonitum prohibe for<i>um et crepitum cardinum* (B a *forum* et *cardium*; la correction *forium* est exigée par le mètre et semble sûre); dans Vitruv. 6, 3, 6, *forium* est une correction de Rose, aujourd'hui abandonnée pour *ostiorum* de Iocundus; les manuscrits ont *eorum* ou *earum*. Le singulier est employé (Pht., Mi. 154), mais beaucoup plus rare que le pluriel, au point que les grammairiens rangent *forēs* parmi les noms sans singulier; cf. Thes. VI 1058, 23. Ancien, usuel, classique. Diminutif : *foricula* f. (rare), *foriculā-*

*rius* (Inscr.). Pas d'autres dérivés : pour désigner le « portier », Plaute dit *iānitor*, Varron *ostiarius*, et on lit dans la Vulgate *portarius*. Pour *forēnsis*, v. *forum*.

Composé : *biforis* (-rus, Vitruv.), sans doute calque de δίδυρος.

A un doublet *\*fora* se rattachent les adverbess *foris* (ablatif locatif pluriel), *forās* (accusatif pluriel) « dehors, au dehors » (sans mouvement et avec mouvement), attestés dès les plus anciens textes et renforcés à basse époque, d'où *ā forās*, *ā foris*; *dē forās*, *dē foris*; employés aussi dans la langue vulgaire comme prépositions, e. g. Apul., Apol. 50, *foras corporis* (avec le génitif d'après gr. ἔξω); Met. 1, 21, *foris urbem*, où ils ont concurrencé *extrā*; cf. *forās mūrāneus* (d'après *intrā*, Greg. Tur.). *Foris* s'oppose à *intus*, de là *forinsecus* formé sur *intrin-*, *extrinsecus*. Cf. aussi *forum*, *forus*, *afforēs* (oculi), Orib.

*Foris*, « porte » n'est pas représenté dans les langues romanes, où ont survécu *ostium* et *porta*; mais les adverbess *forās*, *foris* y sont bien attestés, M. L. 3431, v. B. W. sous *hors*, de même que *a et de foras*, *foris* (esp. *afuera*, ital. *affuori*, fr. *dehors*, etc., M. L. 265), les dérivés de la basse époque : *forānus* (-neus) « étranger », M. L. 3428-3429; *forasticus* « farouche », M. L. 3432; *foretis* (Diplom. de Childebert, Mon. Germ. Dipl. imp. I n. 5, p. 7, 42). Cf. F. Brall, Lat. *foris*, *foras* im Gallo-romanschen, bes. im Französischen, Breslau, 1918, et B. W. sous *forēt*.

Le thème *\*dhwer-* « porte » s'employait essentiellement au pluriel, ainsi qu'on le voit par v. sl. *dvŕi*, lit. *dūrys* (gén. pl. *dvŕū*), v. h. a. *turi* (et v. angl. *duru*, de *dhurŕ-*s, acc. pl.) et skr. *dvārah* (avec *d*, par suite d'une altération secondaire), acc. *dvārah*. Le latin *forēs* peut être issu de *\*dhwer-*, comme *bonus* de *duenos*, etc., ou représenter une forme *\*dhwor-*, avec le vocalisme du pluriel. Le singulier n'apparaît que secondairement, ainsi dans v. sl. *dvŕi*, lat. *foris* ou arm. *dvŕn* (passé aux thèmes en -n).

Le dérivé en -a- a le vocalisme radical zéro : hom. θόρα (et postérieurement un singulier θόρα), gall. *dor*, arm. *durk'* (pluriel, avec valeur de singulier; gén. abl. dat. *draç*). Lat. *forās* doit son vocalisme à *forēs*. — Le germanique a un dérivé en -o- : got. *daur* « porte » (neutre); le celtique un dérivé de forme complexe : irl. *dorus* (neutre) « porte »; le grec a θύρατρον, l'albanais a *derç* « porte ».

La notion de « dehors » est souvent exprimée par des formes signifiant « à la porte » : outre lat. *forās*, *foris*, on a arm. *durs* (locatif et accusatif) « dehors », gr. θύρατες (c'est-à-dire θύρας-δε) « dehors » et θύρα : ἔξω, Hés. En gotique, *faura-dauri* traduit *πλατεία*. La « porte » clôt non la maison, mais l'« enclos », au point de vue indo-européen; de là le dérivé *\*dhworo-* désignant l'enclos qui, aujourd'hui encore, dans l'Europe orientale, entoure la maison : v. sl. *dvorū*; mais v. perse *duwaray* signifie « à la porte »; ainsi s'explique lat. *forum*, *forus* (le vocalisme de omb. *furu*, *furo*, même sens, est incertain); v. ce mot. Qui est hors de l'enclos est dans la campagne : v. *peregrē* sous *ager*. Mais l'opposé propre de *foris*, *forās*, c'est *domi*, *domum*; de même que *domus* indique moins la bâtisse (ordinairement nommée *acedēs*) que le siège de la famille à laquelle préside le *dominus*, le mot *forēs* désigne l'accès de la « domus » plutôt qu'un objet matériel; c'est sans doute la raison pour laquelle

le mot a été éliminé, dans le sens de « porte », au profit de formes de sens plus concret, tandis qu'il est demeuré comme adverbe.

**forfex**, -icis, f. (usité surtout au pluriel *forficēs*, -um) : ciseaux, cisailles; forces pour tondre. Souvent confondu avec *forceps*, mais désigne un instrument différent; cf. App. Prob. GLK IV 202, 14, *inter forfices et forcipes hoc interest, quod forcices incisorias esse designat, forcipes uero tenaces esse demonstrat*. Les gloses distinguent *forceps* : πυράγα et *forfex* : ψαλις. Diminutif : *forficula*; dénominatif : *forficō*, -ās (Chir. 66). Rare et technique. M. L. 3435-3437.

Le f intérieur de *forfex* n'est pas conforme à la phonétique romaine. Si une forme dialectale a prévalu, c'est sans doute sous l'influence de composés tels que *artifex*, *opifex*, etc. — La racine pourrait être celle de skr. *barḍhakaḥ* « coupant » et « charpentier », v. h. a. *barta* « hache » et gr. *πέθρα* « je détruis ». Mais il est imprudent de rien affirmer sur l'origine de mots techniques comme *forceps*, *forfex*, qui peuvent être empruntés et déformés par l'étymologie populaire.

**foria**, -ae f. (et *foria*, -ōrum?) : foire, diarrhée. Mot vulgaire, rapproché de *foris* par étymologie populaire. M. L. 3438, qui note *foria* avec *ō*.

Dérivés : *foriō*, -is (conforiō, roumain *cuferi*, M. L. 2137); *foriolus*, -i m., M. L. 3440; *foricae* f. pl. « cabinets publics »; *foricarius*.

Il a été proposé des rapprochements divers dont aucun ne s'impose. Isl. *gor* « pus » et v. angl. *gor* « fumier » ont des sens assez différents.

**fōrma**, -ae f. (ō attesté par l'apex dans les inscriptions et par les langues romanes) : forme (sens concret), moule, cf. *Lex Rubria*, CIL I<sup>2</sup> 592, 2, 2, *pecunia... signata forma p[ublica] P[opuli] R[omani]*; Colum. 7, 8, 7, *caseus uel manu figuratur, uel buxeis formis exprimitur*; de là « objet fait à la forme »; Cic., Mil. 86, *clarissimum uirorum formas* (= *imagines cereas Claudiorum*), en particulier *forma appellatur puls mliacia ex melle*, P. F. 73, 26, cf. le fr. *fromage*, anciennement *formage*, de *\*formātium*; puis « forme donnée à un objet matériel ou abstrait » (= μορφή, τύπος); dans ce sens, souvent joint à *faciēs*, *figūra*, *speciēs*, dont il ne se différencie guère; en particulier, « belle forme, beauté (physique) » (cf. gr. Μορφή, nom d'Aphrodite à Sparte), d'où *formōsus*, proprement « fait au moule », par suite « bien fait, beau » au sens concret (cf. gr. εὐμορφος, μορφήεις, de même sens); v. Ernout, *Philologica* II, 78 sqq. Dans la langue philosophique, *fōrma* correspond à *speciēs*, εἶδος, cf. Quint. 5, 10, 62; dans la langue de la rhétorique, traduit le gr. *χαρᾶκτηρ*. Ancien, usuel. M. L. 3441. Celtique : irl. *foirm*, britt. *furf* et bret. *fourdec* « fromage ».

Dérivés : *fōrmō*, -ās : proprement « mettre en forme » (*materia fōrmāta* s'opposant à *materia rudis*), puis « former, façonner », M. L. 3443; *fōrmātor*, -trix, -tura; *fōrmāmentum* (Lucr.). Composés : *confōrmō* : façonner, conformer; *dēfōrmō* : 1° ébaucher, décrire (cf. *describō*, *dēpingō*); 2° défigurer, déformer; *ef-fōrmō* (tardif, d'après *effingō*); *infōrmō*, *praeformō* (époque impériale); *refōrmō*; *trānsfōrmō* (d'où britt. *trawsfurfo*), qui presque tous ont des dérivés en -tor ou en -tiō.

*fōrmālis* : qui sert de type, de moule (terme technique, usité en grammaire, en droit, en arpentage, etc.); *fōrmābilis* (tardif); *conformālis*.

*fōrmāceus* (Plin.) : moulé, fait à la forme. Plin. 35, 169, *in Africa Hispaniaque et terra parietes, quos formaceos appellanti*, employé conservé en espagnol, cf. M. L. 3442, emprunté en germanique : v. h. a. *formizzi*. *\*formāticus* : v. plus haut.

*fōrmārius*, -i, *fōrmāria*, -ae (très basse époque) : qui sert d'exemple (terme de la langue monastique); *fōrmāster* (joint à *luculentāster*, Titin.); *fōrmāstrum* n. : *opus pistōrium* (Gloss.).

*fōrmōsus* : v. plus haut. A subsisté en roumain, en vieux vénitien, en espagnol et en portugais, M. L. 3450; tandis que les autres langues romanes ont conservé le diminutif affectif *bellus*, la forme espagnole suppose une forme dissimilée *\*fermōsus*, cf. Meyer-Lübke, *Einf.* 3, p. 159. Dérivés : *fōrmō(n)sulus*; -sitās; -sō, -ās.

*fōrmula* f. : 1° forme délicate; 2° forme, règle, système; spécialement dans la langue du droit « modèle juridique » (primitivement « loi rédigée et publiée in fōrmā »), « formule », de là : *fōrmulā cadere* « être mis hors de cause »; *fōrmulārius*.

*fōrmella* (tardif) : petit moule; conservé dans l'ital. *formella*, M. L. 3444; *fōrmellus* : sorte de fromage.

Composés en -fōrmis, correspondant souvent à des types grecs en -μορφος :

*infōrmis* (= ἀμορφος) : informe (sur lequel ont été faits *confōrmis* (= σύμμορφος); *dēfōrmis* (-mus) « laid, hideux », contraire de *fōrmōsus*; *trānsfōrmis*, d'après *con-*, *dē-*, *trāns-fōrmō*); *bi-*, *tri-*, *multi-fōrmis*; *tauri-fōrmis* (Hor. = ταυρμόρφος).

Les anciens (cf. Don. ad Ter., Ph. 107-108) rattachent *fōrma* à *formus* « chaud », *formus*, *forāx*; ce n'est qu'une étymologie populaire, malgré Müller-Graupa, Gl. 31, 129.

Aucun rapprochement satisfaisant : l'ō fait une difficulté particulière. Sans doute emprunté. La fermeture de l'o devant r + consonne rappelle le passage de e à i dans les formes dialectales *stircus*, *Mircurios*, osq. *amirikalud*. Un emprunt à gr. μορφή est possible, par un intermédiaire étrusque. Il s'agit d'un terme technique, concernant une industrie florissante chez les Étrusques. M. Benveniste envisage la possibilité d'un *\*mōrma* avec une dissimilation comme dans *formica*. V. Ernout, *Aspects*, p. 66.

**formica** (*furnica*, App. Prob., GLK IV 197, 27), -ae f. : fourmi. Ancien. Panroman. M. L. 3445; B. W. s. u.

Dérivés : *formicula*, M. L. 3448 (*formiculāsus*); *formicinus*; *formicōsus*, M. L. 3447; *formicō*, -ās : chatouiller, démanger; avoir des fourmis, cf. *μυρμηκίζω*; M. L. 3446, d'où *formicā(b)ilis*; *formicoleōn*, Isid., Or. 12, 3, 10, déformation de *myrmecoleōn*; *formicāria* (Gloss.) = *μυρμηκοτρόγη*.

Les noms, divergents d'une langue à l'autre, de la « fourmi » commencent par -m ou par une forme dissimilée de m-. On a ainsi irl. *moirb*, v. isl. *maurr*, v. sl. *mraotji*, arm. *mrjwŕn* (gén. *mrjman*), av. *maoiris*. Le lat. *formica* doit résulter d'une dissimilation de *\*mormi-* (cf. *formidō*), forme à redoublement qui rappelle gr. μόρμηξ et, avec dissimilation, βόρμαξ, βόρμαξ, βόρμαξ; le

skr. *vamrāh*, *vamrī* a aussi une dissimilation et, en outre, des altérations ultérieures. Le -ur- de *furnica* peut donc être ancien. — Les noms d'insectes, n'appartenant pas au fonds noble du vocabulaire, sont sujets à toutes sortes d'altérations populaires; cf. *pūlex* et *uermis*. *Formica* en face de *μύρμηξ* rappelle *lōrica* en face de *θώραξ*, *seneca* en face de *senex*. M. Niedermann fait remarquer qu'une formation parallèle à lat. *formica*, à savoir skr. *valmikah*, signifie « fourmillière » et non « fourmi ».

**formidō**, -inis f. : 1<sup>o</sup> sens concret « épouvantail », terme de la langue des chasseurs; Sén., Dial. 4, 11, 5, *cum maximos ferarum greges linea pinnis distincta contineat et in insidias agat, ob ipso effectu dicta formido*; objet d'épouvante; 2<sup>o</sup> sens abstrait : effroi, épouvante; l'Épouvante personnifiée et divinisée. Ancien, usuel et classique. Conservé seulement dans un dérivé du vieil espagnol, M. L. 3449.

**formidō**, -ās (formidor, Itala, d'après *ueceor*?) : 1<sup>o</sup> absolu « avoir peur, s'épouvanter »; 2<sup>o</sup> transitif « redouter; s'éloigner avec effroi de » (= ἀποφθα dans Sén., cf. Thes. VI 4094, 76 sqq.); composés : *reformidō*; *praeformidō*. Dérivés : *formidāmen* (Apol.); *formidābilis* (non attesté avant Ovide et Sénèque); *formidatiō*, -tor (bas latin, rares); *formidulōsus* (cf. *meticulōsus*, fait, du reste, d'après *periculōsus*) : 1<sup>o</sup> sens actif « qui remplit d'effroi »; 2<sup>o</sup> sens passif « qui est plein d'effroi » (ancien, classique); *formidōsus* (Itala).

Le sens de *formidō* incline à le rapprocher de gr. *μορμώ* « épouvantail ». C'est une forme à redoublement, avec même dissimilation que dans *formica*, et dont la dérivation est la même que dans *cupidō*, *libidō*, qui désignent aussi des états d'âmes violents ou des forces déterminant ces états d'âme. Le rapprochement avec *forma* au sens de all. « Gespenst », d'où serait issu *formidō* « Gespensterfurcht », suggéré par Norden, ad *Aen.* 6, 290, p. 215, est à rejeter, le sens de « fantôme » étant évidemment secondaire dans *forma*. Mais l'étymologie populaire a pu associer les deux mots.

**formus**, -a, -um : chaud. L'adjectif n'est plus conservé que chez les grammairiens pour expliquer *forceps* et *formax*. Il a été remplacé par *calidus*; cf. P. F. 74, 6, *forcipes dicuntur quod his forma, i. e. calida, capiuntur*.

Dérivé : *formidus* (adjectif créé par Caton, Inc. 23, d'après *frigidus*; cf. P. F. 73, 24, ... *Cato ait de quadam aedificio : « aestate frigidō, hieme formidō »*. Cf. aussi *\*deformus* dans P. F. 73, 24, ... *exta quae dantur deforma appellatur*.

La forme ancienne de l'adjectif avait le vocalisme *e* conservé dans gr. *θερμός*, arm. *jernm*. Le vocalisme *o* est celui du substantif : skr. *gharmāh* « chaleur », v. pruss. *gorme* « chaleur », lett. *garīme*; il a été transporté dans l'adjectif, d'où av. *garomō* « chaud » qui concorde avec lat. *formus*. La racine fournissait un présent radical athématique dont le slave conserve le participe nom. plur. *gorōšte* « brûlant »; les formes verbales sont dérivées de manières diverses : v. sl. *goriti* « il brûle », *gorēti* « brûler », lit. *gariū*, *garēti* « brûler », irl. *guirid* et *fo-geir* « il chauffe », gr. *θερμαίω* « je me chauffe »; le présent en *\*-nu-* est secondaire dans skr. *ghrṇōti* « il brille » (chez les grammairiens) et arm. *jernum* « je me chauffe ». Le latin n'a pas conservé le thème en *-es-* attesté par skr. *hārah* « ardeur » et gr. *θερός* « été ». — A la même

racine appartiennent sans doute lat. *furnus*, *formāx* (v. ces mots), avec les correspondants slaves *\*gurnā* dans v. sl. *grūnicarjū* « χεραμικός », r. *gor* « foyer », tch. *hrnec* « pot » et skr. *ghrṇāh* « chaleur ». L'-ur- de *furnus* peut reposer sur *\*g<sup>h</sup>urnos* ou *\*g<sup>h</sup>urnos*; cf. v. isl. *gorn* « feu » et skr. *ghrṇāh*, v. sl. *grūnū*.

**formāx** (furnāx); inscription du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., -ācis f. et m. : fourneau, four. Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 3451; v. h. a. *furnāche*; irl. *uirneis*. Souvent usité au pluriel.

Dérivés : *formācula* : petit four; *formācālis*; *Formācāliu*, -ium n. pl. : *saera erant cum far in formaculis torrebant*, P. F. 73, 19; cf. 82, 30. Tardifs : *formācārius*, M. L. 3450 a; *formācātor*.

**furnus**, -i m. (*foruus*; *foruum* n. dans Varr. cité par Non. 531, 28, *foruum et fornaces dicuntur a formo...*) : four. Panroman, M. L. 3602; et celtique : irl. *sorn*, britt. *fwrn*.

Dérivés et composés : *furnāceus*; *furnārius*, M. L. 3604; *Furnius*; *praeformium* (Cat., Vitr. = *πρωμορμειών*).

Les deux mots ont été différenciés dans l'usage : *furnus* désigne le four à pain (*furnārius*, le boulanger); *formāx*, le four industriel (four à poterie, à métaux, à chaux, four de bain). *Furnus* correspond à *ἰνός*, *formāx* à *χάμινος* (que, du reste, le latin a emprunté au grec).

**Formāx**, *furnus* ont été expliqués ci-dessus sous *formus*. Mais on peut aussi rapprocher *formāx* « voûte, arc »; cf. le grec *χάμινος* à côté de *καμάρα*, le four étant en forme de voûte, cf. Rich. s. u. *Fornāx* serait à *formāx* comme *\*cornāx* que suppose *\*cornācia* ital. *cornāchia*, est à *cornāx*. On ne peut rien affirmer sur l'origine d'un mot technique comme *formāx*.

**formix**, -icis (fur-) m. : arc, arche, voûte. Attesté depuis Ennius. A l'époque impériale, *formix* dans le sens d' « arc triomphal » a tendu à être remplacé par *arcus* (*F. Fabianus*, dit Cic., Verr. 1, 7, 9, mais *Arcus F.*, Sén., Const. Sap. 1), cf. Rich. s. u. ; et *formix* s'est spécialisée dans le sens de « voûte (souterraine), poterne voûtée » et spécialement « chambre voûtée » comme en habitaient le bas peuple, et notamment les prostituées (Hor., S. 1, 2, 30; Juv. 11, 173, etc.). De là le sens pris dans la langue populaire et spécialement chez les chrétiens par *formicor*, -āris (*formicō*; *exformicor* [Ital.]) et ses dérivés *formicārius*, -tor, -trix, -itiō, sens qui a seul survécu dans quelques dialectes romans; cf. M. L. 3452, *formicāre*; 3453, *\*formicium* (tous deux avec i?) — Plin., Vitruve n'emploient *formicātiō*, *formicātus*, etc., que dans le sens architectural.

V. *furnus*.

**forō**, -ās, -āre : percer, trouer, forer. Ancien, technique. M. L. 3430; B. W. sous *forer*.

Dérivés et composés : *forāmen* : trou, M. L. 3427 (d'où *forāminō*, *forāminārius* : *ρωγλιάρης*), *forāmenum* (Gloss.); *forābilis*; *forātus*, -ūs m., -ūra f., tous deux tardifs; *forātum* et sans doute *forāgō* « filum quo textrices diurnum opus distinguunt, a forando dictum », P. F. 80, 16; *efforō*, *inforō* (Plin., Plt., Curc. 401, cf. *forum*), *perforō*, -ās et ses dérivés, *trānsforō*.

La racine se retrouve dans : v. h. a. *borōn* « percer », gr. épique *φορῶσαι* « ils labourent » (Callimaque), *φόρος* « terre labourée », arm. *brem* « je débêre, je creuse » (« pot » et skr. *ghrṇāh* « chaleur »), alte. *bira* « trou » (*erkra-bir* « qui creuse la terre »), je. *bire* « trou ». Sans doute de *\*bhorō*, formation en -ā, à valeur durative, comme *ducō*, -ās, etc. V. *feriō*.

**fors**, -tis f. (en tant que nom commun, n'est usité qu'au nominatif singulier *fors* et à l'ablatif *forte* [on n'a jamais *\*forti*, peut-être pour éviter des confusions avec *fortis*]; les autres cas sont fournis par *fortiāna*; en tant que nom propre, joint à *Fortiāna*, *Fors Fortiāna* s'emploie à tous les cas du singulier; cf. Thes. VI 1129, 73 sqq.; sur pélagien *forte* « fortunae »? gén., v. Vetter, *Hdb.*, n<sup>o</sup> 214) : hasard, chance. Souvent divinisé et associé à *Fortiāna*; opposé à *cōnsiliūm*, *fātum*, etc. *Fors* est issu d'un ancien *\*fortis*, cf. *sors*, etc. Un rapport — réel ou imaginaire — avec *ferō* était établi et a donné lieu à de nombreuses figures étymologiques; cf. Enn., A. 197, *Quid... ferat fors uirtute experiamur*; Cic., Att. 7, 14, 3, *ut fors uulerit*, etc. A côté de *fors* a existé un thème en -u- *\*fortu-*, attesté par les dérivés *Fortiāna* (cf. *portus*/*Portūnus*), *fortiūtus*. *Fors* a dû son triomphe à l'appui de *sors*, avec lequel il faisait couple.

*Fors* s'emploie adverbiallement, au nominatif absolu formant une sorte de phrase nominale : Vg., Ae. 5, 232, *a fors aequatis cepissent praemia rostris/nl...*, ou avec *sū* : *forsū* (= *fors sū*), Hor., S. 1, 6, 49. *Fors*, *forsū* peuvent être renforcés de an : *forsan*, *forsitan* « peut-être », accompagnés généralement du subjonctif à l'époque républicaine; à l'époque impériale on trouve aussi l'indicatif. A côté du nominatif s'emploie aussi l'ablatif *forte* (fréquent dans *sī*, *nisi forte*), qui a fourni des dérivés de formation obscure *fortasse*, *fortassis* (plus récent, semble-t-il, et plus rare que *fortasse*), qui peuvent être aussi accompagnés de la proposition infinitive (e. g. Plt., Most. 782) ou de *an* et du subjonctif (e. g. Acc. Trag. 121; v. Thes., s. u.). *Forsū* a survécu en italien *forse*, *forsi*, M. L. 3454.

Dérivés de *\*fortu-* : *fortiūtus* (i dans Hor., Od. 2, 15, 17; dans Juv. 13, 225, etc., il faut scander non pas *fortiūtus*, mais *fortiūtus*, avec u consonne (comme i dans *abjes*, *omnja*, etc.; cf. *gratūitus*), ce qui permettrait au mot d'entrer dans l'hexamètre); *fortuiit*. Un adjectif *fortiūtū* est attesté à côté de *fortiūtō*; cf. *simiūt*.

**forsan**, **fortasse** : v. *fors*.

**fortax**, -acis m. ? : mot de sens incertain « base, fondation » qu'on lit dans Caton, Agr. 31, 1. Du gr. *φόρος*? V. Thes., s. u.

**Fortiāna**, -ae f. (féminin substantivé d'un adjectif *fortiūnus*; *Fortiāna dea*) : 1<sup>o</sup> la Fortune, divinité = *Τύχη*; 2<sup>o</sup> la fortune, bonne ou mauvaise (f. *secunda*, *prospera*, *aduversa*), opposée à *ratio*, jointe à *cāsus*. S'emploie au singulier comme au pluriel, cf. Plt., Ru. 674, *sese ut ferunt res fortunaeque nostrae*. Comme c'est plutôt la bonne Fortune que l'on invoque, ou à laquelle on pense, *fortiāna* sans épithète a tendu à signifier seulement la « bonne fortune » et *fortiūnātus* « favorisé de la fortune » (cf. les contraires *infortiūnum*, *infortiūnātus*). De là le sens pris par le pluriel concret *fortiūnae*, -ārum « dons de la fortune » et en particulier « richesses ». Le singulier s'est même employé dans ce sens à partir d'Horace,

Ep. 1, 5, 12, *quo mihi fortunam, si non conceditur uti?* Usité de tout temps; emprunté en irl. *fortán*. — Dans certaines langues romanes, italien, roumain, vieux provençal, a le sens particulier de « tempête » non attesté dans les textes latins, mais qui devait être usité comme euphémisme dans la langue des marins. M. L. 3458; B. W. s. u.

De *fortiūnātus* ont été tirés *fortiūnō*, -ās, du reste peu usité et qui ne semble pas avoir vécu longtemps dans la langue impériale; *fortiūnāim* (Ennius); *infortiūnum* n. : substantif dérivé d'un adjectif *\*infortiūnus* non attesté (cf. *lieiūnus*/*ieiūnum*) et remplacé par *infortiūnātus*. Mot archaïque, de la langue comique, souvent en litote pour désigner le châtiement qui menace l'esclave; repris par les archaïsants de l'époque impériale, Apulée, Macrobe, et sur lequel a été refait *fortiūnum*. *Infortiūnātus* « infortuné » a eu le même sort. Autres dérivés tardifs : *infortiūnās*, -nōsus.

On rapproche d'ordinaire le groupe de *ferō*, cf. *fors*; mais skr. *bhṛtīh* « acte de porter », arm. *bard* « fardeau », got. *ga-baurps* « naissance » sont loin pour le sens. Le sens de gr. *συνφορῶ* « rencontre » tient avant tout au préverbe, et le préverbe est aussi pour beaucoup dans le sens des verbes germaniques tels que v. sax. *giburian* « arriver, se rencontrer » (all. *gebühren*). On n'ose affirmer aucune étymologie.

**fortis**, -e : *frugi et bonus, siue ualidus*, P. F. 74, 14; fort (physiquement et moralement), f. *equus* (Ennius, repris par Lucr. et Vg.), *fortissima ligna* (César), *fortis familia*, Plt., Tri. 1123 (où le sens est voisin de *diues*, *locuples*, cf. P. 845), *fortissimus uir*; « bien fait » (et par suite « beau », en parlant d'une femme, cf. Plt., Mi. 1106, *ecquid fortis uisus?*); de là « courageux, brave », cf. gr. *ἀνδρεϊός*. Mais ce dernier sens est secondaire, de même que le sens de « courage » pour *fortiūdō*; et c'est le sens de « fort » qu'on conservé les langues romanes; de même que l'adverbe *fortiter* est dans la langue parlée l'équivalent de *ualdē* (= *multum*), cf. Thes. VI 1165, 80 sqq.; J.-B. Hofmann, *Lat. Umgangsspr.*, p. 76. Usité de tout temps. Panroman, M. L. 3457. Le pluriel neutre *fortia* s'emploie poétiquement au sens de « actes de force ou de courage », cf. Vg., Ae. 8, 509, *seraeque ad fortia uires*; de là l'emploi, dans la langue de l'Église, de *fortia* au sens de « force », cf. Prud., Apoth. 1061, *ne maiestas sua fortia perdat*; Comm., Apol. 40, [*deus*] *demonstrauit fortia Pharaone decepto*, qui a passé comme féminin dans les langues romanes, M. L. 3455, avec un dénominateur *\*fortiāre*, M. L. 3456, tous deux panromans (sauf roumain).

Dérivés et composés : *fortiter*; *fortiūdō* (*fortiūtia* n'existe pas; *fortiūās* n'est que des gloses); *fortiūculus* et *fortiūsculus* (tardif et rare); *fortēscō*, -is (un exemple de Laevius); *fortificō*, -ās (tardif); *fortiōsus* (Virg. gramm.); composé : *confortō*, -ās (-*fortiō*, d'après *confirmō*, etc.), utilisé comme synonyme de *robōrō* dans l'Itala et conservé dans les langues romanes, M. L. 2138; *praefortis* (Ter.). L'explication de *fortasse*, -sis par un optatif en *-ss-* de *\*fortō* (non attesté) est de pure fantaisie.

L'abrégé de Festus a les gloses : *horctum et fortctum pro bono dicebant*, 91, 14; *fortes* (l. -tis?) *frugi et bonus siue ualidus*, 74, 14; et dans le texte de Festus on lit,

474, 26, itaque in XII (1, 5) cautum est ut idem iuris esset Sanatibus quam Fortibus, i. e. bonis (cf. 426, 28). On interprétait généralement fortis (et le dialectal horctus) comme un doublet de fortis, ancienne forme de fortis; mais fortis, fortus sont peut-être des noms d'une peuplade latine, cf. Thes. s. u.

Si la glose de Festus est exacte, ce qui est contestable, il faudrait partir d'un ancien fortis, donc d'une racine terminée par gutturale; cf. toutefois osq. fortis « fortis » de la Tab. Bant., l. 12. La racine \*dher-, qui figure dans firmus, etc., a, d'ailleurs, une autre nuance de sens. D'autre part, le rapprochement avec skr. dṛ̥bhāti « il affermit », dṛ̥dhāh « ferme », av. darəzayēiti « il attache fortement », darəzō « ferme, solide », lit. dūr̥zas « courroie » n'est possible que si l'on sépare gr. δρᾶσσομαι « je saisis », v. h. a. zarga « clôture » et si l'on pose \*dhergh-. Le rapprochement le plus plausible serait dès lors avec av. drāzāte « il tient », v. sl. drūzati « tenir », gr. τρέφομαι « je me coagule » (fut. φρέφομαι); pour le sens, cf. gr. τράφος « épais », τρόφος « gros, bien nourri »; mais il n'y a pas évidence, tant s'en faut. Le rapprochement avec skr. bārhāyati causatif « il augmente », d'une racine \*bhergh- n'est pas meilleur.

**forum, -i** n. (*forum* m. vulg.) : a dû désigner à l'origine l'enclos qui entoure la maison (cf. *forēs, forus*), l'enclos devant la tombe (*forum antiqui appellabant quod nunc vestibulum sepulchri dicari solet*, P. F. 74, 21; cf. Cic., Leg. 2, 24, 61). Dans la langue rustique, il a le sens technique de « partie du pressoir où l'on disposait les grappes ou les olives à écraser ». Le mot a eu une fortune particulière dans le sens de « place de marché » : *f. boarium, oliuorium*, etc.; cf. Varr., L. L. 5, 145 sqq., qui le distingue de *macellum* « marché couvert »; et il a servi à désigner nombre de villes : *Forum Aliēni, F. Apūi, F. Aurēlium, F. Cornelium*, etc. En raison de l'affluence de citoyens, urbains et campagnards, qui s'y rencontraient, le Forum devint le centre des affaires publiques et privées, le lieu où se réglaient les contestations, les procès, et c'est autour de cette place que s'élevaient les monuments publics les plus importants : tribunaux, curies, temples, etc. De là, *atingere forum* « toucher aux affaires publiques », *forum agere* : *cum is qui provinciae praest... civitates vocat et de controversiis eorum cognoscit*, P. F. 74, 20. Cicéron oppose *forum et iurisdictionem à ferro et armis*, Verr. 2, 4, 54. *Forum* en est venu ainsi à désigner « le barreau, la tribune »; *forēnsis, -e* à signifier « qui concerne l'éloquence politique ou judiciaire ». Mais, d'assez bonne heure, peut-être déjà dans Varron et Cicéron, *forēnsis*, faussement rapproché de *forās, foris*, et opposé à *domesticus*, a pris le sens de « étranger, extérieur », e. g. *forēnsēs uitiēs*, Plin. 14, 42; cf. M. L. 3434.

Conservé partiellement dans les langues romanes avec des sens divers et dérivés. M. L. 3459; B. W. *fur*. Cf. les adjectifs *assi-, circum-, con-, infrā-forāneus (-forānus)*, tous rares.

*inforō, -ās* : mot de Plaute, Cu. 401, qui équivoque avec *inforō* « mettre en perce », fait d'après *incomitiō*. V. *forēs*. Omb. *furo*, f u r u « forum » est sans doute emprunté au latin.

**forus, -i** m (usité surtout au pluriel *fori*, et peut-être *fora?*; cf. Charis., GLK I 71, 29, *masculina autem tabu-*

*lata nauium... quamuis Cellius* (hist. frg. 32) *fora nauium neutraliter dixerit* : sens général « espace libre ménagé ou réservé », qui prend des acceptions spéciales dans les langues techniques : 1° passage dans un vaisseau, dans le pont, espace entre les bancs des rameurs, tablier; 2° places réservées à certaines personnes dans un spectacle (T.-L. 1, 35, 8); 3° planchers superposés dans une ruche (Vg., G. 4, 250), d'où *forulus* : i. e. *armarium uel locus librorum*, CGL V 653, 15, cf. Juv. 3, 219; 4° sillons ou allées tracées dans un champ ou dans un jardin, planche (Colum. 10, 92).

Peut-être même mot que *forum*; la différence de genre s'est accompagnée d'une différenciation de sens. V. *forēs*.

**fossa** : v. *fodiō*.

**fouea, -ae** f. : fosse; spécialement « fosse où l'on prend les animaux » (sens le plus fréquent); « trou du serpent, tanière, terrier »; « trou, lacune ». Ancien, usuel. Conservé dans quelques dialectes italiens du Nord, M. L. 3463; celtique : britt. *fau*. Cf. *fauissa*, et P. F. 77, 15, *Fouii, qui nunc Fauii appellantur, dicti quod princeps eius ex ea natus sit, cum qua Hercules in fouea concubuit. Alii putant eum primum ostendisse quemadmodum ursi et lupi foueis caperentur*. Dérivé : *foueālis* (Cassiod.). Formation comme *cauea*.

Le rapprochement avec hom. γειή « trou du serpent », médiocre pour le sens, n'explique pas f initiale du latin. *Fouea* se peut-être à rapprocher de *fauissa*; étrusque? V. Ernout, Philologica, I, p. 35.

**foueo, -ēs, fōui, fōtum, -ōre** : 1° chauffer, réchauffer (sens physique et moral); par suite « soutenir, favoriser », etc., voisin, dans ce sens, de *fauoē*, avec lequel il est souvent confondu ou il allitére : C. E., p. 492, 22, *fauoes... ac... foueas*; 2° dans la langue médicale « faire des lotions », chaudes d'abord, puis indifféremment chaudes ou froides; cf. Celse 4, 2, 4, *multa aqua prius calida, post egeida fouendum os caputque*; 1, 5, *os quoque multa frigida aqua fouendum est*; et *praefōtus*, Cael. Aur., Tard. 4, 2. Usité de tout temps. Non roman.

Dérivés et composés : *fōtus, -ūs* m. (époque impériale); *fōtor* (S<sup>t</sup> Aug.); *fōtrix?* cf. Thes. s. u.; *fōitiō* (Chir.); *fōculum* (attesté seulement au pluriel); l'ō est assuré par Plt., Pe. 104; le mot est donc distinct de *foculus* qu'on lit dans Juv. 3, 262, et *bucca foculum excitat* (où *foculum* est l'accusatif du diminutif de *focus* au sens de « brasier ») : réchaud; *fōculō, -ās* (*fōcūl(l)ō, -or*) « réchauffer » et *refōcūlō*; *fōcūlātiō*, P. F. 75, 10; *fōmentum* (*fōmen*, tardif) : ce qui sert à réchauffer ou à rallumer; dans la langue de la médecine « cataplasme chaud, fomentation », puis toute espèce de remède calmant ou lénitif; d'où : *fōmenti, -ās*; *fōmentiō*; *con-, refoueo*. V. aussi *fōmes*; pour *fauōnius*, v. ce mot.

Causatif (du type *monēō*) de la racine qui fournit skr. *dāhāti* (causatif *dāhāyati*), av. *dažaiti* « il brûle » (*dh* initial dans véd. *dāhāk* « il a brûlé »), lit. *degū, alb. djek* « je brûle ». V. tch. *dahmēti* « brûler » a un ancien ō. Le sens de « cendre », qui apparaît dans gr. τέφρα « cendre brûlante », se retrouve dans lat. *faulla*; le vocalisme \**dhogwh*, attesté par ce mot latin, est celui de l'irl. *daig* « feu ». Le grec a aussi θειπτικός « ἀρτίμενος,

Hes. On rapproche v. pruss. *dagis* « été » (pour le sens, cf. lat. *aestas*) et got. *dags* « jour » (simplement possible).

**fracēs, -um** f. pl. (un singulier *frax* est dans le glossaire de Philoxène) : marc d'olives = gr. στέμφυλα. Attesté depuis Caton. Rare, technique.

Dérivés : *fraceō, -ēs* (attesté par l'abrégé de Festus et Placide); *fraccēsō, -is* (*fraccēsō*, avec c géminé dans Non. 62, 2, comme *flaccēsō, flaccēsō*, formes populaires à gemination de consonnes) « se décomposer, rancir »; *fracidus*, conservé dans les dialectes italiens, cf. M. L. 3465.

On a rapproché des mots comme v. isl. *dregg* « levain », lie, v. pr. *dragios*, v. lit. *dragis*, qui reposent sur \**dhregh-* « lie, dépôt »; et, d'autre part, v. irl. *mraich*, d'où *braich*, gall. *brag* « malt » (que Pedersen rapproche de lat. *marcōre* (v. ce mot) dans V. Gr. d. kelt. Spr., I, p. 162). Mais peut-être mot d'emprunt, comme *faex*.

**fragilis, fragor** : v. *frangō*.

**fragrō, -ās, -āui, -āre** (ā dans Catulle 6, 8, où le manuscrit présente la forme dissimulée *flagrans*, qu'on retrouve en bas latin *fragrō, eflāgrō* et *fraglō*) : exhaler une odeur forte ou agréable.

Dérivés : *fragrantia, -ae* f.; *fragrātio* (bas latin).

Mot poétique et de la langue impériale, qui semble inconnu à la langue archaïque; non attesté avant Catulle; en tant que terme expressif a pénétré dans la langue populaire et de là dans les langues romanes, M. L. 3476 (*fra-* et *flagrāre*; v. B. W. sous *flairer*); et en celtique : britt. *flagr* « pet », *fleirio* « puer », etc.; et M. L. 3477, \**fragrūtāre*.

Le rapprochement avec skr. *ghrāti* et *jighrati* « il sent » est séduisant pour le sens; mais il ne rend pas compte de la forme du redoublement, ni de f initial. On rapproche, d'autre part, v. h. a. *bracko* « chien de chasse »; simple possibilité.

**frāgum, -i** n. (n'est guère employé qu'au pluriel *frāga, -arum*, d'où le singulier féminin *frāga, -ae* dans Pseud.-Apul., Herb. 37) : fraise(s). Attesté depuis Virgile. M. L. 3480, *fragum*; 3478, \**fragula*.

Sans doute emprunt au même mot, d'origine inconnue, \**srag-* qui a fourni le nom *ῥᾶς, ῥᾶρός* du « raisin » en grec. Mais un rapprochement (secondaire) avec *fragrāre* n'est pas exclu.

\***frāgus** : *recuruatio popluis quae et suffraginatio* (Gloss.). Sans doute création de grammairien pour expliquer *suffragō*.

**framea, -ae** f. : framée, mot germanique; cf. Tac., Germ. 6.†

**frangō, -is, frēgi, frāctum, frangere** : briser, abattre (sens physique et moral). Voisin de *rumpō*, qui semble, toutefois, signifier plutôt « rompre par éclatement, déchirer ». Aussi dit-on *frangere iram*, mais non *rumpere iram*; la différence est la même qu'entre « briser » et « rompre » en français, où l'on dit « mes espérances sont brisées », et non « sont rompues », mais indifféremment « j'ai la tête brisée » ou « cassée » ou « rompue », comme en latin on trouve *si membrum rupi* (l. *rupsit?*) dans la loi des XII Tables et *frangere brachium*, Cic., De Or. 2,

62, 253. Usité de tout temps. — Au rebours de *rumpō*, *frangō* a une nombreuse famille.

Formes nominales et dérivées : *frāgus, -a, -um*, adjectif second terme de composés : *con-frāgus*, cf. *confraga* « fourrés »; *nau-frāgus* « qui brise son navire, qui fait naufrage », d'où *naufragō* et ses dérivés, *naufragium* n. (d'après gr. ναυαγός, -γία, -γιον, -γέω); *foedi-* (archaïque et poétique), *ossi-, saxi-, siluifragus* (Lucret.); *lumbifragus* (mot plautinien, comme *crūrifragus*, Poe. 886; *crūrifragium*, dont Apulée, Met. 9, 23, a tiré un simple *fragium* : *crūrum fragium*).

*frager* : 1° fait de briser, brisure, fracture; 2° bruit produit par l'objet qui se brise, fracas; sens dans lequel *fragor* s'est spécialisé, tandis que le sens de « brisure » passait à *fractūra* et, dans la langue impériale, à *fractiō*, sans doute de création récente. *Fragōsus* : cassé, brisé; âpre, raboteux, et « bruyant »; et *con-fragōsus* : pierreux, rocailleux, rude, âpre, raboteux; *fragilis* : fragile, frêle, d'où *fragilitās* et *infragilis*; *fragēsō, -is* (Acc., Gloss.); *fragmen* n. (usité surtout au pluriel *fragmina*) : fragment, débris. Archaïque et poétique, suppléé par le dérivé *fragmentum*.

Dérivés en *fract-* : *fractiō, -tor* et *confractiō* (tardif), *-tōrium* (langue de l'Église); *fractamentum* (id., Gloss.); *fractārius* (Pline); *fractillum* (Gloss.); *fractūra* (depuis Caton); *fractūrius* (Itala); *fractus, -ūs* m. (Gramm.), et *confractus, infractus, refractus* (Prob. App., GLK IV 193, 9). Sur *fractum* > fr. *frais*, v. B. W. s. u.

Composés : *con-*, M. L. 2139; *dis-, ef-, (ec)-, in-, M. L. 4412* (et *infractiō*); *of-* (*offringi terra dicitur cum iterum transuerso sulco aratur*, P. F. 217, 7), *per-, prae-, re-, suffringō* avec des doublets en *-frangō* refaits sur le simple *af-, con-, de-, dis-, ef-, in-, re-, sub-frangō*, M. L. 266 et 266 a, 4412, 8634. Cf. aussi *refractārius* (Sén., Ep. 73, 1), *refractāriolus* (Cic., Att. 2, 1, 3), qui, par le sens, sont plus proches de *refragor* que de *refringō*.

Il semble qu'il faille rattacher à la racine de *frangō* les formes avec ā du type *suffragor, -gium* et *refragor*. Peut-être y a-t-il là une image semblable à celle qu'on a dans *supplōdō*.

Nombreux représentants dans les langues romanes : M. L. 3482, *frangere* (cf. fr. *freindre* et *enfrenindre*), pan-roman; 3466, *fracta* « rupture », ital. *fratta* « clôture » (faite de branches brisées?), etc.; 3468, *fractum*, fr. *frais, fruit, fret*; 3468 a, *fractūra*; 3469, \**fragellāre*, ital. *sfragellare*; 3470, \**fragicāre* (dial. nord-ital.); 3471, *fragilis*; 3472, *fragium* (napol., sarde); 3473, \**fragmentāre* (roumain); 3474, *fragor*, v. fr. *freour, frayeur*; 3475, *fragōsus*, esp. port. *fragoso*; 3479, *fragulāre* (sarde); v. fr. *frailtier*; 3481, \**fragum* (prov. galic., port); 6113, *ossi-frāga*, fr. *orfraie*; 7160, *refringere, refrangere*; 7158, *refragium*, v. fr. *refrai*; 8434, *suffringere, \*suffrangere*, v. fr. *souffraindre*; d'où 8433, *suffracta* (*souffraite* et par dérivation *souffrateur*, B. W. s. u.). Cf. aussi en celtique : br. *freuza*, de \**fractō*.

La racine se retrouve dans got. *brikan* « briser », etc.; c'est une racine en -e- dont *frēgi* conserve la forme longue qui a son correspondant en germanique dans les formes en *brēk-* du prétérit; *frangō* est donc le présent à nasale infixée avec une forme \**dhog-* de la racine, cf. got. *ga-bruka* « fragment ». — Il y a une racine

\*bheg-, de même sens aussi avec présent à nasale infixée : skr. *bhanākti* « il brise », v. irl. *com-boing* « il brise »; cf. arm. *beknem* « je brise » (aor. *beki*) et skr. *bhājati*, av. *bažaiti* « il partage ». Cf. *suffrāgor*.

**frāter**, -tris m. : 1° frère par le sang, la parenté étant précisée par une épithète; *f. germanus, geminus, uterinus*; 2° frère par alliance; *f. patruelis* ou *frāter* seul « cousin germain » du côté paternel; beau-frère = *leuir*; 3° membre d'une confrérie (sens qu'on retrouve en ombrien) : *frātres Aruāles*, cf. gr. *φράτερ, φρατρία*. Comme gr. *ἀδελφοί*, le pluriel *frātres* peut désigner le frère et la sœur. *Frāter* s'emploie souvent comme terme d'amitié, e. g. : *quam copiose laudatur Apronius a Timarchide... Volo, mi frater, fraterculo tuo credas : consorti quidem in lucris atque in furtis, gemino et simillimo nequitia, improbitate, audacia*, Cic., *Verr.* 2, 3, 66, 155. De là le sens spécial qu'il a pris dans la langue érotique : « amant, mignon ». Enfin, comme *ἀδελφός*, *frāter* se dit aussi d'objets de même nature et rapprochés; de là *frātrare* : *puerorum mammae dicuntur, cum primum tumescunt, quod uelut fratres pares oriuntur, quod etiam in frumento spica facere dicitur*, P. F. 80, 21; cf. l'emploi de *soror, sororīare*. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 3485.

Dérivés et composés : *frātria* (et *frātrissa*, Isid.) f. : *uxor frātris*; *frāterculus* et *frātelus* (Scaurus, GLK VII 13, 13; cf. M. L. 3484, it. *fratello*); *frāternus*; d'où dans la langue impériale *frāternitās*, généralisée par la langue de l'Église; *frātruēlis* (formé d'après *patruus/patruelis*) « fils du frère, cousin germain », M. L. 3486 (logod. *fradile*); *frātrō*, -ās (d'où *frātrābilitur*, Inscr. de Pompéi) et *frāterculo*, v. plus haut; *frātrīmōnium* (Not. Tir.); *frātri-cida*, -cīdium, faits sur *pāricīda*.

L'un des grands noms de parenté indo-européens, désignant les membres de la famille qui sont au même niveau par rapport au chef, le \**poter*-, ce qui n'implique sans doute pas qu'ils étaient tous ses enfants (de même *soror*); en grec, *φράτερ, φραττω* ne s'est conservé qu'au sens de « membre de la même φρατρία ». Le mot se retrouve dans osq. *fratrūm* (génitif pluriel), omb. *frater, frater* « frères », irl. *brāthir*, got. *broþar*, arm. *elbayr*, skr. *bhrātā* (thème *bhrātār*). Le slave et le balte ont des dérivés : v. sl. *bratrū* (*bratū*), lit. *broter-ēlis*, etc.

Pour l'u de *frātruēlis*, cf. skr. *bhrātavyah*, av. *brāuiryō* « fils de frère ». Pour la forme, cf. *patruus* sous *pater*. Le génitif tardif *fratruum* (Ital., CIL VIII, 4202) est, comme *patruum*, analogue de *nuruum, socruum*.

\***fratilli** : *uilli sordidi in tapetis*, P. F. 80, 14. Cf. *fratellis* : *sordium glomusculis*, CGL V 70, 17.

**fraus**, -dis f. (ancien thème consonantique, comme *laus*; l'ablatif est en -e; le génitif pluriel est tantôt en -um, tantôt en -ium dans les bons manuscrits, mais la poésie dactylique n'emploie que *fraudum*; quelques traces d'une graphie *frus* refaite peut-être dans des expressions comme *sē frūde* (cf. *sēdulō*); cf. toutefois *frustrā*) : tort fait à quelqu'un; dommage, perte résultant d'une erreur ou d'une ignorance personnelle ou d'une tromperie; et par suite « fraude, tromperie » : *mala fraus* comme *dolus malus*. Dans l'ancienne langue, *sē fraude, sine fraude* = *sine damnō, sine noxā*; cf. aussi *facere [dare] fraudem* « faire tort à, causer un dommage à »,

*fraudāre alqm alqā rē* « faire tort à, frustrer quelqu'un de quelque chose », *esse fraudi* « être une cause de dommage », e. g. Lex Rubr. 2, 20, CIL II 592, *id est fraudi poenaue ne esto* (sur la différence entre *fraus* et *poena*, v. *Die* 50, 16, 131), etc.; ce sens de « dommage » est encore conservé par la langue du droit, cf. *Ulp.*, *Dig.* 38, 5, 1, 15, *fraus... in damno accipitur pecuniaria*. Comme le dommage s'accompagne généralement de manœuvres dolosives, *fraus* est arrivé à signifier « ruse, tromperie, fourberie » et même « piège » dans la langue familière, cf. *Plt.*, *Mi.* 1435; *Tri.* 658; *Cic.*, *Att.* 11, 16, 1; *Verr.* II 4, 101; et s'oppose à *uis* et est uni à *dolus, fallacia*, etc.; cf. *Dig.* 1, 3, 29 et 50, *contra legem facit qui id facit quod lex prohibet : in fraudem uero legis qui saluis uerbis legis sententiam eius circumuenit. Fraus enim legi fit ubi quod fieri noluit, fieri autem non uetuit, id fit... Finalment, on arrive à employer *fraus* au sens indéterminé de « crime, forfait ». Peut-être représenté dans un dialecte italien. M. L. 3487 a; en celtique : gall. *frāud*.*

Dérivés : *fraudō*, -ās (à côté est signalé un parfait déponent *fraussum* attesté chez Plaute, *As.* 286 et par l'abrégé de Festus, 81, 2; cf. sans doute omb. *frosotom* de \**fraussō*) : faire tort à, frustrer. Ancien usuel. M. L. 3487; B. W. *flower*.

De *fraudō* dérivent *fraudātor*, -tiō et le composé *frūdō*; *fraudentus* : qui fait tort à, trompeur, fraudeur; *fraudenter*, -tia; *fraudentisus* (Paul. *Dig.* 47, 2, 1, 3).

Cf. aussi *fraudiger, sociofraudus* (= *προδοσάτωρ*, *Plt.*).

Étymologie inconnue, comme celle de *laus*, dont la formation est la même. Le vocalisme a de *fraus* indique une forme « populaire », tandis que *frustrā* a un vocalisme de type normal.

\***fraxāre** : *uigiliam circuire*, P. F. 81, 4; cf. CGL IV 569, 9, *flaxare uigiliam circumire*. Pas d'autre exemple.

**fraxinus**, -i (frā-?; *fraxus* tardif) f. : frêne. Ancien Panroman. M. L. 3489.

Dérivés : *fraxineus*; *fraxinus*, -a, -um, *Ov.*, *Ep.* 11, 76 (metri causa); *fraxinētum*, M. L. 3488. Pour la forme, cf. *taxus* et *carpinus*.

Cf. *farnus*. — On rapproche souvent le nom du « bouleau », skr. *bhūrjāh*, russe *berēza*, lit. *bērzas*, v. h. a. *berihha*. Mais ceci ne va pas sans difficulté soit de sens soit de forme.

**frediānus** : mot du *Cod. Theod.* 16, 20, 20, 2 (415 ap. J.-C.); dérivé du germ. *fredum* « aes collatum ».

\***frementum**, -i n. : mot de l'Italia (Lev. 14, 54 cod. Lugd.) correspondant à gr. *θρασσα*, à *Vulg. percussura*. Forme vulgaire pour \**fragimentum*? Cf. M. Leumann, *Gnomon* 13 (1937), p. 32.

**fremō**, -is, -uī, -itum, -ere : gronder (se dit de tout bruit grave et violent; du rugissement des fauves, du hennissement des chevaux, d'une foule émue ou irritée, du vent, de la mer, etc.). Ancien, usuel. M. L. 3492.

Formes nominales et dérivés : *fremor*, -ōris m. (poétique), M. L. 3494; *fremitus*, -ūs m., M. L. 3493; *fremens* (*archaïque*); *fremidus* (Ov.?), *fremiscō*, -ō (Claud. Don.). Composés : *cōnfremō* : retentir de toutes

parts; *infremō* : gronder dans, frémir; et aussi, rarement, cf. *dē*, *per-fremō*, tous poétiques.

Mot expressif déjà expliqué comme une onomatopée par Varr., L. L. 6, 67; 7, 104. On ne saurait dire à coup sûr s'il faut le rattacher au groupe de v. h. a. *bremān* « gronder », *brema* « frelon » et de skr. *bhramadh* « gronder », pol. *bramiec* « résonner, bourdonner », ce qui est probable; le rapprochement avec lat. *murmure* n'est pas probable; le grec a βρέμω, de même sens, avec un autre groupe initial. Cf. *premo*, *remō*.

**frendō**, -is, frē(n)sum, -ere (et *frendēō, frendū?*) dans *Pac.* cité par Non. 447, 19, *frendere noctes misera quas perpessa sum*; cf. *fulgō/fulgēō*, etc.) : *frindere est frangere; unde et faba fresca* (conservé dans les langues romanes; cf. M. L. 3498, *frēsūm, faba frēsa*, et 3497, *frēsāre*; fr. *fraise, fraiser*, B. W. s. u.); *unde et dentibus dicimus frendere*, P. F. 81, 8; et Varr., R. R. 2, 4, 17, *porci dicuntur nefrendes ab eo quod nondum fabam frendere possunt, i. e. frangere* : broyer (avec la meule, avec les dents); d'où, absolument, « grincer des dents ». Ancien, usuel. M. L. 3495; it. *frendire*.

Dérivés : *frendor*, -ōris (rare et tardif); *frendescō* (id.); *frēnum* (v. ce mot). Le participe *fresa* désigne aussi la farine, *similugō* (Ital.).

Composés : \**dēfrendō*, cf. P. F. 65, 22; *defrensam, detritam atque detunsam*; *infrendō* : grincer des dents; *infrens* ou *infrensis*, -e : *infrens sine dentibus infrensis dicuntur*, *Lact. ad Stat. Theb.* 5, 663; *nefrens* ou *nefrendis*, -e, cf. plus haut.

Cf. v. angl. *grindan* « froter, broyer », lit. *grėndu* « je frotte violemment ». L'intonation du verbe lituanien donne lieu de croire que le primitif comportait une forme \**gwhrendh*-athématique.

**frēnum**, -i n. (pluriel *frēna* et *frēni* plus fréquent, v. *Thes.* s. u.; le pluriel semble plus ancien, ce qui est normal, le mot étant un collectif; le singulier n'est attesté qu'à partir de Cicéron) : bride de cheval, comprenant le mors, la têtière et les rênes; au singulier « mors, frein » (f. *mořdore*), cf. *χαλινός* et *χαλινός*, -vā. S'emploie souvent au figuré et s'oppose à *calcāria*. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3296; et celtique : m. irl. *srian*, gall. *ffwyn*.

Dérivés et composés : *frēnārius* (Gl.) « fabricant de freins »; *frēnō*, -ās (usuel), *frēnātor*, -tiō (rares, tardifs) et ses composés : *infrenō* « brider » (panroman, M. L. 4415); *infrenātus* « tenu en bride »; *infrenātiō* (Tert.); *refrenō* « ramener en arrière avec la bride, réfréner »; *refrenātiō*.

*infrenus*, -nis (poétique) « sans frein »; *infrenātus* « qui monte sans bride »; *effrenus*, -nis « effréné », -nātus, d'où Sil. Ital. a tiré *effrenō*, -ās, 9, 496; *frēnōsus* (Ps.-Aug.); *frēniger* (Stace); *frēnuscūli* (var. *frēniculus*) : *i ulcera circa rictum oris, similia iis quae sunt iumentis asperitate frenorum* (Isid.).

Le rattachement de *frēnum* à *frendō* est enseigné depuis Varron; cf. *Serv.*, *Aen.* 8, 230, *frendere... Varro frenos hinc putat ductos*; cf. *Ov.*, *A. am.* 1, 20; et c'est l'étymologie la meilleure pour le sens et pour la forme : *frēnum* de \**frēns-no-m*, cf. *frēsa*. L'explication par *frētus*

« soutenu, garni » proposée par Curtius, cf. *W.-H.*, est peu vraisemblable.

**frequēns**, -entis adj. : terme d'agriculture, s'oppose à *rārus* et s'emploie, avec valeur active ou passive, comme synonyme de *dēnsus*, cf. *Cat.*, *Agr.* 3, 5, *oleum bonum beneque frequens* (scil. *arboribus*); Varr., R. R. 3, 16, 2, *pabulumque sū frequens* (scil. *herbis*); *Ov.*, *M.* 8, 329, *silia frequens trabibus*. Les sens premier a dû être « bien garni, abondant en », « serré », cf. Varr. R. R. 2, 5, 8, *inferiorem partem [codae] frequentibus pilis subcrispam*. De la langue rustique, le mot est passé dans la langue commune, où il a pris le sens de « qui fréquente un endroit, assidu, fréquent » (cf. le développement de sens de *saepe* et de *it. spesso*) : *erat ille Romae frequens*, *Cic.*, *Rosc. Am.* 6, 16; *cum illis una aderat frequens*, *Tér.*, *Andr.* 107; et « fréquenté, peuplé, populeux », *frequentissimum theatrum*, *Cic.*, *Diu.* 1, 28 fin., et par suite « nombreux » : *uidet multos equites Romanos, frequentes praeterea ciues atque socios*, *Cic.*, *Verr.* 1, 3, 7; *frequēns senātus* « le Sénat en nombre », expression technique, cf. *Thes.* VI 1297, 70 sqq.

Dérivés et composés : *frequenter*; *frequentia*; *frequentō*, -ās, M. L. 3496 a, avec ses dérivés, dont le terme de grammaire *frequentātūus*, synonyme de *ūerātūus*, gr. *συνεχής*; *infrequēns* « peu assidu » et « peu nombreux »; *infrequentia*; *infrequentātus* (Sid.).

Le rapprochement souvent fait avec *faciō* (cf. *theatrum fartum* comme *t. frequēns*) présente plusieurs difficultés de forme.

\***fretāle**, -is n. : sorte de poêle à frire (Apicius).

**fretum**, -i n. (*fretus*, -i m., Varr., *frg.* Non. 205, 34; *Lucr.* 6, 364; *T.-L.* 41, 23, 16?; *Iord.* *Got.* 157; *Enn.*, *Sc.* 382?; *Naev.*, *Trag.* 53; *fretus*, -ūs, *Lucil.* 939; *Messalla* ap. *Char.*, *GLK* I 129, 7; *Gell.* 10, 26, 6; cf. *Prisc.*, *GLK* II 27, 4, « a aliquot Italiae ciuitates... non habebant, sed loco eius ponebant « u »... *Lucretius* (I 720...)... *fretu... pro freto. Quae tamen a iunioribus repudiata sunt, quasi rustico more dicta*) : détroit, bras de mer, caractérisé par l'agitation de ses vagues, d'où le rapprochement avec *feruēre* établi par les Latins; cf. Varr., L. L. 7, 22, *dictum ab similitudine feruentis aquae, quod in fretum s(a)epe concurrat (a)estus atque efferuescat*; *Serv. Dan.*, *Ae.* 1, 557, *sane quidam a feruore dici putant, et la figura etymologica de *Lucr.* 6, 427, *freta circum/feruescunt*, imitée par *Vg.*, *G.* 1, 327. De là les deux sens du mot : 1° agitation, efferuescence (cf. *Lucr.* 4, 1030); 2° limite, fossé. Enfin, la langue poétique emploie par métonymie *fretum* pour désigner la mer. Ancien; conservé en catal. *freu*, M. L. 3499 (qui note *fretum* avec *ē?*).*

Dérivés : *fretēnsis* : usité dans *Fretēnse mare* « le détroit de Sicile »; *fretālis* : *Fretālis Oceanus* (Amm.). Composés (d'époque impériale) : *trānsfretō*, -ās, d'où a été tiré, semble-t-il, *fretō* (Ital.), mal attesté; *trānsfretān(e)us* (Tert., d'après *trānsmarīnus*). Aucune étymologie claire.

**frētum**, -i n. : paix. Mot germanique (Greg. *Tur.*, *Mart.* 4, 26).

**frētus**, -a, -um : qui s'appuie sur, fort de. *Frētus* est régulièrement suivi d'un ablatif : *frētus conscientia*, *Cic.*,

Fam. 3, 7, 6 ; l'emploi absolu est très rare (trois exemples dont un de Properc, les deux autres tardifs) ; la construction avec le datif (qu'on trouve, par exemple, dans T.-L. 6, 13, 1, *multitudo hostium nulli rei praeterquam numero freta*) est analogique de *fidēns*. Ancien, usuel, non roman.

*frētus*, -ūs m. (Gloss. : f., θάρος ; et Symmaque). Cf. peut-être ombr. *frīe* qu'on interprète ordinairement par *frētū, fiduciā*.

Le sens rappelle skr. *dhārayati* « il tient », etc. ; v. sous *fer(r)ūmen* et sous *firmus*. — La racine étant monosyllabique, l'-ē serait un élément de formation indiquant l'état (type *sedēre*), ce qui convient pour le sens.

**fricō**, -ās, -uī, -ctum, (et *fricāi, fricātum*), -āre : froter. Ne s'emploie qu'au sens concret, contrairement à *terere*, qui admet aussi le sens moral (*tempus terere*), et appartient sans doute à la langue populaire. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3501 ; B. W. *frayer*.

Dérivés, presque tous techniques : *frictiō* (Celse), -tor, -trix (rares, tardifs) ; *frictus*, -ūs m. (Mart. Cap.) ; *frictūra* (Ps.-Apul.) ; *fricātiō* (Celse), -tor ; *fricātus* (Plin.) ; *fricāmentum*, M. L. 3500 ; *fricātūra*, M. L. 3502 ; *perfrictiō* « écorchure » (Plin.), tous de la langue impériale. Les langues romanes attestent aussi \**fricāre*, M. L. 3503 ; \**fricāre* et \**fricāre*, M. L. 3505, 3506 ; -*fricium*, usité surtout dans *dentifricium*.

Composés : *af*, *circum*, *con* (c. *genia sensu obsceno*), *dē*, M. L. 2520 a ; *ef*, M. L. 2829 ? ; *in* (et *infriculō*, Pelag. Veter. 34), *per*, *prae*, *re*, M. L. 7159 ; *suf*-*fricō*. V. *frīō* ; cf. *fodiō*/*fodiō*, etc.

\***frīgō**, -is ? : *frīgū correpta prima syllaba significat erigū. Accius Meleagro* (461) :

*frīgū frīcāntem corpus atrum occulte abstruso in flumine. idem in eadem* (443) :

*frīgū*

*Saetas, rubre ex oculis fulgens flamme.*

*Frīgere est et frīgūtire cum sono sussillire... Afranius Priuigno* (245) :

... *neptis porro de lecto frīgū* (Non. 308, 6 sqq.).

La première partie de cette glose repose sans doute sur une mauvaise lecture de Nonius, qui a dû confondre *erīgō* avec *frīgō*. Le verbe attesté dans la seconde partie est à rapprocher de *fringilla, fringutiō*.

**frīgō**, -is, -xī, -ctum (et -zum), -ere : rôtir, griller, frire. Le sens spécial de « frire » est secondaire. Le sens premier est « faire sécher par la cuisson, cuire à sec » ; cf. Caton, Agr. 106, 1, *sesquilibrium salis frīgūto* ; Plt., Ba. 767, *frictum cicier*, et CGL V 456, 27, *frizī cicieris : fabae siccatae in sole*, etc. ; mais c'est au sens de « frire » que songe Isidore quand il écrit, Or. 20, 2, 23, *frizum a sono dictum, quando in oleo ardet*. Rapproché de φρύγεω par Festus : *frīgere et frictum a Graeco uenit φρύγεω*, P. F. 80, 24. Ancien, technique. Panroman. M. L. 3510 et 3522, *frīxa* ; 3504, \**frīcta*.

Dérivés : *frīxor* (Gloss.) ; *frīzōrius* ; *frīzōrium* (et *frīzūria*, \**frīzōria*, M. L. 3524) ; *frīzūra* f., M. L. 3526, B. W. *fressure* ; *frīzō*, -ās (Cael. Aurel.) ; cf. aussi *frīcticulae* (St Jér.) ; *frīcticus* (Orib.) ; et M. L. 3508, \**frīctūra* ; 3523, \**frīzeolum*.

Composés : *con*, *ef*, *re*-*frīgō*.

Cf. ombr. *frehtu, frehtef*, T. E. II a 26 ; IV 31, « *frītum, frīctas* » ?

Sans doute mot expressif ; on trouve ailleurs, au même sens, des mots semblables, mais différents : gr. φρύγεω « je fais griller », skr. *bhṛiyāti* « il fait griller », etc. Cf. groupe de *fringutiō*.

**frīgus**, -oris n. (et à partir de saint Augustin *frīgus* masculin d'après *calor, sudor*, M. L. 3513, et à très basse époque *frīgora, frīgura* féminin construit sur le neutre pluriel, cf. M. L. 3515) : froid, froideur et aussi « fraicheur » : *frīgus captabis opacum, frīgida Tempe* (Vg.) au sens moral « froideur ». Le double sens, physique et moral, se retrouve dans *frīgēō, frīgīdus*, qui s'oppose à *calēō, calīdus* ; cf. ad Herenn. 4, 15, 21, *in re frīgīdissima cales, in feruentissima frīges*. Cf. pour le sens φρύχος, ψυχρός. Ancien, usuel.

Dérivés et composés : *frīgēō*, -ēs, -xī (-uī) (les grammairiens enseignent que le parfait est *frīzī*, qu'on lit dans Liv. Andr., Od. 17, ... *Vlīzī frīzī prae panare cor* ; *frīgū* est récent. Dans la plupart des cas, il est impossible de décider si l'on a affaire au parfait de *frīgēō* ou de *frīgēscō* : être froid, M. L. 3509 ; *frīctiō* (Greg. Tur.) : frisson ; *frīgēscō*, -is et ses composés *dē*, -in-, *inter*-, *per*-, *re*-*frīgēscō*, M. L. 7159 a, dont le parfait est *perfrīzī* (d'où *perfrictiō* « refroidissement », (Plin.), *perfrictiuncula* (M. Aur.) ; *refrīzī* ; *frīgērō*, -ās rare (Catul., Cael. Aur.), mais le composé *refrīgērō* est fréquent et classique ; dans la langue de l'Église, il traduit ἀναπαύω, ἀναψύχω « rafraîchir, soulager », le substantif *refrīgērīum* a pris le sens de « apaisement, consolation » ; cf. aussi *dē*-, *per*-*frīgērō* ; *frīgēfaciō*, -is et -*factō*, -ās ; *frīgīdus* (frigidus d'après *calidus*, cf. App. Probi, *frīgida non frīda*) « froid », M. L. 3512 (*frīgīdus* d'après *rīdīdus* ?) ; et *perfrīgīdus*, *frīgīdulus* ; *frīgīdūs* et *frīgīdōr* (tardif) ; *frīgīdārius* (Cael. Aur.) ; *frīgīdārius* (cf. *caldārius, tepīdārius*) tiré du féminin substantivé *frīgīdā* « eaux froides », d'où *frīgīdāriūm*, -i (savoyard *frédier*, non cité par M. L.) ; *frīgīdāria*, -ae ; *frīgīdō*, -ās et *infrīgēō*, *frīgīdēscō* (tardifs) ; *frīgēdō* (Varr.) ; *frīgērōsus* (très tardif ; M. L. 3514) ; cf. aussi *frīgōricus* (Greg. Tur., sans doute d'après *paralyticus* et les adjectifs de la langue médicale en -icus tirés du grec) ; *frīgōrificus* (Gell.).

*Frīgus* semble avoir dans gr. φρύχος (de \**srīgos*) un correspondant exact. De même que le latin a *frīgēō*, le grec a des formes verbales telles que le parfait φρύγα et un présent φρύεω. On propose, de plus, des rapprochements incertains avec le baltique.

**frīgutiō**, -is, -īre : *fringilla auis dicta, quod frīgore cantet et uiget, unde et frīgūtire*, P. F. 80, 19 ; « chanter (en parlant du pinson) ; chantonner, bavarder » Ancien (Enn., Plt.) et repris par les archaïsants. Mot familial.

De *frīgutiō* existent des variantes : *frīngul(t)īō*, *frīngut(t)īō* ; cf. aussi *frīgō*, *frīndīō*, *frītīnnīō* ; *frīngilla* ; *frīstō*. Mot expressif de forme mal fixée, qui fait penser notamment à gr. φρυγιδος (nom d'oiseau) et lit. *bruzgū, bruzgēti* « faire un bruit léger, crépitan ». Cf. *frīgō*.

**frīndīō** ou **frīndō** ? : *merulorum frēdere* (?) uel *zīziare*, Suet. 252, 2 Reiff. ; *frīndit merulus*, Thes. Gloss.

Cf. *frītāmentum* : *uox merulae*, CGL II 580, 42 ; *frītānniō*, -is : *pullos peperit frītānnientis*, Varr., Men. 565 ; *cicadarum frītānnire*, Suet. 254 Reiff.

**frīngilla**, -ae f. (*frīnguilla*, -us, ce dernier dans Martial IX 54, 7. Polem. Silvius et les Gloses) : pinson, fringille ; M. L. 3516, *frīnguilla*.

**frīō**, -ās, -āre : réduire en morceaux ; concasser, broyer. Rare et technique (Varr., Lucr., Plin.). N'est guère employé qu'au passif.

Dérivés : *frīābilis* (Plin.) ; *infrīō*, -ās (Caton, Varr., Cels., Plin.) ?

Au même groupe appartient *frīcāre*, qui présente un élargissement « populaire » en -k- (v. Meillet, MSL 23, 50). Ni l'une ni l'autre des deux formes ne se laisse rapprocher d'un mot identique d'une autre langue. Un rapprochement avec le groupe de irl. *meirb* « mou », v. h. a. *maro* « mûr, tendre », gr. μαρῶμαι « je m'épuise » est vague ; le skr. *mṛityati* « il se désagrège » est moins loin, avec son -i- (élargi par -t-) ; de même hitt. *marrīya-* « émietter, broyer (du sel) », de \**mra-*, v. Benveniste, BSL 33, 140. Mais l'hypothèse reste fragile et le traitement *mr* > *fr* latin est peu sûr. — Peut-être mot expressif ; v. *frīgō*, *frīgutiō*.

On rapproche aussi le groupe de *friuolus*, sans plus de précision. Le sens de *refriua* (*fabā*) est trop incertain pour justifier un rapprochement.

**frīsiō**, -ōnis m. : loxie ; oiseau dit aussi « bec croisé ». M. L. 3520. Sans doute onomatopée, comme *frītānniō*, etc.

**frīt** : *illud... summā in spica iam matura, quod est minus quam granum uocatur frīt*, Varr., R. R. 1, 48, 3. En dehors de Varron, semble se retrouver dans Plt., Mo. 595, *ne frīt (nec erit codd.) quidem*. Cf. *ne... hīlum*.

**frītillus**, -ī m. : cornet à dés. Attesté depuis Sénèque. Onomatopée ?

**frītānniō**, -is : gazouiller, chanter, babiller (se dit des oiseaux, des cigales). Cf. *frīngilla, frīngutiō* ; *frītāmentum uox merulae* (Gl.) ; *frītilla* (*fru-*) : *ευγέ* (Gloss.) ; et *tīnniō, tītānniō*. Verbe expressif. M. L. 3521 a ; B. W. *fredonner*.

**friuolus**, -a, -um : *a sunt proprie uasa fctilia quassa. Vnde dicta uerba friuola, quae minus sunt fide subnixa*, P. F. 80, 9. Rare à l'époque républicaine ; un seul exemple dans Rh. ad Herenn., 4, 11, 6 ; toutefois, une comédie perdue de Plaute avait pour titre *Friualōria* ; surtout employé à l'époque impériale et chez les auteurs chrétiens au sens de « vain, futile, frivole ; sans valeur ». Cf. le suivant ?

**friuseculum**, -ī n. : terme de droit tardif, semble le diminutif d'un nom \**friuius*, -oris non attesté ; désigne une brouille passagère entre époux ; cf. Ulp., Dig. 24, 1, 32, 12, *si diuortium non intercesserit, sed friuseculum, projecto ualebit donatio, si friuseculum quieuit* ; cf. Isid., Or. 9, 7, 26, *friuolum est, cum eo animo separantur, ut rursus ad se inuicem reuertantur. Nam friuolum est uelut quassae mentis et effluxae nec stabilis. Proprie autem friuola uocantur fctilia uasa inutilia*.

Cf. *frīō* ?

**frōns**, **frōndis** f. (*fruns* dans Ennius d'après Charis.,

GLK I 130, 29 ; cf. Juret, *Phonēt.*, p. 340, et Thes. VI 1348, 10 ; sur la prononciation *frōs*, cf. *ibid.* 16 ; sur la longueur de l'o, *ibid.* 1347, 75. Il est difficile de dire si *frōns* est un ancien thème en -i- ou non ; le nominatif *frōndis* est tardif et rare ; le génitif *frōndium* est dans Sénèque et Columelle, mais *frōndum* est aussi attesté ; on a quelques graphies d'accusatif pluriel en -is, mais les manuscrits de Virgile ont *frōndes* ; cf. Thes. VI 1348, 35, 55 sqq.) : feuillage, feuillée. Singulier collectif ; s'emploie néanmoins au pluriel, dès Ennius, A. 261, *russes-cunt frōndes*. Ancien, usuel. M. L. 3532.

Dérivés : *frōndus* : de feuillage ; cf. M. L. 3530, *frōndia*, Thes. VI 1348, 59 sqq. ; *frōndōsus* feuillu, M. L. 3531 ; *frōndōsiūs* = *επιφύλλος* dans St Jérôme ; *frōndārius* : où l'on met des feuilles (Plin.) ; *frōndātor* m. : émondeur qui coupe les feuilles ; d'où *frōndātiō* f. (cf. *holitor*, etc.) et *defrōndō* ; *frōndeō*, -ēs : être en feuilles ; *frōndēscō*, -is et -*ef*- : se couvrir de feuilles ; *frōndiō*, -ās (tardif) : avoir des feuilles, cf. *frūctiōre*, *rādiōre* ; *frōnducula* : *quae ex frōndibus amputantur* (Gloss.).

Composés poétiques : *in*-*frōns* (adjectif = *εφυλλος*) : sans feuillage, sans arbres ; *frōndi-comus* = *φυλλόκομος* ; *fer* = *φυλλοφόρος* ; *fluus* = *φυλλόρροος* ; *sonus* (Eug. Tolet.).

Il a été proposé divers rapprochements dont aucun ne s'impose.

**frōns**, **frōntis** f. (et masculin chez les archaïques ; cf. Non. 204, 25 sqq. ; P. F. 80, 12, 136, 15, etc. ; Thes. VI 1353, 9 sqq. ; cf. les hésitations pour *finis* et *fūnis* ; quelques graphies *fru[n]s, frōs* ; ablatif *frōntē*, génitif pluriel en -ium e. g. Hor., C. 1, 1, 29 ; accusatif pluriel en -is, Ov., F. 1, 135 R.) : front, partie du visage correspondant à gr. μέτωπον (dont *frōns* a tous les sens), souvent considéré comme le miroir des sentiments, d'où *frōntem contrahere, remittere, ferire* ; *frōns seuēra, hilara*. Dans cette acception est souvent synonyme de *uoltus, ōs*, et comme ce dernier a pu prendre un sens péjoratif : « avoir le front de », « être effronté » ; *frōns dūra* se dit comme *ōs dūrum* et est peut-être plus ancien. Nombreux sens dérivés : front, devant d'une chose, par opposition à *tergum, latus* ; cf. *ā fronte, ā tergō, ā lateribus* ; cf. aussi le sens de « faire front », c'est-à-dire « tenir tête » ; aspect extérieur (par opposition à *mēns*). Terme technique de la langue militaire « front d'une armée ». Attesté de tout temps. Panroman. M. L. 3533.

Dérivés et composés : *frōntō*, -ōnis m. : qui a un grand front (cf. *buccō, capitiō, nāsō*, etc.) ; *frōntālis*, usité presque uniquement au pluriel neutre *frōntālia* : fronteau, tête de chevau, M. L. 3534 ; *frōntātus* dans *frōntātī* (scil. *lapidēs*) m. pl., Vit. 2, 8, 7 « pierres de front » ; *frōntōsus* (bas latin) : effronté. Cf. aussi *effrōns* (bas latin) ; *frōntispiciūm* (tardif ; cf. Thes. s. u.) ; *affrōntō*, M. L. 267 ; *refrōntat* : *repellit a fronte* (Gloss.).

Aucun rapprochement plausible. Il n'y a pas de nom indo-européen du front.

\***frontesia** : *ostenta*, Gloss. Plac. V 22, 22. Rapproché de *φροντή, φροντιστικέαινος* (Ar., Nub. 265) par Bücheler, Rh. Mus. 39, 409 ; mais peut-être étrusque : cf. *tr. frontas = fulguriator* (inscription bilingue de Toddi).

fructus : v. fruor.

frūgi : v. fruz.

\*frūmen, -inis n. : gosier? Mot de glossaire; cf. Donat ad Ter. Ad. 950, « agellist hic sub urbe paulum quod locitas foras : /huic demus qui fruatur » : fruatur... est alatur, quia « frumen » dicitur summa gula, per quam cibum lingua demittit in ventrem; Ph. 322, « fructus » cibus quia « frumen » dicitur tractus gulae qua cibis in aluom demittitur; Eu. 816, frui... est uesci, a « frumine » quod est summa pars gulae, etc. Si l'explication de Donat était exacte, il en résulterait que le sens ancien de frui serait « se nourrir de » et que le sens de « jouir de » résulterait d'un développement secondaire (comme dans uesci, auquel Donat pensait peut-être), tandis que frūgēs, frūmentum, fructus auraient conservé le sens ancien et, par conséquent, ne présenteraient pas une restriction analogue à celle qu'on observe dans fenum, etc. Mais il se peut que frūmen — si le mot a vraiment existé, ce dont on est en droit de douter — ait une autre origine que frui (on en a rapproché φάρμακ); et le correspondant en gotique de frui, brukjan, a aussi le sens général de « jouir de, se servir de ».

frūmen, -inis n. : bouillie pour les sacrifices. Ancien terme du rituel, conservé par Arnobe, Nat. 7, 24. V. fruor. M. L. 4412 a, \*infrūmināre?

frūmentum, -ī n. (les grammairiens enseignent que le nom n'a pas de pluriel, tout en reconnaissant que frūmenta s'emploie, cf. Char. I 34, 23; Diom. I 328, 19, etc. En fait, il y a de nombreux exemples du pluriel, cf. Thes. VI 1417, 55 sqq., notamment chez César; comme en français « le blé » et « les blés »; cf. Plin. 18, 152 : imber in herba utilis tantum, florentibus autem frumento et hordeo nocet... marescentia frumenta imbre laeduntur, et hordeum magis) : se dit de toutes les céréales à épi (cf. Paul. Dig. 50, 16, 77), et spécialement du blé, froment (tritium, ador), et est compris dans le terme plus général frūgēs qui désigne les produits issus du sol, par opposition à fructus les produits des arbres; cf. Cic., N. D. 3, 36, 86, ubertas frugum et fructuum, et à legūmina. Il ne semble pas qu'il y ait un ancien nom spécifique du blé : ador est sans étymologie sûre et peut être emprunté; frūmentum est un terme général. L' « orge », au contraire, a un nom indo-européen. Frūmentum est demeuré dans les langues romanes, it. formento, fr. froment, etc., cf. M. L. 3540; mais ces langues ont aussi, pour désigner le « blé », un autre substantif plus répandu remontant à un type \*blatum, d'origine germanique; cf. M. L. 1160 et B. W. sous blē.

Dérivés : frūmentor, -āris : vient de la langue militaire « aller chercher du blé », cf. aquor, pābulor : frūmentātiō; frūmentātor; frūmentārius : relatif aux céréales ou au blé; f. ager, f. lēz, etc.; frūmentārius, -ī m. : négociant en blé, etc.; frūmentāceus (tardif, fait sur triticeus); frūmentālis (Cassiod.); frūmentācius (S<sup>t</sup> Jér.); frūmentīfer (bas latin & λ. synonyme de frūgifer). V. fruor.

frūniscor : v. le suivant.

fruor, -eris, fructus sum (sans doute avec ū et à l'époque impériale fruitus sum, sur le modèle tuor, tuitus

sum; cf. Thes. VI 1423, 27 sqq., d'où frūitiō, « onis bas latin), frūi : avoir la jouissance de; et spécialement « jouir des produits, des fruits de » (suivi généralement d'un ablatif instrumental; quelques exemples archaïques ou postclassiques d'accusatif, e. g. Cat., Agr. 149, pabulum frui occipio ex Kal. Sept., cf. Thes. VI 1423, 66 sqq.). Souvent joint à ūi « se servir de » (en général à possidēre « posséder » pour en être différencié; Anton. de Term. CIL I<sup>2</sup> 589, 1, 31, quod... habuerunt possederunt usui fructeque sunt; Cic., N. D. 2, 152, plurimis... mariūinis rebus fruimur atque utimur, etc.; cf. le groupe ūsusfructus « droit d'user d'une chose et de jouir des fruits produits par elle ». Ancien, usuel, classique.

Dérivés : fructus, -ūs (génitif archaïque fructus fructū) m. : 1<sup>o</sup> droit de percevoir et de garder en propriété les fruits produits par la chose, jouissance de ces fruits, fruit, profit; 2<sup>o</sup> sens concret : récolte, fruit (surtout au pluriel), produit(s) de la terre, des arbres, d'un animal; bénéfice retiré de, revenu. — Bien que le fruit de l'arbre se dise spécialement pōmum, le terme générique fructus peut s'employer dans ce sens spécial, cf. Cat., Agr. 102, olea si fructum non fert procellae | uel possem fructus excutere ipsa meos. On sait que le français a différencié fructus « fruit », terme général, de pōmum spécialisé dans le sens de « fruit du pommier, pomme », et a éliminé mālum. Panroman. M. L. 3537; germanique : v. h. a. fruht, etc., celtique : gall. frwyth; De là : fructuārius : qui concerne les fruits, qui rapporte; fructuārium : rejeton de la vigne qui donne des fruits (cf. pampinārium); fructuārius, -ī m. : usufruitier; fructuōsus : fructueux, fécond, et infructuōsus. — Fructesca (S<sup>t</sup> Aug.) : déesse des moissons.

Composés : fructifer = καρποφόρος; fructiferō, -ās; fructificō, -ās (attesté à partir de Columelle) et fructico, M. L. 3536; dēfruor, -eris, à peine attesté; dēfrūmentum; perfruor (classique); perfructō (tardif).

frūniscor, -eris, -ītus sum : doublet archaïque de fruor, cf. Aulu-Gelle 17, 2, 5, qui rapproche pour la forme fa-teor et fatiscor. Inconnu de la langue classique; repris à basse époque, notamment dans la langue des inscriptions. Un composé infrūnitus est dans Sén. uit. bea. 23, 3 et signalé par l'abrégé de Festus, P. F. 80, 24, frūniscor et frūnitus dicit Cato; nosque cum adhuc dicimus infrūnitus, certum est antiquos dixisse frūnitus. Pour la forme, cf. conquiniscō, qui présente la même accumulation de suffixes.

Dans une société rurale comme l'ancienne société romaine, les substantifs fructūs, frūgēs, frūmentum, par une restriction de sens naturelle, ont servi à désigner les produits de la terre. Cette spécialisation est sans doute italique commune; cf. ombr. frif, fri, accusatif pluriel « frūgēs », osq. fruktatiuf «\*fructātiō, fructus ».

Le rapprochement de got. bruks, v. angl. bryce « utilisable » et de got. brukjan, v. angl. brūcan « utiliser » avec frūg- (cf. frūgēs, fructus) est évident. La spécialisation pour les choses agricoles, qui tient à l'importance qu'avait la campagne pour les anciens Romains et qui apparaît dans frūz, fructus, ne se retrouve pas en ger-

manique. — Mais il est difficile d'expliquer le présent fruor, sans g. Il n'y a pas en germanique trace d'une labiovélaire répondant à g<sup>w</sup>, qui, du reste, ne serait pas normale après u. Il faudrait poser un ancien \*bhrūg-we-, avec un élément de formation -w- comme dans ūwō; mais rien hors du latin n'autorise cette hypothèse. Cf. fungor. V. frūz et frūmentum.

frūstrā (sur la quantité de l'a final, v. Thes. VI 1429, 37 sqq.; Lindsay, Early latin verse, p. 116. Il est probable que frūstrā est la forme la plus ancienne [il s'agit sans doute d'un accusatif pluriel neutre adverbial]; mais le mot a dû être rangé dans les adverbes en -trā du type extrā, suprā, etc.) adv. : en pure perte, en vain. Fréquent dans l'expression de caractère familier frūstra esse « être dupe » : ne frustra sis « ne t'y trompe pas » (Plt.); frūstra habere « duper, tromper ».

Dénomina-tif : frūstror, -āris (et frūstrō) : 1<sup>o</sup> absolument « traîner les choses en longueur, tergiverser »; 2<sup>o</sup> transitivement « rendre vain »; et « tromper, abuser, frustrer »; frūstrātor, frūstrātiō, etc.; dēfrūstror (Plt.).

Les anciens rattachaient frūstrā à fraus; et il s'agirait d'un de ces mots obscurs où l'on trouve alternants au, ō et ū; cf., par exemple, naugae, nūgae, etc. Plus usité que nēquiquam (v. Thes. s. u.); non roman.

frustum, -ī n. (ū attesté par les langues romanes) : morceau (f. pānis, lardī, carnis; se dit surtout des aliments). Ancien, usuel. M. L. 3544.

Dérivés : frustulum n., M. L. 3543; frustillum; frustitium; frustillatim « en morceaux »; frustulentus (Plt., d'après esculentus?); dēfrustō (tardif). Cf. M. L. 3542, \*frustiāre « froisser ».

La phonétique permet de rapprocher soit irl. bruid « il brise » (v. Pedersen, V. Gr. d. k. Spr., II, p. 478), v. russe brūsnuti « gratter, raser » et tout le groupe slave de ce mot (v. Berneker, Et. sl. Wört., I, p. 90), v. angl. brisan « briser », soit gall. dryll « fragment », got. drauhsnos « κλάσματα, φραγία », lit. drūzgas « petit morceau », lette druska « miette ». Une décision est impossible.

frutex, -icis m. (et quelquefois féminin) : 1<sup>o</sup> arbrisseau; 2<sup>o</sup> jeune pousse, rejeton d'un arbre; d'où « branche, ramée, taillis » (le plus souvent au pluriel). Ancien, usuel. Pour la formation, cf. cortex, caudex, latex.

Dérivés : fruticō, -ās (fruticor) et effruticō : pousser des rejetons (souvent confondu avec fructificō, cf. Ernout, frutex, fruticō, dans Rev. belge de Philol. et d'Hist., t. XXVI, 1948, p. 85 sqq.); fruticēsco, -is (Plin.); frutēscō (tardif); fruticōsus : qui pousse des rejetons; fructectum et fruticētum n. : taillis, fourré; fructicōsus.

Aucun rapprochement sûr.

\*frutis : surnom de Vénus; cf. P. F. 80, 18, frutinal : templum Veneris Frui, et Solin II 14. Emprunt par l'intermédiaire de l'étrusque au gr. Ἀφροδίτη?

frūz, -gis f. (mot racine); toutefois, le singulier est rare; la forme la plus employée est frūgēs, -um; le nominatif singulier frūgis indiqué par Varr., L. L. 9, 76, est sans exemple; cf. Thes. VI 1448, 17 sqq.) : le singulier, féminin comme lux, etc., donc de genre « animé », a dû désigner la force fécondante du sol, la récolte; le

pluriel, de sens concret, désigne les produits du sol; cf. Varr., L. L. 5, 37, quod segetes ferunt, fruges, a fruendo fructus; et, plus spécialement, les céréales. Terme plus général que frūmentum; cf. Plin. 18, 48, sunt prima earum [scil. frugum] genera : frumenta, ut tritium, hordeum; et legumina, ut faba, cicer. M. L. 3546.

frūgi indél. : ancien datif de frūz employé d'abord dans des locutions telles que esse frūgi bonae « être capable de donner une bonne récolte, ou un bon revenu »; de la terre, s'est ensuite étendu à l'homme, Plt., Ps. 468, tamen ero frugi bonae; cf. les locutions analogues, Poe. 892, erus si tuus uolt facere frugem; Tri. 278, certa est res ad frugem applicare animum. — Bonae frūgi s'est réduit à frūgi, qui a été considéré comme une sorte d'adjectif invariable, cf. Don., Ter. Ad. 958, a frugi homo « utilis ut fruges, et muni d'un comparatif et d'un superlatif frūgātor, -issimus, d'un adverbe frūgātor (sur lesquels à l'époque impériale on a refait frūgālis, du reste très rare, et à basse époque un nominatif frūgus, frūgius, cf. Thes. Gloss. emend. s. u.), d'un nom abstrait frūgālitās, cf. Cic., Tu. 3, 18, frugalitās... a fruge, qua nil melius a terra. Ennius a même employé frūz pour frūgi homō, cf. A. 314, et Thes. VI 1455, 21 sqq. Le contraire de frūgi est nēquam (cf. Cic., De Or. 2, 248; Plt., Pe. 454; Colum. 1, 9, 5), qui a évolué de la même façon.

De frūz : frūgēsco, -is (Tert., Prud.); frūgāmentum : -a a frugibus appellata, P. F. 81, 7 (sans autre exemple). Composés : frūgifer : καρποφόρος; -ferēs (Lucret.); -legus (Ov.), -parēs (Ven. Fort.), -parus (Lucret.), -perdius (-perduis?), mot créé par Plin. 16, 110, pour traduire l'homérique ἀλεσκαρπος.

L'ombrien a aussi frif, fri « frūgēs » accusatif pluriel. Le latin et l'ombrien sont les seuls à avoir conservé ce mot racine, qui n'apparaît ailleurs que dans des dérivés. V. fruor.

fu : fi. Interjection marquant le dédain ou l'aversion. Cf. fr. φῦ, φῆ, et fufae. Onomatopée labiale; cf. fr. peuh, pfu, etc., de la langue familière.

fuam, fuī : v. sum, pour l'emploi; fūtānit : fuit (cf. P. F. 79, 5, cité sous fūtō); fūtāuero : fuere, CGL V Plac. V 22, 14 et 30.

Le groupe de fui, fuam appartient à une racine dissyllabique dont le sens concret de « croître, pousser » est conservé seulement par le grec φύω et l'arm. busanim (aor. busay) « je pousse », boys « plante », cf. aussi skr. bhūmih « terre », mais qui, dans la plus grande partie du domaine indo-européen, a pris le sens de « devenir » et a servi à compléter le système de la racine \*es- « exister », laquelle fournissait seulement un présent et un parfait. Le perfectum fui doit donc reposer sur l'aoriste, qui est représenté par gr. ἐφῶ, « il a poussé » et par skr. ābhū « il a été », v. sl. by (bystū), lit. bū-k « sois »; Irlandais a de même boi « a été ». Le degré zéro de la racine devant consonne est nécessairement de la forme ū : skr. ābhū, gr. ἐφῶ, v. sl. byti, lit. būti; un u bref ne peut apparaître que devant voyelle, ainsi dans gr. φύω, dans lit. būo « il a été » (qui sert de prétérit à esmi, esū « je suis »), et de même dans lat. fui et fuam, ou dans le subjonctif du perfectum, osq. fuid « fuerit ». C'est donc sur les deux formes fondamentales qui servaient l'une de perfectum, l'autre de subjonctif — subjonctif



Cf. v. h. a. *belihha* « poule d'eau », et peut-être gr. *φαλάρις*, skr. *balākā* « cigogne » ; et, pour la formation, *cornica*, etc.

**fullō**, -ōnis m. : 1° foulon ; 2° sorte de scarabée (qui saute comme le foulon). Ancien, usuel. M. L. 3562.

Dérivés : *fullōnius* ; *fullōnicus*, subst. *fullōnica* f. (scil. *ars* ou *taberna*) ; *fullōnicō*, -ās (bas latin), -cātīō (= γαφαρική) ; *infullōnicātus* = ἄνεστος (Gl.). Un verbe \**fullō*, dont le participe *fullātum* figure dans les Gloses, CGL III 322, 36, est supposé par les formes romanes : fr. *fouler*, it. *fozzare*, etc. ; cf. M. L. 3560. Cf. aussi 3561, \**fullicāre*. Le germanique a : v. angl. *fullere* et *fullian* « fouler ».

Terme technique de type populaire, sans étymologie certaine.

**fuluus**, -a, -um : 1° brillant (se dit des astres, de l'Olympe, etc.) ; 2° couleur de feu, fauve. Cf. Cell. 2, 26, 11, *fuluus... uidetur de rufo atque uiridi mixtus in aliis plus uiridis, in aliis plus rufi habere*. Ancien, poétique ou technique. M. L. 3565 (*fūlus*).

Dérivés : *fuluāster*, -tra, -trum (Ps.-Apol.) ; *fuluidus* (Itala) ; *fuluor*, -ōris? (douteux ; cf. Thes. s. u.) ; *Fuluius*, -uia, -uiānus (-a herba, Plin. 26, 88), -uiaster. Certaines formes romanes du type fr. « fauve » remontent à *falvus*, CGL IV 24, 5, 23, qui est sans doute germanique. M. L. 3174.

Le groupe le plus ordinairement rapproché est celui de lit. *gelus*, v. sl. *žltū* (serbe *žlti*) « jaune » ; cf. sous *fel*. Des formes à *gh-* prépalatal sont signalées sous *holus*. Sur *flāuus* et *flōrus*, de racine dissyllabique, v. ces mots. Le suffixe \*-wo- est courant dans les adjectifs désignant des couleurs ; cf. *flāuus*, *heluus*, *rāuus*, etc. On le retrouve notamment dans v. h. a. *gelo* « jaune » et dans lit. *geišvas* « jaune ».

Le même suffixe se retrouve dans lit. *dūšvas* « grisâtre » que M. Niedermann a rapproché I. F. 15, 120 sqq. Enfin, M. Burger, Rev. Ét. lat., 8 [1930], p. 227 sqq., repousse les deux étymologies à cause du sens et, comparant gr. *αἴθων* à côté de *αἴθω*, rapproche de manière séduisante le verbe latin *fulgō*, *fulgeō*.

**fūmus**, -ī m. : fumée. Attesté de tout temps. Panroman. M. L. 3572.

Dérivés et composés : *fūmō*, -ās : fumer (employé surtout absolument ; l'emploi transitif est rare et tardif), panroman, M. L. 3566 (et celtique : bret. *fui*, *fu*) ; *fūmābundus* (Ital.) et *ef-*, *suf*, M. L. 8436 ; *trāns-fūmō*, composés d'époque impériale ; \**af-fūmō*, M. L. 268 ; *fūmēsō*, -is (Isid.) ; *fūmeus* ; *fūmidus* ; *fūmōsus*, M. L. 3569, 3571 ; *fūmārium* n. ; *fūmāriolium* n. : cheminée, M. L. 3567, 3568 ; *fūmāria* f. : nom d'une plante, *καπνός ἢ κορυδάλλον* : *fūmigō*, -ās : fumer (emploi absolu) ; enfumer, en médecine « faire des fumigations », de là *fūmigābundus* (Ital.) ; *fūmigium* ; *fūmigatiō* ; *ef-* et *suf-fūmigō*, M. L. 3570 ; *fūmi-fer*, -ficus (= χαρνοποιός) ; *fūmus terrae* m. : fumeterre, M. L. 3573.

Cf., avec le même sens, skr. *dhūmāh*, v. sl. *dymū* (s. *dīm*, *dīma* ; r. *dym*, *dyma*), lit. *dūmai* (au pluriel), v. pruss. *dumis* (gr. *θύμός* « force vitale, courage » est trop aberrant pour être rapproché ; c'est une formation

propre au grec, à rapprocher de *θύω* « je m'élanche »), cf. toutefois hitt. *tuhhima-* « halètement » de \**dhūmō-* B. S. ; L. LII, p. 75 et s. Le germanique a, avec un sens différent et un autre vocalisme, v. h. a. *toim* « vapeur » et, de plus, avec un autre suffixe, got. *dauns* (léminin) « vapeur ». V. lat. *suffiō* et *fūligo*.

**funda**, -ae f. : fronde. Puis par extension toute espèce d'objets comparables à la fronde : chaton de hague, tramail, bourse ; et aussi la balle de plomb qu'on loge dans la fronde ; enfin « bandage », sens tardif sous l'influence du grec. Ancien. M. L. 3577 (*fūnda*) ; B. W. sous *fronde* et *fonte*. Celtique : irl. *bann*, *sonn*?

Dérivés : *funditor* : frondeur ; formé comme *iāntor* (de *iānus*) et sur lequel sans doute a été fait *librator*, e. g. Tac., A. 2, 28 ; *fundibulum* n. ; *fundibulus* m. (hybride latino-grec, cf. *fustibulus*) : σφειδώνη, « fronde » et « frondeur », M. L. 3582 a ; *fundibali* : λιθοβόλοι (Gloss.) ; *fundibalō*, -ās ; -balārius, -balātor (Itala) ; *fundālis* (Prud., ou *fūndālis*?).

*Funda* a subi l'influence de *fundō*, auquel le rattachait l'étymologie populaire ; cf. Isid., Or. 18, 10, 1, *funda dicta eo quod ex ea fundantur lapides, i. e. emittantur* (cf. hom. βέλεια γέσθαι). C'est un mélange de *funda* et de *fundō* que provient *fundiō*, -āre « lancer avec la fronde » employé au figuré par Plaute ; *f. uerba*, comme *fundere uerba*. De même, c'est par suite d'un rapprochement avec *fundō* que *fundibulum*, qui proprement désigne l'entonnoir, cf. M. L. 3583, a pu être confondu avec *fundibulus* et désigner la fronde.

A *funda* plutôt qu'à *fundus*, malgré Varron, semblent se rattacher *fundula* « impasse, cul-de-sac », *fundulus* « saucisson, andouille ».

Mot technique, sans doute emprunté au même mot qui a, d'autre part, fourni le synonyme grec σφειδώνη, dont l'origine indo-européenne est très douteuse (on compare σφειδανός « impétueux »). Dans l'armée romaine, les frondeurs semblent avoir été des *auxiliāres*, originaires des Baléares (cf. Cés., B. G. II 7, 1) ; de même dans l'armée d'Hannibal. Il n'y a pas lieu d'accepter le rattachement, proposé par Cuny, BSL 37 (1936) 1-12, de *funda* et σφειδώνη à la racine \**bendh-* « lier », par une évolution sémantique « bandage, ceinture », puis « bourse » et « fronde », tout ceci arbitraire.

**fundō**, -is, *fūdi*, *fūsum*, *fundere* : 1° verser, répandre. Correspond à gr. *γέω*, se dit des liquides, et spécialement d'un métal en fusion ; de là le sens technique de « fondre » conservé dans les langues romanes. Par analogie s'est appliqué à toute espèce d'objets, matériels ou non, qui se répandent d'une manière régulière et ininterrompue (grains, sons, larmes, odeurs, paroles, rayons, lumière, vents, etc. : cf. *fluō*) ; d'où le sens de « produire en abondance » (se dit de la terre) ; 2° terme technique de la langue militaire « disperser, mettre en fuite » (souvent joint à *jugāre*, avec lequel il allitère). Pronominal : *sē fundere* « se répandre, s'étendre au loin ». Participe : *fūsus* « qui se répand, diffus, prolix ». Usité de tout temps. M. L. 3581 ; B. W. *fondre* ; celtique : gall. *fyntu*, etc. ; cf. peut-être aussi M. L. 3582, 3584, \**fundāre*, \**fundicāre*.

Dérivés en *fund-* et en *fūs-* : *fundibulum* : entonnoir, M. L. 3583, sans doute refait sur le composé

plus ancien *infundibulum* ; *fūsiō* (rare), non attesté avant Cic., N. D. 1, 15, 39, dans un passage sans doute traduit du grec : *Chryseippus ipsum mundum deum dicit esse et eius animi fusionem* (= χύσιον) *uniuersam* ; conservé dans le fr. *foison*, M. L. 3612 ; les composés *con-*, *dif-*, *ef-*, *prō-*, *trāns-fūsiō* sont, au contraire, usités. Cf. aussi *fūsiōnaticum* : διαστρόν (Gloss.) ; *fūsor*, terme technique : fondeur en métaux (dans l'Itala, traduit *ολόχρος* « échanson », *pincerna*, et a un féminin *fūsiūria* ; v. Thes.) ; *fūsilis* : fusible ; *fūsūra* : fonte, fusion (Plin.) ; *fūsus*, -ūs m. : rare, ne semble pas attesté en dehors de Varr., L. 5, 123, *sons unde funditur e terra aqua uiua, ut fistula a qua fusus aquae* ; *fūsiōrius* : χωνευτικός, qui se met en fusion (Gloss.) ; *fūsiōrius* : évier.

Composés de *fundō* : *af-fundō* (*affūsō*, -ās, M. L. 269 a) ; *circumfundō* (= περιγέω) ; *confundō* : verser ensemble « confondre » (cf. συγγέω), M. L. 2141 ; *confūsio* = « confondre » (cf. συγγέω) ; *defundō* « tirer » du vin (= καταγέω), M. L. 2524 ; *dif-fundō* (= διαγέω) ; *effundō* (= ἐγέω) ; *infundō* (= ἐγέω), M. L. 4415 ; *interfundō* ; *offundō* « répandre devant soi, envelopper » ; *perfundō* « verser à travers, inonder », M. L. 6410 ; *praefundō* (rare, post-classique) ; *prōfundō* « répandre en abondance » (= προγέω) ; *refundō* « reverser, refouler, rejeter, rendre liquide » M. L. 7163 ; *suffundō* (= ὑπογέω) ; *trānsfundō*, M. L. 8854 a.

*fundiō*, -ās : v. *funda*. Dans les formes précédentes, le latin a généralisé le -d- de *fundō* ; mais certaines formes ne présentent pas cet élargissement. Ainsi :

1° *exfuti* : glosé *effusi* par P. F. 71, 12 (sans doute lire *exfuti* ; la quantité de la voyelle intérieure n'est pas attestée directement). Le composé suppose un simple \**futus*, auquel se rattache peut-être \**futāre* ; v. plus bas.

2° *fūis*, -is f. : *is* = *uas aquarium uocant futim, quod (l. quo?) in trichino allatam aquam infundebant*, Varr., L. 5, 119. De *fūis* a été tiré un dénominatif \**fūitiō*, -is (*futiō*), Priscien, GLK II 131, 25) conservé dans le composé *effūitiō*, -is « répandre des paroles, bavarder » (doublet *effūtāre* dans les gloses, cf. Thes. Gloss. s. u.). Classique, mais avec une nuance familière. De là : *effūitiō*, -a, -um (Varr.).

3° *fūtilis* (et *fūtilis*) : qui s'écoule ou qui laisse s'écouler facilement ; substantif neutre *fūti(t)ile* : vase à eau usité dans les cérémonies religieuses. S'emploie surtout au sens moral : « indiscret, frivole, futile » ; cf. P. F. 79, 7, *fūtilis dicuntur qui silere tacenda nequeunt, sed ea effundunt. Sic et uasa futilia a fundendo uocata* ; Isid., Or. 10, 109 ; CGL Plac. V 19, 16. En dérivent : *fūti(t)ilitās* ; *fūti(t)ilitāter* ; *effūtilis* « qui nihil retinet », CGL V 619, 8.

La racine \**gheu-* « verser » fournissait un aoriste athématique qui est conservé dans hom. *χύτο*, etc. ; le présent gr. *γέω* est isolé ; le sanskrit a le présent à redoublement *juhūti* « il verse » (en libations), il sacrifie ». Il y a un *ū* dans gr. *χύλος* « suc, jus » et *χυμός* « suc », comme dans lat. *fūtis*, peut-être aussi dans alb. *dule*, *dile* « cire ». — Pour obtenir un présent, les langues occidentales ont recouru au suffixe \*-de/o-, d'où got. *giutan* « verser ». Le latin combine le même suffixe avec la nasale infixée, d'où *fundō*, en face de *fūdi* ; le participe *fūsus* a été fait secondairement sur *fūdi* ; une forme an-

cienne bâtie directement sur la racine est attestée par *exfuti* (pour \**futo*, v. *confuto*). Le grec a une formation intensive : *κόχω* *πόλλο*, *πλόηρος*, Hés., avec un verbe *κοχόμεσθε* (chez Théocrite), *κοχόμεσθε* « s'écouler en abondance ». On peut rapprocher aussi arm. *joyl* « fondu (se dit d'un métal) » et peut-être *jew* « forme ».

**fundus**, -ī m. (*fundus*, -ūs dans Paul. Dig. ; traces d'une flexion *fundus*, -eris dans Greg. Tur., cf. Thes. VI 1574, 2 sqq. ; sur la forme de latin vulgaire *fundora* (pluriel), v. Meyer-Lübke, *Einf.* 3, p. 184 ; B. W. *sōtus fond*) : 1° fond (de toute espèce d'objets : sol, mer, flueuve, vase, armoire) ; 2° fonds de terre : *fundi appellatione omne aedificium et omnis ager continetur ; sed in usu urbana aedificia aedes, rustica uillae dicuntur ; locus uero sine aedificio in urbe area, rure autem ager appellatur ; idemque ager cum aedificio fundus dicitur*, Dig. 50, 16, 211. Toutefois, de très bonne heure, *fundus* a désigné la « terre », par opposition à *aedēs* ; e. g. Plt., Tru. 174, *sunt mi etiam fundi et aedēs* ; 3° terme de droit, synonyme de *auctor*, « celui qui donne une base à, qui confirme ou ratifie » (v. Gell. 19, 8, 12) ; se dit surtout du peuple, cf. P. F. 79, 2, *fundus dicitur ager ad similitudinem fundi uasorum. Fundus quoque dicitur populus esse rei quam alienat, hoc est auctor*, et Thes. VI 1580, 53 sqq. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3585.

Dérivés et composés : *fundō*, -ās : donner un fond à, maintenir sur un fond, fonder, M. L. 3580, et ses dérivés : *fundāmen* (poétique), *fundāmentum* « fondement, base (sens propre et figuré) », M. L. 3579 ; irl. *fundaiment* ; *fundātor* (non attesté avant Vg.) ; *fundatiō* (Vitr., Itala) ; *funditus* : depuis le fond, de fond en comble (cf. *radicitus*) ; *suffundō*, -ās, M. L. 8437 ; \**affundāre*, M. L. 269 ; \**confundāre*, M. L. 2140 ; \**exfunderāre*, M. L. 3009 ; *exfundō* : éuertō (un exemple tardif) ; \**infundāre*, M. L. 4415 a. On y rattache la forme osco-latine de Lucrèce, CIL I<sup>2</sup> 401, *fundatid* « deposuerit? », v. Vetter, *Hdb.*, p. 164., mais cette forme est peu sûre, cf. Ernout, *Textes archaïques*, n° 91.

*fundānus* : épithète de *mūniceps*, *mūnicipium*, cf. Gloss., *fundanus rusticus qui fundos colit, et pāgus/pāgānus*, etc. ; de là *Fundānius*, -a, noms propres.

*profundus* : (*profundum dicitur is quod*) *altum est ac fundum (longe habet)*, F. 219. Ancien, usuel, classique. M. L. 6772 et 6771, \**profundicāre*.

*lātifundium* (époque impériale, Plin., Sén., Pét.) : vaste domaine.

Pour *fundulus*, *fundula*, v. *funda*. *Fundus* appartient à un groupe de mots évidemment apparentés les uns aux autres, mais dont les formes diffèrent trop pour qu'on puisse poser des originaux indo-européens. L'explication de ce fait — qui est de caractère religieux — a été fournie par M. Vendryes, dans un mémoire cité sous *mundus*, l'une des formes du groupe. Le mot le plus proche de *fundus* est irl. *bond* « plante du pied », gall. *bon* « base ». Il y a une forme \**bhūdhd-* (cf. gr. *ποθύμῃ* « fond, pied (d'une montagne) », etc. (dans gr. Porzig, *Wörter* u. Sachen 15, 1933, 112-139), skr. *budhndh* « sol, base », v. h. a. *badam* « sol ». Il y a -d- dans v. isl. *botn*, v. angl. *botm* « fond » et gr. *πόδαξ*. Le -d- latin et celtique est donc ambigu. — Mais on ne peut même affirmer que *f-* du latin repose sur *bh-* ; car



Dérivés et composés : *fuscitās* (Apul.) ; *fuscōdō* (rare et tardif) ; *fuscō*, *-ās* (poétique) : noircir, obscurcir ; *fuscātor* (Luc.) ; *infuscō* ; *infuscus*, *-a*, *-um* ; *offuscō* : obscurcir, d'où « ternir l'éclat, avilir, dégrader » (latin ecclésiastique) ; *offuscus* ; *offuscātiō* ; *suffuscus*, *-culus*.  
Le rapport de *furvus* et de *fuscus* est comparable à celui du v. angl. *basu* et de l'irl. *basc* « rouge ». L'élément radical est le même que celui de v. angl. *dox*, *dosk* « sombre » (angl. *dusk*), identique à *fuscus*, et, avec un autre suffixe, de v. angl. *dosen* « brun sombre ». Pour la variation de suffixe, cf. *cascus* et *cānus*.

**fūstis**, *-is* (ū d'après le témoignage des langues romanes et du celtique ; abl. *fūsti*) m. : bâton. Ancien (Loi des XII Tables), usuel. Panroman. M. L. 3618 ; B. W. sous *fūt*. Passé en celtique : irl. *sūist* « fléau », gall. *ffust*.

Dérivés et composés : *fūsticulus* (tardif), M. L. 3616 ; *fūsticellus* (Glos.), M. L. 3615 ; *fūstellus* (Gloss.) ; *fūsterna* f. : tête du sapin, partie exempte de feuilles ; *fūstuarium* : bastonnade (déjà dans Cic.) ; neutre d'un adjectif *fūstuarīus* qu'on trouve en bas latin) ; *fūst(i)ārius* (tardif) ; *fūstīgō*, *-ās* (Cod. Theod., Gloss. Philox.) : fustiger, bâtonner, M. L. 3617 ; cf. *μαστιγόω* ? ; quantité de l'i incertaine ; i comme dans *castīgō*, *fatīgō* ? i dans M. L. ; *fūstitudinus* (de *fūstis* et *undō*), adjectif forgé par Plt., As. 34 ; *fūstibalus* : fronde attachée à un bâton ; hybride formé comme *fundibalus* ; *fūstō*, *-ās* et *dēfūstō* « bâtonner » (bas latin). Cf. aussi M. L. 3614, *\*fūstāgō* « rondin » ; 3619, *\*fūstulāre* « rosser » ; B. W. *futaine*. Pour *fūsticellus* « petit fuseau », M. L. 3615, v. le suivant.

Étymologie incertaine (celtique d'après Kuryłowicz, Mél. Vendryes, 204). *Fūsterna* semble avoir une finale étrusque ; cf. *nassūterna*, etc. Sur *fūstis* et les mots désignant le bâton, v. Manu Leumann, *Z. Bedeutungsgesch. v. fustis*, Hermes 55 (1920), 107.

**fūsus**, *-ī* m. (et plus tard *fūsum* n.) : fuseau ; employé

surtout au pluriel. Attesté depuis Catulle, mais sans doute ancien. Panroman, M. L. 3620. De là : *\*fūsāgō* « fusain », M. L. 3608 ; *\*fūsellus* ; *\*fūscellus*, par contamination avec *\*fūsticellus* ? M. L. 3615.

Étymologie inconnue.

**futis**, *futiō*, *futilis* : v. *fundō*.

**\*futō**, *-ās*, *-āre* : attesté dans P. F. 79, 5, *future ar-guere est, unde et confutare. Sed Cato hoc pro saepius fuisse posuit*. La glose de Festus confond deux verbes : 1° un fréquentatif du groupe de *fu-am*, *fu-i*, qui aurait été employé par Caton (?) ; 2° un verbe *fūtāre* dont proviendraient *con-fūtō*, *re-fūtō*, non autrement attesté et qui est sans doute une reconstruction arbitraire faite sur les composés. V. *confūō*.

On a rapproché le groupe de *fundō*, mais les sens ne coïncident pas. Les autres rapprochements sont aussi incertains ; le plus vraisemblable est celui du germanique : v. isl. *bautia* « frapper, donner des coups », v. angl. *bēatan*, v. h. a. *boz(z)an*, etc., d'une racine *\*bhau-/bhū-*.

**futuō**, *-is*, *-uī*, **futūtum**, *-uere* : foutre, avoir des relations avec une femme.

Dérivés : *futūtor*, *-trix* (et *foitrix*, Tabell. defix.), *-tiō* ; *cōnfutuō* ; *dē-*, *ecfutūtus* : épuisé par la débauche (cf. pour le sens du préfixe *effētus*). Mot vulgaire (satiriques, graffiti, priapées). Panroman (en partie avec geminée expressive *\*fut(u)ere* ?), cf. M. L. 3622 ; celtique : bret. *fouzaff*. Même formation que *bauuō*.

Cf. irl. *bot* « penis » et v. isl. *beytill* « membre génital du cheval » ?

L'explication par la racine *\*bhū-* (v. *fuam*) ne rend pas compte du caractère expressif du mot ; sans doute à rapprocher de *\*fūtō* « battre » ; l'idée de *future* est souvent exprimée par un mot signifiant « frapper, heurter » ; cf. gr. βύβατος (βία?), κρούω, πατάω, lat. *molō*, fr. vulg. « tirer un coup ».

Dans les mots dérivés de l'indo-européen, lat. *g* repose sur un ancien *\*g*, sans flottage. Mais le γ grec a servi en latin à noter la sourde *k* avec prononciation préparatale : *ce*, *ci*, et devant consonne. Le fait est d'origine étrusque ; mais il est curieux que, pour δ et β, il n'y ait rien de pareil. Or, d'autre part, on note que, dans les emprunts à des langues étrangères, comme *gladius*, *gubernāre*, *gummi*, un *g* latin représente une sourde de la langue qui a fourni l'emprunt. Les remarques de M. Fohalle, Mél. Vendryes, p. 157 sqq., ne résolvent pas entièrement la question ; v. Ernout, *Aspects*, p. 24 sqq. L'usage s'est maintenu, car, en roman, on trouve un flottage entre *cattus* (cf. *chat*) et *\*gattus* (it. *gatto*) ; le gr. κόλλος a donné *golfus*, etc. ; M. Scheuermeier, *Einige Bezeichnungen f. d. Begriff « Hülle » in den rom. Alpentalen* (thèse de Zurich), Halle, 1920, a étudié la question de ces mots romans, p. 31 sqq.

**gabaliūm**, *-ī* n. : plante aromatique d'Arabie (Plin. 12, 99).

**gabalus**, *-ī* m. (et *gabulum*, Gloss.) : gibet, potence. Synonyme de *furca*, sans doute d'origine celtique ; cf. irl. *gabul*, gall. *gafl*, bret. *gaol* « fourche » ; en germanique : v. norr. *gafl* « Gabel ». Déjà dans Varron ; populaire. V. B. W. *gabe*. M. L. 3624, *\*gabalaccos*, qui est à l'origine du fr. *javelot*.

**gabata**, *-ae* (gau-?) f. : écuelle, jatte. Attesté depuis Martial, populaire, sans doute d'origine étrangère (cf. ζάβατος, Hés., let. gr. mod. γαβάθα ; Isid., Or. 20, 4, 11, *gauata... quasi cauati... sic et Graeci haec nuncupant* ; hébr. *kab*), représenté en roman par *gabata* « jatte », d'où irl. *gabāt*, M. L. 3625, et en germanique : v. h. a. *gebiza* ; mais *gauata* « joue » semble être un autre mot, cf. M. L. 3706 a ; B. W. sous *joue*. On a aussi à basse époque *gauessa*, v. Thes. s. u.

**gaberina** (*gabarna* ; *zaberna*, édit de Diocl. ; *zabarra*) : arca, ubi uestes ponuntur aut quodlibet aliud (Gloss.). Cf. ital. *giberna* ; M. L. 9586, *zaberna*.

**gabinātus**, *-a*, *-um* : portant l'ancien vêtement de Gabii (Nepotian. 1, 13), *Gabino ritu cinctus*.

**gaesum** (*gē-*), *-ī* n. : *grauē iaculum*, P. F. 88, 5 ; *telum Galliarum tenerum. Vergilius lib. VIII* (661) : *Alpina coruscet | gaesa manu*, Non. 555, 9. Mot emprunté au gaulois (cf. irl. *gae*, apparenté à v. h. a. *gēr*, gr. γαῖος, skr. *hēṣaḥ*), déjà dans Varron et César ; de là *gaesūtī* : mercenaires gaulois armés du *gaesum*. Cf. *cateia*, etc.

**gaecum** (*ge-*), *-ī* n. : nom de plante (la giroflée ou la benoîte ?) dans Plin. 26, 37. Origine inconnue.

**gagānus**, *-ī* m. (ou mieux *cagānus*) : nom donné au roi des Huns (Greg. Tur., Franc. 4, 29). Le grec byzantin α γαγάνος. Mot turc ? Cf. *khan*.

G

**gagāōs**, *-is* m. : jais (Plin.). Emprunt au gr. γαγάνος (sc. λίθος), M. L. 3635.

**\*gaitanus**, *-a*, *-um* (*gaitanum*) : qui sert à panser, pansement (Marc.). Sans doute gaulois ; v. Thes.

**gāius**, *-ī* m. : *geai* ; *gāia*, *-ae* f. : pie. Dénominations nouvelles et très tardives (Polemios Silvius, Orib. lat.) qui ont remplacé les noms anciens du *geai*, *grāculus*, et de la pie, *pīca* (v. ces mots). Identiques au cognomen *Gāius* (trisyllabique dans Lucil. 422, Catulle 10, 30, Martial et Stace ; la scansion dissyllabique n'apparaît que dans Sidoine et Ausone), *Gāia*, dont l'usage est ancien et panitalique : fal. *kaios*, etc., v. Vetter, *Hdb.*, *Wörterverzeichnis*, à côté de *Gāoivus* : fal. *Cauio*, *Cauia*, osq. [ga]avi eis, etc. On s'est demandé si c'était le nom du *geai* qui avait été employé comme surnom, ou si c'était le contraire (la même question s'est posée pour le nom du brochet, *lūcius*, et pour *Gracc(h)us*) ; ou enfin si les deux mots, le nom commun et le nom propre, étaient indépendants (v. Niedermann, IF 26, 55 et 56\* ; Anthropos XXXVII-XL, 1942-1945, p. 823 sqq., et Leumann, Thes. s. u., qui voit dans *gāius* une onomatopée). *Gajus*, *gaja* sont demeurés dans les langues romanes, cf. M. L. 3640 ; B. W. *geai* !

Dérivé ? de *gāiolus*, *-ī* m. : mot de sens obscur qui chez Stace, Silu. 1, 6, 17, semble désigner un gâteau (en forme de *geai*?) :

**galaticor**, *-āris* : vivre comme les Galates (Tert., Ieiu. 14).

**galba**, *-ae* m. : nom d'un chef des *Suessionēs*, cf. Cés., B. G. 2, 4, 7 ; 13, 1 ; en latin, attesté comme surnom de la gens *Sulpicia*, dont le sens est déterminé par Suétone, Galb. 3 : *qui primus Sulpiciorum cognomen Galbae tulit cur aut unde traxerit ambigitur... [putant] nonnulli quod praepinguis fuerit uisus, quem galbam Galli uocent ; uel contra quod tam exilis quam animalia quae in aesculis nascuntur, appellaturque galbae*. — *Galba* signifie « le Gras », et l'épithète aurait servi à désigner une sorte de ver ou de larve, le « bombyx aesculi », sans doute en raison de sa forme rebondie (à moins qu'il n'y ait là deux mots distincts à l'origine et rapprochés par l'étymologie populaire). Peut-être *galbulus* « pomme de cyprès » (Varr.), d'après André, *Lex.*, s. u. Cf. v. isl. *kalfi* « mollet » (angl. *catf*) ? Mot populaire.

**galbanum**, *-ī* (*galbanus*, tardif) n. : résine produite par une plante ombellifère de Syrie. Emprunt dont la forme a pu être influencée par *galbus* ; le grec a γαλβάνη et l'hébreu *hēlb'nāh*.

Dérivé ? de *galbaneus*. Attesté depuis Virgile. Le mot, dont l'a intérieur n'a pas subi l'apophonie, a dû être emprunté assez tard ; il appartient à la langue médicale.